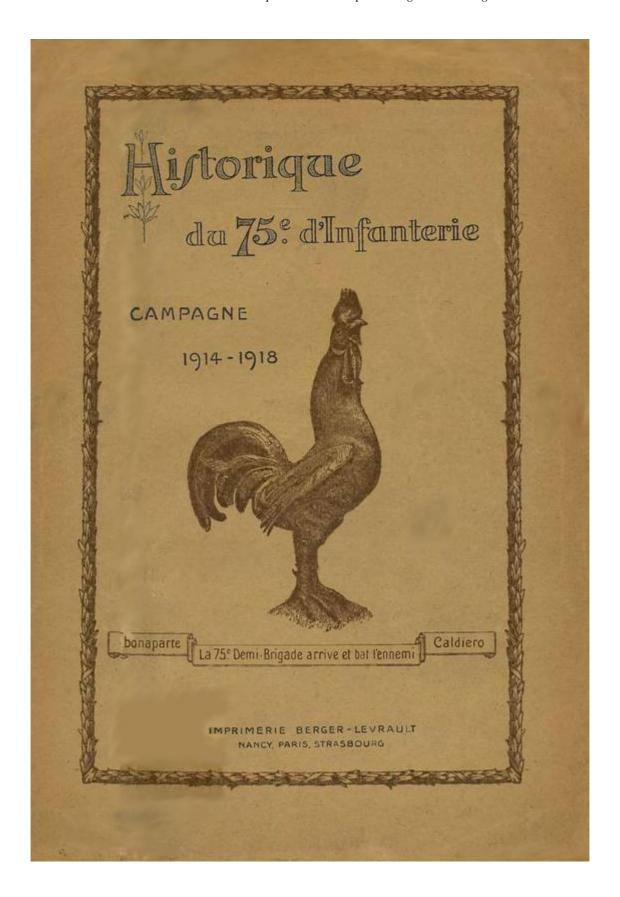
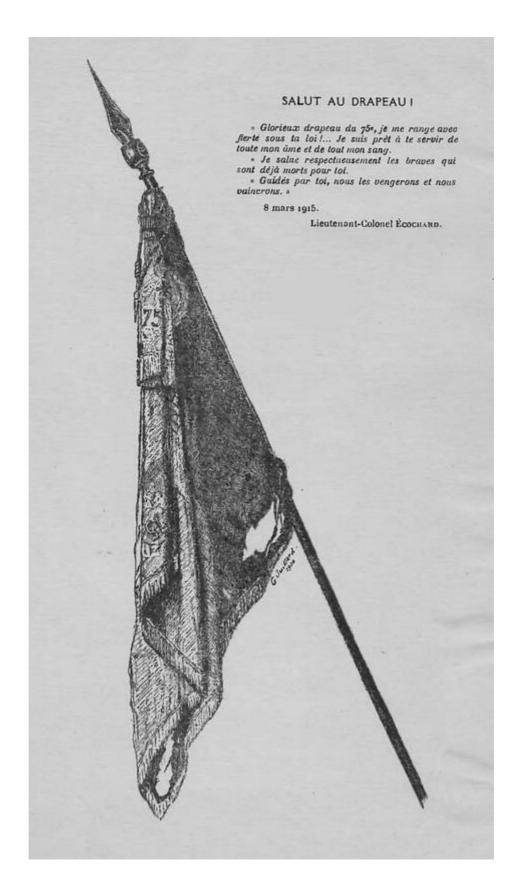
Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015



Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015



Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

# **HISTORIQUE**

 $\mathbf{D}\mathbf{U}$ 

# 75° RÉGIMENT D'INFANTERIE

**PENDANT** 

**LA GUERRE 1914 – 1918** 

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Le présent historique a été établi par le lieutenant **JUILLARD**, du 75<sup>e</sup> régiment d'infanterie, conformément aux directives données par le lieutenant-colonel **EBERLÉ**, commandant le régiment en l'année **1920**.

Ont bien voulu souscrire, pour aider à son impression :

	La ville de <b>Romans</b>	100 fr.
MM.	ARCHIMBAUD, député de la Drôme	20
	POUZIN	40
	ESCOFFIER	50
	La Société des papeteries Navarre	500
MM.	GRENIER, Philippe, père, à Romans	200
	Eugène <b>FERRIEUX</b> , négociant, à <b>Romans</b>	60
	Paul ROUX et Marius FINET, à Romans	200
	<b>DUCROS</b> , industriel, à <b>Romans</b>	50
	VACHER, camionneur, à Romans	20
	MOLINARI, Aimé, entrepreneur, à Bourg-de-Péage	50
	THONIEL, industriel, à Romans	200
	SERRE, commerçant, à Romans	200
	JUVEN, industriel, à Romans	50
	VINAY, Louis, architecte, à Romans	50
	Le Cinématographe Palace, à Romans	50
MM.	VERNISSAT, commerçant, à Romans	200
	TURPIN, commerçant, à Romans	50
Mme	Veuve PELLET, à Romans	50
MM.	PREMIER, à Romans	200
	Docteur MOREL, à Romans	50
	Docteur BARLATIER, à Romans	30
	Docteur <b>BONNET</b> , à <b>Romans</b>	25
	PERRIN, DELAHAYE et GAUTHIER	60
	<b>DEFILON</b> , pharmacien	20
	ROCHAS, avocat	50
	CARA, industriel	200
	Émile <b>ROUX</b> et Cie	200

----

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

# **HISTORIQUE**

DU

# 75° RÉGIMENT D'INFANTERIE

### **PENDANT**

**LA GUERRE 1914 – 1918** 

AVEC PHOTOS, CARTES ET CROQUIS.

IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT

NANCY – PARIS – STRASBOURG

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

#### **AVANT-PROPOS**

Cet historique, modeste contribution à l'histoire militaire, a été primitivement rédigé dans le but de servir de matière à des études tactiques dans le cadre du régiment, du bataillon ou de la compagnie en prenant pour base les opérations actives du 75° régiment, d'infanterie pendant la guerre 1914-1918. C'est pourquoi le texte se présente sous une forme un peu sévère ; des faits seuls ont été mentionnés, sans remarques ni commentaires. Un grand nombre d'ordres devaient être publiés, qui auraient présenté le plus grand intérêt ; mais l'ouvrage eut été trop volumineux, et, à regret, il a fallu les éliminer.

A la vérité l'ouvrage est inégal ; certaines parties ont été étudiées jusque dans les détails, d'autres ne comportent que des renseignements généraux. C'est que la documentation est elle-même très inégale. Pour le début de la campagne il ne reste rien aux archives qu'un bref résumé des opérations du 6 août 1914 à avril 1915, document qui n'a pas été tenu au jour le jour, mais établi après coup, en 1915. Pendant toute cette période si intéressante, si fertile en enseignements, si pleine d'héroïsme, nous suivons le régiment comme celui-ci allait lui-même souvent dans les forêts vosgiennes, sans être éclairé sur l'ennemi, sans savoir rien des événements ni de la situation générale. Plus favorisés que la plupart des officiers de cette époque, nous aurons au moins des cartes pour retrouver ses traces.

Restait à recueillir des souvenirs auprès des quelques officiers épargnés du début. Mais si des souvenirs subsistent, ils sont bien imprécis et difficiles à recouper, plus difficiles encore à situer. Il en a donc été fait état très sobrement et, dans l'ensemble, rien n'a été changé du résumé historique du 75° de 1914 à juin 1915. Avec les quelques détails qui ont été ajoutés il a suffi d'y joindre les cartes et croquis nécessaires pour faciliter la tâche du lecteur.

A partir de mai 1915 la documentation est solide et abondante; elle est cependant inégale selon les époques ; tels faits essentiels n'y sont pas relatés, parce que supposés connus.

A ce titre, il convient de remarquer que deux affaires, parmi les plus importantes du régiment, ont été particulièrement bien étudiées dans les journaux de marche : celle d'**Hébuterne**, **en juin 1915**, et celle de **septembre 1915**. Les ordres donnés, ainsi que tous les événements y sont relatés. Pour **Hébuterne**, peu de changements ont donc été apportés.

Pour l'attaque de **Champagne** (1915) le journal a été suivi de très près, le résumé des opérations **du** 25 au 29 septembre 1915 ayant été rédigé, peu après l'attaque, d'après les rapports détaillés des chefs de bataillon. Quelques ordres ont été conservés dans le texte afin de respecter la forme primitive, qui touche de si près à la réalité.

A partir de 1916 il y a beaucoup à prendre dans la matière abondante du journal de marche, mais il y a aussi à compléter, à combler des lacunes. Là, les souvenirs précis et indiscutables viennent compléter heureusement les documents écrits.

Ces quelques explications suffiront à préciser le caractère de l'étude d'ordre purement militaire qui a été entreprise. Cette partie se suffisait à elle-même, mise entre les mains d'officiers ou de toute personne suffisamment éclairée des choses militaires ; mais il a fallu penser bientôt (et à vrai dire, nous y avions songé dès le début) à toute la grande famille dont se compose le régiment, et à laquelle nous devons cette glorieuse page d'histoire, à tous ceux qui ont passé dans ses rangs, aux

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

familles éprouvées dont les enfants sont morts pour **la France**. Pour tous enfin, et pour l'éducation morale des générations à venir, il a été jugé nécessaire de publier les citations les plus élogieuses, de faire revivre par l'image les officiers tombés au champ d'honneur et les colonels qui ont eu l'honneur de commander le régiment <sup>1</sup>.

La partie anecdotique et descriptive, négligée dans le texte, se retrouvera, s'il est possible, en partie, dans les photographies qui y sont insérées.

Il eût été désirable de publier quelques chiffres statistiques pour bien mesurer l'effort du 75°, en particulier, le chiffre des apports d'hommes de troupe, nécessité pour le maintien des effectifs du régiment. D'après les estimations les plus vraisemblables, faites en campagne, il n'est pas inférieur à 17.000. Le chiffre des morts : 73 officiers, 3.111 hommes de troupe, est tout aussi impressionnant. Cette statistique ne pourra être faite qu'ultérieurement.

Puisse ce travail faire revivre au cœur de tous les « anciens » du 75<sup>e</sup> les grandes heures de la Guerre, être une consolation pour les familles éprouvées, et aux jeunes un exemple des plus belles vertus françaises.

Un projet primitif comportait en outre la photographie des hommes de troupe dont le mérite et le courage ont été exceptionnels ; et enfin la liste complète des militaires du régiment morts au champ d'honneur. Là encore, il a fallu remettre le projet à plus tard.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

# **HISTORIQUE**

DU

# 75° RÉGIMENT D'INFANTERIE

#### **PENDANT**

**LA GUERRE 1914 – 1918** 

#### **CHAPITRE I**

#### LA MOBILISATION — LES VOSGES

Il est bon que l'idée du sacrifice renaisse...

J'abandonne la paix trompeuse où l'on s'endort dans le bien-être pour l'état de guerre où l'on retrouve les hommes. »

Lieutenant HAREL, mort au champ d'honneur.

#### MOBILISATION DU RÉGIMENT

Stationné en temps de paix à Romans (Drôme), le 75<sup>e</sup> régiment d'infanterie se mobilise en entier dans cette ville, au reçu de l'ordre de mobilisation, le 2 août 1914.

Il comprend : un état-major, une compagnie hors rang, trois bataillons, et trois sections de mitrailleuses du type alpin.

Il contribue, en outre, à la formation du 275<sup>e</sup>, dit de réserve, et d'un dépôt commun aux 75<sup>e</sup>, 275<sup>e</sup>, 110<sup>e</sup> régiment territorial et au 14<sup>e</sup> groupe spécial du **Maroc**.

Le détail des opérations de mobilisation est réglé d'après le journal de mobilisation, de telle sorte que le régiment actif dort être prêt à faire mouvement par voie ferrée, le 5 août, à 18 heures.

L'effectif à réaliser (effectif théorique) est de 72 officiers et 3.695 hommes de troupe. Avec l'appel des réservistes l'effectif réalisé est de 56 officiers et 3.615 hommes de troupe.

Sur les existants, 1.714 appartiennent aux classes déjà incorporées (classes 1911, 1912, 1913). Il reste à rappeler sous les drapeaux 1.901 hommes de troupe des classes 1907, 1908, 1909 et 1910.

Les réservistes appartiennent pour la plupart aux recrutements de la 14e région (départements du

Rhône, de l'Isère, de la Drôme, des Savoies, des Hautes-Alpes) et des régions limitrophes (Mâcon, Roanne, Montbrison, Saint-Étienne, Privas, Pont-Saint-Esprit, Nîmes, Avignon,

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

#### Marseille).

Les contingents les plus nombreux appartiennent aux recrutements de Montbrison (528 hommes), Saint-Étienne (212), Pont-Saint-Esprit (177), Privas (81), Marseille (56), Vienne (37).

Les officiers de réserve, au nombre de 9, quittent leur résidence le 3 août avant 8 heures.

Sont également rappelés les officiers provenant des écoles militaires (Voir le tableau donnant l'encadrement du régiment en officiers, le 6 août 1914).

Le point de rassemblement de tous les réservistes est la caserne Bon. En vue de rendre disponibles ces locaux, le casernement Bon est évacué le deuxième jour de la mobilisation, au réveil, pour être remis au régiment de réserve, qui l'occupe le troisième jour.

Chaque unité active rejoint, le 3 août, ses cantonnements respectifs, préalablement reconnus et sommairement aménagés.

Dès le 2 août, l'horaire de mobilisation est suivi point par point.

En exécution des prescriptions contenues dans l'horaire, les opérations et mouvements suivants sont exécutés:

Le 2 août, la C. H. R. est fractionnée en trois éléments formant

respectivement la C. H. R. active, la C. H. R. du 275<sup>e</sup> et la S. H. R. du dépôt.

Les commissions de réquisition se forment et fonctionnent.

Les officiers et adjudants chargés des mesures préparatoires à la mobilisation de chaque unité de territoriale entrent en fonctions.

Les officiers supérieurs, capitaines adjudants-majors et capitaines désignés pour prendre le commandement d'unités de réserve, passent au 275<sup>e</sup> <sup>1</sup>.

Les trois sections de mitrailleuses passent à la C. H. R. ainsi que les six ateliers de télégraphie optique et les trois ateliers téléphoniques.

Les 12 éclaireurs montés, venus du 13<sup>e</sup> régiment de chasseurs et mobilisés par leur corps d'origine, ne rejoindront qu'au point de concentration.

Habillement et matériel. — Les hommes de l'armée active partent habillés avec les effets de la collection de guerre — ou exceptionnellement avec des effets très bons de la collection II. Les ustensiles de campement, outils, tentes, couvertures, paquets de pansement, sont distribués en même temps que les effets d'habillement.

La couverture de campement et la toile de tente individuelle font partie de la collection de chaque homme.

Les effets à distribuer aux réservistes forment des lots existant par compagnie à la caserne SERVAN. Les compagnies se rendent, le 2 août, à l'heure prévue, pour prendre possession de leur lot d'effets qu'elles transportent dans leurs cantonnements, en ville, à l'aide de voitures de réquisition.

Le matériel, y compris celui de réquisition, est réuni en un parc dans la cour ouest de la caserne Bon.

Ce matériel comprend l'équipage normal, soit 39 voitures qui se décomposent ainsi :

13 fourgons vivres; 3 voitures à vivres et bagages (É.-M. de bataillon);

1 fourgon à bagages Mle **1887**; 12 voitures de compagnie Mle **1909**;

3 voitures à viande Mle **1897**; 2 voitures d'outils

1 forge.

3 voitures médicales Mle 1888;

1 voiture à vivres et bagages M1e 1909;

Le lieutenant-colonel ROUSSON, comme commandant du 275°; le commandant PARISON, comme commandant de bataillon; le commandant VINAY, comme commandant de bataillon.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Quatre-vingt-dix bicyclettes étaient prévues pour les besoins du corps, dont 14 en service. Le déficit est réquisitionné à Romans par les soins de l'officier des détails.

Le régiment possède en outre l'outillage réglementaire par compagnie, les outils de parc, le matériel optique et téléphonique.

*Armes et munitions*. — La dotation est de 243 fusils par compagnie (114 pour la C. H. R.) et 96 cartouches par homme (56 pour les sous-officiers), ce qui porte le nombre de cartouches à 22.928, sur les hommes.

Chaque caisson de munitions a en plus son chargement réglementaire correspondant à 25.856 cartouches.

Vivres. — Les vivres ont été normalement assurés pendant la période de mobilisation par suite de la clause suivante insérée dans les marchés : « En cas de mobilisation générale ou partielle, le fournisseur s'engage à fournir pendant la durée de son marché le corps mobilisé, quel qu'en soit l'effectif \(^1\). »

Les distributions sont faites à la caserne Bon, dans les magasins habituels, et les denrées transportées aux cantonnements par les soins des fournisseurs.

Les vivres de réserve, de chemin de fer, de débarquement, du train régimentaire sont au complet, prévus dans les approvisionnements de la manutention, et touchés **le 3 août**, aux heures prescrites. En résumé, l'horaire de la mobilisation est suivi point par point et, ainsi qu'il est prévu, le régiment actif est prêt à s'embarquer **le 5 août**, à 18 heures.

# Embarquement du régiment pour le théâtre d'opérations des Vosges.

Le 75° est embarqué dans la nuit du 5 au 6 août, à la gare de Romans. Rassemblé à la caserne Bon, le 5 août, il est fractionné en trois éléments correspondant aux éléments d'embarquement :

- a) 1<sup>er</sup> bataillon, 1<sup>re</sup> S. M. et É.-M. du régiment;
- b) 2<sup>e</sup> bataillon, 2<sup>e</sup> S. M.;
- c) 3<sup>e</sup> bataillon, 3<sup>e</sup> S. M.

L'effectif total réellement embarqué est de 53 officiers, 3.371 hommes et 196 chevaux.

## ENCADREMENT DU RÉGIMENT AU DÉPART DE ROMANS

NAUTRÉ. Colonel Lieutenant-colonel **BORDEAUX.** *Médecin-major de 1<sup>re</sup> classe* PAYERNE. Capitaine adjoint **OUTIN**, capitaine. Officier des détails **PERDIGON**, capitaine. Officier d'approvisionnement **BOISSEL**, lieutenant. Porte-drapeau **BRIAL**, sous-lieutenant. *Téléphoniste* **CHAZIT**, lieutenant. *Chef de musique de 2<sup>e</sup> classe* LOUÉ.

2 août, 1.815; 3 août, 1.908; 4 août, 8.190; 5 août, 7.400; 6 août, 1964; 7 août, 4.264; 8 août, 2.439.

<sup>1</sup> Effectif avant existé réellement par jour à la place de Romans du 2 au 8 août :

# Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

#### 1er bataillon

Chef de bataillon	ARDOUIN.	Médecin	LEMONON.		
1 <sup>re</sup> compagnie.		3	3 <sup>e</sup> compagnie.		
Capitaine	DOMINIQUE.	Capitaine	FOURNIER.		
Lieutenant	OGIER.	Sous-lieutenant	VIVIER.		
Sous-lieutenant	PIEYRE.	<del>-</del>	CLÉMENT.		
_	PIALLA.	4 <sup>e</sup> comp	4° compagnie.		
2 <sup>e</sup> compagnie.		Capitaine <b>I</b>	De VILLENEUVE.		
Capitaine	GUÉRIN.	Sous-lieutenant	GARDIN.		
Sous-lieutenant	PELLAT.	<u> </u>	MILLION-ROUSSEAU.		
1re coation do mitroillouges : Liguten ant LAMPEDT					

1<sup>re</sup> section de mitrailleuses : *Lieutenant* LAMBERT.

#### 2<sup>e</sup> bataillon

Chef de bataillon	GILLES.	Médecin	HUGON.
5 <sup>e</sup> compagnie.		7 <sup>e</sup> compagi	nie.
Capitaine	COMBAL.	Capitaine	CHAUVIN.
Sous-lieutenants	De CLAVIÈRE.	Sous-lieutenants	CHAUVIN.
	VIENNOT.		<b>DEMICHAUX</b> .
6° compagnie.		8° compagnie.	
Capitaine	BRASSET.	Capitaine	PARISON.
Sous-lieutenant	AILLOUD.	Lieutenant	DORVET.
_	CHAVANNE.	Sous-lieutenant	BRAC
			de LA PERDRIÈRE

2<sup>e</sup> section de mitrailleuses : Lieutenant SIMON.

#### 3<sup>e</sup> bataillon

		/o	
Chef de bataillon	BILOIR.	Médecin	DIDIER.
9 <sup>e</sup> compagnie.		11° compagnie.	
Capitaine	CAZEAUX.	Capitaine	DAUTHUILE.
Sous-lieutenant	ALLÈNE.	Lieutenant <b>AR</b>	NAL de SERRES.
10 <sup>e</sup> compagnie.		Sous-lieutenant	LAUGIER.
Capitaine	REYNAUD.	12 <sup>e</sup> compagnie.	
Lieutenant	DUMAS.	Capitaine	BATTANDIER.
Sous-lieutenant	CABANIS.	Sous-lieutenant	JUILLARD.
		_	GILLET.

3° section de mitrailleuses : Lieutenant SAVOURNIN.

Mise en route. — Les trois éléments transportant le 75<sup>e</sup> sont mis en route sur la gare régulatrice de Besançon puis sur Bruyères (gros bourg de 3.700 habitants), gare de débarquement, où ils arrivent dans la matinée du 7 août. Les cantonnements occupés le même jour sont les suivants :

É.-M. et 2<sup>e</sup> bataillon : **Laval** (430 habitants) ;

1<sup>er</sup> bataillon: **Fays** (276 habitants);

3<sup>e</sup> bataillon : **Fiménil** (417 habitants) et **Bauménil** (164 habitants).

(Ces villages se trouvent à quelques kilomètres au sud et sud-ouest de Bruyères.)

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015



*Journée du 7 août*. — Les bataillons s'installent dans leurs cantonnements en prenant les mesures élémentaires de la sûreté à distance moyenne de l'ennemi.

A cette date le 75<sup>e</sup> est incorporé à la I<sup>re</sup> armée (14<sup>e</sup> C. A., 27<sup>e</sup> D. I., 53<sup>e</sup> B.).

**Journée du 8 août.** — Aucune modification dans le dispositif des cantonnements. Seules, les 10° et 11° compagnies sont envoyées à **Herpelmont**, en exécution d'un ordre reçu, relever le 14° chasseurs désigné pour une autre destination. Ces compagnies ont comme mission :

1° De surveiller la rive gauche de la Vologne, jusqu'à la ligne formée par les villages de Jussarupt et Aumontzey (ces villages compris);

2° De se relier à droite à la 54° brigade.

Journée du 9 août. — Sans changement. Le dispositif de sûreté reste le même.

*Journée du 10 août.* — La 27<sup>e</sup> division se porte **vers Corcieux** en deux colonnes. Le 75<sup>e</sup> fait partie de l'avant-garde de la colonne de gauche. Le 1<sup>er</sup> bataillon est pointe d'avant-garde avec la compagnie du génie. Le 2<sup>e</sup> bataillon et le 3<sup>e</sup> bataillon forment la tête du gros de la colonne.

L'itinéraire suivi est : Champ-le-Duc (point initial à 4 h.40) — La Chapelle — Neune — Corcieux.

**A Neune** (7 heures), le colonel reçoit l'ordre de pousser, à partir de 10 heures, les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> bataillons **jusqu'à Fraize** <sup>1</sup>, et d'en prendre le commandement.

Ces deux bataillons doivent être mis à la disposition du général **BLAZER**, commandant un groupe de bataillons de chasseurs à **Laveline** <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Chef-lieu de canton (4.300 habitants) **sur la haute vallée de la Meurthe**, garnison du 158<sup>e</sup> R. I. L'étape de **Corcieux** à **Fraize** est d'environ 12 kilomètres.

<sup>2</sup> Petit village sur la Vologne, à environ 5 kilomètres sud-est de Bruyères.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Le 3<sup>e</sup> bataillon doit se porter à Chalgoutte et Develine, petits hameaux situés à proximité de la route Corcieux — Fraize, et pousser une compagnie à Anould pour surveiller la direction de Saint-Léonard.

A 11 heures, de **Chalgoutte**, ordre est transmis au 3<sup>e</sup> bataillon de s'arrêter à **Chalgoutte**, pour prendre ses positions, et de pousser la compagnie d'**Anould** sur les bataillons de tête (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup>). Ces bataillons font respectivement la grand'halte à la sortie et à l'entrée du bourg d'**Anould** <sup>1</sup>.

A la même heure le général **BLAZER** transmet, par l'intermédiaire d'un lieutenant du 11<sup>e</sup> bataillon de chasseurs alpins, l"ordre de diriger

d'urgence le 1<sup>er</sup> bataillon du 75<sup>e</sup> sur le col du Bonhomme (10 kilomètres de Fraize par la grande route). En exécution de cet ordre et après un repos nécessaire <sup>2</sup>, le bataillon **ARDOUIN** part **pour le col du Bonhomme**.

A midi, avec le 2<sup>e</sup> bataillon et l'É.-M., le colonel se rend **à Fraize** pour y recevoir les ordres du général **BLAZER**. Le détachement arrive **à Fraize** a 15 heures et s'installe dans les baraquements du 158<sup>e</sup> R. I.

A 15 h.15, un télégramme fait connaître qu'une compagnie du 152<sup>e</sup> R. I. occupant **le col de Luschbach** a été attaquée par un fort détachement ennemi (400 hommes, d"après l'évaluation du commandant de compagnie) et qu'elle a été obligée de se replier **sur le Rudlin à plus de 2 kilomètres au sud**.

En présence de cet événement le colonel **NAUTRÉ**, commandant le 75°, décide que son détachement quittera **Fraize** à 16 h.30 pour se rendre à **Plainfaing** et y prendre position pour parer à toute incursion ennemie provenant de **la haute vallée de la Meurthe**.

L'installation à Fraize est terminée a 18 heures. Vers 20 heures le colonel reçoit l'ordre de se trouver le 11 août à Anould, à 1 h.30, pour y recevoir les ordres du général de division.

*Journée du 11 août*. — A la réunion d'Anould le **11 août**, vers 2 h.30, le général de division décide que le colonel **NAUTRÉ** prendra le commandement des troupes qui opèrent **dans le secteur du col du Bonhomme jusqu'au Rudlin** (Ces troupes comprennent a ce moment : le 1<sup>er</sup> groupe alpin, le 1<sup>er</sup> bataillon du 75<sup>e</sup>, une batterie de 75).

Le 2<sup>e</sup> bataillon reste provisoirement à **Plainlaing**.

Le 3<sup>e</sup> bataillon a été envoyé dès le 10 à Wissembach à la disposition du lieutenant-colonel commandant le 7<sup>e</sup> B. C. Il ne rejoindra le col du Bonhomme que le 18 à midi.

Sauf le 3<sup>e</sup> bataillon, le régiment passe sous les ordres du général **BLAZER**, commandant la 56<sup>e</sup> brigade. Le 3<sup>e</sup> bataillon reste affecté à la 53<sup>e</sup> brigade.

A 4 heures du matin, l'É.-M. et la C. H. R quittent **Plainfaing**, arrivent **au col du Bonhomme** à 6 h.30 et s'y installent. Le colonel prend contact avec les troupes du secteur : 1<sup>er</sup> groupe alpin et bataillon **ARDOUIN**, aux avant-postes **dans la région comprise entre le col et le Rossberg**.

*Journée du 12 août*. — Elle est marquée par l'arrivée d'un important renfort de troupes, faisant présager une attaque prochaine de notre part. Sont placés en réserve à proximité du col : le 2<sup>e</sup> bataillon, deux bataillons du 52<sup>e</sup> R. I., un groupe du 2<sup>e</sup> régiment d'artillerie.

Le général **BLAZER**, appelé à d'autres fonctions, passe son commandement au général **SORBETS**, commandant la 28<sup>e</sup> division.

<sup>1 3.300</sup> habitants ; se trouve sur la Meurthe, à mi-distance entre Fraize et Saint-Léonard.

<sup>2</sup> A l'arrivée **au col du Bonhomme** le 1<sup>er</sup> bataillon aura fait dans la journée du **10 août** une étape de 37 kilomètres.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

*Journée du 13 août*. — Le général **SORBETS** donne l'ordre de se porter à l'attaque de l'ennemi <sup>1</sup> Le 1<sup>er</sup> bataillon reste sur ses positions et assure la garde du flanc gauche de l'attaque. La colonne d'attaque se compose :

Du 11<sup>e</sup> bataillon de chasseurs (et de sa batterie de 65);

Du 2<sup>e</sup> bataillon du 75<sup>e</sup>;

Du 2<sup>e</sup> bataillon du 52<sup>e</sup> R. I.

Elle a pour objectifs : le col de Luschbach, la Maze, Immerlinskopf, la Tête des Faux. L'action doit être appuyée par l'artillerie du groupe arrivé la veille et en position aux abords nord et sud du col du Bonhomme.

La colonne part du **col du Bonhomme** à 1 h.30 avec, pour avant-garde, le 11° B. C. sous le commandement du colonel **NAUTRÉ**. Le bataillon **GILLES** et les deux bataillons du 52° forment le gros de la colonne, qui se dirige **sur le col de Luschbach**.

A 4 heures, l'avant-garde atteint le Reichsberg sans incident, elle reçoit l'ordre de prendre pied sur la croupe 2770 puis de se diriger sur le vallon Tinfronce-Hôtel. Le bataillon GILLES doit prolonger cette action par une intervention directe et parallèle, sur la gauche.

A 5 heures, l'avant-garde est engagée **vers 2770** <sup>2</sup>. A 6 heures, le 2<sup>e</sup> bataillon prend comme axe de marche le chemin à un trait passant **au G. de Reichsberg** (carte en couleurs et courbes de niveau au 1/50000<sup>e</sup>) et adopte le dispositif suivant :

7<sup>e</sup> compagnie à l'avant-garde;

6<sup>e</sup> compagnie en échelon en arrière à gauche ;

8<sup>e</sup> compagnie en échelon en arrière à droite à hauteur de la 6<sup>e</sup> compagnie;

5<sup>e</sup> compagnie et S. M. au milieu de l'intervalle entre les 6<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> compagnies.

A 7 h.30, la 7<sup>e</sup> compagnie et quelques fractions de la 6<sup>e</sup> sont engagées. Mais le terrain boisé et tourmenté rend la progression difficile, à tel point qu'à Ir heures le mouvement doit s'arrêter pour la remise en mains des unités.

Le mouvement en avant est repris vers midi avec :

En première ligne Deux compagnies du 11<sup>e</sup> chasseurs, les 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> compagnies du 75<sup>e</sup>;

En renfort Les 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> compagnies du 75<sup>e</sup>, la C. H. R., la S. M.;

En réserve Deux bataillons du 52<sup>e</sup> et quatre compagnies du 11<sup>e</sup> chasseurs.

La batterie de 65 appuie l'attaque.

A 14 heures, la première ligne atteint et dépasse légèrement à la droite **le ravin Tinfronce**. A ce moment, le général **SORBETS** donne l'ordre d'arrêter l'attaque.

A 14 h.45, les unités sont regroupées et remontent vers le col de Luschbach puis vers le col du Bonhomme sans incident.

Journée du 14 août. — Les troupes du secteur du Bonhomme restent à leur bivouac. L'activité d'infanterie n'est marquée que par une reconnaissance d'officier. Sa mission est de reconnaître le Rossberg, le col des Bagenettes, la ferme Heycot, le Bressoir et de revenir sur le col du Bonhomme.

La reconnaissance arrive sans incident **jusqu'au col des Bagenettes**, mais ne peut pousser plus avant ses investigations <sup>3</sup>. L'ennemi semble occuper fortement **les hauteurs parallèles à la** 

<sup>1</sup> Les renseignements sur l'ennemi. qu'il serait intéressant de signaler au cours de cette campagne des **Vosges**, sont trop imprécis pour qu'on puisse en parler ici.

<sup>2</sup> Borne-frontière à proximité du lac Weisser See.

A hauteur des Bagenettes, le chef de la reconnaissance se présente au général BAQUET, commandant le secteur des Bagenettes; il lui remet un pli dont il est chargé pour lui. Le général, qui est mis au courant de la mission de la reconnaissance, dit à l'officier de considérer sa mission comme terminée. La traversée du ravin de Côte-Sainte-

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

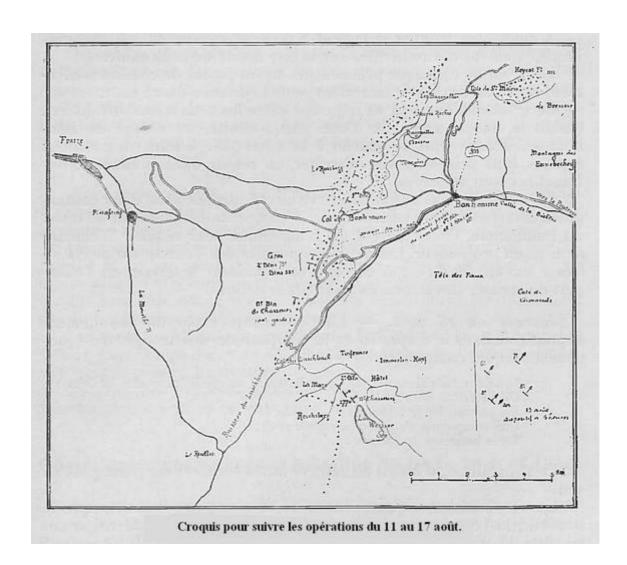
Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

frontière et à 1.500 mètres sud-ouest de celle-ci. La mission de la reconnaissance est considérée comme terminée. Sur la foi de ces renseignements le général de division fait préparer des positions de batteries aux Noires-Roches pour battre cette ligne et amorcer l'attaque du 15 août.

Journée du 15 août. — Les troupes du secteur se composant de 2 bataillons du 75°, 2 bataillons du 52° et du 11° chasseurs reçoivent l'ordre d'attaquer les positions ennemies en prenant pour objectifs : le village du Bonhomme, la cote 933 (est du ravin qui descend de Côte-Sainte-Marie à Bonhomme).

Le dispositif d'attaque est le suivant :

- a) En première ligne (lieutenant-colonel **SOUVERAIN** : Deux bataillons du 52<sup>e</sup> et un bataillon du 75<sup>e</sup> (1<sup>er</sup> bataillon) ;
- b) En deuxième ligne (colonel **NAUTRÉ**): Le 11<sup>e</sup> chasseurs et le 2<sup>e</sup> bataillon du 75<sup>e</sup>.



**Marie** est inutile ; ce point a été reconnu la veille par deux bataillons des troupes du **col des Bagenettes**, qui n'ont pu l'aborder. Il est facile d'observer, en lisière de la forêt, la ligne de retranchements allemande.

Cette reconnaissance confirme les renseignements que notre commandement possédait sur l'occupation ennemie.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Les deux bataillons sous les ordres du colonel **SOUVERAIN** attaquent **933** en s'appuyant **sur** l'éperon la Closerie-les-Tournées.

A 7 heures, le 1<sup>er</sup> bataillon du 75<sup>e</sup>, non engagé, se trouve en arrière et à gauche de la première ligne (52<sup>e</sup>). La seconde ligne est immédiatement derrière le 1<sup>er</sup> bataillon du 75<sup>e</sup>.

A 8 h.30, ordre est donné au 1<sup>er</sup> bataillon de s'engager sur la gauche de la première ligne et de la déborder, mais un vide s'étant produit entre les deux bataillons de tête du 52<sup>e</sup>, ce vide est comblé par les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> compagnies. Les 1<sup>re</sup> et 4<sup>e</sup> entrent en ligne à gauche et prennent la liaison avec un bataillon du 140<sup>e</sup>, venu en renfort et prélevé sur les troupes de la défense du **col des Bagenettes**.

A 10 heures, le 1<sup>er</sup> bataillon et le 52<sup>e</sup> franchissent **le ravin profond qui descend de Côte-Sainte-Marie à Bonhomme** <sup>1</sup>. Sous la pression de nos troupes et l'énergique action de l'artillerie du **Bonhomme** et des **Bagenettes**, l'ennemi, qui tient toute **la rive gauche du ravin**, se replie en combattant.

A 11 heures, la progression, qui continue à gauche **sur 933**, devient plus difficile sur la droite. Elle est enrayée par la résistance rencontrée **au village du Bonhomme**. Il faut l'intervention des 5<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> compagnies du 75<sup>e</sup> pour renforcer la droite de la ligne, redonner l'impulsion à l'attaque et lui permettre d'atteindre tous ses objectifs.

A midi, les troupes occupent : 933, le village et les hauteurs immédiatement environnantes sur la rive droite de la Béchine.

Les troupes d'attaque prennent les avant-postes de combat conformément à l'ordre de stationnement pour la journée du **15 août**.

Le 1<sup>er</sup> bataillon du 75<sup>e</sup> se regroupe entre les deux bataillons du 52<sup>e</sup>, établit la liaison avec eux d'une part à droite, **au village du Bonhomme**, d'autre part à gauche **à la cote 933**. Toutes dispositions rapides sont prises en vue d'arrêter un retour offensif ennemi ; des tranchées sont amorcées.

Le 2<sup>e</sup> bataillon se tient en réserve **aux Tournées** avec deux compagnies détachées, l'une en avant, **sur la croupe immédiatement à l'ouest du Bonhomme**, l'autre **au col du Bonhomme**, pour réaliser l'échelonnement en profondeur. Les deux compagnies des **Tournées** sont installées à 200 métres à l'est de ce point et organisent le terrain en s'efforçant de creuser des tranchées pour tireur debout.

*Journée du 16 août.* — Elle est marquée par un changement appréciable dans le dispositif et la composition des troupes du groupement, lequel comprend :

Les deux bataillons du 75<sup>e</sup> (le 3<sup>e</sup> bataillon ne rejoindra que le 18 août);

Un bataillon du 140° R. I.;

Un peloton du 9e hussards;

Une compagnie du génie (divisionnaire);

Trois batteries de l'A. D. 27.

Le 2<sup>e</sup> bataillon, d'abord en réserve **aux Tournées**, est porté plus au sud.

Les reconnaissances envoyées le 16 au soir font connaître que le Bressoir, la Tête des Faux, l'Immerlinskopf, Tinfronce et le col allant à l'hôtel du Weisser See sont évacués par l'ennemi.

Toutes les positions tenues la veille (trait pointillé du croquis) sont organisées avec le concours du génie.

Le 1<sup>er</sup> bataillon peut déboucher des bois, descendre dans la vallée et remonter la pente opposée sans tirer un coup de fusil. Quelques pertes sont cependant causées par une mitrailleuse dissimulée à Côte-Sainte-Marie, enfilant la vallée. Un obus, tombant sur la terme, y met le feu et fait taire la mitrailleuse.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

En outre, **le col du Luschbach** est occupé par nos troupes (une compagnie et un peloton) ainsi que **le col du Bonhomme** (un peloton).

Enfin l'artillerie est pourvue d'un soutien d'infanterie.

Journée du 17 août. — Le dispositif des troupes est le même que celui du 16.

Deux reconnaissances d'infanterie sont envoyées l'une sur le Bressoir et la montagne des Ennebechey, l'autre sur la Tête des Faux et l'Immerlinskopf. Elles ne rencontrent aucun détachement ennemi et restent en place sur les objectifs jusqu'à 17 heures.

Une reconnaissance de cavalerie, commandée par un officier du 9<sup>e</sup> hussards, a pour mission d'aller reconnaître La Poutroye à 4 kilomètres en aval du Bonhomme, sur le ruisseau de la Béchine.

La reconnaissance passe par La Bassilère, La Goutte (sud-ouest de La Poutroye). En ce point la vue plonge dans le village, où il n'est remarqué aucun mouvement anormal, ni isolé ennemi.

Descendue **sur la grande route de Colmar** et voulant traverser le village, elle essuie des coups de feu dès qu'elle y a pénétré. Elle fait demi-tour, obtenant d'un habitant le renseignement suivant : **La Poutroye** a été évacué **le 16 au soir** ; **le 17**, un petit détachement d'une trentaine d'hommes est venu le réoccuper vers midi.

Il y a un homme et un cheval blessés au cours de cette reconnaissance.

Journée du 18 août. — Le 3° bataillon rejoint le col du Bonhomme. L'arrivée de ce renfort permet de porter les avant-postes sur la ligne Bressoir—montagne Ennebechey—Tête des Faux—côte Gimaude.

Deux bataillons sont en ligne : l'un tient le demi-secteur de gauche jusqu'à la grande route de Colmar inclus, l'autre le demi-secteur de droite jusques et. y compris la route de La Poutroye. Un bataillon est en réserve entre les deux routes conduisant du col du Bonhomme au village du même nom.

Les quelques Allemands qui étaient à La Poutroye le 17 évacuent le village dans la nuit du 17 au 18. Dans cette direction, l'ennemi semble s'être retiré jusqu'à Kaysersberg.

En plus des éléments détachés **aux cols du Bonhomme et de Luschbach** une section est envoyée à **Côte-Sainte-Marie**.

## Opérations concernant le 8<sup>e</sup> bataillon du 10 au 18 août 1914.

Journée du 10 août. — Nous avons laissé le 3<sup>e</sup> bataillon à Chalgoutte, et dit qu'il avait été dirigé ce jour à Ban-de-Laveline <sup>1</sup> .De là il se rend à Wissembach <sup>2</sup>, où il est mis à la disposition du lieutenant-colonel commandant le 7<sup>e</sup> B. C.

Le 3<sup>e</sup> bataillon bivouaque dans un bois (**nuit du 10 au 11 août**) à **proximité du col de Sainte-Marie**. A minuit, le commandant du bataillon reçoit l'ordre d'aller relever des fractions du 149<sup>e</sup> R. I. **au bois du Breuil**.

Journée du 11 août. — Le 3° bataillon se rend immédiatement sur les positions désignées. Il passe par le col de Sainte-Marie, gardé par des chasseurs alpins et organisé défensivement. La route du col descendant sur le bourg de Sainte-Marie-aux-Mines est barrée d'obstacles et de défenses accessoires. Les chasseurs, non prévenus de l'arrivée du bataillon, tirent quelques coups de feu dans la direction de la queue de la colonne, ce qui oblige une section de la 12° compagnie à stationner

<sup>1</sup> En direction de Provenchères.

<sup>2</sup> Village de 500 habitants sur la route Saint-Dié au col de Sainte-Marie-aux-Mines.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

quelques instants et à se séparer de la colonne.

Le 3° bataillon arrive sur ses emplacements à 4 heures, où il relève le 149°. Sur la croupe du bois de Breuil, dominant Sainte-Marie-aux-Mines et la vallée de la Liepvrette, les compagnies sont disposées dans l'ordre suivant :

A gauche 12° compagnie ;
Au centre 10° —
A droite 11° —
En réserve 9° — (avec le chef de bataillon).

La 3<sup>e</sup> section de mitrailleuses est envoyée près de la ferme située au sud-ouest de la croupe, aux abords d'un col.

Les unités s'organisent défensivement.

*Journées des 12-13-14 août*. —Bombardement intermittent de la part de l'ennemi, sur nos positions d'infanterie, mais surtout aux abords de la ligne frontière où l'artillerie française s'est établie.

Des tranchées pour tireur à genou sont faites sur toute notre première ligne. Le travail d'organisation se poursuit, les 13 et 14 août, en même temps que se font des reconnaissances. Celle dirigée par un officier sur Hergauchamps et Brifosse donne des renseignements négatifs.

Pluie torrentielle.

**Journée du 15 août.** — La 12<sup>e</sup> compagnie est mise à la disposition de l'artillerie comme soutien dans un vallonnement à l'est de la frontière et à environ 2 kilomètres sud du col.

L'artillerie française est violemment prise à partie par la grosse artillerie ennemie. Le bombardement, continu et précis, l'oblige à quitter ses positions dans la nuit du 15. La 12<sup>e</sup> compagnie contribue à l'enlèvement des pièces, puis, sa mission terminée, va prendre du repos à l'auberge du col <sup>1</sup>.

Les lignes d'infanterie ne sont pas épargnées. La ferme où est détachée la section de mitrailleuses, est incendiée, le chef de section blessé.

Dans la journée, un détachement de liaison, fourni par la 12<sup>e</sup> compagnie, essuie des coups de feu d'une ferme ; on présume que ces coups de feu sont tirés par des civils.

*Journée du 16 août.* — Un ordre général d'attaque parvient dans la matinée. Le 3° bataillon doit marcher **sur Eckerich**. Au départ du **bois de Breuil**, à 14 heures, les compagnies sont disposées dans l'ordre suivant, échelonnées vers la droite, par section :

En tête, la 12<sup>e</sup> compagnie, de direction;

Puis les 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup>.

La 9<sup>e</sup> compagnie est en réserve avec la section de mitrailleuses.

Nos troupes ne rencontrent pas de résistance, et entrent à Eckerich <sup>2</sup> pendant que les chasseurs descendent sur Sainte-Marie-aux-Mines. L'ennemi a évacué la région et nous cantonnons à proximité de Sainte-Marie et à Fertru (Fortelbach), y passons la nuit et la journée du 17 août. Dans la journée du 16, le service des avant-postes a été assuré par la 12<sup>e</sup> compagnie.

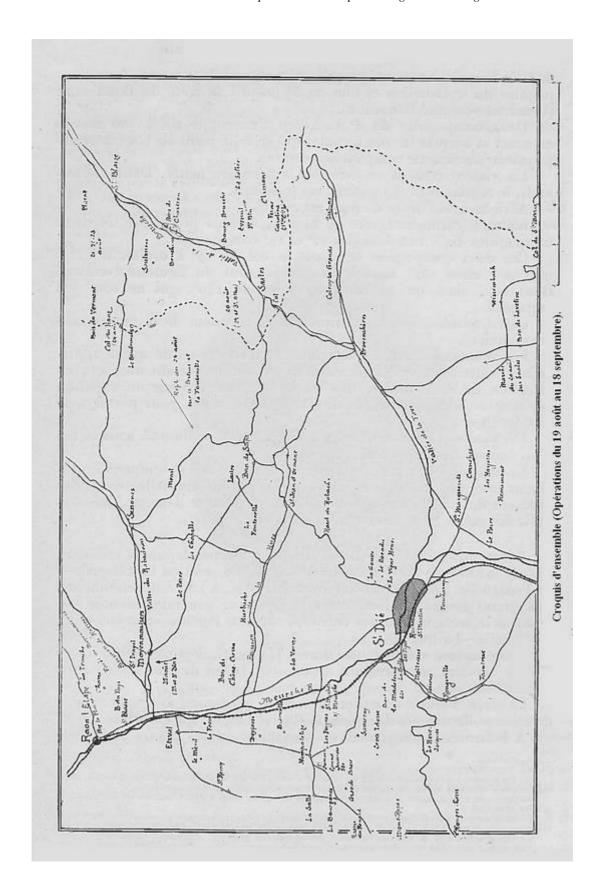
Journée du 18 août. — La mission temporaire du 3<sup>e</sup> bataillon est terminée. En conséquence, il rejoint le gros du régiment au village du Bonhomme.

<sup>1</sup> Le tenancier de l'auberge, n'ayant pu expliquer la présence d'un téléphone dans sa maison, a été fusillé.

<sup>2</sup> **Aux abords d'Eckerich**, nos patrouilles de couverture aperçoivent un enterrement sur la route. Grands gestes du convoi qui a peur d'essuyer des coups de feu.

# Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015



Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Parti à 6 heures **par la route du col des Bagenettes**, le bataillon arrive à midi **à Bonhomme**, où il cantonne.

*Journée du 19 août*. — Entièrement groupé, le 75<sup>e</sup> ne se verra pas longtemps avec trois bataillons réunis : **du 19 août au 5 septembre**, c'est le 1<sup>er</sup> bataillon qui, par un concours de circonstances, va se trouver détaché du régiment.

Le 19 août, en effet, après avoir envoyé la 6<sup>e</sup> compagnie en reconnaissance en direction de La Poutroye, le colonel reçoit l'ordre de se porter, avec deux bataillons, dans la direction de Saales <sup>1</sup>.

Le 1<sup>er</sup> bataillon est maintenu sur les positions du Bonhomme dont il occupe les points importants : village, route de La Poutroye, cote 933, arête de la Tête des Faux.

Une compagnie du bataillon occupe, avec trois sections, le col du Bonhomme, et avec une section le col de Luschbach.

Le 1<sup>er</sup> bataillon est d'ailleurs relevé, quelques heures après le départ du gros du régiment, par des éléments de la 58<sup>e</sup> division de réserve.

Journée du 20 août. — En exécution des ordres reçus le 19 août, l'état-major du régiment, les 2° et 3° bataillons se mettent en marche à 20 h.30 pour le col de Saales, en passant par Plainfaing, Fraize, Ban-de-Laveline, La Croix-aux-Mines, Provenchères. Il arrive au col de Saales à midi, faisant ainsi une pénible étape de 40 kilomètres (Voir croquis d'ensemble).

Une grand'halte de une heure et demie est faite sur les pentes au sud-ouest de Saales.

La 27<sup>e</sup> division, rassemblée **dans la région de Saales**, a pour mission de marcher à l'ennemi **dans la direction de Schirmeck**, **en suivant la rive gauche de la Bruche**.

A 14 heures, l'état-major et les deux bataillons du 75° se dirigent sur Saulxures par le Bourg, la ferme Grand-Roue; avant d'arriver à Bruchine, la colonne quitte la route pour obliquer plus à l'est, à travers champs. A la voie ferrée, à hauteur de Bruchine, le régiment rencontre le 140° R. I. (de la 27° division) qui se dirige vers le nord en suivant la voie du chemin de fer. Les deux colonnes se croisent et le 75° atteint l'emplacement de son bivouac, dans le bois de Chartron, à l'est de la voie ferrée et de Bruchine.

Le 1<sup>er</sup> bataillon arrivé à Saales quelques heures après le gros du régiment, est mis à la disposition de la 28<sup>e</sup> division dont les opérations vont se poursuivre dans la région de Saint-Blaise—Fouday. De ce fait, et jusqu'au 5 septembre, le bataillon reste séparé de son régiment.

Les indications qui le concernent seront consignées ultérieurement.

Journée du 21 août. — « A 4 heures, le régiment disposé en échelon, en arrière et à droite du 140° R. I., va occuper Plaine, le Signal de Plaine et la cote 615.

- « La 13<sup>e</sup> division, opérant à la gauche de la 27<sup>e</sup>, ayant dû abandonner **le Donon**, celle-ci reçoit pour mission de tenir la ligne générale : **col du Prayer**, **le Kiosque**, **le col du Hantz**.
- « A 10 heures, le régiment, moins deux compagnies laissées en position **au Signal de Plaine** (pour maintenir la liaison avec la 28<sup>e</sup> division opérant **vers Saint-Blaise**, et surveiller les directions du nord-est) va occuper **le col du Hantz**, qu'il organise défensivement. Il se met en liaison avec le 140<sup>e</sup> qui occupe **au sud les cotes 642 et 715** <sup>2</sup>.

Journée du 22 août. — « Une modification est apportée à l'emplacement des troupes de la division.

<sup>1</sup> Saales n'est qu'à 20 kilomètres à vol d'oiseau du Bonhomme. Mais aucune route directe n'y conduit.

<sup>2</sup> Journal de marche.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

« Le régiment reçoit l'ordre, à 14 heures, d'aller occuper immédiatement les positions de Plaine, Signal de Plaine.

« Le 2<sup>e</sup> bataillon a trois compagnies en avant-postes de combat, l'une **sur le mouvement de terrain 615**, l'autre à l'ouest du ravin situé à l'est de la cote 615, la 3<sup>e</sup> au Signal de Plaine, la 4e en réserve à la sortie nord-est de Plaine.

Le 3<sup>e</sup> bataillon a une compagnie sur le mouvement de terrain qui sépare Diespach de Pontay. Les trois autres compagnies sont en réserve au cantonnement-bivouac dans la partie nord du village de Plaine.

« A la tombée de la nuit, l'artillerie lourde allemande commence à bombarder nos positions.

Journée du 23 août. — « Violent bombardement dès l'aube. Il devient impossible de se maintenir. « La 5° compagnie a de nombreuses pertes et la 11° compagnie, après une résistance prolongée ¹, est obligée de se replier. Sous le feu violent de l'artillerie ennemie, le régiment se retire en bon ordre sur le col du Hantz où il reprend les positions qu'il avait quittées la veille, et y complète l'organisation défensive. »

Journée du 24 août. — Sur la ligne frontière, à hauteur du col du Hantz, trois groupements sont constitués : au nord de la route deux compagnies du 2<sup>e</sup> bataillon sous les ordres du commandant GILLES, dans le bois du Vermont, jusqu'à 908 ; au sud de la route, deux compagnies du 2<sup>e</sup> bataillon et une du 3<sup>e</sup> jusqu'à la crête du Boudimont (lieutenant-colonel BORDEAUX).

Deux compagnies du 3<sup>e</sup> bataillon tiennent le col à 300 mètres en avant et barrent les deux routes qui se rejoignent au col (10<sup>e</sup> compagnie à gauche, 12<sup>e</sup> compagnie à droite).

Un violent combat se livre dès la première heure. Dans l'après-midi, le régiment tient toujours ses positions.

A 15 heures, l'ordre de repli est donné.

Le repli commence vers 16 heures, sous la protection de deux compagnies du 3<sup>e</sup> bataillon (les 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> compagnies).

Ces deux compagnies occupent le col (la 12<sup>e</sup> à droite, la 11<sup>e</sup> à gauche); elles sont sous le commandement du lieutenant-colonel **BORDEAUX**, ainsi que deux compagnies du 140<sup>e</sup>, qui ne sont pas engagées.

Ces dispositions prises permettent au régiment de se retirer sans être inquiété.

Le commandement du détachement d'arrière-garde ayant appris qu'une batterie de 75 était en détresse sur le versant alsacien, **en direction de Saint-Blaise**, une section commandée par un adjudant est envoyée sur la route, en direction de l'ennemi, pour porter aide aux artilleurs.

Les pièces retirées défilent par le col, au trot allongé, sous le feu d'un ennemi très rapproché <sup>2</sup>.

La mission est terminée. Deux sections de la 12<sup>e</sup> compagnie protègent le repli de l'arrière-garde en s'appuyant mutuellement. Elles profitent de la démoralisation de l'ennemi pour se dégager, non sans

<sup>1</sup> La 11<sup>e</sup> compagnie, **au Signal de Plaine** (**Diespach**), d'après les affirmations de son commandant de compagnie, a pour mission de rester sur place pour permettre le repli du régiment. Cette unité reste sur ses emplacements **jusqu'au 23 août**, vers 16 heures, et rejoint le régiment, déjà replié **sur le col du Hantz**.

<sup>2</sup> Un caisson a son attelage abattu au passage du col. Un officier d'artillerie qui se trouvait sur le caisson est grièvement blessé, tombe du caisson et reste sur la route sans connaissance.

Le Boche est à ce moment à distance si rapprochée qu'on entend distinctement les paroles d'un officier allemand. Le lieutenant-colonel **BORDEAUX**, debout au milieu de la route, commande lui-même les feux à répétition qui interdisent l'accès du col et démoralisent l'assaillant, pourtant très supérieur en nombre.

La superbe crânerie du lieutenant-colonel **BORDEAUX** fait enrager l'Allemand exaspéré par cette résistance inattendue. On entend distinctement un officier crier : « Wo ist dieser Schweinlkopf? »

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits: Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

avoir fait ramener un lieutenant d'artillerie blessé <sup>1</sup>.

Journée du 25 août. — La 53<sup>e</sup> brigade occupe, depuis la veille, au sud de la route de Moyenmoutier à Saales <sup>2</sup> la position La Chapelle—La Fontenelle. Le 75<sup>e</sup> étend son front de Pertuis à La Fontenelle inclus. Les grand'gardes établies face à la direction générale du nord-est tiennent le secteur compris entre les chemins Pertuis—Senones et La Fontenelle—Laitre.

Cette mission est de courte durée. L'ennemi, déjà parvenu à Raon-l'Étape, devient très pressant de ce côté ; le feu de son artillerie est très violent.

Le corps d'armée en entier fait face au nord-ouest avec une mission de contre-offensive en direction de Raon-l'Étape—La Trouche.

A 8 heures, le régiment se rassemble sur les pentes sud de la hauteur du Pouhion, entre Hurbache et le Paire, face à Moyenmoutier.

L'objectif est **la Tronche**. Le régiment s'y dirige en deux colonnes. A gauche, le 2<sup>e</sup> bataillon, en liaison avec le 52<sup>e</sup> R. I. Colonne commandée par le lieutenant-colonel **BORDEAUX**.

A droite, le 3<sup>e</sup> bataillon, en liaison avec le 140<sup>e</sup>. Colonne commandée par le commandant **BILOIR**. Il n'y a rien à signaler à hauteur de Moyenmoutier.

Les avant-gardes gagnent rapidement la crête boisée des bois du Grand Fay et de Moyenmoutier. Le gros arrive à la crête, sans incident, à 14 heures.



<sup>1</sup> La section de l'adjudant n'a pu revenir sur la route du col, déjà occupée par les Allemands. Elle se fraie un passage à travers bois et réussit à rejoindre sans laisser de prisonniers.

<sup>2</sup> Le repli de la veille est donc de 11 à 12 kilomètres à vol d'oiseau, depuis le col du Hantz.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Les patrouilles redescendent les pentes dominant Chavre, La Trouche et Raon-l'Étape.

**A la cote 603**, par suite d'une erreur de direction, la colonne de gauche passe à droite du dispositif et vice versa (2<sup>e</sup> bataillon à droite, 3<sup>e</sup> bataillon à gauche).

Un convoi de ravitaillement ayant été aperçu arrêté sur la route de Raon-l'Étape à la Trouche, nos mitrailleuses le prennent sous leur feu.

A un calme complet succède bientôt, sur la droite, en direction du nord-est, le bruit d'une fusillade très nourrie. L'ennemi, qui occupe en force **la forêt de Raon-l'Étape** <sup>1</sup>, attaque la colonne de droite. La lutte est extrêmement vive et meurtrière. Toutes les compagnies du 2<sup>e</sup> bataillon (sauf la 5<sup>e</sup>) sont engagées, ainsi que les 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> et quelques éléments des 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> compagnies.

Les colonels **NAUTRÉ** et **BORDEAUX** se trouvent ensemble avec le drapeau **au col situé entre 578 et 603**.

La lutte se poursuit ; les pertes sont sévères <sup>2</sup>. La situation est de plus en plus critique. Il importe de se dégager à temps pour éviter un désastre. Le capitaine **BATTANDIER** a pris le commandement du 3<sup>e</sup> bataillon, qu'il regroupe et retire de la ligne. La même opération est faite au 2<sup>e</sup> bataillon par le capitaine **PARISON**.

Les troupes se replient sans être trop inquiétées et franchissent le ruisseau de Ravines.

En fin de journée les troupes sont à Moyenmoutier (3<sup>e</sup> bataillon) et au Paire (2<sup>e</sup> bataillon et colonel).

Journée du 26 août. — Le commandant du 3<sup>e</sup> bataillon reçoit directement du général **BAQUET** l'ordre d'occuper et tenir **Saint-Prayel** en surveillant particulièrement les directions nord et nord-est. La 12<sup>e</sup> compagnie passe à l'ouest du ruisseau des Ravines et va prendre position sur les pentes de la croupe 578, à la lisière du bois, face au nord et au nord-ouest.

Dans la journée, la 12<sup>e</sup> compagnie reçoit une nouvelle mission : se porter **jusqu'à hauteur de** Saint-Blaise en suivant les pentes boisées de la Roche Saint-Blaise, recueillir tous les éléments d'infanterie qu'elle pourrait rencontrer en cours de route et se les adjoindre.

Le général BAQUET, rencontré sur la route de Saint-Blaise à Ravines, confirme cette mission.

Le commandant de la 12<sup>e</sup> compagnie rallie une compagnie du 52<sup>e</sup> et une compagnie du 256<sup>e</sup>. Le groupement se porte **jusqu'à hauteur de Saint-Blaise**, face au nord-ouest et reste jusqu'à la nuit. Sa mission terminée, la 12<sup>e</sup> compagnie revient **sur Ravines** puis **sur Étival**.

A 19 heures, le 75° avait reçu l'ordre de se porter **sur Étival**. Il arrive dans ce bourg à 22 heures où il bivouaque.

Journée du 27 août. — Le régiment, qui s'est regroupé à Étival, y passe la nuit en se gardant. Le pont sur la Meurthe est occupé par la 10<sup>e</sup> compagnie. Au jour, le repli se continue par ordre, en direction de Defosse où se rend le 2<sup>e</sup> bataillon, qui s'établit face au nord, en avant de ce village.

Le 3<sup>e</sup> bataillon est chargé d'une mission spéciale : établir une avant-ligne **face à Hurbache**, **à la lisière est du bois de Chêne-Cieux**. Il passe **la Meurthe au pont de la Fosse**, longe quelque temps la route nationale <sup>3</sup> en direction du sud, puis se dirige **face à l'est entre la lisière du bois de Chêne-Cieux et le ruisseau de la Hure**.

Les fractions de tête du bataillon ne tardent pas à s'apercevoir que la lisière, leur objectif, est déjà occupée par l'ennemi.

<sup>1</sup> Vraisemblablement une division.

<sup>2</sup> Deux chefs de bataillon tués (commandants GILLES et BILOIR), quatre officiers subalternes tués, quatre officiers blessés.

<sup>3</sup> Assez fortement bombardée à ce moment ainsi que les bas-fonds avoisinant la Hollande.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

En raison de sa situation isolée <sup>1</sup> très défavorable, ordre est donné par le commandant du bataillon de regagner **la rive ouest de la Meurthe**. Cette rivière est franchie au pont, **à hauteur de Saint-Michel**. A cette heure, l'ordre a déjà été donné d'exécuter les travaux nécessaires pour faire sauter le pont.

**En avant de Deyfosse**, le 2<sup>e</sup> bataillon a subi un fort bombardement, de 14 à 16 heures, qui l'oblige à se retirer plus au sud. Il occupe **Biarville** en se couvrant au nord et à l'est.

En fin de journée la défense est renforcée par le 3<sup>e</sup> bataillon **aux abords nord et nord-ouest de Biarville**.

Journée du 28 août. — Le dispositif de la journée est le suivant : cinq compagnies tiennent la position de Biarville. Une compagnie a été poussée à Deyfosse. Deux autres sont en réserve de brigade à proximité de la route Nompatelize—Pont de Saint-Michel.

Le régiment subit un bombardement continu de l'artillerie lourde ennemie.

A 22 heures, un ordre de repli est communiqué aux troupes, en direction de La Salle—La Bourgonce. Le mouvement est exécuté vers minuit.

Journée du 29 août. — Il se termine vers 4 heures. Le 2° bataillon a été dirigé sur la forêt du Ban d'Étival pour s'établir face au nord, sur la route de La Salle au Haut-du-Bois, à hauteur des Basses-Pierres.

Deux compagnies du 3<sup>e</sup> bataillon (les 9<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup>) prolongent la ligne du 2<sup>e</sup> bataillon.

Les compagnies restantes du 3<sup>e</sup> bataillon (10<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup>) sont en réserve de division dans la zone comprise entre La Bourgonce et la Passée du Renard (Moulin—La Gallière).

A la gauche tout est calme, mais, sur la droite, des mouvements ennemis sont signalés **en direction de Nompatelize**. La réserve est dirigée à 13 heures sur ce village. En même temps, les 9° et 11° compagnies s'engagent avec des fractions du 14° B. C. A. du commandant **MARTY**.

La lutte est très chaude. Nos troupes tiennent ferme, face au nord-est, aux lisières sud et sud-ouest de Nompatelize.

Les unités d'assaut conservent leurs emplacements malgré des pertes très dures.

A gauche, le commandant du 2<sup>e</sup> bataillon a envoyé la 5<sup>e</sup> compagnie **sur Paquis—Saint-Remy**. Elle rencontre l'ennemi, qui l'attaque violemment, mais sans succès.

A la nuit, un nouvel ordre de repli est donné.

Journée du 30 août. — Par La Salle et La Bourgonce les deux bataillons se sont dirigés sur la Passée du Renard. Le repos y est de courte durée. Au matin du 30 août, les emplacements assignés au régiment sont ceux qu'occupait, la veille, le 2<sup>e</sup> bataillon. A 11 h.30, les deux bataillons s'engagent dans la forêt du Ban d'Étival, en direction du nord, pour occuper la position entre Le Rain et Les Basses-Pierres, le 2<sup>e</sup> bataillon à droite, le 3<sup>e</sup> à gauche du chemin qui relie ces deux lieux (développement du front, 1.500 mètres environ). La liaison est prise à l'ouest avec le 17<sup>e</sup> bataillon de chasseurs, à droite avec le 52<sup>e</sup> R. I.

Journée du 31 août. — L'ennemi qui occupe, face à nos lignes, les positions du Barremont, de Voirin-Châtel, Neuf-Étang, Saint-Remy, est attaqué par la 53<sup>e</sup> brigade.

<sup>1</sup> Le 3° bataillon, qui devait prendre la liaison à droite et à gauche avec un bataillon de chasseurs et un bataillon du 140° R. I., n'a trouvé aucune de ces unités. Il se trouve bien totalement isolé.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

A 15 heures, le régiment se trouve en rassemblement articulé à proximité de l'embranchement des routes La Salle—Haut-du-Bois et Saint-Remy—Basses-Pierres. Seul, le 2<sup>e</sup> bataillon se porte à l'attaque vers 17 heures en liaison avec le 52<sup>e</sup> R. I.

L'attaque se poursuit une partie de la nuit. Au matin, le 2<sup>e</sup> bataillon est installé défensivement à **Neuf-Étang**.

Journée du 1<sup>er</sup> septembre. — Le 3<sup>e</sup> bataillon, qui était sur la position de Basses-Pierres à la disposition du général de brigade, rejoint Neuf-Étang avec le colonel.

La défense de **Neuf-Étang** est renforcée et complétée. Deux compagnies sont en réserve à la disposition du colonel. Le reste du régiment est en ligne, face aux directions du nord, de l'est et de l'ouest.

Une patrouille ennemie est signalée à 16 h.15 sur le chemin Neuf-Étang—La Rappe, une autre à la lisière des bois vers Talin.

Des reconnaissances sont envoyées dans la journée en direction du col de la Chipotte : elles permettent de réaliser la liaison avec les troupes (chasseurs) qui occupent ce secteur. L'ennemi occupe vraisemblablement les abords de la grand'route du bois d'Étival.

La journée est employée à l'organisation de la défense. Le lendemain, le colonel **NAUTRÉ** prend le commandement de la 53<sup>e</sup> brigade à la Croix Idoux <sup>1</sup>.

Journée du 3 septembre. — Dès le jour, un violent bombardement sur nos lignes fait prévoir une attaque allemande. Un tir précis est dirigé sur nos positions de Neuf-Étang et en particulier sur le 3º bataillon, qui éprouve des pertes sérieuses. Celui-ci reflue bientôt vers l'arrière, rappelé d'ailleurs au même moment par le général de brigade, qui craint une forte poussée sur La Salle. Le 3º bataillon est réservé, sur ses anciens emplacements de Basses-Pierres, à la disposition du général. Vers 9 heures, le bombardement est suivi d'une attaque très vive sur Neuf-Étang. Le 2º bataillon résiste énergiquement devant un ennemi très supérieur en nombre. Mais c'est en vain, il se voit bientôt entouré de toutes parts. Plusieurs charges à la baïonnette ne réussissent qu'à prolonger de quelques moments la résistance.

Après de grosses pertes le repli du 2° bataillon s'effectue **en direction de Basses-Pierres**, où il remplace le 3° bataillon qui a déjà rejoint **la Passée du Renard** en réserve de division <sup>2</sup>.

Deux compagnies du 3<sup>e</sup> bataillon sont envoyées un peu plus tard, **en direction de La Salle**, pour assurer la liaison avec le 2<sup>e</sup> bataillon, **à hauteur de la grand'route La Salle—Haut-du-Bois**. Une autre compagnie est dirigée **au sud-ouest de La Bourgonce**. La 4<sup>e</sup> est en réserve **près de La Gallière**.

A la nuit, le 3<sup>e</sup> bataillon (moins la 11<sup>e</sup> compagnie) participe à l'attaque du village de **La Salle**, en liaison avec les chasseurs et le 52<sup>e</sup> R. I.

Cette attaque de nuit, à la baïonnette, devant un village incendié par notre artillerie, est impressionnante. Les clairons sonnent la charge. On entend chanter la *Sidi-Brahim*.

Le village est enlevé, les maisons fouillées, puis la ligne française se retire en laissant La Salle inoccupée.

<sup>1</sup> Le lieutenant-colonel **BORDEAUX** prend le commandement du régiment.

<sup>2</sup> Les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> bataillons ont laissé sur le terrain des morts et des blessés incorporés de la veille. Un renfort de 700 hommes, arrivé **le 2 septembre à Basses-Pierres**, avait été réparti le même jour dans les unités.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

*Journée du 4 septembre*. — Au petit jour, l'ennemi réoccupe le village. De concert avec le 52° R. I. et le 7° B. C., la lutte reprend et dure acharnée toute la journée, sans avantages bien marqués de part et d'autre.

Journée du 5 septembre. — Le 2<sup>e</sup> bataillon occupe les positions successives suivantes :

A 5 heures du matin, la lisière du bois immédiatement au sud de la maison forestière de La Salle (route de Rambervillers à La Salle).

A 10 heures, il se replie par échelons sur le col du Mon-Repos, puis, à 15 heures, sur Les Rouges-Eaux, où il bivouaque.

Le 3<sup>e</sup> bataillon s'était retiré **au col de Mont-Repos**, dès la première heure **par la Passée du Renard**, avait pris position et s'y était organisé défensivement. Cette unité reste sur ces emplacements pendant que le 1<sup>er</sup> bataillon, jusqu'ici séparé du gros du régiment, rejoint le 2<sup>e</sup> à **Rouges-Eaux**.

Avant de reprendre le récit des opérations à partir du 6 septembre, il convient donc d'étudier la marche du 1<sup>er</sup> bataillon, depuis que nous l'avons laissé au col du Bonhomme, le 19 août, et le rôle joué par cette unité à la 28<sup>e</sup> division.

### Le 1er bataillon, du 21 août au 6 septembre 1914.

**21 août.** — Relevé du **Bonhomme le 20 août** par des éléments de la 58<sup>e</sup> division de réserve, le 1<sup>er</sup> bataillon se dirige **sur Saales** où il arrive **le 21 août** à 8 heures du matin et est mis à la disposition de la 28<sup>e</sup> D. I. (général **PUTZ**) opérant dans cette région.

Les avant-postes sont pris par le bataillon sur les hauteurs d'Évreuil (Voir croquis d'ensemble). Une compagnie est détachée plus au sud, à la ferme Caroline, à l'ouest de Climont, pour assurer la liaison avec le 29<sup>e</sup> R. I.

**22** *août*. —Avec trois bataillons de chasseurs à pied les trois compagnies d'Évreuil participent à une attaque, vers l'est, des positions allemandes. L'objectif est **La Salcée**. L'attaque, mal soutenue par l'artillerie, se heurte à une forte résistance. Vers 18 heures, elle subit des feux de mitrailleuses, puis, à 19 heures, une violente contre-attaque.

Les positions du bataillon sont néanmoins maintenues après l'intervention d'une compagnie du 30° R. I., engagée par le commandant du bataillon.

Dans la même journée, la compagnie de flanc-garde eut à soutenir un combat très vif contre un détachement allemand, qui fut repoussé.

**23** août. — Le recul de la 28° D. I. se prépare dans la direction de Saint-Dié, concurremment avec celui des divisions voisines. Manifestement, nous avons à opposer des forces très inférieures en nombre à celles de nos ennemis, dont l'artillerie est abondamment approvisionnée en munitions. Le 1<sup>er</sup> bataillon forme, ce jour, une arrière-garde fixe à Évreuil, formant barrage éventuel.

**24** août. — Le lendemain il se retire lui-même, à 17 heures, en formant, avec un groupe d'artillerie de corps, une colonne chargée d'aller occuper une position devant Coinches (sud-est de Saint-Dié) pour soutenir le mouvement de la 28<sup>e</sup> D. I.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

**25-26 août**. — Ayant coopéré, **le 25 août**, au service des avant-postes de concert avec une division de réserve (général **BESSET**), le 1<sup>er</sup> bataillon franchit **la Meurthe** le lendemain, en protégeant, comme il en a reçu l'ordre, la retraite du groupe d'artillerie de corps.

Le mouvement s'exécute par échelon, sous un bombardement ininterrompu, par Les Hayottes, Remiremont et Le Paire. Au soir, le bataillon bivouaque vers Foucharupt (sud de Saint-Dié), pour se porter le 27 au nord de Saint-Dié, vers La Goutte, Le Paradis, la Vigne-Henry.

**27** *août*. — L'ennemi est contenu au delà de ces positions jusqu'à 16 heures. A ce moment, la ville de **Saint-Dié** est complètement évacuée par nos troupes. La mission du bataillon est, de ce fait, terminée ; il se replie **dans la direction de Raon-l'Étape**.

Vers 17 heures, il reçoit l'ordre de réoccuper **Saint-Dié** et, en cas de non-possibilité, de s'installer **sur les hauteurs Les Tiges—Les Roches Saint-Martin**. **Les faubourgs ouest de Saint-Dié** sont fortement occupés par les avant-postes ennemis et la marche du bataillon se trouve arrêtée dans cette direction. Il oblique à droite et vient s'installer, à la faveur de la nuit, **sur la position des Roches**, d'où il protège le repli de la 28<sup>e</sup> D. I. **vers La Bolle**.

**28** *août*. — Nouvel essai offensif **vers Saint-Dié le 28**. Deux grand'gardes ennemies sont bousculées **dans le bois des Roches-Saint-Martin** et refoulées dans la ville.

La colonne principale d'attaque (deux compagnies avec le chef de bataillon) pénètre **aux abords de Saint-Dié** à 22 heures, mais elle est arrêtée par un feu violent de mitrailleuses qui l'immobilise pendant plus d'une heure et interdit toute nouvelle avance.

29 août. — Le repli peut finalement. s'effectuer sur la position des Tiges où le bataillon se réinstalle et protège, le 29, les mouvements de la division, vers Rougiville.

A 18 heures, il se retire lui-même et vient bivouaquer dans le bois de la Madeleine, entre les Scieries, Les Moîtresses et la cote 621.

*30 août*. — Quoique encore détaché du reste du régiment, le 1<sup>er</sup> bataillon passe à la 27<sup>e</sup> division, qui opère au nord-ouest (**secteur de la Croix Idoux**). **Dès le 30 août** il y est envoyé et coopère au service des avant-postes **vers La Grande-Basse**.

*31 août*. — Le lendemain, il s'installe **aux Feignes** dont il assure la défense par deux compagnies de ligne à la lisière est du village. Elles sont en liaison, à droite avec le 140° R. I. qui occupe **Sauceray**, à gauche avec le 14° B. C. P. qui défend **Nompatelize**.

Deux compagnies sont réservées à la lisière est des bois du Grand et du Petit Jumeau.

*ler septembre*. — Le 14<sup>e</sup> B. C. doit attaquer **Saint-Michel-sur-Meurthe le 1<sup>er</sup> septembre**, et le 1<sup>er</sup> bataillon du 75<sup>e</sup> l'appuyer en cas de réussite. Les chasseurs ne peuvent déboucher de **Nompatelize**. Le 75<sup>e</sup> reste sur ses emplacements, tient solidement **Les Feignes** et organise le village, **le 2 septembre**, sous un violent bombardement qui fait présager une attaque ennemie.

*3 septembre*. — La canonnade continue. Au matin, vers 8 heures, l'infanterie allemande attaque le village. Une compagnie de renfort est engagée. Le bataillon oppose une résistance opiniâtre toute la journée et ne cède aucune de ses positions.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

4 septembre. — Mais le village de Nompatelize est évacué, le 4, par nos troupes ; le bataillon se conforme au mouvement d'ensemble et va occuper les pentes ouest du Grand Jumeau et les hauteurs au sud.

Il y repousse une attaque dans la nuit du 4 au 5 et s'organise, le 5, sur les pentes nord du mouvement de terrain Grande-Basse, cote 580.

Le repli général s'accentuant, l'ordre est donné de rejoindre **la Croix Idoux**, puis **Rouges-Eaux**, où bivouaque déjà le 2<sup>e</sup> bataillon.

Le mouvement a lieu sans incident ; le 1<sup>er</sup> bataillon a rejoint le régiment.

\* \*

6 septembre. — Aux journées sombres quoique glorieuses de la retraite vont succéder maintenant celles de l'offensive qui, en augmentant l'usure déjà grande de l'ennemi, le forceront à son tour à reculer.

Réunis, les trois bataillons du régiment coopèrent à cette offensive.

**Le 6 septembre**, les bataillons de **Rouges-Eaux** quittent leur bivouac à 4 heures, se dirigent **sur Mon-Repos**, puis le 2<sup>e</sup> bataillon, auquel se joint le 7<sup>e</sup> B. C., sous le commandement du lieutenant-colonel **BORDEAUX**, se porte à l'attaque de **La Salle** par l'ouest.

Son mouvement est arrêté devant le village, à la lisière de la forêt.

Le 3<sup>e</sup> bataillon conserve ses positions du col, en réserve de division.

Le 1<sup>er</sup> bataillon, en réserve de brigade, rejoint le 2<sup>e</sup> en fin de journée et organise avec lui un front défensif.

7 septembre. — La journée du 7 n'amène aucun changement notable. Deux compagnies du 3<sup>e</sup> bataillon s'installent à la Passée du Renard. Un front d'attaque est constitué devant La Salle—La Bourgonce : les unités de ligne du 75<sup>e</sup> en constituent la gauche, en liaison, au nord-ouest, avec la 44<sup>e</sup> D. I.

8 septembre. — Ces unités réussissent à progresser le 8, et à menacer sérieusement les positions avancées allemandes au sud-ouest de La Bourgonce.

*9 septembre*. — Le 2<sup>e</sup> bataillon et une compagnie du 1<sup>er</sup> doivent prendre part à une attaque, dirigée **sur La Salle**, pour appuyer celle qui aura lieu en même temps **sur Saint-Remy**. L'attaque ne réussit pas : nos unités rejoignent leurs emplacements de départ vers 8 heures.

10 septembre. — Elles s'organisent toute la journée du lendemain, qui voit quelques modifications dans le commandement : le lieutenant-colonel **BORDEAUX** passe à un groupe de bataillons de chasseurs ; le colonel **NAUTRÉ** reprend le commandement du régiment ; le colonel **CREPEY**, commandant le 54° R. A. C., prend celui de la 53° brigade.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

11 septembre. — Le 11 septembre, l'attaque sur La Salle est reprise. Une forte préparation d'artillerie a obligé l'ennemi à évacuer le village.

Les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> bataillons s'y engagent ; le 2<sup>e</sup> poursuit sa marche **sur Saint-Remy** qu'il traverse sans encombre.

Le 3<sup>e</sup> bataillon est dirigé sur La Bourgonce, puis sur Nompatelize.

*12 septembre*. — Le mouvement de retraite de l'ennemi s'est accentué. La poursuite continue sur tout le front de l'armée.

A 5 heures le régiment se porte en avant dans la direction de Raon-l'Étape. Il forme, au départ, deux colonnes :

La colonne de gauche (1er et 2e bataillons) a pour direction Saint-Remy, Étival, Raon-l'Étape;

La colonne de droite (3<sup>e</sup> bataillon) marche **sur Biarville**, **Deyfosse et Étival**. Elle règle son mouvement sur celle de gauche, laquelle se tient en liaison, à gauche, avec le corps d'armée voisin.

A midi, les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> bataillons arrivent à Saint-Blaise, sur la Meurthe; le 2<sup>e</sup> bataillon est détaché pour l'occupation du bois du Fays.

Le 3<sup>e</sup> bataillon, qui s'est joint au 1<sup>er</sup> à Saint-Blaise, se dirige avec lui sur Chavrey (arrivée à 15 heures).

A 16 heures, ils poussent jusqu'à La Trouche qui marque le point limite de leur avance.

Cessant la poursuite dans cette région, le 75<sup>e</sup> doit se rassembler par alerte **à Hurbache** pour une autre destination ; il est relevé par des unités de la 41<sup>e</sup> division.

Malgré les fatigues de la journée du 12, il faut, dès 21 heures, quitter les positions prises.

L'étape est très dure ; les hommes sont harassés ; il vente et il pleut.

13 septembre. — Le 13, à 2 heures du matin, le régiment arrive à Hurbache d'où il repart, à 9 heures, pour Bru, dans la région de Rambervillers. Il fait une grand'halte à Saint-Michel-sur-Meurthe, en repart à 11 h.30 et arrive à Bru à 18 heures, où il cantonne.

*14 septembre*. — Après le repos insuffisant d'une nuit, le régiment repart dans la direction du nord (**secteur Lunéville—Baccarat**) dont une portion de front est attribuée à la 27<sup>e</sup> D. I.

La colonne passe par **Roville-aux-Chênes**, **Saint-Pierremont**, **Glonville**, où il est fait une grand'halte d'une heure. Dès le soir, le 3<sup>e</sup> bataillon s'installe aux avant-postes **devant Ogéviller et Fréménil**.

L'É.-M. et le 1<sup>er</sup> bataillon stationnent à Buriville, le 2<sup>e</sup> à Hablainville.

*15 septembre*. — La 2<sup>e</sup> compagnie du 1<sup>er</sup> bataillon se porte **à Thiébauménil**. Les unités travaillent à une organisation sommaire du secteur.

Le 17, le 2<sup>e</sup> bataillon quitte Hablainville pour s'installer aux avant-postes devant Pettonville et Vaxainville; le 1<sup>er</sup> bataillon et l'É.-M. occupent Hablainville.

17 septembre. — Après ce court séjour aux avant-postes la division est relevée par la 71<sup>e</sup> D. I. Le régiment doit se rassembler dans la région de Bayon, en vue d'un embarquement éventuel. Après s'être mis en route sur cette direction (Romain et Méhoncourt), un contre-ordre le fait obliquer au sud sur Hallainville (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> bataillons, É.-M.) et Clézentaine (3<sup>e</sup> bataillon) où il cantonne le 18.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Des exercices d'embarquement sont faits en vue du déplacement en chemin de fer prévu pour le lendemain.

**19** septembre. — L'É.-M. et le 1<sup>er</sup> bataillon embarquent à Charmes, à 16 h.30. Partie d'Hallainville à 9 heures, la colonne était arrivée à Charmes à 13 heures.

Parti à 13 heures de son cantonnement, le 2° bataillon embarque au même point à 23 h.50. Le 3° bataillon, après avoir cantonné **à Portieux le 19**, s'embarque **le 20 septembre** à 10 heures. Avant le départ, le commandement du régiment avait été passé provisoirement au chef de bataillon

**ROCHE**, le colonel **NAUTRÉ** ayant été nommé au commandement de la 81<sup>e</sup> brigade d'infanterie <sup>1</sup>.

A la tète de sa brigade, le colonel NAUTRÉ prend le commandement d'un secteur en voie de stabilisation vers la Montagne d'Ormont (nord-est de Saint-Dié). Dans les premiers jours de novembre, au cours d'une reconnaissance des premières lignes du 152°, situées parallèlement à la route du col d'Hermanpère à La Petite-Fosse, le colonel est atteint d'une balle au ventre alors qu'il traversait en terrain découvert un espace vide séparant deux éléments de tranchée. Transporté à bras, puis en auto sanitaire à l'hôpital de Saint-Dié, il mourut « doucement, trois jours plus tard, résigné, et regrettant seulement de n'avoir pas trouvé la mort au cours d'une belle attaque menée à la tète de son cher 75°. Il avait conquis l'affection des hommes, aussi bien que des officiers, par sa simplicité, son bon sens, son esprit de justice et sa grande bonté », (Témoignage de l'officier d'état-major qui accompagnait le colonel en reconnaissance.)

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

#### **CHAPITRE II**

1914 - 1915

# LA SOMME — HÉBUTERNE (JUIN 1915)

« Jamais je n'oublierai votre résistance, votre opiniâtreté, votre abnégation. » (7 mars 1915. Lieutenant-colonel Louis AUGERD.)

« Vous avez apporté de la gloire à notre drapeau et bien travaillé pour la Patrie. » (10 juin 1915. Lieutenant-colonel ÉCOCHARD.)

Embarqué à Charmes les 19 et 20 septembre, le 75° est transporté par voie ferrée, dans la région Liancourt—Saint-Just-en-Chaussée, aux limites nord du département de l'Oise, où il débarque le 21, savoir :

**A Rantigny—Liancourt** É.-M., 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> bataillons ;

A Saint-Just-en-Chaussée 3<sup>e</sup> bataillon.

Le 1<sup>er</sup> bataillon va cantonner à Clermont, le 2<sup>e</sup> à Argenlieu, l'É.-M. et le 3<sup>e</sup> à Cuignières.

Peu ou pas de repos à l'arrivée. Une armée vient d'être constituée, sous le commandement du général **de CASTELNAU**, comprenant quatre corps d'armée, dont le 14° corps (27° et 28° D. I.). Aussitôt formée, cette armée doit marcher rapidement **vers le nord et le nord-est**. Il s'agit de tenter un encerclement par la rapidité des mouvements. Des voitures civiles peuvent être réquisitionnées pour l'allégement de l'infanterie.

22 septembre. — La 27<sup>e</sup> D. I., dès le 22, se met en marche dans la direction indiquée.

Le chef de bataillon **AUGERD**, du 11<sup>e</sup> B. C. P., nommé lieutenant-colonel, vient de prendre le commandement du régiment.

L'étape de la journée amène le 75<sup>e</sup> dans la région comprise entre Montdidier, Saint-Just-en-Chaussée et Ressons-sur-Matz. Sauf le 1<sup>er</sup> bataillon, qui cantonne à Maignelay, en soutien d'artillerie du corps d'armée, le régiment stationne à Courcelles-Épayelles.

23 septembre. — La marche en avant continue le 23 septembre. L'ennemi n'est pas loin ; il opère un mouvement d'extension de front identique au nôtre et il n'est guère permis d'espérer un encerclement de la droite allemande.

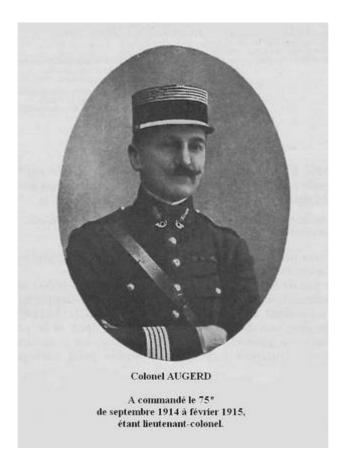
Le 3<sup>e</sup> bataillon, dirigé sur Rosières-en-Santerre, prend les avant- postes au nord de cette localité.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Le 2<sup>e</sup> bataillon occupe **Beaucourt-en-Santerre**; le 1<sup>er</sup> bataillon et l'É.-M., **Folies**. Cette occupation est de très courte durée. A 21 heures le régiment gagne **Rosières** où il stationne le reste de la nuit.

**24 septembre**. — L'ennemi est signalé à courte distance ; les deux armées sont en présence. Des deux côtés, la mission est d'attaquer. Aussi allons-nous livrer un combat meurtrier. Dans ce combat d'accrochage, il s'agira tour à tour d'attaquer, de résister, de se fixer pour la possession des points d'appui.



Direction de l'ennemi : le nord-est.

Par ordre du général de division, deux compagnies du 3<sup>e</sup> bataillon doivent aller reconnaître respectivement **Estrées et Pressoir**, pendant que le reste du bataillon occupera **le Bois Étoilé** <sup>1</sup>.

Le 2<sup>e</sup> bataillon marche **sur Vermandovillers**, par l'ouest et par le sud, en passant **à hauteur du Bois Madame**.

Enfin, le 1<sup>er</sup> bataillon, à la disposition du chef de corps, se dirige **sur la ferme Lihu** (**nord de Lihons**).

Un ordre ultérieur avait fixé, comme objectif pour le 3<sup>e</sup> bataillon, l'occupation du **Bois Étoilé** avec toutes ses unités.

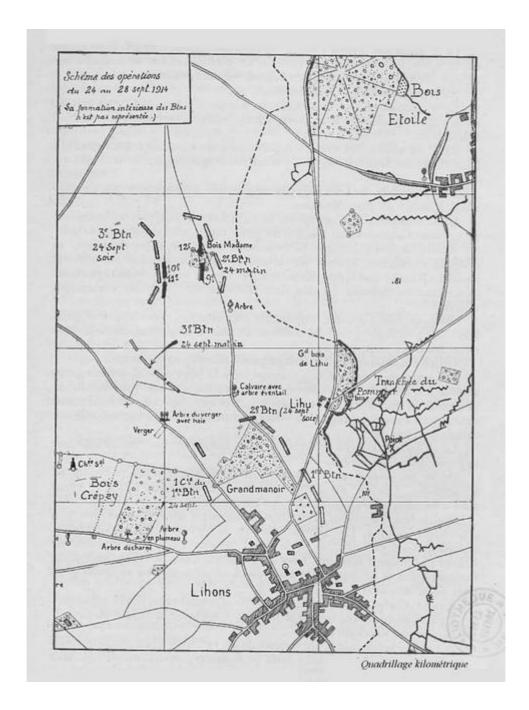
Cet ordre ne peut être exécuté : le bois était déjà occupé par l'ennemi qui, poursuivant son avance

<sup>1</sup> A 2 km.500 au nord de Lihons. Ainsi appelé à cause des laies qui le rayonnent en tous sens.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

vers le sud, arrête la progression vers l'est des unités du 2<sup>e</sup> bataillon, **à hauteur du Bois Madame**. Trois des compagnies de ce bataillon sont arrêtées de front, face à l'est, et combattent.



Le 1<sup>er</sup> bataillon, dont la tête débouche à hauteur du cimetière, **en direction de la cote 201**, est aux prises avec un parti ennemi venant du nord-est : il engage trois compagnies.

Le 3° bataillon a reçu l'ordre de se reporter **sur Lihons**. Il se retire de la ligne de feu sous un violent tir d'artillerie, et se reforme en arrière **dans le chemin creux de Lihons—Framerville**.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Au soir, la situation s'est modifiée :

Le 2<sup>e</sup> bataillon, **au Bois Madame**, n'a pu s'y maintenir et a reflué, dans dans l'après-midi, **sur le Bois en triangle situé entre Grandmanoir et Lihu**.

Le 3<sup>e</sup> bataillon, reformé, a reçu l'ordre de s'installer **à hauteur du Bois Madame**, face à l'est, et d'y tenir coûte que coûte.

**25** septembre. — Cette sanglante journée est marquée par le glorieux épisode du **Bois Madame**. Deux compagnies l'occupent, la 12<sup>e</sup> au nord, la 9<sup>e</sup> au sud, les 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> sont en réserve au bord d'un petit talus, au sud-ouest du bois.

Avant le jour, la lutte recommence : une colonne ennemie, se croyant en sûreté, avance sur le bois, en formation serrée, elle est immédiatement disloquée, dispersée par un feu nourri, à bout portant. Ses éléments refluent en désordre dans la direction de Vermandovillers.

Au petit jour l'ennemi renouvelle son attaque, avec appui d'artillerie (tir précis de 77 et de 105) et réussit à s'infiltrer dans le bois entre les deux compagnies.

Ordre est donné à la 11<sup>e</sup> compagnie d'aller appuyer la 12<sup>e</sup>.

La compagnie de renfort se dirige vers le bois ; elle se trouve prise sous le feu violent de l'artillerie, qui l'encadre sur une profondeur de 500 mètres. Son moral en est atteint ; elle se disperse, et finalement reflue vers l'arrière **jusqu'à la route Framerville—Lihons**, où elle est ralliée par son chef.

La situation devient critique au Bois Madame : nos unités sont sur le point d'être entourées.

Ordre est donné au 3° bataillon de se dégager et de rejoindre **la ferme Lihu**. Les 10° et 11° exécutent le mouvement. Les 12° et 9° sont trop accrochées pour pouvoir l'exécuter.

D'ailleurs, les pertes sont considérables ; il ne reste que très peu d'hommes valides. Le commandant de la 12<sup>e</sup> compagnie, se voyant complètement entouré, se jette dans le bois avec une poignée de braves ; la plupart sont mis hors de combat, seuls le commandant de la compagnie et un homme réussissent à se dégager, en rampant pendant plusieurs heures.

A la 12<sup>e</sup> compagnie, tous les sous-officiers sont tués, sauf l'adjudant ; les munitions sont épuisées. Un homme veut lever la crosse en l'air, il est abattu par un caporal.

A 12 h.30, les derniers survivants de la 12<sup>e</sup>, une cinquantaine environ, la plupart blessés, sont faits prisonniers, ayant rempli tout leur devoir.

Le même sort était réservé à une partie de la 9<sup>e</sup> compagnie.

Pendant que se déroulaient les événements du Bois Madame, une attaque était décidée sur la ferme Lihu.

A midi, l'attaque débouchait du **Bois en triangle** : à droite, le 2<sup>e</sup> bataillon, ayant pour direction **la route de Lihu**, au centre, deux compagnies du 11<sup>e</sup> B. C. P. se dirigent à travers les vergers du sudouest de la ferme ; à gauche les compagnies récupérées du 3<sup>e</sup> bataillon.

La ligne d'assaut est. soumise à de violents feux de mousqueterie et des rafales d'artillerie. Elle ne peut progresser et rejoint ses emplacements de départ.

A 22 heures. une attaque ennemie, venant de **la cote 101**, est repoussée parle 1<sup>er</sup> bataillon, qui tient toujours fortement le cimetière.

De nouveau, l'attaque **sur la ferme Lihu** est ordonnée, cette posilion étant considérée comme indispensable pour l'organisation future du secteur.

Les mêmes unités que la veille y prennent part (2<sup>e</sup> bataillon, 3<sup>e</sup> bataillon, 11<sup>e</sup> B. C. P.).

L'appui de l'artillerie est efficace. La ferme est enlevée.

A 10 heures, la situation est la suivante :

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Les compagnies restantes du 3<sup>e</sup> bataillon (10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> et partie de la 9<sup>e</sup>) occupent **le petit bois de Lihu et la route Lihu—Lihons**, jusqu'aux abords du cimetière.

Le 2<sup>e</sup> bataillon est à la ferme Lihu.

Les chasseurs, à l'ouest de la ferme, dans les vergers, face au nord.

Le 1<sup>er</sup> bataillon, qui n'avait pas bougé du cimetière, passe en réserve de division près de la cheminée-signal. Il est relevé par un bataillon du 140<sup>e</sup> R. I.

Dans l'après-midi, une attaque est exécutée **sur Vermandovillers**, avec préparation d'artillerie.

Le 2<sup>e</sup> bataillon, débouchant du grand **bois de Lihu**, ne peut progresser et subit de lourdes pertes, ainsi que les chasseurs, qui réussissent à progresser quelque peu vers le nord.

**27** *septembre*. — L'ennemi prononce à son tour une attaque sur la ferme. Il ne peut pénétrer en aucun point de notre ligne de défense, laquelle se constitue rapidement.

La densité de la première ligne est diminuée : le 2° bataillon s'étend vers la gauche et fournit une compagnie en réserve à la ferme Lihu ; le 3° bataillon en détache une vers le chemin cimetière—Herleville.

Le secteur de Lihons est en voie d'organisation et ne subit que peu de modifications sur son front. Il reçoit seulement les aménagements nécessaires (tranchées, boyaux, abris, observatoires, postes de commandement).

Les tranchées sont établies le plus en avant possible, au contact même de l'ennemi.

Une seule portion de la ligne a été conquise de vive force sur l'ennemi, c'est celle immédiatement à l'est du petit bois de Lihu, dénommée tranchée du Pommier.

Prise de l'emplacement de la tranchée du Pommier et historique des événements qui s'y sont déroulés (26 septembre - 17 décembre 1914). — 27 septembre. — Nous occupons à cette date la lisière est des bois de Lihu.

A 10 heures, ordre est donné à la compagnie, en réserve à la ferme, d'occuper le terrain à environ 50 mètres à l'est du Petit Bois (emplacement de la future tranchée du Pommier).

Une section se porte à cet emplacement et amorce sous le feu une tranchée qu'elle améliore pendant la nuit, et qui sert à y installer toute la compagnie (150 hommes).

Le 29, une partie de la 11<sup>e</sup> est relevée par la 9<sup>e</sup>. La fraction disponible de la 11<sup>e</sup> revient à la ferme.

**2** octobre. — L'ennemi est très actif sur une grande partie du front de la Somme. Il profite de l'épais brouillard du matin pour prononcer une attaque par surprise, sans préparation d'artillerie. La tranchée du Pommier, la ferme Lihu et une tranchée du Grand Bois nous sont enlevées <sup>1</sup>.

*3 octobre*. — Un retour offensif nous rend la ferme et le Grand Bois. La tranchée du Pommier est utilisée par l'ennemi qui tient sous son feu la lisière est du Petit Bois.

*6 octobre*. — La 9<sup>e</sup> compagnie doit attaquer la tranchée. Une reconnaissance faite par le commandant de compagnie rapporte que deux mitrailleuses sont en position sur ce point. L'attaque est remise.

<sup>1</sup> Nos compagnies sont à effectifs réduits : la 9<sup>e</sup> compagnie a 52 hommes et officier; la 12<sup>e</sup> n'existe plus.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

18 octobre. — La même compagnie est chargée d'une reconnaissance offensive. Au débouché du bois, la compagnie est prise sous un feu violent, bien qu'une patrouille ait réussi à s'approcher à quelques mètres de la tranchée.



**24** octobre. — A 17 h.30, le groupe franc du régiment et une section de la 2<sup>e</sup> compagnie <sup>1</sup> protègent, avec l'aide de l'artillerie, l'établissement d'une tranchée à la lisière du **Petit Bois de Lihu**.

De ce point de départ, une opération de nuit est tentée, *le 26 octobre*. Les fractions d'assaut, débouchant du Bois, sont reçues par une fusillade nourrie qui leur fait subir des pertes sensibles (une seule section a son chef et 6 hommes tués, ainsi que 11 blessés), l'opération échoue. Le 28, un essai semblable reste infructueux. L'attention de l'ennemi est trop fortement attirée sur ce point pour qu'une attaque par surprise ait quelques chances d'aboutir.

Des travaux de mine sont entrepris dans la direction de la tranchée du Pommier dès le 29 octobre.

31 octobre. — Cette journée est marquée par une importante attaque ennemie sur le front Bois de Lihu—lisière sud de Lihons. Dès le matin un violent bombardement fait pressentir

l'attaque ; nos premières lignes et la zone arrière sont prises à partie ; les bois et les routes sont particulièrement battus. C'est un des premiers essais de grosse préparation par l'artillerie que subit le régiment dans la Somme. Les troupes sont alertées et se maintiennent à leurs emplacements de combat, malgré les pertes. Vers 10 heures, l'infanterie ennemie débouche en plusieurs colonnes très denses qui s'avancent résolument. Devant le front du régiment les unités d'assaut sont accueillies par un feu nourri de mousqueterie : la plupart sont disloquées avant l'abordage et éprouvent de fortes pertes. Quelques fractions s'aventurent jusqu'à nos fils de fer ; elles sont anéanties ou poursuivies. Au sud du cimetière, le régiment voisin cède sous la forte pression des assaillants et doit abandonner les maisons de la lisière est du village où l'ennemi s'installe sans d'ailleurs pouvoir progresser plus avant. Des contre-attaques françaises sont aussitôt lancées, mais ne peuvent avoir raison immédiatement de la résistance allemande.

Vers 14 heures, des compagnies de chasseurs délivrent la plus grosse partie du village. En fin de journée il ne reste plus entre les mains de l'ennemi qu'un îlot de résistance organisé dans une des dernières maisons. A la nuit, une pièce de 75 est amenée dans le village à quelques centaines de mètres du réduit allemand ; par un tir de plein fouet les artilleurs détruisent la maison et achèvent l'œuvre de l'infanterie.

Le 1<sup>er</sup> bataillon a relevé le 3<sup>e</sup> le 19 octobre.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

L'ordre allemand, retrouvé sur un cadavre, donne des indications précieuses sur l'importance de l'attaque : 9 compagnies d'assaut, suivies d'autant de compagnies de soutien, formées en sept colonnes, devaient atteindre et, dépasser la ferme Lihu, Grandmanoir et la lisière ouest de Lihons.

La victorieuse défense du 31 octobre 1914 est digne de figurer parmi les plus belles journées du régiment.

**Novembre**. — Durant ce mois les travaux de mine sont sérieusement avancés. Ils amènent, de la part de l'ennemi, un travail de contre-mine. Ses galeries sont poussées **en direction du Petit Bois**. **Du 10 au 12 décembre**, deux mines allemandes sautent à 10 et 25 mètres de nos tranchées. Une mine française fait explosion à quelques mètres de la tranchée allemande.

Les entonnoirs sont immédiatement occupés par nous. Le groupe franc inquiète sérieusement l'ennemi.

Enfin, le *16 décembre*, l'artillerie dirige un tir précis sur notre objectif et le *17*, la 3<sup>e</sup> compagnie (lieutenant **PION**) s'élance à l'assaut en six colonnes, au signal d'une explosion de mine.

La tranchée est enlevée de haute lutte, immédiatement occupée et retournée contre l'ennemi.

De violentes contre-attaques dirigées l'après-midi, et **les 18 et 19**, ne réussissent pas à déloger la 3<sup>e</sup> compagnie, dont les éléments, quelque peu affaiblis, sont renforcés par la 9<sup>e</sup>.

A la suite de ces faits, la 3<sup>e</sup> compagnie est citée à l'ordre de l'armée.

Les travaux, activement poussés, relient bientôt la tranchée du Pommier à notre ligne de défense.

*Période de stabilisation*. — Alors commence la période de stabilisation et la vie de secteur avec ses travaux d'organisation, ses relèves régulières.

Les fronts s'étendent ; la densité de la première ligne diminue ; l'échelonnement en profondeur s'accentue.

Sans vouloir entrer dans aucun détail de cette vie bien connue de secteur nous donnerons, à titre d'exemple, l'occupation en secteur des unités du 75° à la date du 7 mars 1915, jour de la prise de commandement du lieutenant-colonel ÉCOCHARD <sup>1</sup>.

A cette date <sup>2</sup> le secteur s'étend de la route Herleville—Vermandovillers en liaison avec le 22<sup>e</sup> R. I., jusqu'à la cote 101 (nord-est de Lihons) en liaison avec le 140<sup>e</sup> R. I.

Le secteur de Lihons. — Le secteur comprend deux sous-secteurs :

- a) Le sous-secteur de la Plaine, qui va de la limite gauche à la corne nord-ouest du Grand Bois de Lihu :
- b) Le sous-secteur de Lihu, de cette dernière limite à la cote 101.

*Occupation du sous-secteur de la Plaine*, par le 1<sup>er</sup> bataillon :

1° En première ligne, du nord au sud :

La 16<sup>e</sup> compagnie de marche du 99<sup>e</sup> R. I.;

La 2<sup>e</sup> compagnie du 69<sup>e</sup> R. I. T.;

La 3<sup>e</sup> compagnie du 75<sup>e</sup> R. I.

2° En soutien

Une section du 69<sup>e</sup> R. I. T. à la carrière Parison;

<sup>1</sup> Qui a remplacé le colonel AUGERD, évacué malade, et ultérieurement appelé à d'autres fonctions.

<sup>2</sup> Le régiment a un effectif de 47 officiers, 2.717 hommes.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Une section du 69<sup>e</sup> R. I. T. au Chemin Creux.

3° En réserve :

De régiment, la 2<sup>e</sup> compagnie à Herleville ;

De brigade, la 1<sup>re</sup> compagnie à Vauvillers :

— la 4<sup>e</sup> compagnie **au bois Crépey** <sup>1</sup>.

Occupation du sous-secteur de Lihu (3e bataillon) :

1° En première ligne, du nord au sud :

La 15<sup>e</sup> compagnie du bataillon de marche du 99<sup>e</sup> R. I. (au Grand Bois);

La 11<sup>e</sup> compagnie du 75<sup>e</sup> R. I. **au Pommier**;

La 10<sup>e</sup> compagnie du 75<sup>e</sup> R. I. aux Deux Saules.

2° En soutien

Une demi-section de la 12<sup>e</sup> compagnie

Une demi-section de la 12<sup>e</sup> compagnie **route Lihons—Foucaucourt**;

Une demi-section de la 12<sup>e</sup> compagnie Haie du Collecteur.

3° En réserve

La 9<sup>e</sup> compagnie à Herleville;

La 12e compagnie, avenue d'Iéna.

En réserve de corps d'armée, le 2<sup>e</sup> bataillon cantonne à Cayeux-en-Santerre.

Le *31 mars* <sup>2</sup>, le régiment est relevé par le 140<sup>e</sup> et va cantonner **à Bayonvillers**, où il est en réserve d'armée.

à l'abri C :

Le *8 avril*, le 75<sup>e</sup> relève le 140<sup>e</sup> dans le secteur de Lihons. La répartition des troupes est la suivante :

Cies	$1^{er}$ bataillon.	Cies.	$2^e$ bataillon.	Cies	3 <sup>e</sup> bataillon.
1 <sup>re</sup>	Pommier.	5 <sup>e</sup>	Briqueterie.	9 <sup>e</sup>	Herleville.
$2^{e}$	Grand Bois.	6 <sup>e</sup>	Lihons.	$10^{\rm e}$	Au Verger.
3 <sup>e</sup>	Tranchée Chaptal.	7 <sup>e</sup>	Village Nègre.	11 <sup>e</sup>	Bois Crépey.
4 <sup>e</sup>	Deux Saules.	8 <sup>e</sup>	Route de Chaulnes.	12 <sup>e</sup>	Chemin d'Herleville à
					Vermandovillers.

Le poste de commandement du colonel, primitivement à l'avenue d'Iéna, s'installe au Bois Crépey, où se trouvait celui de la brigade.

Le poste de commandement du général se transporte à Vauvillers.

Le *17 avril*, le 75° est relevé par le 140° et va cantonner à **Bayonvillers**, sauf deux compagnies du 2° bataillon, laissées à **Vauvillers** en réserve de brigade.

Le **24 avril**, le régiment relève le 140<sup>e</sup> et occupe les mêmes emplacements que **le 8 avril**. Il. en est relevé le **3 mai**, pour y faire un dernier stage **du 11 au 19 mai**, pendant une période de grand calme. Enfin, le **25 mai**, la 53<sup>e</sup> brigade est mise en réserve d'armée avec ordre de se tenir prête à être enlevée par camions automobiles.

L'embarquement a lieu, le 27 mai, à Bayonvillers.

En route pour une période d'opérations actives **en Artois**, le 75<sup>e</sup> sera de nouveau affecté à son ancien secteur **le 18 juin 1915**.

<sup>1</sup> Nom du général commandant la 53<sup>e</sup> brigade.

<sup>2</sup> A cette date, la compagnie de mitrailleuses du régiment est constituée par les trois sections existantes et l'adjonction d'une quatrième section sur voiturettes et d'un caisson à munitions.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

## **ENCADREMENT DU RÉGIMENT A LA DATE DU 8 MARS 1915**

**ÉCOCHARD**, chef de corps. Lieutenant-colonel Médecin-major de 1<sup>re</sup> classe PAYERNE. Capitaine adjoint **BRIAL**, lieutenant. **CURTOZ**, sous-lieutenant. Officier des détails Officier d'approvisionnement **GARNIER**, sous-lieutenant. De GALBERT, sous-lieutenant. Porte-drapeau Téléphoniste LAFAY, sous-lieut. de caval. LOUÉ. Chef de musique de 2<sup>e</sup> classe

#### 1er bataillon

Chef de bataillon	ARDOUIN.	Officier adjoint	ARGOD, lieutenant.	
Médecin	LEMONON.			
1 <sup>re</sup> co	ompagnie.	3 <sup>e</sup> compagnie.		
Lieutenant	GARDIN.	Capitaine	De CHAPTAL.	
Sous-lieutenant	GRANGAUD.	Sous-lieutenant	CHASSARD.	
_	DEBRUN.	<del>_</del>	CASTELNAU.	
2e co	mpagnie.	<del>_</del>	CROS.	
Capitaine	GUÉRIN.	4° (	compagnie	
Sous-lieutenant	REPELLIN.	Capitaine	De VILLENEUVE.	
_	GÉRENTON.	Sous-lieutenant	PELLAT.	
		_	GIROD.	

#### 2<sup>e</sup> bataillon

Chef de bataillon Médecin	PARISON. PILLON.	Officier adjoint	BEAUMEVIEILLE, sous-lieutenant		
5 <sup>e</sup> co	mpagnie.	7 <sup>e</sup> compa	7° compagnie.		
Capitaine	BELLIER.	Lieutenant	BOUVAT.		
Sous-lieutenant	GILLET.	Sous-lieutenant	De MONTGOLFIER.		
		<del>-</del>	JOUBERT.		
6e co	mpagnie.	<del>-</del>	<b>VAUBOURG</b> .		
Capitaine	PELISSE.	8 <sup>e</sup> compa	agnie.		
Lieutenant	ROBIN.	Lieutenant	PAILLASSON.		
Sous-lieutenant	BRUN.	Sous-lieutenant	De LONGEVIALLE.		
_	REYNE.	<del>-</del>	PASQUET.		
		<del>_</del>	FERLIN.		

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

#### 3<sup>e</sup> bataillon

Chef de bataillon	RICOUR.	Officier adjoint	DIDIER,		
Médecin	GARIMOND.		sous-lieutenant.		
9e co	mpagnie.	11° compag	11 <sup>e</sup> compagnie.		
Capitaine	BOISSEL.	Lieutenant	FERRIEUX.		
Lieutenant	ARBOUSSIER.	Sous-lieutenant	BONNET.		
Sous-lieutenant	GARDON.	<del>_</del>	MOUILLON.		
_	CANTÉROT.	12 <sup>e</sup> compag	nie.		
10° c	ompagnie.	Lieutenant	JUILLARD M.		
Lieutenant	<b>DUMAS</b> G.	Sous-lieutenant	<b>JOUANIS</b> .		
Sous-lieutenant	BANAL.	<del>_</del>	ANDRÉ.		
_	SOVICHE.	_	<b>DUMAS</b> L.		

#### Compagnie de mitrailleuses. C. M. 75.

Capitaine SIMON. Sous-lieutenant PLANCHE. Sous-lieutenant MARITON.

#### Attaque d'Hébuterne (8-11 juin 1915).

Embarquement du régiment à Bayonvillers (Somme) (27 mai 1915). — Relevé le 19 mai dans le secteur de Lihons, par le 140° R. I., le 75° cantonne jusqu'au 27 à Bayonvillers (2° et 3° bataillons) et à Vauvillers (1° bataillon).

Le 27 au matin, le régiment reçoit l'ordre d'embarquer en camions automobiles, le soir même, à 19 heures

A 18 h.30, le régiment se met en marche, salue le drapeau à la sortie nord de Bayonvillers et s'embarque à destination de Vauchelles-lès-Authie (1<sup>er</sup> bataillon, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> compagnies) et Authie (3<sup>e</sup> bataillon, 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> compagnies).

Du 28 mai au 5 juin, la troupe cantonne. Elle est occupée, dès le 31 mai, à des travaux de tranchée et à la préparation de places d'armes en deuxième ligne.

Des reconnaissances sont effectuées à partir du 28 mai dans le secteur de la Ferme Touvent (1.500 mètres sud-est du village d'Hébuterne). Des places d'armes sont reconnues et aménagées pour tout le régiment.

Mission du régiment à partir du 6 juin. — Le 6 juin, la 53<sup>e</sup> brigade (75<sup>e</sup> et 140<sup>e</sup>) est mise à la disposition de la 21<sup>e</sup> division pour appuyer une action qu'elle doit tenter **devant le village de Serre**. **Dans la nuit du 6 au 7 juin**, le régiment occupe les places d'armes reconnues et aménagées les jours précédents.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Chaque bataillon et compagnie de mitrailleuses occupe une place d'armes en seconde ligne <sup>1</sup>, soit :

1<sup>er</sup> bataillon, C. M. et P. C. du colonel Place d'armes de **la Carrière** (poste de la 21<sup>e</sup> D. I.).

2<sup>e</sup> bataillon. Place d'armes intermédiaire.

3<sup>e</sup> bataillon Place d'armes **près de Sailly-au-Bois**.

C. M. de brigade A la sortie ouest de Sailly.

Chaque colonne suit l'itinéraire fixé et les unités sont en place, à l'heure dite, sans incident. Avant le départ, un ordre du régiment avait été lu aux troupes.

Le 7, à 6 h.50, le colonel reçoit l'ordre de pousser en avant ses bataillons, qui vont occuper, dès réception de l'ordre, les emplacements suivants :

1<sup>er</sup> bataillon et 2<sup>e</sup> S. M. Places d'armes de **Wagram** et **Auerstædt**.

2<sup>e</sup> bataillon Place d'armes d'I**éna**.

3<sup>e</sup> bataillon Place d'armes de **la Carrière**. Le P. C. du colonel est maintenu provisoirement **à la Carrière**.

7 juin. — Dans l'après-midi du 7, le lieutenant-colonel est appelé au P. C. du général commandant la 21<sup>e</sup> D. I. pour y recevoir les ordres du général de brigade. En exécution de ces ordres, le régiment doit attaquer le lendemain, en partant de la ligne conquise par le 137<sup>e</sup> 2 entre la première ligne allemande et le chemin de la ferme Touvent—La Louvière avec, pour objectif la ligne 377-375.

Le régiment agit droit devant lui, encadré à droite par le 93° et à gauche (au nord de la ligne allemande) par le 361°.

Le colonel et les chefs de bataillon, que conduit le général de brigade, se rendent immédiatement sur le terrain de départ de l'attaque pour faire la reconnaissance des objectifs. Le groupe y arrive vers 16 heures au moment d'une contre-attaque allemande appuyée par un violent bombardement. Il faut renoncer à faire une reconnaissance de quelque utilité en ce moment.

L'urgence de donner des ordres pour le lendemain matin oblige du reste le général de brigade et le lieutenant-colonel à retourner au P. C. du général de division.

Il est convenu que les chefs de bataillon profiteront de toute accalmie pour exécuter et faire exécuter par leurs commandants de compagnie, les reconnaissances nécessaires.

De retour au P. C. du général de division l'attaque est décidée pour le lendemain matin. L'artillerie doit commencer la préparation à 2 h.45 et l'attaque commencer à 3 h.30.

La mission du régiment est déterminée par l'ordre pour la journée du 8 juin.

Résumé de l'ordre reçu :

Attaque du 75. — Le 8 juin, à 3 h.30, en partant du front A B (nouvelle première ligne française) après une préparation d'artillerie de trois quarts d'heure.

Objectif à atteindre. — Tranchée allemande, depuis le rentrant à l'est de 375 jusqu'à 377 inclus. Occupation et organisation de ces tranchées. Infiltration dans le boyau de Serre jusqu'à hauteur du bois 877.

*Dispositif d'attaque*. — Les trois bataillons en profondeur dans l'ordre de bataille, le 1<sup>er</sup> bataillon ayant deux compagnies en ligne, le 3<sup>e</sup> bataillon ne s'engageant que sur l'ordre du colonel.

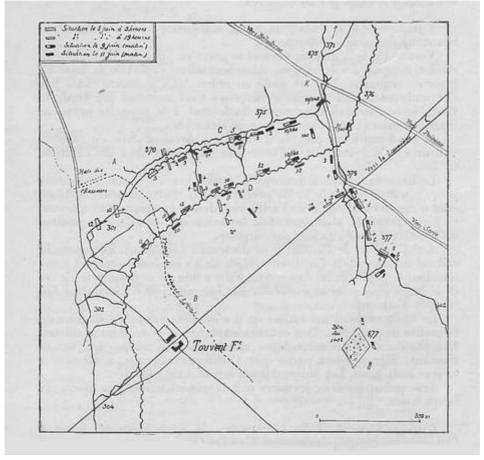
<sup>1</sup> Ces places d'armes sont échelonnées depuis l'est de Sailly-au-Bois jusqu'au sud d'Hébuterne.

<sup>2</sup> Le plan ci-joint indique la ligne de départ du 75°, le 8 juin, et, par suite, la ligne atteinte par le 137°.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015





Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Lorsque le régiment se porte à ses emplacements de départ, le 3<sup>e</sup> bataillon n'a que deux compagnies (10<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup>). La 9<sup>e</sup> compagnie a été dirigée sur Sailly pour participer au ravitaillement en grenades et matériels divers. La 11<sup>e</sup> compagnie a été mise à la disposition du lieutenant-colonel commandant le 21<sup>e</sup> territorial à **Hébuterne**.

En outre une section de la 11<sup>e</sup> compagnie est laissée à **Champaubert**, une section du 3<sup>e</sup> bataillon à la place d'Armes de Sailly pour assurer les ravitaillements.

21 heures. — Vers 21 heures le général commandant le 11° C. A. s'entretient téléphoniquement avec le lieutenant-colonel commandant le régiment. Le général désire savoir l'opinion du colonel sur les chances de réussite de l'attaque et sur l'opportunité d'un retard dans l'exécution. Le colonel répond qu'il ne se rend pas exactement compte des difficultés qu'il pourra rencontrer ; que la reconnaissance détaillée du terrain d'attaque, vue du point de départ, n'a pu être exécutée, mais que l'attaque étant décidée, un retard de quelques heures n'améliorerait pas la situation. Il répond enfin qu'il y a tout avantage à attaquer au jour et qu'au reste les ordres viennent d'être donnés. Il n'y a donc qu'à marcher.

A 23 h.30, le lieutenant-colonel quitte **le P. C. de Champaubert pour le P. C. du 137**<sup>e</sup> où il n'arrive qu'à 0 h.30. Il constate, en s'y rendant, que les boyaux sont encombrés par les troupes, par le transport des blessés et aussi par les cadavres.

8 juin. — Le 1<sup>er</sup> bataillon, qui a commencé son mouvement, a beaucoup de peine à l'effectuer. Vers 1 h.45, le lieutenant-colonel se porte en première ligne pour se rendre compte des conditions dans lesquelles s'effectue la mise en place du régiment. Tout se passe en ordre. Mais le retard causé par l'encombrement des tranchées françaises s'est accentué par suite de l'insuffisance des cheminements conduisant à la nouvelle première ligne française (Les boyaux ne sont qu'ébauchés). Il est à craindre que les unités, qui devaient être en place à 2 heures, n'y soient pas à l'heure du

Le lieutenant-colonel demande par téléphone, à 2 h.45, d'ajourner jusqu'à nouvel ordre le tir de préparation de l'artillerie. Il craint en effet d'exposer aux coups de l'artillerie adverse ses bataillons qui sont en plein travail de placement. Son intention est, du reste, de profiter du brouillard pour attaquer par surprise.

A 2 h.45, le tir de l'artillerie se déclenche cependant. Peu après le colonel commandant l'artillerie téléphone au lieutenant-colonel commandant le régiment lui demandant s'il y a lieu de continuer le tir ou de le suspendre, pour se conformer aux intentions du commandant des troupes d'attaque.

Le lieutenant-colonel estime qu'il n'est plus temps de prendre de nouvelles dispositions. Des ordres nouveaux ne pourraient d'ailleurs être transmis en première ligne suffisamment à temps. Les unités d'assaut, déjà prises à partie par l'artillerie ennemie, n'ont rien à gagner à attendre. Les ordres donnés seront donc exécutés.

Avec peine, les deux premiers bataillons sont arrivés à se placer en temps voulu.

commencement de l'attaque (3 h.30).

*L'attaque*. — A 3 h.30 exactement, le 1<sup>er</sup> bataillon se lance à l'attaque, les compagnies placées dans l'ordre ci-dessous :

```
1<sup>er</sup> bataillon.

2<sup>e</sup> compagnie.

4<sup>e</sup> compagnie.

1<sup>re</sup> compagnie.

2 sections de mitrailleuses.
```

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

2<sup>e</sup> bataillon. 7<sup>e</sup> compagnie. 8<sup>e</sup> compagnie. 5<sup>e</sup> compagnie. 6<sup>e</sup> compagnie. 1 section de mitrailleuses.

Les 3<sup>e</sup> et 1<sup>re</sup> compagnies, suivies des 8<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup>, refoulent devant elles les détachements ennemis, qui s'enfuient et disparaissent dans le brouillard.

# ENCADREMENT DU RÉGIMENT A LA DATE DU 8 JUIN 1915

Lieutenant-colonel ÉCOCHARD, chef de corps.

Médecin-major de 2<sup>e</sup> classe

Capitaine adjoint BRIAL, capitaine.

Officier des détails
Officier d'approvisionnement

CURTOZ, lieutenant.

GARNIER, lieutenant.

Porte-drapeau **De GALBERT**, sous-lieutenant.

Officier chargé des liaisons LAFAY, sous-lieutenant.

Chef de musique de  $2^e$  classe **LOUÉ**.

#### 1er bataillon

Chef de bataillon	ARDOUIN.	Médecin	LEMONON.	
1 <sup>re</sup> compagnie.		3 <sup>e</sup> compagnie.		
Lieutenant	ARGOD.	Capitaine	De CHAPTAL.	
Sous-lieutenant	GRANGAUD.	Sous-lieutenant	<b>DEBRUN</b> .	
_	BLANC.	<del>_</del>	MARET.	
2º compagnie.		4 <sup>e</sup> compagnie		
2º co	mpagnie.	4° c	ompagnie	
2º co Capitaine	ompagnie. GUÉRIN.	<b>4º c</b> Capitaine	ompagnie DOMINIQUE.	
	GUÉRIN. REPELLIN.		1 0	
Capitaine	GUÉRIN.	Capitaine	DOMINIQUE.	

#### 2<sup>e</sup> bataillon

Chef de bataillon	PIERLOT.	Médecin	PILLON.
5° compagnie.		7º compagnie.	
Capitaine	BELLIER.	Lieutenant	BOUVAT.
Sous-lieutenant	GILLET.	Sous-lieutenant	De MONTGOLFIER.
_	De ROMANCE.	_	JOUBERT.
_	ROULEAU.	_	<b>VAUBOURG</b> .
_	BEAUMEVIEILLE.	8 <sup>e</sup> compa	agnie.
6° co	mpagnie.	Capitaine	FERRIEUX.
Capitaine	PELISSE.	Sous-lieutenant	De LONGEVIALLE.
Lieutenant	ROBIN.	_	PASQUET.
Sous-lieutenant	BRUN.	_	FERLIN.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

#### 3<sup>e</sup> bataillon

Chef de bataillon	LONGIN, chef d'esc.	Médecin	KROUCH.
9° co	mpagnie.	11 <sup>e</sup> compag	gnie.
Capitaine	BOISSEL.	Capitaine	FERRIEUX.
Lieutenant	ARBOUSSIER.	Sous-lieutenant	<b>DUMOLLARD</b> .
Sous-lieutenant	CANTÉROT.	<del>_</del>	BONNET.
_	GARDON.	<del></del>	MOUILLON.
10° c	compagnie.	12 <sup>e</sup> compag	gnie.
Lieutenant	DUMAS G.	Lieutenant	GARDIN.
Sous-lieutenant	BANAL.	Sous-lieutenant	ANDRÉ.
_	SOVICHE.	<del></del>	<b>JOUANIS</b> .
_	DEVEAUX. 1	_	<b>DUMAS</b> L.
	Compagnies de	mitrailleuses.	
<b>C.</b> M	1. 75.	C. M. 53.	
Capitaine	SIMON.	Lieutenant	PLANCHE.
Lieutenant	PLANCHE.	_	MOTTA.
Sous-lieutenant	BRUN.	Sous-lieutenant	MARITON.

Sans rencontrer d'obstacles sérieux elles dépassent l'objectif assigné (377) et traversent **la route Hébuterne-Serre**. A ce moment, recevant des feux de tous côtés, voyant derrière elles le barrage français de 75, elles se rendent compte de leur situation, reviennent sur l'objectif assigné et s'y établissent.

La 3<sup>e</sup> compagnie et une partie de la 1<sup>re</sup> font face au nord à l'ennemi qui vient continuellement renforcer les tranchées non conquises. La 3<sup>e</sup> compagnie ouvre le feu sur un groupe d'ennemis emmenant vers l'arrière un détachement français d'un des régiments de gauche, détachement qui avait atteint, la veille, **le front 375**, y avait été entouré et fait prisonnier.

Mais ces unités (3<sup>e</sup>, 1<sup>re</sup>, 6<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup>) sont dès lors coupées du reste du régiment.

Les compagnies de gauche se heurtent, dès le début, dans les tranchées allemandes, à une résistance opiniâtre. La préparation. d'artillerie avait été incomplète sur les tranchées les plus rapprochées. Le seul résultat., sur la gauche, avait été d'alerter l'ennemi qui se tenait prêt à recevoir l'attaque.

La 2<sup>e</sup> compagnie, qui s'est portée à l'assaut dans un ordre parfait (la section **REPELLIN** est sortie de la tranchée alignée comme à la parade), est accueillie par un feu très nourri et très meurtrier partant de la tranchée 379, de la haie et du boyau nord-sud (passant par le méridien du nord de Touvent).

Elle fonce droit devant elle, un combat corps à corps se livre (coups de fusil à bout portant, combat à la grenade, à la baïonnette).

Tous les officiers de la 2<sup>e</sup> compagnie sont successivement tués (1 capitaine, 2 lieutenants).

Le capitaine avant de mourir crie : « Nous sommes point d'appui de gauche ; s'il le faut, nous nous ferons tuer jusqu'au dernier. »

<sup>1</sup> Adjoint au chef de bataillon.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

La 2<sup>e</sup> compagnie, après avoir un instant reflué, se cramponne sur place, mais son magnifique élan offensif est brisé.

Avec l'aide des 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> sections de mitrailleuses elle arrête net une contre-attaque ennemie.

La 3<sup>e</sup> section de mitrailleuses partant de la droite de la ligne, cherche à rejoindre le commandant de la compagnie de mitrailleuses à gauche.

En voulant, pendant ce mouvement, ramener au combat des fractions désorganisées, le chef de section est tué. La section de mitrailleuses ne peut terminer son mouvement que dans l'après-midi.

La 4<sup>e</sup> compagnie est à son tour lancée à l'attaque par le chef de bataillon. Une section parvient jusqu'au boyau entre les deux tranchées allemandes.

Une autre section, avec le commandant de compagnie, arrive à une centaine de mètres au delà, au sud. Le capitaine est tué; le chef de section de tête est grièvement blessé. Sa section, prise de flanc et à revers, commence à se replier.

Il en est de même de la section du boyau transversal, qui est attaquée à la grenade par un important détachement ennemi.

Les deux dernières sections de la 4<sup>e</sup> compagnie rétablissent la situation et reprennent pied dans le boyau transversal.

Mais la force offensive de la 4<sup>e</sup> compagnie est à son tour brisée.

A ce moment, la 7<sup>e</sup> compagnie (qui devait se trouver derrière la 2<sup>e</sup>) faisant une erreur de direction dans le brouillard, vient se jeter dans la 4<sup>e</sup>.

Elle est prise de flanc par un feu très meurtrier. Son capitaine est très grièvement blessé, le lieutenant en premier tué, un sous-lieutenant blessé. La compagnie tournoie, se fond dans la compagnie voisine ou reflue. Ses débris sont rassemblés en arrière par le dernier officier restant de la compagnie.

Dès qu'il se rend compte du temps d'arrêt dans l'attaque, le lieutenant-colonel porte en avant les deux compagnies réservées du 3<sup>e</sup> bataillon (10<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup>) en se mettant à leur tête.

La 10<sup>e</sup> compagnie avait déjà été très éprouvée dans sa place de rassemblement par un violent bombardement (une section est à peu près dissociée).

Le mouvement est rendu très difficile par le reflux d'unités du 137<sup>e</sup> qui, par un malentendu, ou par suite d'une de ces fausses indications qui circulent si facilement dans les lignes, croyaient être relevées et obstruaient entièrement le cheminement.

Les unités avancées du 137<sup>e</sup> paraissent d'ailleurs ne pas être prévenues de l'attaque du 8 par le 75<sup>e</sup>.

Les 10<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> compagnies sont arrêtées **vers l'ouvrage en V** (**301**). Le colonel se porte en première ligne auprès du commandant du 1<sup>er</sup> bataillon pour se rendre compte de la situation qui, à 5 heures, est celle indiquée dans le croquis.

Les compagnies de gauche sont arrêtées. Seule, la 5<sup>e</sup> compagnie (derrière la 2<sup>e</sup>) n'a pas été engagée. Aucune nouvelle des compagnies de droite (3<sup>e</sup>, 1<sup>re</sup>, 6<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup>). La liaison n'est établie ni à la vue, ni par agents de liaison. Aucun combat ne semble engagé en avant, ni sur la droite (un instant il est permis de supposer que ces unités, poussées trop en avant, ont été enveloppées).

Les unités au sud de la tranchée de soutien allemande (partie des 4<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> compagnies) sont terrées sous le feu.

Le lieutenant-colonel estime que, dans ces conditions, essayer de renforcer la ligne ne peut aboutir qu'à un échec.

Cependant il faut : 1° avancer à gauche ; 2° tâcher de rejoindre les compagnies de droite.

Le lieutenant-colonel met à la disposition du commandant du 1<sup>er</sup> bataillon les 5<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> compagnies pour obtenir coûte que coûte ces résultats, en partant de l'extrémité des tranchées ennemies déjà

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

#### conquises.

Les compagnies ne parviennent pas à déboucher.

10 heures. — Avant de continuer un nouvel effort il paraît indispensable de remettre de l'ordre dans les unités et d'améliorer la circulation dans les boyaux qui, en certains endroits, devient impossible. Il est non moins indispensable d'attendre enfin la réception des grenades nécessaires au combat de tranchée et dont la pénurie avait arrêté la progression dans la matinée.

13 heures. — Vers 13 heures la liaison est établie avec le groupement de droite (3°, 1°, 6°, 8°), par un officier qui réussit à se glisser sur la gauche en traversant un terrain découvert et battu par le feu d'infanterie.

Le commandant du 2<sup>e</sup> bataillon est installé à 377 et ne signale aucun incident.

14 heures. —A 14 heures, le lieutenant-colonel donne l'ordre au commandant de la 5° compagnie de pousser en avant dans la première ligne allemande. Après quelque hésitation une colonne est lancée : elle réussit à pénétrer **jusqu'au boyau C D**.

Quelques instants après, les sections de tête de la 10<sup>e</sup> compagnie sont assaillies par l'ennemi et très éprouvées. Le lieutenant commandant la compagnie et un de ses officiers réussissent à se dégager à temps avec une vingtaine d'hommes, et rejoignent la 3<sup>e</sup> compagnie.

Le lieutenant commandant la 12<sup>e</sup> compagnie est tué au moment où, s'opposant à l'exécution d'un ordre de retraite venu de bouche en bouche de l'avant, il passait la tête au-dessus du parapet pour se rendre compte de la situation.

Vers 16 heures, le colonel est appelé au P. C. du général de brigade. Il y expose la situation. Les unités de gauche ont fourni un rude effort; elles sont mélangées. Les tranchées conquises sont encombrées au point de rendre toute manœuvre impossible <sup>1</sup>. Elles sont battues par un tir très ajusté qui rend difficile tout débouché. Les cheminements et leurs abords sont remplis de cadavres allemands et français. Les hommes sont harassés.

Il fait très chaud et l'encombrement des boyaux arrête le ravitaillement en eau.

Dans ces conditions le lieutenant-colonel estime qu'il est préférable de remettre de nouveau de l'ordre dans les unités et de reprendre le combat pendant la nuit avec des fractions reconstituées et abondamment pourvues de grenades. Il accepte l'offre qui lui est faite, d'employer pour nettoyer les tranchées, de deux compagnies du 140° R. I.

(Voir croquis: situation à 19 heures.)

L'ordre d'opération **pour la nuit du 8 au 9** fixe les conditions dans lesquelles se fera la continuation de l'attaque.

Deux compagnies du 140<sup>e</sup> doivent progresser à partir de 22 heures respectivement dans les deux tranchées allemandes jusqu'à l'objectif (**route Hébuterne—Serre**).

En même temps, les fractions disponibles du commandant **PIERLOT** doivent mettre la main **sur la tranchée 378** et prendre la liaison avec les unités de gauche.

Les 1<sup>re</sup> et 3<sup>e</sup> compagnies, une fraction de la 10<sup>e</sup> compagnie et une section de la 4<sup>e</sup> compagnie avec laquelle le commandant **ARDOUIN** avait pu se glisser sur la droite, attaquent à 22 heures. Elles réussissent à se redresser face à l'est, occupent **une partie de 378**, mais ne peuvent atteindre tout à fait la tranchée de soutien allemande (au point où celle-ci coupe la route Hébuterne—Serre).

Les 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> compagnies du 140<sup>e</sup>, appuyées par les compagnies du 75<sup>e</sup>, exécutent ponctuellement les ordres donnés en y mettant beaucoup de vigueur et d'énergie (les commandants de compagnie font preuve, dans cette opération, de belles qualités militaires).

L'ennemi, qui semble maintenant épuisé par la lutte et décontenancé par notre ténacité, est refoulé jusqu'à 30 ou 40 mètres au delà de l'objectif assigné.

<sup>1</sup> Les hoyaux allemands de cette région étaient particulièrement profonds et étroits.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

*9 juin*. — Mais ces deux compagnies n'avaient pu se placer pour l'attaque à l'heure fixée (22 heures). Elles ne commencèrent la progression qu'à partir de 0 h.30.

Les deux attaques, menées respectivement vers le nord d'une part, vers l'est d'autre part, à des heures différentes, ne purent réaliser entièrement la liaison entre les deux groupements de combat. Le 9 au matin, il existe encore une coupure d'une cinquantaine de mètres au nord de 378.

La 1<sup>re</sup> S. M. avait suivi l'attaque pour appuyer son mouvement et étayer la nouvelle ligne.

Deux autres sections de mitrailleuses s'échelonnent sur la gauche pour assurer de bons flanquements.

En même temps, le bataillon **POUSSEL** (140<sup>e</sup>), à droite, qui avait l'ordre de mettre la main **sur le bois 877 en partant de la ferme Touvent**, atteint son objectif sans rencontrer de résistance.

Les 9° et 11° compagnies, arrivées dans la journée du 8 juin, sont en réserve dans la tranchée de soutien allemande.

Les sections des 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> bataillons, affectées au service du ravitaillement, ont également rejoint sur l'ordre du général de brigade.

La matinée du 9 est consacrée à l'aménagement des tranchées conquises et aux travaux destinés à faciliter la circulation.

A 11 heures, ordre est transmis de reprendre l'attaque pour achever la soudure de la ligne de combat. A tout prix, la liaison doit être assurée. L'ordre est formel et impératif. L'attaque doit être reprise le plus tôt possible sous forme d'une progression par l'ouest et par le sud.

15 heures. — A 15 heures, la mission est remplie : le boyau conduisant **de 378 à la première ligne allemande** est entièrement occupé. Ce boyau est soumis, de la part de l'infanterie ennemie, installée immédiatement au delà, à une telle pluie de grenades qu'il doit être abandonné. La ligne française est reportée en arrière de 15 à 20 mètres, la portion abandonnée devenant une zone neutre non occupée.

10 juin. — Sous un bombardement sans cesse croissant la nouvelle ligne est organisée du 9 au 10 juin et étayée par une section de mitrailleuses mise à la disposition du commandant ARDOUIN (3° S. M.), à 10 heures.

Le commandant LONGIN, sur l'ordre du colonel, prend, dans l'après-midi du 10, le commandement de toutes les troupes installées dans les deux tranchées allemandes ; le commandant ARDOUIN, de celles qui occupent les boyaux et tranchées 378 et 377.

Ainsi, dès le 10 juin au matin, la mission initiale assignée au 75<sup>e</sup> était remplie : objectif atteint, ligne occupée et organisée sommairement.

Mais, pour réaliser les intentions du commandement en vue d'opérations ultérieures, une mission nouvelle est confiée au régiment. Il s'agit primitivement d'attaquer et d'occuper les tranchées 875 et 376, en progressant à la grenade dans les tranchées et boyaux, jusqu'au delà de la route Hébuterne—Puisieux. La progression serait fortement appuyée par l'artillerie. Le détachement d'attaque doit être spécialement choisi, décidé, mais de faible effectif.

Puis, le général de division se rendant compte des difficultés qu'on pourrait rencontrer dans l'exécution de cette attaque, demande qu'on progresse vers le nord, par la première ligne allemande, **jusqu'en K** où serait établi un barrage.

L'opération s'exécute comme il est prévu dans l'ordre d'opérations **pour la nuit du 10 au 11 juin**. Deux pelotons du 140<sup>e</sup> (9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> compagnies) avancent respectivement dans chacune des deux tranchées allemandes de première ligne et de soutien. La fraction de droite arrive à son objectif (**100 mètres au delà de la route Hébuterne—Serre**). La fraction de gauche réussit à pousser **jusqu'à l'ouvrage 875**, à y entrer, à l'incendier. Mais une forte contre-attaque l'oblige peu après à se replier

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

à 100 mètres en arrière, au point fixé comme objectif.

Les fractions de flanc-garde sont à leur poste. La 3<sup>e</sup> section de mitrailleuses flanque à droite, la 4<sup>e</sup> à gauche.

Le sous-lieutenant qui commande la section de gauche est mortellement blessé.

11 juin. — L'organisation de la position est activement poussée dans la journée du 11 juin; elle comprend l'exécution d'une ligne de défense, l'élargissement des boyaux, la construction d'abris. La réaction d'artillerie est violente, gêne considérablement les travaux et fait subir aux unités d'assez lourdes pertes.

**Dans l'après-midi du 11**, est décidée la relève du 75<sup>e</sup> par le 140<sup>e</sup>.

Son exécution est retardée par une menace de contre-attaque ennemie, appuyée par un violent bombardement. Le mouvement est suspendu en cours de relève. Les unités en ligne des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> bataillons viennent se placer en partie à proximité du P. C. du colonel dans l'ancienne tranchée de soutien allemande (301-302). Le 3<sup>e</sup> bataillon, qui est arrivé à peu près en entier à Sailly-au-Bois, se tient prêt à être ramené sur le front.

*12 juin*. — Le 12 au matin, trois compagnies du 75<sup>e</sup> sont encore en ligne (1<sup>re</sup>, 6<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup>), au moment où le colonel GOUBEAU, du 140<sup>e</sup>, prend le commandement du secteur.

Des rassemblements ennemis étant signalés au sud et à l'est de Serre, les trois compagnies sont maintenues, sous le commandement du commandant PIERLOT, à la disposition du colonel GOUBEAU.

A 11 heures, toute crainte étant écartée, ces unités rejoignent **Sailly-au-Bois** où le régiment est réuni dans l'après-midi. Le 1<sup>er</sup> bataillon et la C. M. cantonnent à **Sailly**. Le reste du régiment part à 18 h.30 **pour Saint-Léger-lès-Authie**, où il s'établit en cantonnement bivouac.

Dans la journée du 15, le 1<sup>er</sup> bataillon et la C. M. rejoignent Saint-Léger.

Après l'attaque devant Hébuterne. En secteur à Lihons. — Rassemblé à Saint-Léger-lès-Authies, le régiment y stationne le 16 et le 17.

18 juin. — Le régiment est ramené dans la zone arrière de Lihons en camions automobiles. Les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> bataillons stationnent à Bayonvillers, le 2<sup>e</sup> à Wiencourt-l'Equipée, jusqu'au 28 juin.

**28** *juin*. — Le secteur de Lihons retrouve son ancien régiment qui relève partie du 413<sup>e</sup> et du 52<sup>e</sup> dans les quartiers de *Lihu* (1<sup>er</sup> bataillon), *Lihons* (2<sup>e</sup> bataillon) et *Parison* (3<sup>e</sup> bataillon). Deux sections de mitrailleuses sont affectées à chaque quartier <sup>1</sup>.

La répartition des unités est la suivante :

**Lihu** a) 2 compagnies en ligne ayant chacune 1 section de renfort ;

b) 1 compagnie en réserve de régiment ;

c) 1 compagnie en réserve de brigade;

d) 2 détachements du 9<sup>e</sup> hussards en première ligne.

**Lihons** a) 3 compagnies en ligne;

b)1 compagnie en réserve de régiment.

**Parison** a) 4 compagnies en ligne;

b) 1 peloton et une section de renfort prélevés sur les compagnies de première ligne.

<sup>1</sup> Les deux sections du 1<sup>er</sup> bataillon sont fournies par le 119<sup>e</sup> territorial (1 section) et la C. M. de brigade (1 section). La compagnie de mitrailleuses de brigade a été constituée quelques jours avant l'attaque d'**Hébuterne**.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Alternant régulièrement avec le 140°, la relève se fait tous les huit jours. Au repos, le régiment cantonne à Hangest-en-Santerre (Villers-aux-Érables et Mézières du 6 au 9 juin, et Fresnoy-en-Chaussée du 22 au 30 pour le 2° bataillon).

Le dernier séjour en secteur a lieu, pour le régiment, du 30 juillet au 8 août.

Relève du 75<sup>e</sup> dans le secteur de Lihons et embarquement du régiment à destination de la Champagne. — Dans la nuit du 7 au 8 août, les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> bataillons ainsi que la C. M. 75 sont relevés par deux bataillons du 90<sup>e</sup> et sa compagnie de mitrailleuses. Les unités relevées vont cantonner à Wiencourt-l'Équipée. Dans la nuit suivante, le 1<sup>er</sup> bataillon et les sections de mitrailleuses de la C. M. 53, en position, se rendent à Cachy où se trouve aussi le T. R.

Le lieutenant-colonel avait quitté le bois Crépey (P. C.) pour Gentelles le 8 à midi.

A Gentelles cantonnent le lendemain les unités de Wiencourt;

puis, le 10, une nouvelle étape amène le régiment à Rouvrel et Remiencourt, à proximité d'Ailly-sur-Noye où a lieu l'embarquement le 11 août.

Les quatre trains qui enlèvent le régiment arrivent à Saint-Hilaire-au-Temple le lendemain, à partir de midi. Aussitôt débarquée, chaque colonne se met en route sur Saint-Julien (Courtisols) où elle cantonne.

*13 août.* — Dès son arrivée, le régiment est affecté à l'armée de **Châlons** (IV<sup>e</sup>). Il va être appelé, sans tarder, à participer à la garde d'une portion de secteur **devant Perthes**, et aux préparatifs de l'attaque qui doit avoir lieu, **en septembre**, sur une partie du front de l'armée.

#### ENCADREMENT DU RÉGIMENT A LA DATE DU 16 AOÛT 1915

Médecin-major de 2<sup>e</sup> classe

Capitaine adjoint

Officier des détails

Officier d'approvisionnement

Porte-drapeau

Officier chargé des liaisons

Chef de musique de 2<sup>e</sup> classe

DUBOIS.

BRIAL, capitaine.

CURTOZ, lieutenant.

GARNIER, lieutenant.

De GALBERT, sous-lieutenant.

THARAUD, sous-lieutenant.

LOUÉ.

#### 1er bataillon

Chef de bataillon	VIDON.	Médecin	LEMONON.	
1 <sup>re</sup> compagnie.		3 <sup>e</sup> compagnie.		
Lieutenant	ARGOD.	Lieutenant	GIROD.	
_	De ROMANCE.	Sous-lieutenant	MARET.	
Sous-lieutenant	GRANGAUD.	<del>_</del>	AMAUDRU.	
	DEBRUN.			

# Campagne 1914 – 1918 - Historique du $75^{\rm e}$ Régiment d'Infanterie

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

2º compagnie.		4 <sup>e</sup> co	4° compagnie	
Capitaine	CAZAUX.	Lieutenant	CHIPPAUX.	
Lieutenant	CHASSARD.		MICOLLE.	
Sous-lieutenants	CANTÉROT.	Sous-lieutenants	BLANC.	
	ARPIN.		GIRARD.	
	2 <sup>e</sup> bataill	on		
Chef de bataillon	PIERLOT.	Médecin	PILLON.	
5 <sup>e</sup> con	npagnie.	7° compagn		
Capitaine	FOURNIER.		e LONGEVIALLE.	
Sous-lieutenant	GILLET.	Sous-lieutenant	GONDRET.	
_	MOULIN.	_	CAUZID.	
_	De ROMANCE.	_	CHAS.	
	npagnie.	8 <sup>e</sup> compagn		
Capitaine	PELISSE.	Capitaine	FERRIEUX.	
Sous-lieutenant	AUDIÉ.	Sous-lieutenant	PASQUET.	
_	BOUCHET-TILLOT.	_	FERLIN.	
_	AYMARD.	_	MONTSERRET.	
	3° bataill	lon		
Chef de bataillon	LONGIN.	Médecin	KROUCH.	
9 <sup>e</sup> con	npagnie.	11 <sup>e</sup> compag	nie.	
Lieutenant	VAREILLE.	Capitaine	GUILLACHE.	
	ARBOUSSIER.	Sous-lieutenant	<b>DUMOLLARD</b> .	
Sous-lieutenant	DEVEAUX.	_	<b>JUILLARD</b> G.	
_	<b>DEMOUGEOT</b> .			
10° co	mpagnie.	12 <sup>e</sup> compag	•	
Capitaine	DUMAS.	Lieutenant	ANDRÉ.	
Lieutenant	BANAL.	Sous-lieutenant	JOUANIS.	
Sous-lieutenant	REVOL.	_	SOVICHE.	
	MOYROUD.		BRUN.	
	Compagnies de m	itrailleuses.		
C. M. 75.		C. M. 53.		
Capitaine	SIMON.	Lieutenant	JUILLARD M.	
Sous-lieutenant	BRUN.	_	MOTTA.	
_	CANDY.	Sous-lieutenant	MARITON.	
_	LUCAS.			

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015



Au camp de Cabane et Puits (septembre 1915).

Les « cuistots » à leur poste! — Cette vue donne une idée exacte des bois de pins qui couvrent une grande partie de la Champagne Pouilleuse.

En secteur devant Perthes-lès-Hurlus. — Aussi, dès le 15 août, commencent les reconnaissances d'officiers, et, le 17, une première colonne, formée par les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> bataillons, 3 sections de mitrailleuses, se porte, dans la nuit, au camp de Cabane et Puits, à 3 km.500 au nord-est de Somme-Suippes, par le chemin de terre peu praticable de Saint-Remy-sur-Bussy.

La deuxième colonne fait mouvement du 18 au 19 et se rend au camp 170, à 1 kilomètre, sud de Cabane et Puits.

Dans la même nuit, le 3<sup>e</sup> bataillon relève, **au secteur P** (**Iéna**), **devant Perthes**, un bataillon du 80<sup>e</sup> R. I.

Au secteur Iéna la répartition des troupes est la suivante :

- a) 3 compagnies en première ligne (de la droite à la gauche : 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup>) ;
- b) 2 compagnies en réserve (à Perthes, 9<sup>e</sup> ; en arrière de Perthes, 5<sup>e</sup>).

Le commandement est exercé par un lieutenant-colonel qui a également sous son commandement le **secteur O**, à gauche, tenu par un bataillon du 140<sup>e</sup>. La liaison à droite est assurée avec le 342<sup>e</sup> (XI<sup>e</sup> corps).

Ce secteur de Perthes, dont le nom est déjà connu de tous, porte la trace de bien des attaques qui ont dû être meurtrières.

La guerre de mines a creusé sur la première ligne d'immenses entonnoirs.

Des engins de toutes sortes, depuis les bombes à fusil jusqu'aux énormes « chaudrons » pleuvent dans nos lignes, surtout à gauche, sur la 12<sup>e</sup> compagnie.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

La relève s'effectue tous les quatre jours par un des bataillons en réserve, à tour de rôle (1<sup>er</sup> bataillon le 22, 2<sup>e</sup> bataillon le 26, etc.). Les unités en réserve prennent part à des travaux de nuit en vue de l'organisation du terrain pour l'attaque. Des boyaux (A-8 et A-9), ayant 2 mètres de profondeur et 1 m.80 de large, sont creusés sur un développement de plus de 4 kilomètres vers l'arrière. Toutes les fractions disponibles, avec leurs cadres au complet, travaillent à cette tâche et réalisent un magnifique rendement.

Dès le 27, les bataillons de réserve ont fait mouvement du camp 170 à Cabane et Puits, ainsi que le colonel et l'état-major. Le 30, trois compagnies du 1<sup>er</sup> bataillon sont poussées à hauteur de Perthes pour y effectuer des travaux d'aménagement de terrain (abris souterrains et boyaux d'accès en première ligne). Le travail est mené avec la plus grande célérité. Ces compagnies sont relevées suivant un tour régulier, comme en première ligne.



EN TOUTE PREMIÈRE LIGNE DEVANT LES ENTONNOIRS DE PERTHES.

Deux officiers en tournée de secteur (lieutenants ANDRÉ et JOUANIS, morts au champ d'honneur). On voit au fond le village de Perthes et les boyaux crayeux qui y conduisent (septembre 1915). A l'horizon la route de Perthes à Suippes.

4 septembre. — Le lieutenant-colonel prend pour huit jours le commandement des sous-secteurs O et P en remplacement du colonel commandant le 52<sup>e</sup> (P. C. au sud de la route Perthes—Souain, 800 mètres ouest de Perthes).

Ainsi, jusqu'au 21 septembre, s'opère le tour régulier des relèves.

Il a assuré le maintien du moral et des forces physiques de chacun, prêt à donner son effort dans la bataille prochaine.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

**21** septembre. — A la nuit, le 24<sup>e</sup> régiment territorial, chargé de la garde du secteur jusqu'au jour de l'attaque, relève le régiment qui se rend au sud de la voie ferrée, dans les bois au sud-est de Somme-Suippes. Il bivouaque sous la tente.

**22** *septembre*. — La préparation d'artillerie commence ; des bivouacs, on entend le canon gronder sourdement. Activement, le régiment se prépare à réaliser l'équipement d'assaut tel que le prescrit l'ordre d'engagement.

Enfin, les préparatifs à peu près achevés, une revue est passée **le 24** par le général **de BAZELAIRE**, commandant la 27<sup>e</sup> D. I., qui prononce quelques paroles vibrantes en annonçant l'attaque pour le lendemain. Le lieutenant-colonel lit ensuite à chaque bataillon et compagnie de mitrailleuses l'ordre du jour du général commandant en chef, et leur redit toute sa confiance dans le succès.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

#### **CHAPITRE III**

1915

### L'ATTAQUE DU 25 SEPTEMBRE DEVANT PERTHES-LÈS-HURLUS

« Dans la mêlée, vous avez été plus beaux et plus braves que jamais. » (29 septembre 1915. Lieutenant-colonel ÉCOCHARD.)

Le 75°, occupant **le secteur devant Perthes-lès-Hurlus**, a pour mission de participer à l'offensive préparée sur un large front, offensive des II° et IV° armées ayant pour but de rompre les lignes allemandes **entre l'Aisne et le massif de Moronvillers**.

Le XIV<sup>e</sup> corps d'armée fait partie de la IV<sup>e</sup> armée, dont la mission initiale est de s'emparer des hauteurs au nord de la Dormoise.

L'ordre d'attaque n° 3 du XIV corps d'armée, en date du 21 septembre 1915, fixe les modalités de l'attaque, savoir :

Le XIV<sup>e</sup> corps (27<sup>e</sup> et 28<sup>e</sup> D. I.) doit attaquer sur le front : **Butte de Tahure** (exclue), **arbre 193**, et atteindre son objectif sans s'inquiéter de la progression des corps d'armée voisins (tout en restant en liaison avec eux ; XI<sup>e</sup> corps à droite, corps colonial à gauche).

L'effort du corps d'armée portera sur la partie libre de la zone d'attaque, celle à l'est des bois du Trou-Bricot.

**Le Trou-Bricot** sera attaqué de face, puis encerclé à l'est par des troupes de manœuvre de la 28<sup>e</sup> D. I.

La 27<sup>e</sup> division attaque à droite du dispositif, par brigades accolées, la 53<sup>e</sup> à droite.

La préparation de l'attaque est assurée par l'action de l'artillerie de tous calibres pendant trois jours <sup>1</sup>

<sup>1</sup> Résumée, la mission de l'artillerie est la suivante :

<sup>1°</sup> Battre les trois positions successives de l'ennemi : a) première ligne, b) tranchée d'York, c) tranchées de la Vistule et la butte de Souain ;

<sup>2°</sup> Faire du tir de contre-batterie sur toute batterie qui se dévoile ;

<sup>3°</sup> Tirer par intermittence sur les lignes de ravitaillement, les cantonnements et les bivouacs ennemis ;

<sup>4°</sup> Ouvrir des brèches dans le réseau de fil de fer.

En outre, après des exécutions de brèche, exécuter des tirs de bombardement violents, d'une durée limitée, sur les premières lignes, suivis d'allongements systématiques, afin de tromper l'ennemi sur nos intentions et de l'inviter à garnir ses tranchées. Après cette feinte, le tir doit être ramené, pendant une durée très courte, sur les tranchées de première ligne, afin d'infliger des pertes à la garnison éventuellement alertée.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Au jour J, l'attaque ne doit être précédée d'aucun tir d'efficacité pour ne pas avertir l'ennemi et éviter ses tirs de barrage <sup>1</sup>.

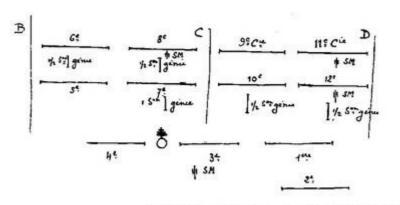
L'attaque doit être menée avec la plus grande énergie, jusqu'à la conquête définitive des objectifs assignés, chaque unité poussant droit devant elle, sans s'attarder dans les tranchées et boyaux, sans s'inquiéter de savoir si les unités voisines sont à leur hauteur.

Au cours de l'attaque, les batteries sont portées en avant par échelons.

Éventuellement, la *cavalerie* sera utilisée (9<sup>e</sup> régiment de hussards) pour tenter des coups de main sur les batteries ennemies, fournir des éléments de reconnaissance, atteindre le tunnel détruit (sur la ligne de Challerange, entre Maure et Somme-Py).

Le *poste de commandement* du C. A. est à Somme-Py. Il doit être ultérieurement porté à la cote 200, où fonctionne le poste de la 27° D. I.

Les *blessés* seront évacués, selon le cas, **sur Somme-Suippes** (ambulance de triage et H. O. E.), **sur Saint-Remy** (ambulances) ou **sur Courtisols** (dépôt d'éclopés).



Disposites schematique de départ (25 mpt. 1915).

270.

L'ordre du corps d'armée fixe en outre la tenue d'assaut qui comporte :

Le sac allégé, contenant deux jours de vivres de réserve (un jour de vivres du jour est placé dans la musette).

La toile de tente, un bidon de 2 litres, le masque, deux sacs à terre, l'outil au ceinturon, 250 cartouches.

Les grenadiers seront porteurs d'une musette spéciale pour les grenades et d'un revolver, ils n'emportent pas le havresac.

Les nettoyeurs de tranchée sont armés de couteaux.

155 L.;

Les officiers auront une tenue et un équipement pareil à ceux de leurs hommes.

*L'ordre d'attaque de la 27 D. I.*, du **22 septembre 1915**, précise la mission des unités. Dans la 53<sup>e</sup> brigade, le 75<sup>e</sup> est en première ligne avec deux bataillons et un bataillon de deuxième ligne (le tout

<sup>Le corps d'armée dispose de :
10 groupes d'artillerie de campagne (1.000 coups par pièce) ; 4 batteries de 120 L. ;
7 batteries de 155 C. T. R. ;
2 — 220 ;</sup> 

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

formant trois vagues).

Le 75<sup>e</sup> est suivi par : un bataillon du 140<sup>e</sup> et la réserve de division constituée par deux bataillons du 140<sup>e</sup> et trois sections de mitrailleuses.

Dans les tranchées de départ la première vague sera déployée initialement, les autres unités étant formées par sections ou par demi-sections dans les boyaux.

Chaque vague est suivie d'un groupe de nettoyeurs de tranchées.

L'assaut doit être mené jusqu'au bout, sans arrêt, drapeau déployé, tambours battant, la musique jouant la Marseillaise au départ.

Chaque bataillon de première ligne disposera de deux sections du génie.

Ci-dessous l'ordre d'attaque du 23 septembre 1915 du 75<sup>e</sup> régiment d'infanterie :

#### Ordre d'attaque.

I. — Dans l'opération projetée, le 75<sup>e</sup> est chargé d'enlever **la tranchée de la Vistule** et le mouvement de terrain au nord.

Objectif et zones d'action des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> bataillons indiqués par exemplaire du plan directeur communiqué aux chefs de bataillon, C. M., C. H. R. (croquis ci-dessous) <sup>1</sup>.

II. — Le 75<sup>e</sup> attaquera en première ligne à la droite de la division et du corps d'armée.

Il aura:

A sa gauche le 52<sup>e</sup> (de la 28<sup>e</sup> division ;

A sa droite le 116<sup>e</sup> (de la 22<sup>e</sup> division, 11<sup>e</sup> corps);

Derrière lui un bataillon du 140<sup>e</sup>, en réserve de brigade.

D'autres unités suivront son mouvement.

III. — Formation. — 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> bataillons accolés : le 3<sup>e</sup> à droite, le 2<sup>e</sup> à gauche ; 1<sup>er</sup> bataillon en réserve de régiment.

IV. — Voir le croquis ci-joint pour le dispositif de départ <sup>1</sup>.

Le 3<sup>e</sup> bataillon formera deux vagues successives de deux compagnies chacune, partant de C D.

Le 2<sup>e</sup> bataillon formera aussi, avec ses deux compagnies de droite, deux vagues successives de une compagnie chacune qui prolongeront à gauche celles du 3<sup>e</sup> bataillon en partant de **B** C.

La 6<sup>e</sup> compagnie est chargée de nettoyer la région au nord des Entonnoirs depuis les boyaux 551-454 inclus à l'est, jusqu'à la ligne 550-452 exclue, à l'ouest.

La dernière compagnie du 2<sup>e</sup> bataillon, suivant immédiatement la 6<sup>e</sup>, contournera les entonnoirs par l'est et marchera en échelon en arrière, à gauche de la deuxième vague.

Le 1<sup>er</sup> bataillon formera une troisième vague de trois compagnies qui partira de **B D**. La 1<sup>re</sup> compagnie s'échelonnera en arrière de sa droite.

La compagnie de gauche du 1<sup>er</sup> bataillon prendra pour axe de marche le chemin de terre Tahure—bois du Paon.

Les deux autres compagnies de la troisième vague formée par le bataillon marcheront droit au nord. Le drapeau, le lieutenant-colonel, les liaisons partiront entre les deux compagnies de gauche de la troisième vague.

Un peloton de la C. M. 75 suivra la première vague, une section à la droite, une section à la gauche. Une section marchera derrière la droite de la deuxième vague.

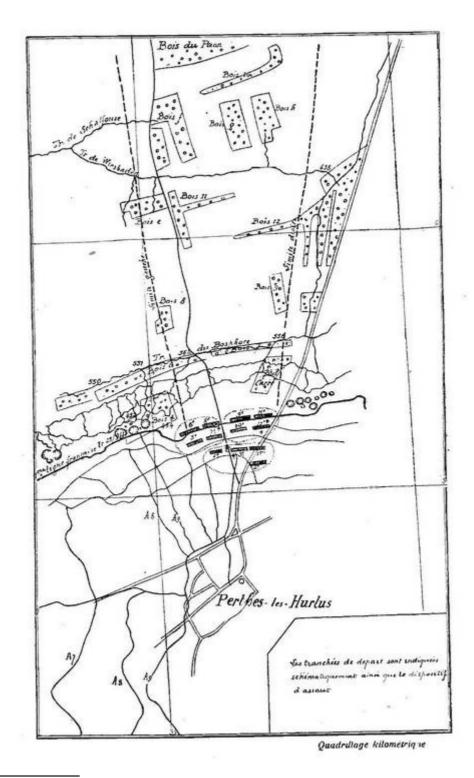
La 4<sup>e</sup> section marchera à la gauche du 1<sup>er</sup> bataillon.

<sup>1</sup> Le croquis n'a pas été joint au journal de marche du régiment. Il est cependant facile de reconstituer le schéma du dispositif.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

V. — A l'heure H-10, les bataillons seront disposés pour l'attaque comme l'indique le croquis ci-joint  $(n^{\circ} 3)^{1}$ .



<sup>1</sup> Le croquis n'a pas été joint dans le journal de marche. Chaque compagnie occupe les abris reconnus, à proximité immédiate de ses emplacements de départ.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Le commandant de la C. M. 75 s'entendra directement avec les commandants de bataillon intéressés pour le placement et les mouvements de ses sections.

La mise en place commencera à ......

VI. — A l'heure H exactement les compagnies de première ligne se porteront à l'assaut.

Immédiatement la deuxième vague (les trois compagnies de droite) viendra, par des mouvements de tiroir, prendre en première ligne la place de la précédente et partira aussitôt.

Elle sera suivie dans les mêmes conditions par la vague du 1er bataillon.

Même mouvement pour la compagnie de ce bataillon qui est en échelon en arrière à droite.

VII. — Le mouvement se fera en tirailleurs.

Les fractions qui ne pourront se placer en tirailleurs dans la tranchée de départ se formeront sur deux rangs pour franchir le parapet et se déploieront immédiatement après.

Marche au pas de charge cadencé, en ordre et alignés autant que possible. Officiers et chefs de section devant la troupe, serre-files (2 par section) à quatre pas en arrière.

Aucun arrêt en route.

Les unités donneront l'assaut aux tranchées qui tenteraient une résistance, mais ne s'y arrêteront pas. Un coup de baïonnette au Boche en passant, s'il y a lieu. On se reforme après l'obstacle, et on continue.

Défense d'utiliser les boyaux pour la progression.

Le nettoyage des tranchées sera fait par des groupes spéciaux, comme il est dit ci-après.

Les unités conserveront toujours l'ordre et la cohésion qui, seuls, leur permettront de fournir des efforts successifs pour donner l'assaut ou, éventuellement, repousser une contre-attaque.

VIII. — Le 75<sup>e</sup> est chargé de nettoyer les boyaux allemands :

- 1° Sur les premières lignes allemandes du boyau 556 inclus au boyau 550-452 exclu ;
- 2° Sur la tranchée d'York et boyaux y aboutissant, de 658 inclus à 100 mètres à l'est de 649 (tranchées de Schaffouse et de Wiesbaden).

Le nettoyage se fera:

- 1° En établissant des barrages en des points déterminés ;
- 2° En nettoyant tout d'abord les boyaux entre ces points, puis les lignes ennemies en refoulant les Allemands de l'est à l'ouest sur le premier point de barrage.
- a) Les nettoyeurs des trois compagnies de la première vague (15 pour chacune des compagnies du
- 3° bataillon, 25 pour celle du 2°) se chargeront de la tranchée d'York : 3° bataillon, de 658 inclus, où il fera un barrage, jusqu'à l'intersection de la tranchée de Wiesbaden avec le boyau venant du bois le plus à l'est ; 2° bataillon, de l'intersection ci-dessus aux barrages du 52°.
- La  $6^{\circ}$  compagnie établira des barrages **sur les boyaux 551-454** et se rabattra sur les barrages qu'établira le  $52^{\circ}$  **sur 650-452**;
- b) Les nettoyeurs de la deuxième vague (15 par compagnie) seront chargés de **la tranchée du Bosphore** et des boyaux la reliant à la ligne immédiatement au sud : 3° bataillon **du boyau 556** où il fera barrage **jusqu'au boyau 552** ; 2° bataillon **du boyau 552** où il fera barrage **jusqu'au boyau 551** ;
- c) Les nettoyeurs de la troisième vague (25 hommes par compagnie) seront chargés de l'ensemble des deux premières lignes du boyau 556 inclus aux boyaux aboutissant à 454. Barrages aux croisements avec les boyaux 556 et 552.

Deux téléphonistes seront joints à la troisième vague pour l'utilisation du matériel pris aux ennemis. Le 116<sup>e</sup> refoulera les Allemands **sur le boyau 556**.

IX. — Trois pelotons à pied du 9e hussards, chargés d'aménager des passages sur les lignes

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

allemandes, marcheront derrière le 1er bataillon.

Les chefs de ces pelotons seront envoyés en temps utile au commandant du 1<sup>er</sup> bataillon pour l'entente à réaliser.

- X. Deux sections du génie marcheront avec chacun des deux bataillons de première ligne. Ordres ultérieurs seront donnés.
- XI. Les unités territoriales occupant le secteur le quitteront **par le boyau A-8** dès que le régiment sera placé.

Pour ne pas gêner la mise en place du régiment, elles se placeront une demi-heure avant son arrivée :

- a) La compagnie de réserve dans le boyau d'évacuation en dégageant l'entrée du poste de secours par sape C et les boyaux perpendiculaires ;
- b) Les autres compagnies dans la première ligne.

Pour leurs mouvements dans le secteur, elles utiliseront ensuite le boyau 3, sape C, boyau d'évacuation.

Un agent de liaison de chaque compagnie se trouvera au P. C. 53<sup>e</sup> brigade pour avertir les unités du moment où le mouvement de repli pourra commencer.

En exécution de l'ordre d'occupation du secteur du **24 septembre** 18 heures, le régiment se porte sur ses emplacements, à partir de 20 heures, dans l'ordre : 3<sup>e</sup>, 2<sup>e</sup>, 1<sup>er</sup> bataillons, les compagnies se succédant de dix minutes en dix minutes et s'arrêtant à **Cabane et Puits** pour manger la soupe, prendre les munitions et les artifices.

**De Cabane et Puits** la C. M. précède le régiment pour aller relever en secteur les mitrailleuses du 24° R. I. T., elle est suivie par trois compagnies du 3° bataillon, chargées d'assurer la garde du secteur jusqu'à l'arrivée du gros du régiment.

Peu après minuit, toutes les unités se rendent **devant Perthes par le boyau A-9**. Tout le régiment est en place à 5h.20. L'occupation du secteur avant l'attaque a fait l'objet d'un ordre daté du **24 septembre** ; cet ordre, qui a été exécuté point par point, est le suivant :

- I. Le P. C., les emplacements à occuper par les compagnies et C. M..., etc. sont indiqués par un croquis qui a été distribué.
- II. L'ordre dans lequel les différentes fractions des unités seront échelonnées dans leurs abris devra être tel que chaque compagnie puisse venir se former en ligne (ordre normal) dans la parallèle de départ, sans qu'aucun doublement en cours de trajet ne soit nécessaire.

Les unités seront formées dans cet ordre avant d'entrer dans les boyaux pour se rendre au secteur, l'occupation des abris devant se faire sans aucun doublement ou croisement dans les boyaux.

III. — Pendant l'occupation des abris, chaque commandant de compagnie organisera d'heure en heure dans chacun des boyaux occupés par son unité une ronde destinée à reconnaître l'état des communications.

Les commandants de bataillon répartiront entre leurs unités les rondes à effectuer sur les parties de la première ligne non occupées par elles.

Les boyaux et les parallèles devront à tout prix être maintenus dégagés. Pour permettre le travail de déblaiement, les outils seront répartis entre les abris.

Ce travail de déblaiement devra être fait pendant la nuit précédant l'attaque.

Pendant cette même nuit, les fils de fer de la première ligne seront enlevés et rejetés derrière cette ligne.

Les travaux de déblaiement seront faits surtout par les sections du génie, secondées, s'il y a lieu, par

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

des travailleurs d'infanterie.

Des précautions seront prises pour qu'aucune lumière ou reflet de lumière ne soit aperçu de l'extérieur.

IV. — A -5 minutes les couvre-bouche et couvre-culasse seront enlevés et la baïonnette mise au canon.

V. — Seront emportés dans le secteur :

Des outils pour le déblaiement (1 outil pour 5 hommes environ, 4 pelles pour 1 pioche), les périscopes, des bougies.

Les outils et les grands périscopes seront laissés dans les abris-caves. Note sera prise des abris où ils seront laissés.

Après inspection passée dans le secteur, le lieutenant-colonel donne l'ordre, à 6 h.20, de perfectionner l'aménagement de la première ligne en vue du franchissement. Il ajoute : « Que personne, même les officiers, ne se montre dans la mise en place. Que tout le monde se baisse dans les passages où l'on peut être vu par suite des éboulements, en particulier dans la partie ouest du boyau A-8 inclus. »

A 6 h.54, avis est reçu que l'heure H du commencement de l'attaque est fixée à 9 h.15. A 7 h.35, les montres sont réglées sur l'heure de la division, avec les bataillons, la C. M. et les deux groupes d'artillerie d'appui.

« Une dernière reconnaissance ayant fait constater que la destruction des fils de fer était imparfaite, l'artillerie reçoit l'ordre de l'achever, puis le feu est ralenti pour ne pas donner l'éveil à l'ennemi. » A 8 h.30 commence la prise du dispositif en vue de l'attaque. Ce placement est terminé à 9 heures.

**Déclenchement de l'attaque** <sup>1</sup>. — A 9 h.I5, le régiment se lance à l'assaut, sans une hésitation, avec un enthousiasme émouvant et un élan irrésistible. Le drapeau est derrière le colonel, qui part en tête du 1<sup>er</sup> bataillon.

Le débouché a lieu exactement comme il avait été prévu par l'ordre.

Le 3<sup>e</sup> bataillon a les 9<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> compagnies en première ligne (11<sup>e</sup> à droite).

Chaque compagnie de deuxième ligne est suivie d'une demi-section du génie.

Le 2<sup>e</sup> bataillon a les 8<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> compagnies en première ligne : la 8<sup>e</sup> à droite et la 6<sup>e</sup> à gauche avec mission spéciale de flanquer le régiment en nettoyant les tranchées derrière les entonnoirs.

Le peloton du génie a une section derrière la 7<sup>e</sup> compagnie, une demi-section avec la 8<sup>e</sup>, une demi-section avec la 6<sup>e</sup>.

Le 1<sup>er</sup> bataillon a en première ligne, de la droite à la gauche, les 1<sup>re</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> compagnies, la 2<sup>e</sup> compagnie est en arrière à droite de la première.

Le 1<sup>er</sup> peloton de mitrailleuses part derrière la première vague : une section derrière la 11<sup>e</sup> ; une section derrière la 8<sup>e</sup>.

La 4e section, avec laquelle marche le commandant de compagnie, part derrière la 12<sup>e</sup> compagnie (deuxième vague).

La 3<sup>e</sup>, en arrière de la 3<sup>e</sup> compagnie, à hauteur de la 2<sup>e</sup> compagnie.

Chaque section de mitrailleurs emporte vingt-cinq caisses à munitions.

<sup>1</sup> Journal de marche. Les noms des officiers n'ont pas été indiqués. Se rapporter au tableau d'encadrement du régiment.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

# I. — Première partie de l'assaut jusqu'au bois 25, croupe à l'est de la cote 193.

*Premières lignes allemandes*. — La triple tranchée de première ligne allemande est enlevée d'emblée avant que la résistance ait eu le temps d'être organisée.

Cependant, dès l'apparition de la première vague, un certain nombre de tireurs et de mitrailleuses intactes réussissent à ouvrir le feu. Le tir est relativement peu nourri mais ajusté.

Il part de centres de résistance situés principalement sur la tranchée du Bosphore et en flanquement à droite et à gauche derrière les entonnoirs. Ils sont tenus par des hommes résolus à se défendre jusqu'au bout.

L'un des centres, situés **sur la tranchée du Bosphore**, **entre 552 et 551**, avait la forme d'un ouvrage demi-fermé. L'ouvrage n'est enlevé qu'après avoir été enveloppé; ses défenseurs sont anéantis.

La 8<sup>e</sup> compagnie traverse deux mitrailleuses encore en action. Le sergent **RAYNAUD** tue les servants de l'une d'elles. Le feu de l'ennemi cause au régiment des pertes sensibles, sans toutefois ralentir son élan.

Le commandant de la 7<sup>e</sup> compagnie est tué en tête de son unité, en arrivant sur la tranchée du Bosphore.

Le lieutenant commandant la 6<sup>e</sup> compagnie est tué à la tête de ses hommes en abordant les grands entonnoirs à 20 mètres de la tranchée de départ.

Quatre officiers sont frappés, dont un mortellement, à la tête de leur section. Une section de la 1<sup>re</sup> compagnie est soumise à un feu d'enfilade d'une mitrailleuse et à un tir d'obus asphyxiants.

Les 1<sup>re</sup> et 3<sup>e</sup> sections de la compagnie de mitrailleuses subissent elles aussi quelques pertes.

Les équipes de nettoyeurs de tranchée remplissent rapidement leur mission à la suite des vagues chargées de les fournir et rejoignent leurs unités, après avoir renvoyé leurs prisonniers (environ 200 pour le front du régiment) vers l'arrière.

Le nombre des Allemands qu'elles ont tués semble avoir dépassé sensiblement celui des prisonniers.

**Tranchée d'York.** — Quoique bouleversées et bien que leurs fils de fer aient été à peu près complètement détruits, les tranchées de première ligne allemandes constituaient encore un obstacle matériel d'une certaine valeur. La tranchée la plus au nord (3°) était en particulier, sur presque toute sa longueur, assez dure à franchir.

Les unités étaient un peu désunies après l'avoir franchie.

Elles ralentirent leur marche pour se reformer dans la dépression du terrain immédiatement au nord et poursuivirent avec la même ardeur leur assaut **contre la tranchée d'York**.

Les bois 8 et e sont traversés sans difficulté.

Au sud de ce dernier bois se trouvait une mitrailleuse qui avait été mise hors de service par notre artillerie.

Le régiment, dans le flanc droit duquel sont venues se jeter des fractions du 116<sup>e</sup> (11<sup>e</sup> corps), doit appuyer légèrement à gauche.

Il est relié de ce côté, par la 6<sup>e</sup> compagnie, avec la 8<sup>e</sup> du 52<sup>e</sup> qui, lui aussi, a, tout d'abord, trop obliqué vers l'ouest.

L'ennemi n'a pas pu organiser la défense de **la tranchée d'York**, dont les fils de fer ont été assez détruits pour être franchis facilement. Toutefois la préparation a été incomplète à droite devant la 11<sup>e</sup> compagnie, qui de ce fait est quelque peu retardée.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Suite de l'assaut. — La tranchée de Schaffouse, les bois e, f, g, h, sont traversés sans qu'on y rencontre d'obstacle sérieux.

Mais à ce moment, notre artillerie commence à tirer trop court.

Les observateurs ne voient ni directement la progression de notre première ligne, ni les signaux constamment répétés de nos signaleurs.

La brume a empêché les aviateurs de sortir.

Les téléphonistes n'ont pu dérouler leurs fils à l'allure rapide de l'infanterie.

L'artillerie se conforme donc, pour son tir, à l'horaire qui a été prévu pour le cas où aucun moyen de communication n'existerait entre elle et l'infanterie. Et cet horaire n'avait pas escompté une progression aussi rapide de l'attaque.

Les unités subissent, de ce fait, quelques pertes, dont un sous-lieutenant de la 8<sup>e</sup> compagnie.

Il est 9 h.40.

Ordre est donné par le lieutenant-colonel de ralentir pour permettre à l'artillerie d'allonger son tir et de remettre de l'ordre.

A 10 heures, le lieutenant-colonel ordonne un arrêt de dix minutes et prescrit encore de se conformer à l'horaire de l'artillerie.

Trois comptes rendus successifs sont ensuite faits à la brigade pour lui demander de faire reporter le tir de l'artillerie **sur la Vistule**.

Marche du 2<sup>e</sup> bataillon jusqu'à la croupe à l'est de 193. — A 9 h.45, le bataillon marque un temps d'arrêt à la tranchée de Schafhouse, sur laquelle arrivent quelques obus de 75 blessant un certain nombre de nos hommes. C'est à ce moment qu'un peloton de la 10<sup>e</sup> compagnie, ayant dévié à gauche de sa zone d'attaque, se met aux ordres du chef du 2<sup>e</sup> bataillon.

Notre artillerie ayant allongé son tir, la chaîne fait un bond qui l'amène sur la crête des bois du Paon, dans le prolongement du bois 20, où elle est de nouveau arrêtée par notre 75.

Il est à ce moment 10 h.05. Le chef de bataillon reçoit du chef de corps l'ordre envoyé à 10 heures lui prescrivant de suspendre le mouvement pendant dix minutes pour attendre l'allongement du tir de l'artillerie.

A 10 h.20 le mouvement est repris ; un nouveau bond amène la chaîne à la lisière sud du bois des Perdreaux

Sur cette crête le bataillon est en butte aux coups de l'artillerie allemande. La nôtre bat également le bois des Perdreaux, et un certain nombre de coups courts tombent en arrière de la chaîne.

Les unités sont reformées le mieux possible à l'abri de la crête.

Le gros de la 6<sup>e</sup> compagnie rejoint le bataillon.

Vers 11 heures, dès que notre artillerie a allongé son tir, le mouvement est repris. Le bataillon suit comme axe de marche **la lisière est du bois des Perdreaux**, les compagnies étant dans l'ordre 8, 7, 5, 6 de la droite à la gauche.

La batterie 5079 (probablement de 15cm) est enlevée par la droite du bataillon (8° et 7°). Le sergent **RAFFIN**, de la 7°, tue un des officiers de la batterie, tandis que le sergent **DECAUDIN**, de la 8°, en fait prisonnier un autre (du 100° régiment).

La chaîne s'arrête un instant **contre le talus de la route de Tahure à Souain**, faisant une vingtaine de prisonniers, dont 1 officier blessé, puis repart pour occuper d'un bond **la voie ferrée au sud-est de 4685**. Dans ce moment, la gauche du bataillon enlève sans s'arrêter une batterie de 77 située à 4784, à l'extrémité est du Bois allongé.

Un nouveau bond à travers la croupe 4685-4788 amène le chef de bataillon et une soixantaine

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

d'hommes des 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> compagnies le long de la voie ferrée vers 4988.

Le reste de la chaîne, pris à la traversée de la croupe sous un violent feu de mousqueterie et de mitrailleuses, est obligé de se cramponner à la crête, ou de refluer à l'abri de la pente sud.

Un sous-lieutenant de la 7<sup>e</sup> compagnie est blessé au cours de ce bond.

Aucune communication n'est possible entre la fraction avancée et le gros du bataillon. La plupart des agents de liaisons envoyés de l'un à l'autre sont tués ou blessés. Une mitrailleuse peut cependant, au prix des plus grandes pertes, être poussée jusqu'à la position avancée. La fraction avancée, soumise à un feu violent venant du nord et du nord-est, ayant perdu toute liaison même par la vue à gauche, ne voyant à droite qu'un groupe de quelques hommes du 2<sup>e</sup> bataillon **au sud du bois 151**, avant de plus ses communications avec l'arrière interrompues par le feu, ne peut songer à pousser plus avant.

Une vingtaine d'hommes sur soixante sont tués ou blessés. Le sous-lieutenant de la 6<sup>e</sup> compagnie, grièvement blessé d'une balle à la tête, consent à partir pour porter un compte rendu du chef de bataillon au colonel.

Le peloton du génie suivant le 2<sup>e</sup> bataillon s'est égaré **dès le passage de la tranchée du Bosphore**.

Marche du 3<sup>e</sup> bataillon jusqu'aux bois situés immédiatement au sud de 151. — Après avoir traversé la tranchée d'York et sur l'ordre du colonel, les unités s'arrêtent un instant et reprennent leur marche sur les bois g et h où elles pénètrent sans difficultés.

Puis elles gravissent la croupe du bois du Paon (10 heures). A mi-pente, le bataillon, par suite du tir trop court de notre artillerie, estobligé de marquer un certain temps d'arrêt, après lequel il s'engage à travers le bois du Paon.

Il est toujours encadré à gauche par le 2° bataillon du 75°, à droite par un bataillon du 116° qui de plus en plus appuie vers l'ouest, obligeant ainsi le 3° bataillon à ne plus suivre exactement son axe de marche.

La traversée du bois du Paon amène la prise de plusieurs pièces d'artillerie allemande. A droite, la 11° compagnie prend une pièce de gros calibre ; à gauche, la 9° compagnie prend cinq pièces de 77 et une de gros calibre.

A la sortie du bois du Paon, nouvel arrêt du bataillon (environ une demi-heure) par suite du tir trop court de notre 75.

A la reprise de la marche, le bataillon se porte en avant dans la formation suivante :

Trois compagnies en première vague : 11° à droite se dirigeant sur les batteries 5582-5985, 9° compagnie au centre et 10° compagnie à gauche se dirigeant sur la bifurcation de la voie ferrée (nord de la route Tahure—Souain).

La 12<sup>e</sup> compagnie suit en arrière et à gauche de la 11<sup>e</sup> compagnie.

La descente dans le ravin s'exécute rapidement et sans incident. A gauche, des éléments de la 10<sup>e</sup> compagnie s'emparent en deux fois de 7 pièces de divers calibres (probablement **batteries 5079-5282**).

Arrivées au fond du ravin marqué par la route Tahure—Souain les compagnies se portent :

11° et 12° en ligne sur les bois au sud du bois 151, 9° et 10° l'ouest de ces bois le long de la voie ferrée.

Arrivées à la lisière des bois, les 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> compagnies sont arrêtées net par le tir trop court de notre artillerie de campagne et obligées de reculer un peu.

Les 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> compagnies, en voulant progresser, tombent sous un feu violent de mitrailleuses partant du **bois 151** et doivent appuyer à droite pour s'abriter derrière la croupe.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

*Marche du 1<sup>er</sup> bataillon*. — Le 1<sup>er</sup> bataillon marque un court arrêt **après la tranchée de Wiesbaden** par suite du ralentissement des unités de tête. **Sur la pente sud du bois des Perdreaux** il subit, comme le reste du régiment, l'arrêt occasionné par le tir trop court de notre artillerie.

A partir de ce moment, le 1er bataillon se divise en deux groupes :

- 1° A droite, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> compagnies, derrière le 3<sup>e</sup> bataillon ;
- 2° A gauche, les 3° et 4° sont amenées progressivement à boucher un vide qui se forme entre le 75° et les unités voisines.
- A. *I*<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> compagnies. Les 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> compagnies suivent dans la formation initiale le 3<sup>e</sup> bataillon, traversent le bois des Perdreaux et marchent droit au nord. Elles franchissent le ravin au nord des batteries 5079-5279 qu'une pièce allemande restée en position prend d'enfilade sur toute sa longueur.
- 11 h.30. Les deux compagnies arrivent à la lisière sud du bois 151 (le long de la voie étroite) à 100 mètres en arrière du 3<sup>e</sup> bataillon.

La gauche (boucle du chemin de fer à voie étroite) est battue par des feux de mitrailleuses ennemies installées dans les bois au nord de cette voie.

Elles sont en liaison, **vers la batterie 4685**, avec le 2<sup>e</sup> bataillon et les unités du 140<sup>e</sup> arrêtées dans le pli du terrain.

B. 3° et 4° compagnies. — Les deux compagnies restées sous les ordres directs du chef de bataillon marchent derrière le 2° bataillon, **jusqu'au delà du bois des Perdreaux**. Puis la 4° compagnie gagne du terrain en avant et s'intercale dans le vide signalé plus haut à la gauche du 75°. Sous l'impulsion de son chef, elle ne tarde pas à être tout à fait en première ligne. **Aux abords de la route Souain—Tahure**, le caporal **BORSIER** et quelques hommes enlèvent une demi-batterie de 77 qui tirait encore et dont le chef, qui voulait continuer la résistance, est tué par un de ses propres hommes.

11 h.30. — Toute la ligne, qui comprend maintenant des unités mélangées de trois régiments (75°, 140° et 52°), se porte en avant après un léger temps d'arrêt. Elle traverse le large vallonnement suivi **par la route Souain**—**Tahure**, malgré un feu d'artillerie assez violent qui vient de **la région du Trou-Bricot** et le prend d'enfilade.

Compagnie de mitrailleuses. — Les sections suivent les unités derrière lesquelles elles sont parties. Au point marqué 4685, la 3° section se met en batterie sur la crête boisée de 151, où on lui a signalé des tirailleurs et des mitrailleuses prenant d'enfilade nos troupes qui occupent la vallée du sud

La 1<sup>re</sup> section prend position avec le 2<sup>e</sup> bataillon sur les pentes comprises entre les points 4788 et 4685.

La 3<sup>e</sup> section a une pièce en position à l'ouest du chemin de fer avec la 8<sup>e</sup> compagnie.

Une autre pièce qu'accompagne un officier s'installe **sur les pentes boisées à l'est de la voie ferrée** avec la 11° compagnie. L'officier est blessé mortellement d'une balle en essayant d'observer le point de départ du tir de l'infanterie ennemie.

La 4<sup>e</sup> section s'établit sur les pentes situées au nord de l'endroit où le chemin de fer à voie étroite longe la route de Tahure à Souain. La C. M. 75 tout entière étaye ainsi la ligne de combat du régiment.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

# II. — Occupation de la croupe à l'est de 193, de la croupe au sud et du bois 151.

A 11 h.30, le régiment a toutes ses compagnies en ligne sur la croupe à l'est de la cote 193 et sur celle située au sud du bois 151.

A sa gauche et en arrière de lui, quelques unités (52<sup>e</sup> puis 140<sup>e</sup>) ont atteint **la croupe qui est à l'est de 193**, mais leur situation paraît instable. Un mouvement de repli se dessine nettement.

Les unités (un peu plus d'un bataillon) du 116<sup>e</sup> qui se trouvent à la droite du régiment sont mélangées à quelques fractions du 52<sup>e</sup>. Elles sont sans cohésion et n'ont à peu près plus d'officiers. Aucune liaison à droite avec les troupes du 11<sup>e</sup> C. A. autre que le 116<sup>e</sup>. **Entre le bois 26 et la route** 

**Tahure—Perthes**, et en arrière, le vide semble absolu. Il paraît évident que le gros du 11<sup>e</sup> corps n'a pu déboucher.

La liaison est interrompue avec le commandant du 1<sup>er</sup> bataillon et les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> compagnies.

Celles-ci, encadrées à droite et à gauche par diverses unités du 52° et du 140°, s'établissent **sur la croupe dénudée qui descend de 193 vers l'est**. Elles y restent jusqu'au lendemain matin dans une situation des plus précaires, en butte à des feux d'infanterie partant du nord, du nord-est et même du sud-ouest, auxquels se joignent à partir de 14 heures ceux de deux mitrailleuses postées dans le bois en avant. Elles subissent des pertes sensibles, les hommes ne se décidant que difficilement à creuser des trous pour s'abriter. Tous les officiers de la 3° compagnie sont blessés, ainsi que l'adjudant-chef de la 4° compagnie. Le maréchal des logis adjoint au chef de bataillon, le sergent-fourrier agent de liaison près de cet officier supérieur, et un certain nombre d'hommes des deux compagnies, sont tués, beaucoup sont blessés et, ne pouvant que difficilement être évacués de jour, doivent être pansés sur place.

Il pleut une partie de la nuit.

Compte rendu est adressé au général de brigade de la situation.

12 heures. — Le lieutenant-colonel fait venir auprès de lui le plus ancien officier du  $116^{\rm e}$  — un capitaine — et lui donne l'ordre de regrouper les unités de son régiment, d'en répartir le commandement et de s'établir sur la croupe au nord-est du bois 25.

Ordre est donné aux commandants des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> bataillons de prélever sur leurs unités une réserve de régiment.

12 h.30. — Le commandant du 2<sup>e</sup> bataillon rend compte de sa situation. Il est immobilisé, ne peut constituer de réserve et demande le tir de l'artillerie **sur 151**.

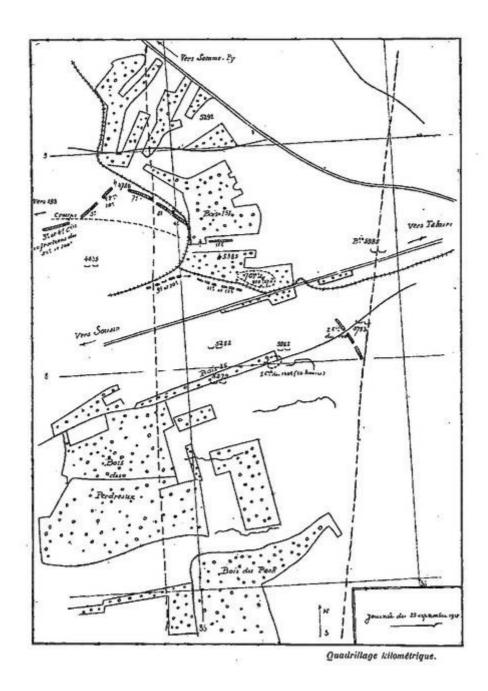
13 heures. — Le 1<sup>er</sup> bataillon du 140<sup>e</sup> (commandant **GARNIER**), qui n'a plus que trois compagnies, arrive et se place derrière le 3<sup>e</sup> bataillon.

A 13 heures, les trois compagnies du bataillon **GARNIER** sont récupérées ; deux compagnies du 75° sont mises en réserve. On va préparer l'assaut, mais, sans appui d'artillerie, la continuation de l'attaque semble risquée.

Un capitaine d'artillerie qui a amené audacieusement sa batterie **sur la pente nord du bois des Perdreaux**, se met à la disposition du colonel, à 14 heures, pour appuyer le mouvement en avant. « Il fait la reconnaissance du **bois 151** et organise le tir. Un bataillon, formé de deux compagnies du 140<sup>e</sup> et des 9<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> compagnies du 75<sup>e</sup>, est constitué pour donner l'assaut **au bois 151**. »

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015



A ce moment, le 9<sup>e</sup> hussards, dont la mission est d'exploiter le succès en cas de percée du front, est venu se rassembler **dans le ravin au sud du bois 151**, près du P. C. du colonel. Le mouvement des cavaliers, par petits groupes, en terrain découvert, a été particulièrement bien exécuté. Mais ce régiment de cavalerie devra bientôt faire demi-tour, sa présence étant inutile devant une ligne qui s'annonce encore résistante.

Le colonel, qui a pris le commandement de toutes les troupes à l'est de la boucle de chemin de fer à

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

voie étroite (75°, 116°, 140°), donne à 15 h.25 l'ordre d'attaque par deux compagnies du 75° et deux du 140°, sous le commandement du commandant **GARNIER**, en direction du nord et en partant de **la lisière sud du bois 151**.

Les incidents suivants se produisent pendant les préparatifs de l'attaque et en arrêtent l'exécution :

- 1° Les éléments du 116° commencent à se replier en désordre derrière le flanc du 75°. Le lieutenantcolonel secondé par son officier adjoint est obligé d'intervenir personnellement pour les ramener sur leur position ;
- 2° Des tirailleurs ennemis venant de la direction de **Tahure** ouvrent le feu sur l'extrême droite de la ligne, qu'ils tiennent sous la menace d'une contre-attaque.

Pour y parer, deux compagnies du bataillon **GARNIER** vont prendre position face à l'est sur la ligne approximative : **lisière est du bois 25 - batterie 5783**.

La 3<sup>e</sup> compagnie de ce bataillon est en réserve **au sud et près du bois 25**.

A 16 heures, le colonel reçoit de la division l'avis suivant :

Deux bataillons du 416<sup>e</sup> vont partir de **la tranchée d'York** pour appuyer la droite du 75<sup>e</sup>. Courage et bravo. Tout marche bien.

Le lieutenant-colonel est informé verbalement par téléphone que les bataillons du 416<sup>e</sup> seront sous son commandement.

Ces unités arrivent vers 17 h.30, sous le commandement du lieutenant-colonel AUDEMA.

Une compagnie va prolonger au sud les compagnies du 140<sup>e</sup> chargées de flanquer vers l'est. Les sept autres compagnies viennent en réserve **au sud de 5385**.

L'ordre d'attaque ci-après est donné à 20 heures :

- I. Une attaque va être exécutée par sept compagnies du 416<sup>e</sup> et les troupes engagées, sous le commandement du lieutenant-colonel commandant le 75<sup>e</sup> d'infanterie.
- II. Les compagnies du 416<sup>e</sup> prendront la formation suivante :

Quatre compagnies sur deux lignes, ayant chacune deux sections par quatre à vingt pas en première ligne et deux en deuxième ligne, à une trentaine de pas de distance. Derrière le centre de ces compagnies, une compagnie en ligne de demi-section par quatre, à vingt pas d'intervalle; sur chacune des deux ailes, une compagnie échelonnée en arrière.

III. — L'attaque partira de la lisière sud du bois 151, le centre du dispositif à la corne sud-est.

Cette lisière est actuellement occupée par notre première ligne.

- IV. Objectif : marcher droit au nord sur la tranchée de la Vistule.
- V. La chaîne (à l'exception des compagnies du 140<sup>e</sup>) suivra le mouvement de la colonne d'attaque.

Pour tous: direction du nord.

- VI. Le mouvement sera flanqué :
- 1° A gauche par les 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> compagnies sous le commandement du capitaine **CAZAUX** qui auront leur gauche à la batterie 4788 et qui, une fois arrivées à destination, s'établiront face au nordouest;
- 2° A droite par les compagnies du 140° sous le commandement du commandant **GARNIER**, qui tiendra solidement **la croupe à l'ouest de Tahure**, ayant une compagnie du 416° à sa droite.
- VII. Les mitrailleuses appuieront le mouvement.
- VIII. L'attaque commencera sur l'ordre du lieutenant-colonel dès que le dispositif sera en place.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Ordre est reçu, à 21 heures, de la brigade, puis à 21 h.30, de la division, faisant connaître que les troupes à gauche attaqueront le lendemain matin à 4 heures et prescrivant au 75°, renforcé par les deux bataillons du 416°, d'attaquer en même temps, s'il n'a pas déjà attaqué à ce moment.

Le lieutenant-colonel, estimant qu'il est préférable de faire coïncider l'attaque avec celle des unités voisines, remet au lendemain 4 heures l'exécution de l'ordre ci-dessus.

Les dispositions ci-après sont prises pour la nuit :

- I. Les compagnies de première ligne se retrancheront sur place et détacheront en avant d'elles un nombre de guetteurs suffisant pour éviter toute surprise. La fraction directement sous les ordres du commandant **PIERLOT** profitera de la nuit pour s'installer sur l'alignement des autres unités.
- II. Seront placées en réserve :
- 1° Une compagnie du 140° au sud de la route Tahure—Souain et de la haie au sud ;
- 2° Les 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> compagnies du 75<sup>e</sup> en réserve en arrière de la gauche à l'est du coude de la voie ferrée ;
- 3° Une compagnie du 75° (9° compagnie) en réserve près du P. C. du colonel avec une section du 140°;

Enfin une compagnie du 116<sup>e</sup> en réserve dans la carrière.

- III. Des patrouilles seront faites pour assurer la liaison avec les unités du 116<sup>e</sup> et du 140<sup>e</sup>, puis pour pousser des reconnaissances aussi loin que possible sur la droite.
- IV. Le front que nous avons conquis de haute lutte et que nous tenons actuellement doit rester absolument intangible, que tout le monde soit ferme à son poste.

#### Journée du 26 septembre. — A 2 h.20, l'ordre d'attaque de la veille est modifié comme suit :

I. — En raison de la clarté de la nuit, le dispositif d'attaque du 416<sup>e</sup>, au lieu de comprendre, pour les quatre compagnies du centre, des sections par quatre, comprendra deux vagues successives de tirailleurs, les quatre compagnies accolées fournissant chacune deux lignes qui se suivront à une centaine de mètres de distance.

La compagnie du 416<sup>e</sup>, qui devait suivre ces quatre compagnies, restera en réserve à la disposition du lieutenant-colonel commandant le 75<sup>e</sup> d'infanterie.

II. — L'attaque se mettra en mouvement à 4 h.15 au lieu de 4 heures.

En même temps que nous, doivent attaquer toutes les troupes qui sont à notre gauche et avec lesquelles les deux compagnies du capitaine **CAZAUX** (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> compagnies) se maintiendront en liaison constante.

Dès qu'ils arriveront à la tranchée de la Vistule, les éléments d'attaque s'y retrancheront fortement, s'y organiseront en détachant autant que possible des éléments de sûreté jusqu'aux lisières des bois au nord et en formant les barrages nécessaires.

L'ordre est suivi, pour le 75<sup>e</sup> seulement, de la note ci-après :

Hardi mes braves gars du 75<sup>e</sup> d'infanterie, vous avez fait hier de la bonne et glorieuse besogne.

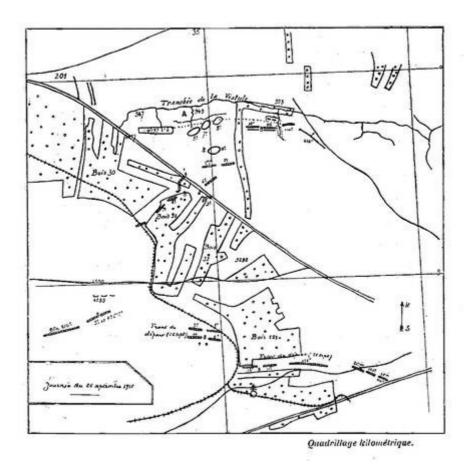
Encore un coup de collier et nous serons dans les dernières tranchées boches sur lesquelles devait flotter le drapeau de notre régiment.

Hier nous avons fait 3 km.500, il reste encore 1 km.200 à faire.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Pendant la nuit les patrouilles faites en particulier par le 2<sup>e</sup> bataillon amènent la capture d'un certain nombre de prisonniers. D'après eux, **Tahure** serait occupé surtout par des pionniers et **la tranchée de la Vistule** par des unités de réserve (La tranchée est d'ailleurs appelée **Réserve Graben**). Il n'est pas possible d'obtenir sur son organisation des indications de quelque valeur.



III. — Attaque de la tranchée de la Vistule.

Avisé que l'artillerie a reçu l'ordre de tirer **sur la Vistule**, le lieutenant-colonel demande qu'elle ne tire plus à partir de 4 h.15.

Le régiment part à l'attaque à l'heure indiquée et progresse rapidement. Le 416<sup>e</sup> à droite est légèrement en retard. Les unités de deuxième ligne s'arrêtent un instant devant des fractions du 116<sup>e</sup> qui, ne participant pas à l'attaque, sont restées dans leurs abris. Sa progression est moins rapide que celle du 75<sup>e</sup> dont le mouvement, exécuté par les bois, échappe dans l'obscurité au chef de corps et dont les compagnies arrivent à la Vistule, alors que le 416<sup>e</sup> marque un temps d'arrêt à 200 ou 300 mètres de la tranchée.

Pendant le mouvement, notre artillerie lourde tire en arrière de la gauche du 75e, dans le ravin à

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

l'ouest. Le lieutenant-colonel adresse, à 5 heures, à la division, un compte rendu réclamant avec instance que l'on reportât le tir d'artillerie sur la tranchée de la Vistule.

Notre artillerie de 75 tire **sur la Vistule** au moment où les compagnies du 75<sup>e</sup> commencent à s'y installer.

*Opérations du 2<sup>e</sup> bataillon et des 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> compagnies.* — 26 septembre. — Le commandant donne l'ordre de reprendre l'attaque le 26 à 4 h.15, encadré à droite par les 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> compagnies aux ordres du capitaine CAZAUX, à gauche par le 52<sup>e</sup> ; axe d'attaque droit au nord ; objectif : les tranchées de la Vistule.

Le bataillon est formé dès 4 heures en colonne double, les compagnies déployées sur deux rangs, dans le dispositif indiqué par le schéma ci-contre.

Un premier bond est fait pour traverser le thalweg, puis un deuxième bond pour gravir la pente sud du plateau.

Aucun feu d'infanterie ou d'artillerie ennemie n'arrête la progression. L'infanterie ennemie a rompu le contact vers la fin de la nuit.

Le tir de notre artillerie lourde (120) d'une part, l'avance que possède le bataillon sur les troupes encadrantes d'autre part, amènent cette unité à marquer un temps d'arrêt au bord sud du plateau. Le jour commence à poindre. La marche est reprise. La liaison n'existe plus vers la gauche ; la 5<sup>e</sup> compagnie reçoit l'ordre de s'échelonner de ce côté et d'envoyer des patrouilles de flanc. Le bataillon commence à être soumis à un feu de mousqueterie mal ajusté partant de l'est, du nord et surtout de l'ouest.

C'est dans cette formation que le bataillon aborde le réseau de fils de fer ennemi, son axe d'attaque suivant à peu près le méridien 35.

La 8<sup>e</sup> compagnie commence à cisailler le réseau, à le franchir, et à s'établir dans la tranchée, qui le borde directement au nord. Elle est en liaison à droite avec une compagnie du bataillon **LONGIN**.

A sa gauche, la 7<sup>e</sup> compagnie commence également à cisailler le réseau. Ordre est donné à la 5<sup>e</sup> compagnie de prolonger, à gauche, la 7<sup>e</sup>. Un feu violent part de l'abri de mitrailleuse A, arrêtant net les 5<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup>, gênant beaucoup la 8<sup>e</sup> compagnie et blessant leurs officiers.

Ordre est donné à la 5<sup>e</sup> compagnie de tourner l'abri de mitrailleuse par la gauche. A ce moment des projectiles d'artillerie, venant de l'arrière et qui semblent être du 75<sup>mm</sup>, arrivent sur le réseau, semblant avoir comme objectif, l'abri de mitrailleuse. Les coups courts tombent au milieu des formations du 2<sup>e</sup> bataillon, lui causant des pertes presque aussi sensibles que celles dues à la mitrailleuse de A.

Au bout d'une dizaine de minutes de ce tir, pendant que notre artillerie veut faire brèche dans le réseau ennemi, le chef de bataillon donne l'ordre de se reformer à 100 mètres en deçà du réseau. Le bataillon est obligé de se reformer à 150 mètres en arrière, au lieu de 100 mètres, car les compagnies **CAZAUX** (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup>) sont maintenant en ligne derrière lui. Dans ce mouvement, qui s'effectue sous un .feu violent venant de l'abri de mitrailleuse, les 8<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> compagnies perdent un assez grand nombre d'hommes dans le réseau, ou au delà.

*Opérations du 3<sup>e</sup> bataillon*. — A 4 heures, le 3<sup>e</sup> bataillon, placé face à son objectif, se porte en deux vagues par compagnies accolées (12<sup>e</sup> à gauche, 11<sup>e</sup> à droite).

La traversée du bois 150 et de la route de Somme-Py se fait sans incident.

A hauteur de la route de Somme-Py, le 3<sup>e</sup> bataillon fait sa jonction à gauche avec le 2<sup>e</sup> bataillon et continue sa marche sur la tranchée de la Vistule.

La première vague est arrêtée devant la première ligne de fils de fer intacts et se met en mesure de

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

les couper malgré le feu de l'ennemi.

Déjà une brèche d'une dizaine de mètres a été pratiquée ; mais le tir trop court de notre artillerie de campagne tombant sur notre propre ligne vient jeter la confusion. Le capitaine commandant la 11° compagnie, debout devant le réseau de fils de fer que cisaillent ses hommes, tombe mortellement frappé. Le sous-lieutenant commandant le peloton de tête est grièvement blessé en se portant à son secours. Malgré les nombreux signaux, plusieurs fois répétés, le tir continue ; il faut donner l'ordre à la première vague de se reporter d'environ 100 mètres en arrière.

Cet arrêt a permis à l'ennemi de se renforcer et de concentrer sur nous un feu terrible qui cause beaucoup de pertes.

Les deux compagnies du bataillon, formées sur deux lignes rapprochées, organisent des trous de tirailleurs.

Toute progression en plein jour, devant un barrage intact et un ennemi sur ses gardes, devient impossible.

Le 3<sup>e</sup> bataillon reste sur place, encadré à gauche par le 2<sup>e</sup> bataillon et à droite par le 416<sup>e</sup>.

La 9<sup>e</sup> compagnie, un peloton de la 10<sup>e</sup> et une compagnie du 416<sup>e</sup> ont suivi, en réserve du régiment.

Un peloton de la 9<sup>e</sup> tient **la croupe entre le bois 151 et 5692**, établissant la liaison entre le 416<sup>e</sup> et les compagnies du commandant **GARNIER** (140<sup>e</sup>).

A 6 h.25, l'avis suivant de la division :

On signale des colonnes allemandes se dirigeant du nord vers 201 et les tranchées de la Vistule. Ne vous engagez pas trop pour le moment.

fait donner l'ordre au lieutenant-colonel de s'établir solidement en face des réseaux de fils de fer, qui sont intacts, et de prendre des dispositions pour parer à une contre-attaque éventuelle venant de la cote 201.

Il est rendu compte de la situation.

8 h.30. — Avis est reçu de la brigade qu'une brigade du 11° corps attaque **la butte de Tahure**.

Ordre est donné au commandant **GARNIER** de se lier au mouvement de cette brigade pour progresser au nord **vers la partie est de la tranchée de la Vistule**.

8 h.40. — Le commandant **VIDON**, dont le lieutenant-colonel était sans nouvelles depuis la veille, rend compte de la situation.

Je suis, depuis hier 12 heures, avec 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> compagnies, à la droite du 140<sup>e</sup>, à 200 mètres sud de batterie 4589.

J'assure liaison du groupement **GOUBEAU** avec bataillon du 416<sup>e</sup> qui suit lisière des bois.

3<sup>e</sup> compagnie, tous officiers blessés.

Les patrouilles faites sur la gauche du 2<sup>e</sup> bataillon signalent :

- 1° Que tout contact est perdu avec les unités de gauche (52°);
- 2° Que des tirailleurs ennemis sont dans le bois vers 4797.

Le commandant du 2<sup>e</sup> bataillon fait placer les 5<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> compagnies **face à la cote 201, à l'ouest du bois 31**.

La 5<sup>e</sup> a sa droite à la route Tahure—Somme-Py.

La 8<sup>e</sup> puis la 7<sup>e</sup> sont à sa gauche. Elle est en liaison à droite avec les 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> compagnies qui sont au nord de la route et font face au nord.

La 6<sup>e</sup> est en réserve derrière le groupe **CAZAUX** (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> près de la route).

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Deux mitrailleuses étayent à droite et à gauche la 5<sup>e</sup> compagnie.

Des feux de mitrailleuses et d'infanterie sont exécutés contre des groupes ennemis qui se trouvent dans le ravin, vers 4590, et qui se dispersent.

Le capitaine commandant la 5<sup>e</sup> compagnie est blessé.

A 9 h.15, le lieutenant-colonel est avisé par le lieutenant-colonel du 140<sup>e</sup> qu'un bataillon du 416<sup>e</sup> va marcher **sur 201** en se reliant par sa droite avec le 75<sup>e</sup> et que ce mouvement va permettre aux unités sous son commandement, dont la gauche s'appuie à la 54<sup>e</sup> brigade occupant **193**, de se porter en avant.

En conséquence, l'ordre suivant est donné par le lieutenant-colonel à toutes les unités sous ses ordres :

Un bataillon du 416° qui est à la droite du 140°, au nord-est de 193, progresse dans la direction de la cote 201 et doit ainsi permettre à la ligne qui est à gauche de se porter au nord de 193.

Le commandant **PIERLOT** liera son action à celle de ce bataillon et tâchera d'en profiter pour faire tomber les défenses de **la Vistule** en la tournant par l'ouest.

Le P. C. du lieutenant-colonel va se porter à 150 mètres à l'ouest de 5292.

L'attaque annoncée a lieu, mais le bataillon du 416<sup>e</sup>, au lieu de s'engager dans la direction du nord-ouest, part dans la direction du nord-nord-est, sa droite suivant la ligne jalonnée par le 2<sup>e</sup> bataillon, qui ne peut partir qu'en deuxième vague, à 60 mètres derrière, en se redressant face au nord. La première vague du 416<sup>e</sup> étant arrêtée au réseau de fils de fer ennemi, le 2<sup>e</sup> bataillon doit aussi s'arrêter au nord de la route. Il est soumis à ce moment à un feu très violent de mitrailleuses venant du nord, de l'ouest et du sud-ouest. Le chef de bataillon, voyant l'attaque enrayée, estime que la deuxième vague ne peut avoir aucune action. Pour éviter des pertes inutiles il ramène son unité sur sa ligne de départ.

Dès ce moment le bataillon est en deuxième ligne, couvert vers le nord par le groupe CAZAUX, vers le nord-ouest et l'ouest par des fractions du 416<sup>e</sup> accrochées au terrain.

A 10 heures, puis à 11 heures, le lieutenant-colonel signale de nouveau que les fils de fer de **la Vistule** sont intacts et que leur destruction exigerait une préparation en règle, et demande à être orienté sur la situation en arrière de lui.

A 11 heures, ordre est donné au commandant **GARNIER** de remettre à la disposition du lieutenant-colonel **AUDEMA**, du 416<sup>e</sup>, la compagnie de ce régiment qui se trouve sous ses ordres, si elle ne lui est pas indispensable.

A 13 h.15, les compagnies des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> bataillons reçoivent une section de la C. M. 53 pour étayer leur front.

A partir de 13 heures et au cours de l'après-midi, le ravitaillement en vivres et en munitions est organisé pour la soirée.

La 9<sup>e</sup> compagnie, en réserve, est chargée de rassembler le fil de fer barbelé laissé par les Allemands, pour le porter à notre première ligne.

14 h.50. — Un compte rendu officieux est fait au lieutenant-colonel de la mort du commandant **LONGIN**.

Ordre est donné au commandant **PIERLOT** de prendre, dans le cas où la nouvelle serait confirmée (elle a été démentie quelques heures plus tard) le commandement de toutes les unités ou fractions du 75° se trouvant à sa droite.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Vers 15 heures, l'ordre ci-après est reçu de la division :

La 31<sup>e</sup> division va attaquer avec son centre, sur 201.

Elle est en marche.

La 27<sup>e</sup> division, restant sur ses positions actuelles, couvrira la marche et le déploiement de la 31<sup>e</sup> division.

Mais comme l'attaque de la 31<sup>e</sup> division exige une préparation qui jusqu'ici n'a pas été suffisante, l'artillerie va la faire.

Dans ce but, celles des unités de la 27<sup>e</sup> division qui seraient trop près de l'objectif se replieront en ordre pour gagner l'espace nécessaire.

Quand la 31<sup>e</sup> division marchera, la 27<sup>e</sup> a couvrira par ses feux.

Quand la 31<sup>e</sup> division débouchera, la 27<sup>e</sup> se rassemblera et la suivra.

Donner aux camarades de la 31<sup>e</sup> division tous les renseignements nécessaires.

L'A. D. 27 et le groupe **DARRE** coopèrent à l'action de la 31<sup>e</sup> division.

Par ordre du commandant de corps d'armée, le général **PEILLARD** prendra le commandement du groupement des 30°, 52° et 415°, avec mission de couvrir à gauche le mouvement de la 31° division **par la lisière du bois Bricot** et d'assurer la liaison avec le C. A. C. pour **la butte de Souain**.

Le 416<sup>e</sup> est rattaché à la 53<sup>e</sup> brigade.

Le 9<sup>e</sup> hussards, destiné à faire du combat à pied, renverra ses chevaux et passera aux ordres du général **VIDAL**.

Avis de cet ordre est communiqué aux unités de première ligne, qui recevront, en temps utile, des ordres pour les mouvements à exécuter.

A 17 h.50 aucune instruction nouvelle n'est reçue de la division, concernant l'attaque de la 31° D. I. A la même heure, en première ligne, des unités du 81° se présentent avec un ordre de relève des bataillons du 75°. Le lieutenant-colonel n'en a pas été prévenu. La relève a lieu et les compagnies du 75° vont se rassembler en formation largement articulée, aux emplacements approximatifs du 25 septembre au soir.

Elles en profitent pour se reconstituer et se ravitailler.

*Opérations des 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> compagnies pendant la journée du 26 septembre*. — Les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> compagnies sont sous les ordres du lieutenant-colonel **GOUBEAU**, du 140<sup>e</sup>, qui a reçu le commandement des diverses unités occupant la croupe est de 193.

A 10 h.30, elles participent à une attaque générale de ces unités, servant de liaison entre le 140° à gauche et un bataillon du 416° qui remonte le fond du ravin à droite. Les unités dévient toutes plus ou moins vers le nord-est et viennent s'accumuler dans les bois 151, 32, 31 et 30, se mélangeant ainsi à celles du 75° et du 416° qui s'y trouvent déjà. Les tranchées allemandes au nord-est de 193 n'ont même pas été menacées et nous avons subi encore des pertes sérieuses.

En fin de journée, le chef de bataillon et un sous-lieutenant restent seuls indemnes dans le groupe des 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> compagnies.

L'après-midi est assez calme, ainsi que la nuit, qu'une pluie froide et le manque d'abris rendent pénible. La 3° compagnie est établie **le long de la route Tahure—Somme-Py**, **près de 4995**, et la 4° dans un boyau bouleversé **entre les bois 30 et 31**. A elles deux, ces compagnies comptent 100 à 120 hommes en état de combattre.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Opérations de la C. M. 75. — Les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> sections, tout en suivant la progression du 3<sup>e</sup> bataillon qui se porte à l'attaque de la tranchée de la Vistule, occupent toute la journée des positions de batteries situées de part et d'autre de la route de Tahure à Somme-Py, à hauteur de la lisière nord du bois triangulaire qui longe cette route.

La 3° section a suivi l'assaut donné par le 2° bataillon **sur la tranchée de la Vistule** et s'arrête à 15 mètres des fils de fer de cette tranchée. Elle se reporte à environ 40 mètres en arrière lorsque ce bataillon s'est replié par suite du tir des pièces de 75 qui rend la position intenable (entre la 8° compagnie à gauche et la 1<sup>re</sup> compagnie à droite).

La 1<sup>re</sup> section s'est portée à la même hauteur que la 3<sup>e</sup> section, et se trouve entre les 5<sup>e</sup> compagnie à gauche et 8<sup>e</sup> compagnie à droite.

A la fin de la journée, vers 23 heures, la C. M. 75 se trouve en entier reconstituée à hauteur du P. C. du colonel **entre la voie du chemin de fer et la route de Tahure à Souain**.

La compagnie se ravitaille en munitions.

**Journée du 27 septembre**. — Les dispositions antérieures relatives à l'attaque de la 31<sup>e</sup> division sont annulées.

A 0 heure, le général de division donne l'ordre de reprendre l'attaque à 10 heures après préparation par l'artillerie et en partant des positions occupées pendant l'après-midi.

Le général de brigade complète l'ordre par le suivant :

Pour l'exécution, le général de brigade décide que :

A l'heure fixée, tous les éléments du groupement (53° brigade) se jetteront, sans conserver aucune réserve, d'un seul bond sur les objectifs qui leur seront assignés par les trois chefs de corps, objectif consistant dans les ouvrages de défense organisés par l'ennemi et dont ils devront s'efforcer de se rapprocher le plus possible au cours de la nuit ou pendant la préparation. Ils observeront de se maintenir toutefois à une distance suffisante pour ne pas être gênés par le bombardement de destruction qui sera exécuté par notre artillerie. Les artilleries seront averties de ne pas tirer sur les portions de retranchements déjà occupés par des fractions de la brigade.

Dans la répartition des objectifs, les chefs de corps auront soin de n'assigner que des portions du front situées en face de chaque élément <sup>1</sup>. Ils assigneront l'étendue du front conquis que chaque élément devra occuper et organiser solidement aussitôt après s'être entendu de façon à se lier aux deux éléments voisins.

L'attaque ainsi menée constituera la première vague des attaques générales, les autres vagues devant être exécutées par d'autres troupes chargées d'enlever les lignes suivantes situées au delà et le long des bois. On réglera les montres avec soin.

Le général de brigade compte que chacun aura à cœur d'achever, dans ce dernier et court assaut, l'œuvre si brillamment commencée hier et qui a déjà apporté beaucoup de gloire à ses braves régiments.

A 3 heures, le lieutenant-colonel donne verbalement l'ordre de reprendre les emplacements de l'après-midi en vue de l'attaque et le confirme par l'ordre écrit ci-après :

<sup>1</sup> Des ordres ultérieurs suivront.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

## Confirmation d'ordre verbal déjà donné:

I. — L'artillerie commencera à 6 heures, aujourd'hui, **27 septembre**, la préparation de l'attaque des lignes ennemies devant lesquelles s'est arrêté le régiment.

A 10 heures: attaque.

Objectifs:

1° Le bataillon **PIERLOT** : **ouvrage dit** « **le Fortin** », à l'ouest de 4798, et les tranchées à l'ouest jusqu'à la jonction avec le 416° ;

2° Le bataillon LONGIN : à l'est du fortin exclus jusqu'à la jonction avec le 416°.

II. — A 10 heures, les bataillons donneront l'assaut. Les fractions laissées derrière le 416<sup>e</sup> suivront immédiatement le mouvement de ce régiment.

Les unités se placeront de telle sorte qu'elles soient en avant des unités de la 31<sup>e</sup> division qui doivent la soutenir, et assez loin de l'objectif pour ne pas être gênées par le tir de notre artillerie.

La position enlevée, le régiment l'organisera solidement et ne poussera pas plus loin. l'attaque sera poursuivie par les régiments de la 31<sup>e</sup> division.

III. — La C. M. 75 se tiendra en arrière, prête à sauter dans la tranchée conquise. Le bataillon **VIDON** a dû recevoir directement du lieutenant-colonel **GOUBEAU** des ordres au sujet de l'attaque.

IV. — P. C. du colonel **près et à l'ouest de 5292**. Y adresser un compte rendu dès que les unités seront en place.

Nota. — Le colonel est informé que l'heure du commencement de la préparation de l'artillerie est retardée de trois heures.

Les unités reprennent leurs emplacements. Toutefois les 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> compagnies sont mises, sous les ordres du commandant **VIDON**, à la disposition du lieutenant-colonel du 140<sup>e</sup>. Les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> compagnies sont rattachées au 2<sup>e</sup> bataillon du 75<sup>e</sup>.

Un peu avant 10 heures, un bataillon du 329<sup>e</sup>, en débouchant **sur la croupe à l'est du bois 151**, est pris sous un feu de barrage violent et dissocié. Le commandant du régiment (lieutenant-colonel **RICOUR**) est tué.

Vers 10 h.15 de nouveaux ordres viennent modifier le dispositif d'attaque et la répartition du commandement. L'attaque doit être menée par la 31° D. I. et la 27° D. I. **Sur le front 201—Vistule**, doivent attaquer les unités déjà engagées auxquelles s'ajouteront un bataillon du 122° et une compagnie de mitrailleuses.

Le colonel **GANTER**, qui a sous ses ordres la brigade d'attaque de la 31° D. I. ainsi que les troupes d'assaut du **front 201—Vistule**, vient au P. C. du colonel commandant le 75° et donne l'ordre suivant :

Le général **FAES**, commandant la 53° brigade, disposant des unités déjà engagées **sur le front 201** de la 27° D. I., d'un bataillon du 122° et de la compagnie de mitrailleuses de la 62° brigade, attaquera **les positions 201** dont il assurera l'occupation très solidement.

Le colonel **GANTER**, disposant de sa brigade, moins un bataillon en réserve de D. I. **au nord des bois 151**, et des éléments trop accrochés pour pouvoir être retirés, poursuivra l'attaque des **tranchées de la Vistule**, avec le minimum de forces, avec mission de faire tomber ensuite la résistance de **la butte de Tahure** par un rabattement sur le flanc nord-ouest de cette position.

L'attaque des **tranchées de la Vistule** sera appuyée par deux groupes d'artillerie de campagne. L'A. L. détruira les organisations défensives de **la cote 201**. Le concours de cette artillerie sera

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

également demandé contre l'artillerie de la butte de Tahure qui prend en flanc notre attaque.

La compagnie 16/1 du génie sera à la disposition du colonel **GANTER**.

Le 81<sup>e</sup> assurera la liaison avec le 11<sup>e</sup> C. A. **dans la région de Tahure**.

P. C. de la 31<sup>e</sup> D. I. sans changement.

P. C. de la brigade au P. C. du. 75°.

Heure probable de l'attaque : 10 heures.

Cet ordre est suivi de l'additif suivant :

Les éléments de la 27<sup>e</sup> D. I. rattachés à la 61<sup>e</sup> brigade (groupe **ÉCOCHARD**) déboucheront à l'heure fixée pour l'attaque, s'empareront des **tranchées de la Vistule** non encore occupées et s'y maintiendront énergiquement.

Le 81<sup>e</sup>, avec deux bataillons, s'emparera de **la butte au nord des tranchées de la Vistule** (boqueteau 5998).

Le 96<sup>e</sup> suivra en deux lignes de bataillon échelonnées en arrière à droite et à gauche (en tète de porc).

Direction générale de marche : corne O du bois 151, cote 180 à 1500 au nord de la butte de Tahure.

Le 81<sup>e</sup> aura un bataillon **au bois 151** en réserve de division.

La compagnie de mitrailleuses marchera avec le 96<sup>e</sup>.

Ces ordres sont transmis aux unités du 75<sup>e</sup> à 11 h.40.

A la même heure, le commandant du 2<sup>e</sup> bataillon téléphone que l'artillerie n'a pas encore tiré et qu'il n'existe pas de brèche.

A 12 h.50, le lieutenant-colonel commandant le 75<sup>e</sup> rend compte de la situation en ces termes :

A l'ouest de 949 les fils de fer très forts sont intacts ou à peu prés. J'attaquerai malgré cela, mais il est certain que le résultat ne pourra être obtenu que par une progression lente et méthodique.

Me suis entendu avec régiments intéressés pour qu'ils ne se mettent en mouvement que lorsque j'aurai pris pied dans la tranchée de la Vistule.

La solution rapide ne peut dépendre que des opérations sur la gauche.

13 h.25. — Avis est reçu de la division et transmis aux bataillons du retard de deux heures apporté à l'attaque pour que celle-ci ait lieu en même temps que celle d'une armée voisine. L'attaque est donc fixée à 16 heures.

A 14 heures l'artillerie n'a pas encore exécuté de tirs de destruction sur les réseaux de fils de fer. Des canons de 58, demandés pour détruire le fortin, ne peuvent être amenés à pied d'œuvre malgré tous les ordres donnés.

## Exécution de 1'attaque du 27 septembre à 16 heures.

a) Action du 2<sup>e</sup> bataillon et des 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> compagnies. — A 16 heures la situation est la suivante : La destruction du réseau de fils de fer ennemi sur le front du bataillon n'a été entreprise que vers midi et seulement par des batteries du 75. Effet à peu près nul, d'autant plus que le tir est très longtemps trop long. On n'aperçoit qu'un commencement de brèche sur la face ouest. de l'abri de mitrailleuses dit « le fortin ». Un officier d°artillerie est venu vers 12 heures pour annoncer l'arrivée

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

d'une pièce de 58; mais en fin de compte cette pièce n'est pas arrivée.

Le peloton du génie, qui était à la disposition du 2<sup>e</sup> bataillon, au cours de l'attaque, rejoint enfin son unité vers 11 heures.

Les ordres suivants avaient été donnés aux unités du 2<sup>e</sup> bataillon :

Attaqueront de la droite à la gauche, les compagnies 3, 6, 7, 5, 8 renforcées de la 4<sup>e</sup>.

La 3° attaquera le fortin. La 8° attaquera immédiatement au nord de la roule.

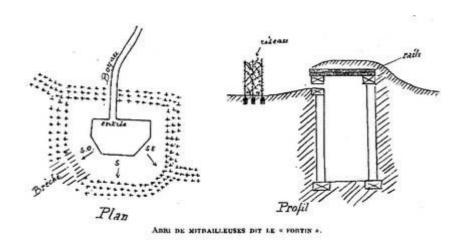
(Les autres compagnies reçoivent sur le terrain les points de direction nettement déterminés.)

Le chef de bataillon marchera avec la 3<sup>e</sup> compagnie.

A 16 heures, l'attaque se déclenche vigoureusement.

Toutes les compagnies arrivent au pied des fils de fer. Mais le réseau ne peut être traversé qu'en deux points.

A droite, le sous-lieutenant commandant provisoirement la 3<sup>e</sup> compagnie et 3 ou 4 hommes parviennent avec beaucoup de peine à franchir les fils de fer barbelés qui obstruent la brèche du « **fortin** ». Une vingtaine d'hommes sont engagés dans l'espace libre laissé autour de ce fortin. Le reste de la compagnie s'apprête à suivre et à entrer dans la brèche, lorsqu'un feu terrible de mitrailleuses partant de la gauche cloue sur place la tête de la 3<sup>e</sup> compagnie, prise comme dans une nasse et ne pouvant plus avancer ni reculer. Le sous-lieutenant est tué. Les survivants s'accrochent au terrain. Une vingtaine d'hommes cherchent à profiter de l'abri de mitrailleuses ; les autres prennent la position couchée au pied même du réseau.



Au feu de mitrailleuses s'ajoute celui de l'artillerie de tranchée qui bat violemment toute la crête. La plupart des hommes de la 3<sup>e</sup> compagnie sont mis hors de combat. Les autres commencent à se replier un à un.

Le soldat **MERCOYROL** rapporte sur ses épaules son sergent blessé qu'il est allé chercher dans les fils de fer où il était tombé.

Vers la gauche, la 5<sup>e</sup> compagnie a pu pénétrer en partie au delà du réseau de fils de fer et s'installer dans la tranchée ennemie.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

La fin du repli de la 3<sup>e</sup> compagnie coïncide avec l'attaque de la 31<sup>e</sup> division. Le chef du 2<sup>e</sup> bataillon regroupe aussi rapidement que possible au nord de la route une trentaine d'hommes appartenant à toutes les compagnies du bataillon qui se trouvent pèle-mêle avec un officier de la 6<sup>e</sup> compagnie et les reporte en avant sur le fortin. Il fait complètement nuit ; le fortin est abandonné par l'ennemi. Le chef de bataillon s'y installe avec sa liaison. Le groupe qui vient d'être constitué reçoit l'ordre de pratiquer des brèches dans le réseau à l'est du fortin et de s'installer en avant du réseau, dès que les brèches auront été pratiquées. Le peloton du génie et les mitrailleuses ont été appelées.

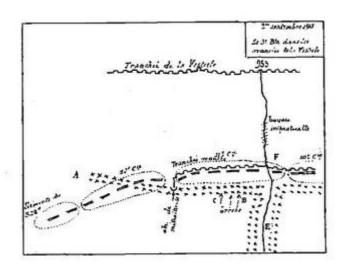
Une première contre-attaque dirigée par l'ennemi sur le fortin à coups de grenades est arrêtée par le feu des agents de liaison vers 19 heures.

A 19 h.30, alors que le chef de bataillon indique au génie sur le terrain, à environ 50 mètres à l'est de l'abri, les travaux à exécuter,une seconde contre-attaque a lieu sur le fortin, qui est enlevé par l'ennemi avec les quelques défenseurs qui l'occupent.

La chaîne formée par des éléments du 322<sup>e</sup> et du 75<sup>e</sup> reste au contact des fils de fer et y passe la nuit.

Le sous-lieutenant commandant le groupe est tué d'une balle au front.

b) Action du 3<sup>e</sup> bataillon. — Étant donné l'état du réseau de fil de fer A B, dans lequel n'existe qu'une brèche de 10 mètres, C B, toute latitude est laissée au commandant du 3<sup>e</sup> bataillon pour mener son attaque en la combinant avec celle, sur sa droite, d'un élément du 140<sup>e</sup> (50 hommes). En conséquence, ordre est donné par le commandant du 3<sup>e</sup> bataillon, au détachement du 140<sup>e</sup>, de chercher à progresser par le boyau E F dans la Vistule, tandis que la 11<sup>e</sup> compagnie s'engagera par la brèche C B pour sauter d'abord dans la tranchée avancée, puis dans la Vistule.



16 heures. — Au milieu d'un violent bombardement au cours duquel le lieutenant commandant la 9° compagnie est blessé, la compagnie détache d'abord une section qui se jette dans la tranchée où elle reste seule un instant par suite du repli du 140°. Bientôt le reste de la 11° compagnie rejoint cette section avancée et s'y installe à son tour.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

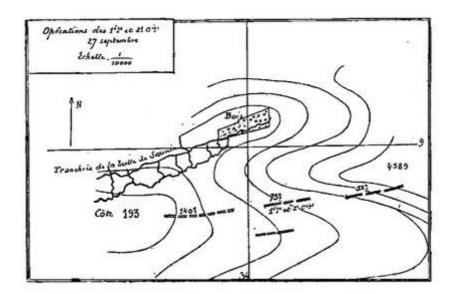
17 h.45. — Le chef de bataillon fait aussitôt appuyer le mouvement par la 2<sup>e</sup> compagnie qui vient prolonger à gauche la 11<sup>e</sup> compagnie, se reliant elle-même à sa gauche à un élément du 322<sup>e</sup>.

18 heures. — Le commandant fait couvrir la droite de son détachement par la 10<sup>e</sup> compagnie.

La tranchée conquise est organisée dans la nuit avec le concours du génie.

Le feu est à peu près continu toute la nuit. Le lieutenant commandant la 12<sup>e</sup> compagnie est mortellement blessé.

Opérations des 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> compagnies pendant la journée du 27 septembre. — 10 heures. — Dans la matinée, ordre est donné par le lieutenant-colonel commandant le 140<sup>e</sup> aux 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> compagnies d'occuper la croupe 193, face au bois nord-est de 3991, entre un bataillon du 140<sup>e</sup> à l'ouest et un bataillon du 52<sup>e</sup> à l'est.



Tout le groupe est sous les ordres du lieutenant-colonel **POUSSEL** du 52° et doit participer a une attaque sur le bois à 16 heures.

Les  $1^{re}$  et  $2^{e}$  compagnies se portent sur la position sous les ordres du capitaine **CAZAUX** dans l'ordre  $2^{e} - 1^{re}$  sous un feu violent d'artillerie.

La croupe se termine à sa partie supérieure par un léger plateau large de 50 mètres, balayé par un tir de mousqueterie et de mitrailleuses.

La 2<sup>e</sup> compagnie (première ligne) ne peut atteindre sa position qu en y portant ses hommes deux par deux et en rampant.

La 1<sup>re</sup> compagnie s'établit à 100 mètres en arrière.

Ces unités doivent être soutenues par une compagnie du 140<sup>e</sup>.

16 heures. — L'attaque dirigée par le commandant **VIDON** (qui remplace le lieutenant-colonel **POUSSEL** [du52<sup>e</sup>], tué presque au début de l'action) se déclenche, après un bombardement de l'ennemi et malgré un violent tir de barrage.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Le capitaine **CAZAUX** a pris le commandement des deux compagnies du 75° et de la compagnie du 140°.

Le groupe du centre (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> compagnies du 75<sup>e</sup>) bondit hors de ses tranchées et franchit à allure vive le glacis qui sépare la croupe du bois, glacis battu de front et de flanc par les mitrailleuses ennemies.

La 2<sup>e</sup> compagnie traverse une batterie contre aéroplanes et prend un canon de 77 disposé pour le tir à grand angle auprès duquel se trouve un dépôt important de projectiles.

La compagnie du 140<sup>e</sup> qui devait soutenir le 75<sup>e</sup> ne débouche pas, arrêtée par le tir de barrage.

Du groupe de droite (52<sup>e</sup>) quelques fractions seulement participent au mouvement.

16 h.20. — Les 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> compagnies arrivent à 50 mètres du saillant sud-est du bois et sont accueillies par une vive fusillade à laquelle elles répondent vigoureusement.

Des tireurs ennemis cachés dans des arbres sont descendus par notre feu.

Le capitaine commandant le groupe des compagnies reconnaît la position ennemie, qui est très forte (réseau de fils de fer de 2 mètres de hauteur, large de 5 mètres avec des piquets en fer scellés au sol).

Cet obstacle très solide n'a pas été entamé par notre artillerie qui a tiré trop court.

Le bois est tenu par l'ennemi sur toute sa longueur.

Deux mitrailleuses au moins en complètent la défense.

Les deux compagnies du 75<sup>e</sup> sont découvertes sur la droite, le 52<sup>e</sup> n'ayant pas débouché.

16 h.30. — Ordre est donné à des éléments de droite de gagner du terrain vers le nord-est pour envelopper le saillant.

Une demi-section de la 2<sup>e</sup> compagnie et quelques hommes du 52<sup>e</sup>, en rampant, se portent à 10 mètres des fils de fer, dont le réseau se prolonge loin vers le nord-est.

17 h.30. — L'assaut contre un saillant aussi fortement organisé et non battu efficacement par l'artillerie ne peut réussir avec de si faibles éléments. Le capitaine **CAZAUX** donne en conséquence l'ordre de maintenir la position et de s'y organiser.

A gauche, la liaison avec le 140<sup>e</sup> est renforcée.

A droite, on commence une amorce de tranchée en utilisant les trous d'obus.

Compte rendu est adressé au chef de bataillon commandant l'attaque ; ce compte rendu n'est jamais parvenu, le coureur ayant disparu.

18 heures. — A la tombée de la nuit, la compagnie du 140° qui devait renforcer, a rejoint les 1<sup>re</sup> et 2° compagnies. Elle reçoit l'ordre de prolonger la ligne vers le nord-est.

21 heures. — Environ deux compagnies du 52<sup>e</sup> régiment rejoignent; elles prolongent encore la ligne vers le nord-est et assurent la liaison avec les éléments d'attaque **au sud de 166**.

Compte rendu est adressé au colonel commandant le 140<sup>e</sup>.

22 heures. — Les unités, mélangées, sont regroupées et les corvées de ravitaillement en munitions et vivres organisées.

La nuit est assez calme, coupée de vives fusillades.

L'ennemi lance fréquemment des bombes et des fusées éclairantes.

**Pendant la journée du 27** et en particulier pendant l'attaque de 16 heures, la C. M. 75 appuie par un peloton chacun des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> bataillons.

A 20 heures, le sous-lieutenant commandant la 1<sup>re</sup> section, arrivant en tête **sur la tranchée de la Vistule**, est blessé grièvement par des grenades lancées de cette tranchée.

A 22 heures, un deuxième officier mitrailleur est blessé à son tour.

Dans la nuit, le lieutenant-colonel demande qu'il ne soit pas donné suite à l'envoi d'un renfort du 9e

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

bataillon de marche du 140°, impossible à amalgamer dans la situation actuelle.

Des ordres sont donnés pour l'élargissement et la consolidation des positions occupées pendant l'attaque, en exécution des directives données par la division et notifiées par le général de brigade. Les résultats obtenus dans la nuit et la situation **au 28 septembre matin** sont indiqués par le compte rendu suivant fait par le chef de corps, **le 28** à 5 h.20, au général de brigade.

**28** septembre. — I. — Les tentatives faites cette nuit pour élargir l'occupation de **la Vistule** ne paraissent pas avoir donné de résultats sérieux, par suite de l'impossibilité de reconstituer un groupement encadré qui ait quelque valeur (cadres très rares, unités très mélangées).

II. — Les faibles éléments qui avaient pu prendre pied dans le fortin n'ont pu s'y maintenir (il ne faut pas d'ailleurs s'exagérer l'importance du fortin ; c'est une partie des éléments de tranchées de cette région).

III. — Faute de toute autre fraction utilisable, j'ai donné l'ordre au commandant **PIERLOT** de faire recommencer l'attaque par des sapeurs à coups de grenades.

J'ai reçu munitions et grenades, mais je ne sais toujours pas ce que sont devenus les 58.

On ne peut songer à demander le tir de l'artillerie de campagne pour les opérations actuelles qui ne peuvent donner de résultats qu'avec de faibles détachements fortement dotés de grenades, préalablement appuyés, si possible, par le 58.

IV. — Autant que je puis le reconstituer, la situation du régiment est la suivante :

A droite, bataillon LONGIN (10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup>, 12<sup>e</sup>) entre 949 et 953;

A gauche, une compagnie du 322<sup>e</sup>;

Puis un mélange du 75°, 81°, 416° ..., etc.;

Puis des débris des 8<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> compagnies.

Je ne puis pas donner des indications sérieuses sur les effectifs. Avant la soirée d'hier, j'avais réussi à mettre de l'ordre dans mes unités. J'avais douze compagnies réduites en moyenne des trois cinquièmes, mais ayant encore une valeur.

Maintenant ?...

Je vais faire tous mes efforts pour une nouvelle reconstitution.

La situation des trois compagnies du 140°, n'est pas changée, mais le commandant **GARNIER** vient d'être blessé au bras.

Celle des unités opérant à gauche du  $75^{\rm e}$  est indiquée par la note ci-dessous du colonel commandant le  $140^{\rm e}$  au colonel commandant le  $75^{\rm e}$  :

« Mes unités, très affaiblies, tiennent la cote 201 et les pentes du bois 30. Les unités mises hier soir sous les ordres de POUSSEL, y compris le bataillon VIDON sont arrêtées devant les fils de fer de la butte de Souain. CAZAUX me rend compte, qu'il est devant le petit bois au sud de 4294. Des unités de différents régiments relient 201 à la ligne des tranchées de la butte de Souain... »

Cet avis, confirmé par un ordre du C. A. qui envisageait une nouvelle attaque s'appuyant sur le point d'appui de la cote 201 et « le fortin », laissent espérer pendant la matinée que la cote 201 est effectivement occupée et va permettre de poursuivre le mouvement en avant.

Les reconnaissances faites pour préciser la situation constatent qu'il n'en est rien. Les unités attaquant **201** ont dû dévier vers le nord-est dans le flanc de celles qui attaquaient **la Vistule** et elles n'ont pas entamé l'obstacle (fils de fer) qui se trouvait entre elles et **la cote 201**.

Ordre est donné aux commandants de bataillon de regrouper en arrière des fils de fer en vue d'actions ultérieures, les unités ou fractions qui n'ont pas pris pied dans la tranchée et de s'installer face à ces fils de fer, en amorçant les cheminements nécessaires pour les relier entre elles.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Ce regroupement s'impose : les commandants des compagnies, sous les ordres du commandant **PIERLOT**, n'ont plus qu'un petit nombre de leurs hommes autour d'eux.

Des reconnaissances faites au petit jour devant le 3<sup>e</sup> bataillon ont signalé de nouveaux travaux hâtivement exécutés par l'ennemi.

Des pièces d'artillerie semblent avoir été amenées à la lisière sud du bois de la cote 182.

Les 3°, 6° et 4° compagnies s'échelonnant de la droite a la gauche se reforment sur la ligne occupée la veille. Les 7° et 8° se reforment entre cette ligne et la ligne amorcée occupée par la 31° division.

La 5<sup>e</sup> compagnie à gauche est maintenue sur sa position ainsi que le peloton du génie qui, avec quelques hommes restés devant le fortin, se retranche à une vingtaine de mètres de l'ennemi.

Les compagnies du 3<sup>e</sup> bataillon et les 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> compagnies restent sur place et s''organisent.

Les deux compagnies du 140<sup>e</sup> (2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup>) qui étaient restées en arrière à droite font leur jonction avec le 3<sup>e</sup> bataillon du 75<sup>e</sup> et viennent prolonger à droite la 10<sup>e</sup> compagnie.

Dans l'après-midi, surtout à partir de 14 heures, un bombardement violent sur les premières lignes, sur les réserves, **sur le ravin au nord du bois 151** où se trouve le P. C. du lieutenant-colonel, semble annoncer une contre-attaque.

Vers 16 heures, dans l'éventualité d'une contre-attaque que peut faire présager le bombardement de la ligne avancée occupée par le 322° et la 5° compagnie du 75°, le 2° bataillon reçoit l'ordre de se reformer en entier en deuxième ligne derrière le 322°. La 5° compagnie reste seule en avant. Mais, refoulée d'une trentaine de mètres par l'ennemi, elle se replie au contact immédiat du réseau de fil de fer. Au cours de ce repli le sous-lieutenant commandant la compagnie est grièvement blessé et reste aux mains de l'ennemi. Les 3°, 4°, 5° et 6° compagnies ont perdu tous leurs officiers. En dehors du chef de bataillon, il ne reste plus au 2° bataillon que trois officiers.

Déjà, la répartition du commandement est faite en vue d'une relève ou en cas d'attaque allemande. A l'ouest du méridien 35, le colonel commandant le 62° R. I. aurait le commandement de toutes les troupes. A l'est de ce méridien, les ordres seraient donnés par le colonel commandant la 61° brigade. L'ordre suivant de la brigade complète les mesures préparatoires de relève :

#### 17 h.45. — La 27<sup>e</sup> D. I. prescrit ce qui suit :

Dans chaque unité, on envisagera les mesures d'application à prévoir d'urgencedans l'hypothèse suivante :

La 27° D. I. est relevée par une autre grande unité et se regroupe **au sud de Perthes**.

Tout le secteur actuel serait passé, mi-partie à la 31° D. I., mi-partie à une autre division, et toutes les unités de la 27° D. I. se replieraient vers le sud après relève, pour gagner les points de rassemblement qui leur seraient assignés.

La 56<sup>e</sup> brigade, initialement rassemblée, prendrait la tète du mouvement.

Tous les mouvements se feraient de nuit.

Pour l'exécution, qui sera précédée d'un ordre formel du commandement, il convient de prévoir que les sections de C. M. 53 suivront le mouvement des éléments auxquels elles se trouvent accolées et recevront à cet effet les ordres des colonels du 75° et du 140° qui les ont dans leur zone. Les engins de tranchée (fusées, grenades, etc.) seront passés aux troupes de relève comme les lignes téléphoniques et les canons de 58.

Il est bien entendu que les colonels des 75° et 140°, ainsi que celui du 416° par l'intermédiaire de celui du 75°, opéreront par entente avec les commandants des éléments de relève et d'après les indications que les commandants des 61° et 62° brigades voudront bien leur donner. Ces derniers reçoivent copie de la présente note. On recommandera l'ordre et le plus grand silence pendant

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

l'opération projetée et les mouvements qui suivront.

18 heures. — Le bombardement a diminué peu à peu et l'attaque ennemie ne s'est pas produite. A 20 h.30, après réception de l'ordre de relève de la 27 de D. I., le chef de corps transmet, à 22 h.30,

l'ordre de relève du 75<sup>e</sup>.

Celle-ci est effectuée sans incident dans les conditions prescrites, sous la pluie et sur un sol détrempé.

Le régiment rassemblé à 204 salue son drapeau. Il prend ses dispositions pour une revue de la brigade que doit passer le général de division. Mais la revue ne peut avoir lieu et le régiment tout entier gagne le bivouac de Cabane et Puits.

Après la bataille de Champagne. Séjour à l'arrière. Embarquement à destination de Belfort. Période de repos à Plancher-Bas.

Le 30 septembre 1915, le régiment est à Cabane et Puits, se reposant des fatigues de la rude bataille menée pendant quatre jours. Malgré les lourdes pertes, malgré le temps pluvieux, malgré la fatigue, le 75° est heureux et fier de son œuvre glorieuse qui lui vaut sa première citation à l'ordre de l'armée et les plus élogieuses félicitations.

4 octobre. — Le 75° va cantonner à Saint-Julien où il passe la nuit. Le 5, des cantonnements définitifs sont assignés aux unités : le 2° bataillon va à Saint-Memmie et le reste du régiment à Marson.

15 octobre. — En quatre éléments, le régiment se porte à Châlons pour y être embarqué. Quoique avec de longs retards, les opérations ont lieu sans incident et les bataillons débarquent le 16 à Belfort, pour se rendre immédiatement à Chaux et La Chapelle-sous-Chaux à 8 kilomètres au nord-ouest de Belfort.

Dès l'arrivée, le chef de corps tient à aller saluer, avec tout son régiment, les territoires délivrés et la plaine d'Alsace non encore reconquise. Le 18, le 75' se rend au Ballon par Giromagny, Lepuis, la Goutte-Thierry, le Chalet Bonaparte. Après une halte, le régiment se masse au sommet du Ballon, face à l'Alsace, et présente les armes, puis le lieutenant-colonel prononce une allocution. Dans l'après-midi, on rentre tout joyeux de cette belle journée.

**29** octobre. — Plancher-Bas et les hameaux au nord sont désignés pour le 75° comme cantonnements définitifs de repos. Durant une longue période, qui s'étend jusqu'au 19 décembre, le régiment se reconstitue et s'assouplit par de nombreux exercices, des manœuvres et par la pratique des sports.

Des représentations et jeux sont organisés. Le 13 novembre, à Giromagny, une délégation du régiment avec le drapeau, a l'honneur de recevoir, des mains du général en chef, la palme qu'il a gagnée devant les tranchées de la Vistule.

La fête du régiment du 2 décembre est remise au 12; elle est célébrée joyeusement et dignement. La veille, une prise d'armes avait réuni tout le 75° devant son colonel, qui fait ses adieux à son beau régiment et lui dit sa grande peine de le quitter.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Le drapeau est remis au chef de bataillon **VIDON**, qui commande provisoirement jusqu'à l'arrivée du nouveau chef de corps, le lieutenant-colonel **PUTOIS** (24 décembre).

## Au camp d'Arches.

19 décembre. — La 27° D. I. fait mouvement par voie de terre et se rend au camp d'Arches, en amont d'Épinal, pour y effectuer des manœuvres pendant une quinzaine de jours.

En quatre étapes, le 75<sup>e</sup> est rendu à ses cantonnements. **Par Fresse et Belonchamp** il va, **le 19**, à **Ternuay** <sup>1</sup>. **Le 20**, il se rend à **Saint-Bresson et Raddon** (2<sup>e</sup> bataillon), **par Faucogney**. L'itinéraire fixé pour la troupe ne peut être suivi par les convois <sup>2</sup> qui, en raison de fortes pentes et du mauvais état des chemins, passent **par Melisey**, **Écromagny**, **La Voivre**. **A Saint-Bresson** la neige commence à tomber et la troisième étape, **sur Bellefontaine**, **par Le Val-d'Ajol et Plombières**, s'annonce dure. En effet, les convois ne réussissent à rejoindre que dans la journée et la nuit du lendemain, **22 décembre**, après avoir fourni des renforts en hommes et doublé les attelages.

Enfin, le 23, par Gerarfeing, La Racine, Le Roulier, chaque bataillon se rend à son cantonnement du camp d'Arches, à Dinozé (É.-M.), Saint-Laurent et agglomérations avoisinantes.

A partir du 26, des manœuvres de division ont lieu dans la zone qui comprend les villages à 6 kilomètres sud-est de Saint-Laurent, à vol d'oiseau (Laménil, Guménil, Hadol, Geroménil, Arches). La pluie ne cesse de tomber. Assistent fréquemment à ces manœuvres les généraux commandant le corps d'armée, l'armée et le groupe d'armées <sup>3</sup>. L'artillerie y prend part.

## Embarquement pour la région de Thann. En secteur au sud de l'Hartmannswillerkopf, devant Wattwiller et Uffholtz.

10 janvier. — Le régiment est embarqué en camions automobiles à 6 h.45.

Remontant la vallée de la Moselle jusqu'à Bussang, puis, passant le col, il débarque et cantonne à Saint-Amarin.

Mis à la disposition de la 66° D. I., il exécute, dans la nuit du 10 au 11, les reconnaissances dans le secteur sud de l'Hartmannswillerkopf, appelé sous-secteur Collardelle.

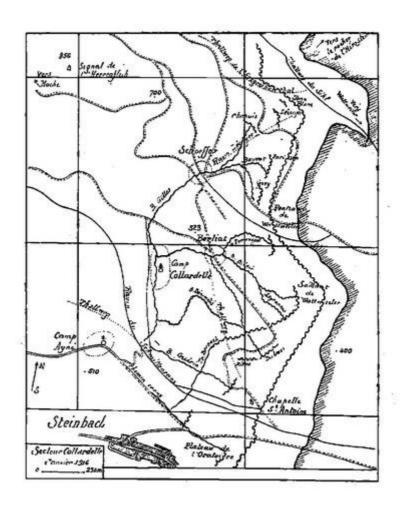
<sup>1</sup> Sur l'Ognon et la route de Lure au T'idiot par le ballon de Servance.

<sup>2 11</sup> est à remarquer que, dans sa marche vers le nord-ouest, la colonne coupe un grand nombre de vallées dont la direction générale est le nord-est.

<sup>3</sup> Général BARET, général de VILLARET, général DUBAIL.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015





Chaque bataillon occupera un front de première ligne, le 2<sup>e</sup> à gauche **dans le quartier « Schoeffer »**, le 3<sup>e</sup> au centre (**quartier Berliat**), le 1<sup>er</sup> à droite (**Ayné**).

Face aux villages de Wattwiller et d'Uffholtz, occupés par l'ennemi, nos lignes épousent les derniers contreforts est des Vosges, dominant la plaine d'Alsace. A la limite gauche, le profond ravin du Sihl qui descend du nord-ouest vers Wattwiller, est surplombé par le rocher de l'Hirzstein ainsi que toutes les tranchées et boyaux du quartier Schoeffer; celui-ci porte trace des récents bombardements consécutifs aux dernières attaques sur l'Hartmann et le rocher de l'Hirzstein.

Le quartier Berliat s'étale en éventail sur la croupe dont le centre est marqué par la cote 523. Enfin le quartier de droite tient, aux abords de la plaine, devant Uffholtz, le débouché du ravin

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

## Schmittenrunz ainsi que les abords nord-ouest de Steinbach.

L'obligation de tenir un front de près de 3 kilomètres oblige à porter une grosse partie du régiment en première ligne, à ne conserver en réserve de régiment qu'un peloton et moins d'une compagnie en réserve dans chaque quartier.

Les sections ou demi-sections de première ligne sont généralement isolées dans des blockhaus, ou ouvrages fermés.

Après relève, **du 11 au 12 janvier**, toutes les compagnies du régiment sont en ligne, sauf la 1<sup>re</sup>, qui a un peloton en réserve de régiment et l'autre en réserve du **quartier Ayné**. Les compagnies sont dans l'ordre (du nord au sud) : 5, 6, 7, 8 (**Schoeffer**) ; 9, 12, 10, 11 (**Berliat**) ; 2, 3, 4 (**Ayné**) ; la liaison existe à gauche, avec le 68<sup>e</sup> B. C. P., à droite avec le 140<sup>e</sup> R. I.

Sur les seize sections de fusiliers de chaque bataillon, la densité en ligne, en soutien et en réserve est la suivante :



			Réserve	Réserve
	Première ligne	soutien	de quartier	de régiment
Schæffer	11	2 1/2	2 1/2	<b>»</b>
Berliat	$10\frac{1}{2}$	4	1 ½	1
Avné	6 1/2	5 ½	2	2

La C. M. 75, entièrement dans le quartier Schæffer, barre la vallée de l'Erzgrubenthal, flanque le ravin Lecuyer, au nord. A droite, elle flanque, dans le rentrant de Wattwiller, les 8° et 7° compagnies.

Deux pièces de position ont également pour mission de battre le ravin du Sihl et les pentes descendantes du rocher de l'Hirzstein.

La C. M. 53 <sup>2</sup> est répartie dans les deux quartiers de droite. Deux de ses sections sont en réserve **au camp Collardelle**.

Treize Celleriers sont répartis sur le front ainsi que sept Aasen. Deux canons de 58 sont en batterie près du P. C. de la 6<sup>e</sup> compagnie.

Le secteur est calme ; le temps est particulièrement clément et doux. Aucune action d'infanterie n'est à signaler. L'artillerie française, quoique vigilante, tire peu ; elle est surtout constituée par des 65 de montagne, quelques 75, 155 et plusieurs pièces de gros calibre.

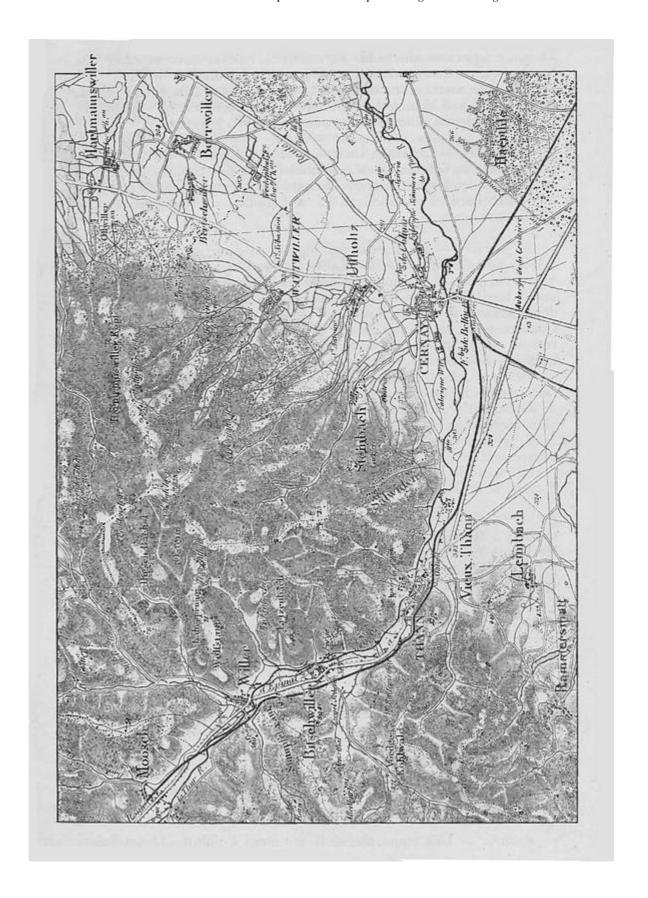
Les premières lignes sont organisées depuis longtemps par les compagnies Z en vue d'une émission de gaz toxiques, mais l'émission n'a pas lieu.

<sup>1</sup> Le 16 janvier, une section de la 10<sup>e</sup> compagnie et une de la 11<sup>e</sup> passent en réserve de sous-secteur.

<sup>2</sup> Constituée avec des mitrailleuses Hotchkiss.

## Campagne 1914 – 1918 - Historique du $75^{\rm e}$ Régiment d'Infanterie

Imprimerie Berger-Levrault – Paris Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015



Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

## Relève du régiment (10 février). Stationnement dans la région de Montbéliard.

L'ordre initial de relève prévoit les mouvements **pour la nuit du 10 au 11 février**. A l'arrivée à **Bitschwiller**, les éléments du régiment doivent embarquer en 5 trains, par, groupe de 500 hommes, pour être menés jusqu'au terminus de la voie ferrée, **vers Saint-Amarin** et, de là, aller cantonner à **Oderen**, **Urbès**, **Storckensohn**. **Le 12**, le mouvement serait repris, **sur Le Thillot**, puis continué **en direction de Montbéliard**.

Un contre-ordre amène, après relève, le régiment à **Thann** où il passe une partie de la nuit et de la matinée.

A 11 heures, il se met en marche **sur Massevaux** ; au passage **dans Thann**, cinq avions allemands survolent la ville et laissent choir des bombes qui ne font de victimes que parmi la population civile. En fin de marche, les unités sont cantonnées à Langenfeld (É.-M. et C. H. R.), **Kirchberg** (2<sup>e</sup> bataillon), **Niederbrück** (3<sup>e</sup> bataillon), **Lauw et Hüppach** ; elles y stationnent **les 13 et 14 février**.

15 février. — Par Rougemont-le-Château, Étueffont-Bas, Éloie, le 75° se porte à Valdoie (É.-M.), Cravanche et Essert (près Belfort). Il en repart le lendemain pour occuper ses cantonnements dans la région de Montbéliard, à Audincourt. Le 2° bataillon occupe Exincourt et Taillecourt.

21 février. — La marche est reprise en direction de la frontière suisse, jusqu'à Delle, Fêche-l'Église (3<sup>e</sup> bataillon) et Joncherey (C. M. 75); à l'arrivée, le commandant de la brigade prévient que toute entrée sur le territoire suisse est formellement interdite, que les hommes qui dépasseraient la frontière seraient gardés comme prisonniers par le Gouvernement helvétique, portés déserteurs en France, et traduits, au retour, devant un conseil de guerre. Le 3<sup>e</sup> escadron du 9<sup>e</sup> hussards, cantonné à Joncherey, est chargé de la couverture sur la frontière.

Dès le 23, des travaux de défense sont entrepris devant cette frontière. Aucun incident ne se produit. Afin de rapprocher les travailleurs de leur chantier, un bataillon se porte à Lebetain, une C. M. à Fêche. Mais les travaux sont bientôt interrompus sur ordre téléphonique reçu le 26, prescrivant de faire reverser les outils et de se tenir prêt à faire mouvement..

Le canon de **Verdun** gronde sourdement depuis quelques jours, et il sonne le ralliement des unités disponibles.

**26** février 1916. — L'É.-M., le 2<sup>e</sup> bataillon et la C. M. 53 se rendent à Morvillars par Joncherey et Grandvillars, le 1<sup>er</sup> bataillon à Meziré, le 3<sup>e</sup> à Fêche-l'Église.

Toutes les unités se trouvent ainsi rapprochées du point d'embarquement en chemin de fer : Grandvillars.

Embarquement pour Verdun (28 février 1916). Mouvements du régiment dans la Meuse avant l'engagement.

Les 28 et 29 février, le régiment est enlevé en quatre éléments ; les troisième et quatrième trains

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

subissent un retard dû au déraillement d'un convoi précédent, attaqué par un avion ennemi, et légèrement atteint par une bombe.

Des points de débarquement, **Nançois** et **Ligny-en-Barrois** (**près Bar-le-Duc**), les unités rejoignent **Salmagne** (É.-M. et 1<sup>er</sup> bataillon), **Loisey** (2<sup>e</sup> bataillon) **et Resson**.

Le 1<sup>er</sup> mars toutes les unités se concentrent à Resson.

3 mars. — Une étape amène le régiment à Villotte-devant-Saint-Mihiel et Baudremont (1er bataillon et C. M.). Le lendemain, les unités doivent aller cantonner à Benoite-Vaux. Cette agglomération ne comprend guère que trois ou quatre habitations et une abbaye. Les maisons sont occupées par un É.-M. de D. I. et l'abbaye est consignée comme contenant des fiévreux. Prévenue, la 27° D. I. prescrit d'occuper Neuville-en-Verdunois. Le mouvement est exécuté. En réserve d'armée depuis le 5, la 27° D. I. est mise, le 9, à la disposition du général commandant le 21° C. A. et doit se tenir prête à embarquer en camions automobiles, à destination de Verdun.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

### **CHAPITRE IV**

1916

# SOUS VERDUN — AU FORT DE DOUAUMONT — AUX ÉPARGES AFFAIRES DU 4 JUIN ET DE RETÈGNEBOIS

« Je fais serment de ne rien épargner pour que le drapeau du régiment reste invincible et glorieux. » (25 avril 1916. Lieutenant-colonel PIERLOT.)

Au fort de Douaumont (10 - 20 mars). — Stationné le 6 mars 1916 à Neuville-en-Verdunois, le 75° est appelé à Verdun en pleine bataille, sur cette rive droite de la Meuse où, depuis février, s'élancent et se brisent les colonnes d'assaut allemandes.



Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Après la prise du **fort de Douaumont**, cette « clef de voûte » de la défense de **Verdun**, l'ennemi, malgré tout, n'a pas passé, et c'est un grand honneur pour le régiment d'aller, sous les fossés mêmes du fort, monter la garde avec la stricte et brève consigne : « *On ne passe pas.* »

Enlevé en autos-camions le 9 mars, au nord de Longchamps (près Neuville-en-Verdunois) à partir de 16 heures, en trois éléments, le régiment débarque entre Regret et Verdun où l'accueillent déjà les premiers obus. Par les casernes Bévaux, chaque élément se rend à Belrupt où il cantonne <sup>1</sup>.

**10 mars**. — Le lendemain, le régiment est incorporé au groupement **GUILLAUMAT** (**rive droite**), et dans l'après-midi parvient l'ordre de relève du 17° R. I. **dans le secteur de Douaumont** <sup>2</sup>.

Le secteur occupé par le 17<sup>e</sup> R. I. a ses premières lignes accrochées **aux lisières sud et sud-ouest du fort**; ses unités, assez éprouvées, l'occupent avec un effectif correspondant à celui de deux bataillons environ. Elles sont relevées par les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> bataillons du 75<sup>e</sup>, disposant chacun d'une compagnie de mitrailleuses du régiment. Le 2<sup>e</sup> bataillon doit s'installer, en réserve avec la C. M. de brigade, à hauteur de la voie ferrée dans le bois au sud-ouest du bois de la Caillette.





A 18 h.30, le régiment monte en secteur, par le faubourg Pavé et la route de Vaux jusqu'à la chapelle Sainte-Fine. (Voir carte page 99.)

A hauteur de la caserne Marceau, il s'échelonne par pelotons à 50 mètres, puis longe la voie ferrée de Fleury, jusqu'à l'abri 320.

Par une nuit exceptionnellement claire et calme et après une longue attente en colonne le long de la voie ferrée, le bataillon de tête (3<sup>e</sup>) va relever le groupement de droite, et le 1<sup>er</sup> bataillon, celui de gauche, pendant que le 2<sup>e</sup> bataillon rejoint les emplacements qui lui ont été assignés.

Le dispositif est le suivant : bataillon de droite, trois compagnies de première ligne, une en réserve de bataillon ; bataillon de gauche, quatre compagnies de front.

**A l'abri 320** (P. C. du chef de corps) un groupe de sapeurs pionniers et bombardiers du régiment constitue une réserve de régiment, avec le 2<sup>e</sup> bataillon en entier, dont une compagnie (la 7<sup>e</sup>) occupe l'abri : dépôt, en 25.05.

La relève s'effectue sans incidents grâce au calme dû sans doute à un important mouvement de troupes du côté

<sup>1</sup> Les unités sont entassées dans quelques rares maisons laissées libres et dans l'église. Les échelons d'artillerie et un Q. G. tiennent la plus grande partie du village que les derniers habitants évacuent.

<sup>2</sup> Le lieutenant-colonel **PUTOIS** prend le commandement de la brigade en remplacement du général **FAES**, évacué ; le chef d'escadrons **FOURN**, adjoint au chef de corps, prend le commandement du régiment.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

#### ennemi.

A droite du régiment, le 140<sup>e</sup> est venu occuper le bois de la Caillette, dont les lignes sont en retrait par rapport à celles du 75°.

La mission du régiment est simple : tenir le terrain et l'organiser. Il s'agit, en particulier, de créer une ligne de soutien partant de la ferme Thiaumont et se reliant sur les derrières des 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> bataillons.



Fleury-devant-Douaumont. — État du village en mars 1916.

Dès le 12 au soir le dispositif du régiment est modifié par suite d'un changement de limite secteur de gauche (groupement du MAISTRE). Cette limite, qui primitivement celle de la gauche du 75<sup>e</sup>, est poussée vers l'ouest d'un front de bataillon. Ce front est occupé par le 20<sup>e</sup> B. C. P., qui a ses quatre compagnies en ligne. Le bataillon de chasseurs doit être relevé par le 75<sup>e</sup>; en même temps, le 140<sup>e</sup> appuiera à gauche de deux compagnies.

En conséquence, ordre est donné par le commandant du régiment, au 2e bataillon, de relever, avec trois compagnies et trois S. M., les trois compagnies de gauche du 20e B. C. P.; au commandant du 1er bataillon, de

relever, avec sa compagnie de droite, la compagnie restante du 20<sup>e</sup>; enfin au 3<sup>e</sup> bataillon, d'occuper l'emplacement laissé par la compagnie du 1<sup>er</sup> bataillon.

Ce nouveau dispositif rend disponible une compagnie du 3<sup>e</sup> bataillon (12<sup>e</sup>) qui se rend au P. C. du chef de corps en réserve de régiment.

En outre, ordre est donné au commandant du 1<sup>er</sup> bataillon de se créer une réserve d'une compagnie.

En exécution de cet ordre, la 4<sup>e</sup> est regroupée à hauteur du P. C.

Il y a donc en tout, après relèves, huit compagnies en ligne et quatre en réserve.

Le secteur est particulièrement agité, l'artillerie, tant française qu'allemande, dépense une quantité énorme de munitions. L'ennemi dispose surtout de pièces de gros calibres (150, 210 et au-dessus). L'artillerie française est d'une activité remarquable et est composée surtout (à ce moment) de 75.

Chaque pièce tire de 300 à 400 coups par vingt-quatre heures.

Deux groupes sont chargés du barrage devant le régiment ; celui de droite fait un barrage efficace. mais le groupe de gauche a sa tâche rendue difficile par les contre-pentes de Douaumont; ou bien les batteries tirent trop court, ou bien le barrage va se perdre aux abords du village. Ces contrepentes à l'abri des feux peuvent favoriser une infiltration ennemie ou un débouché en masse. La situation délicate du bataillon de gauche résultant de cette particularité est signalée au commandement et à l'artillerie.

Les compagnies du 2<sup>e</sup> bataillon reçoivent en outre une grosse partie des obus ennemis, aussi les pertes sont dures. Du 11 au 20 mars le régiment perd : en tués, 3 officiers et 46 hommes ; en blessés, 9 officiers et 174 hommes <sup>1</sup>.

Le 17 mars, en exécutant une reconnaissance, le chef d'escadron FOURN, commandant provisoirement le régiment, est blessé d'une balle de shrapnell et doit passer son commandement au chef de bataillon P1ERLOT.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015



De jour, la circulation est impossible, les boyaux n'existant pas. La nuit, le ravitaillement et les travaux sont rendus très difficiles. Il est cependant possible d'amorcer la tranchée de soutien, surtout vers la droite, qui est mieux protégée, en raison de sa situation sur la contre-pente.

A gauche, la région de Thiaumont et les glacis sudouest du fort sont systématiquement battus. Les 5° et 6° compagnies ont de fortes pertes. Aussi, dès le 16, ordre est donné à la 7° compagnie (dépôt) de relever la 5° à l'extrême gauche du front. La relève a lieu et la 5° passe en réserve de régiment.

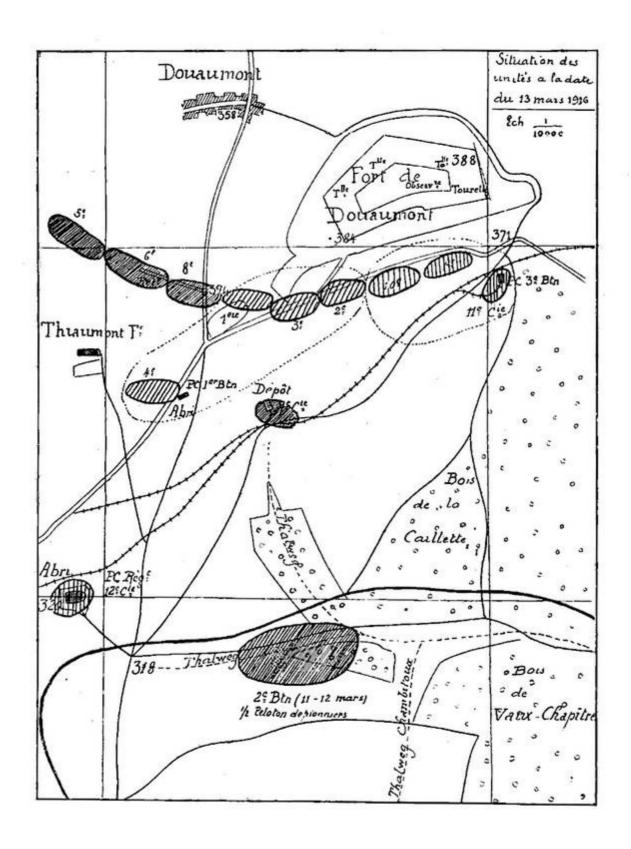
De même, **le 17**, la 6° est relevée par une compagnie du 3° bataillon (11°). La 6° se rend à l'abri situé près du poste de commandement du 3° bataillon.

Le 18 mars, l'activité de l'artillerie redouble, surtout sur la droite et la Caillette; un avion ennemi survole les lignes à très basse altitude. C'est une attaque qui se prépare. A 11 heures, en effet, de puissantes masses d'assaut s'élancent sur le bois de la Caillette et font fléchir un moment les premières lignes du 140°; ces unités se ressaisissent et, par une contre-attaque, repoussent l'ennemi. Sur le front des 9°, 10° et 2° compagnies des groupes essaient d'aborder nos lignes. Ils

sont dispersés par nos fusiliers et nos grenadiers. A droite. le 140°, très éprouvé. demande un renfort de 2 S. M. Elles sont aussitôt mises à la disposition du lieutenant-colonel **DESTEZET**.

## Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015



Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

## ENCADREMENT DU RÉGIMENT A LA DATE DU 11 MARS 1916

*Lieutenant-colonel* **PUTOIS**, commandant le régiment (comm. provis. la 53<sup>e</sup> brigade). *Chef d'escadrons* **FOURN**, adjoint au chef de corps (commande provis. le régiment).

Capitaine adjoint

Médecin-chef

Officier des détails

Officier d'approvisionnement

Officier chargé des liaisons et
porte-drapeau

Officier pionnier

Chef de musique

BRIAL, capitaine.

DUBOIS, Méd.-maj. de 2° cl.

CURTOZ, lieutenant.

GARNIER, lieutenant.

JUILLARD G., lieutenant.

BOUCHE, lieutenant.

LOUÉ.

#### 1er bataillon

Mádaoin

COMEN

Chaf da bataillan

POLITOV

Chej ae balallon	DUUIKI.	теаест	SUMEN.	
1 <sup>re</sup> compagnie.		3 <sup>e</sup> compagnie.		
Capitaine	ARGOD.	Capitaine	THOUVENOT.	
Lieutenant	PILOUD.	Lieutenant	CHASSARD.	
Sous-lieutenant	GRANGAUD.	<del></del>	ABEILLE.	
		Sous-lieutenant	GUILHERMET.	
2 <sup>e</sup> compagnie.		4º compagnie		
Lieutenant	ARPIN.	Capitaine	CHIPPAUX.	
_	PELLAT.	Lieutenant	De ROMANCE.	
Sous-lieutenant	GRENIER.	<del></del>	MARET.	
		Sous-lieutenant	<b>BOISSERANC</b> .	

#### 2e bataillon

Chef de bataillon	PIERLOT.	Médecin	CASTAN.		
5° compagnie.		7 <sup>e</sup> compa	7º compagnie.		
Capitaine	GIROD.	Sous-lieutenant	De MONGOLFIER.		
Lieutenant	MINET.	_	CHAS.		
Sous-lieutenant	MOULIN.	_	GILLET.		
_	MONNIER.	_	GONDRET.		
6 <sup>e</sup> compagnie.		8° compagnie.			
Lieutenant	COMITI.	Capitaine	FERRIEUX.		
_	BANAL.	Lieutenant	<b>DUTEURTRE</b> .		
Sous-lieutenant	<b>BOUCHET-TILLOT.</b>	Sous-lieutenant	MONTSERRET.		
	CHIRLIN				

## Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

#### 3<sup>e</sup> bataillon

Chef de bataillon	LONGIN.	Médecin	KROUCH.			
9 <sup>e</sup> compagnie.		11 <sup>e</sup> compagnie.				
Sous-lieutenant	DEVEAUX.	Lieutenant	GOUIN.			
_	MONOD.	Sous-lieutenant	BECT.			
_	DOYEN.	<del></del>	MANON.			
10° compagnie.		12 <sup>e</sup> compagnie.				
Capitaine	DUMAS.	Lieutenant	JOUANIS.			
Lieutenant	ARBOUSSIER.	Sous-lieutenant	BRUN.			
_	GARDES.	_	ROUTIER.			
Sous-lieutenant	THÉZIER.	_	SOVICHE.			
Compagnies de mitrailleuses.						
C. M. 75.		C. M. 53.				
Capitaine	SIMON.	Capitaine	JUILLARD.			
C 11	DIMEGRADO	<b>-</b> •	N. C. O. PRITTI			

CapitaineSIMON.CapitaineJUILLARDSous-lieutenantDUMOLLARD.LieutenantMOTTA.—TERRADE.Sous-lieutenantMARCEL.

C. M. 2.

Lieutenant HAREL.

Relève du régiment. A Haudainville (20 mars). — Le 20 mars, parvient l'ordre de relève par le 226° et le 44° bataillon de chasseurs. L'ordre prescrit que les quatre compagnies du groupement de droite (9°, 10°, 6° et 2°) et la compagnie de mitrailleuses correspondante seront relevées par le bataillon de chasseurs et que les autres compagnies du régiment le seront par le régiment d'infanterie (à 2 bataillons et 2 C. M. à 3 sections).

En réalité, la relève s'effectue d'une façon différente. Le 44° B. C. P. est venu relever le groupement de gauche (2° bataillon), et c'est le 269° au lieu du 226° qui relève les deux groupements de droite. Un retard considérable est dû à ce que le 269° a continué **sur la route de Vaux** au lieu de tourner à gauche à la chapelle Sainte-Fine. Finalement, le régiment montant est ramené dans sa bonne direction par des guides. Les sections descendantes se rendent isolément **jusqu'à hauteur du fort Saint-Michel**, puis chaque bataillon se reforme sur la route aux points 14.58 ¹ (3° bataillon), 09.57 (1° bataillon), 05.57 (coude de la route au sud-est de côte Saint-Michel) et passage à niveau. La colonne se rend à Haudainville et aux péniches du canal de la Meuse.

97 / 256

<sup>1</sup> Quadrillage Lambert.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Sont restés pendant vingt-quatre heures en secteur : le chef de corps, les commandants de bataillon et un officier par compagnie.



Relève du 52<sup>e</sup> dans le secteur de Damloup. — Les jours de repos sont comptés, à Verdun. Dès le 24, le 1<sup>er</sup> bataillon et la 2<sup>e</sup> compagnie de mitrailleuses sont dirigés aux abords du carrefour du Tillat, en réserve de division, et pour l'exécution de travaux de deuxième ligne.

En trois nuits, **du 29 au 31 mars**, le régiment relève le 52<sup>e</sup> **devant Damloup** pendant que le 140<sup>e</sup> monte en secteur **devant Eix**.

Toutes les reconnaissances sont faites la veille de la relève. Les compagnies de mitrailleuses ne prennent position que vingt-quatre heures après leur bataillon respectif. Ordre est donné pour que les vivres et munitions soient complétés à quatre jours de vivres de réserve et 200 cartouches (à cet effet, le 52<sup>e</sup> laisse sur place deux jours de vivres de réserve et 80 cartouches).

Le secteur de Damloup se compose de deux sous-secteurs (quartiers dénommés D à droite et E à gauche et tenus chacun par un bataillon).

A droite, trois compagnies en ligne tiennent **la ferme Dicourt** (5<sup>e</sup>) et **les deux mouvements de terrain au nord** (7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup>). Une compagnie est en réserve (6<sup>e</sup>). Le poste de commandement du chef de bataillon est à l'*abri de combat* <sup>1</sup> **de Damloup** avec celui du chef de corps <sup>2</sup>.

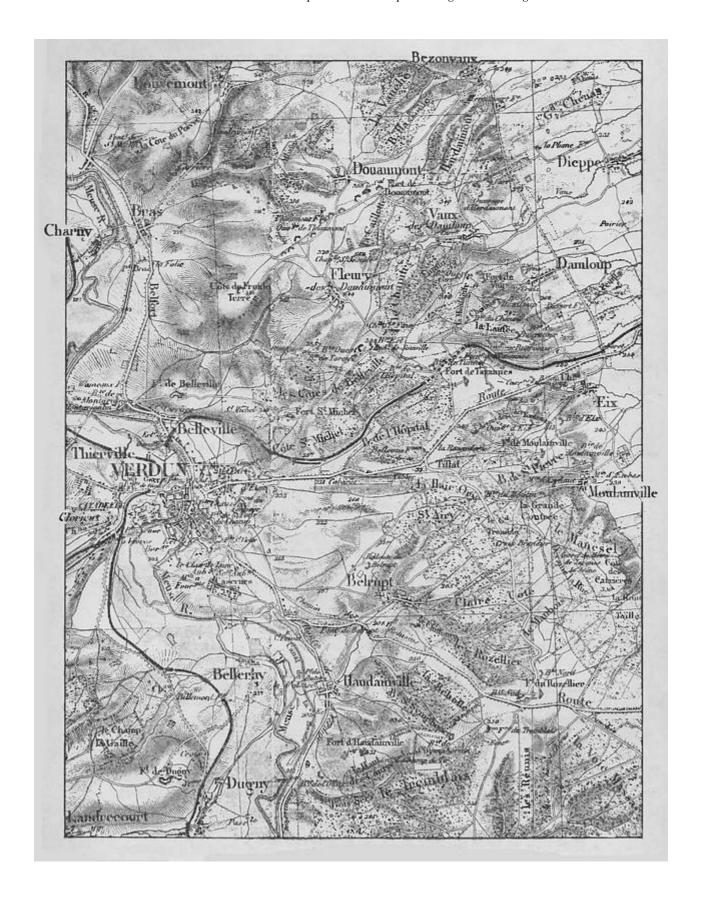
Le 3<sup>e</sup> bataillon tient **Damloup** avec trois compagnies (9<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup>, 12<sup>e</sup>). La 11<sup>e</sup> compagnie occupe **la batterie de Damloup** et les retranchements qui descendent sur le village (P. C. à **Damloup**).

Abri bétonné, en surface, pouvant contenir une centaine d'hommes. L'épaisseur du béton est d'environ 1 m.70. Une légère couche de terre recouvre le tout. L'ensemble forme une éminence très visible de l'ennemi.

<sup>2</sup> Le lieutenant-colonel **PUTOIS** a repris le commandement du régiment après la relève de **Douaumont**.

## Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015



Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Enfin, le 1<sup>er</sup> bataillon est en réserve à l'ouvrage de La Laufée (1<sup>re</sup> compagnie et P. C.) et à ses abords.

PHYSIONOMIE DU SECTEUR. —Vues. — Au rebord est des Hautsde Meuse, la vue s'étend de toutes parts sur la plaine. Les observatoires nombreux, La Laufée et les batteries de Damloup en particulier, signalent pendant le jour tous les mouvements de l'ennemi, d'ailleurs réduits, jusqu'à Dieppe et au delà. Par contre, cette situation nous interdit tout mouvement de jour, sauf sur les pentes du ravin de Tavannes.

**Dispositif.** — Le 3<sup>e</sup> bataillon est en extrême pointe à **Damloup** avec ses trois compagnies. Entre la 11<sup>e</sup> et la 12<sup>e</sup> existe une solution de continuité et un point systématiquement battu où toute occupation est interdite de jour. **Au sud de Damloup**, un fond marécageux isole le village du quartier de droite, ce qui oblige la 8<sup>e</sup> compagnie à se garder face au nord.

Le 2<sup>e</sup> bataillon a des postes poussés **en direction de la route d'Eix—Ornes**. Tantôt ils s'installent à la route, tantôt à mi-chemin entre les premières lignes et cette route.

Communications. — Tout boyau de création récente est systématiquement battu et détruit. Une seule voie est entretenue, allant de la Fontaine de Tavannes à l'abri de combat et Damloup (boyau de la Doller). Elle ne peut être utilisée de jour par des isolés que jusqu'au P. C. du colonel.

*Tranchées*. —Elles n'existent qu'à l'emplacement même des troupes et servent d'abri.

*Liaisons*. — Par téléphone les liaisons sont précaires et, la plupart du temps, les lignes sont coupées. La transmission des ordres, par agents de liaison, s'effectue la nuit, en principe.

Avec l'artillerie, la liaison se fait par fusées et signaux optiques. Un sous-officier d'artillerie est à **Damloup**, un autre à **l'observatoire de La Laufée**. Un poste central d'observation pour fusées et signaux optiques fonctionne à la batterie du Mardi-Gras et communique par téléphone avec les groupes d'artillerie.

Un poste optique, installé à la maison Blanche (angle sud-est du bois de La Laufée), communique avec le fort de Tavannes.

*Travaux*. — Ils sont exécutés la nuit et ont surtout pour but de réparer les dégâts faits dans la journée par l'artillerie. Chaque unité de première ligne travaille sur ses emplacements de combat. Les compagnies de réserve du 1<sup>er</sup> bataillon sont prêtées la nuit aux bataillons de ligne pour les travaux d'organisation. L'îlot de Damloup forme un centre de résistance isolé pouvant se défendre même s'il est encerclé.

Renseignements sur l'ennemi. — Des patrouilles quotidiennes, commandées par des officiers, sillonnent le terrain en avant des lignes jusqu'à la route d'Ornes, parfois jusqu'au bois Feuilla et signalent des postes mobiles ennemis établis près de la route. Le bois Feuilla semble faiblement occupé à la lisière ouest. L'organisation la plus solide semble être sur la croupe 251 et sur les pentes du fort de Vaux. Au nord-est de Damloup, tant en première ligne qu'à l'arrière, de nombreux fortins sont signalés par nos observateurs.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

*3 avril*. — Le lieutenant-colonel est prévenu, par ordre de la 27° D. I., qu'une attaque allemande vient d'avoir lieu à Vaux-devant-Damloup et qu'elle a progressé jusqu'à la voie ferrée et à l'Étang, qu'en conséquence il y a lieu de renforcer la gauche par le bataillon de réserve en prévision d'une nouvelle attaque. En outre, deux bataillons de la division viennent prendre position au sud et à l'ouest de La Laufée, à la disposition du général commandant la 53° brigade.

Les bataillons sont alertés dans la nuit du 3 au 4, et le commandant du 1<sup>er</sup> bataillon fait une reconnaissance dans le bois de La Laufée en vue de porter ses unités face au nord, à hauteur de l'abri de combat. Trois compagnies prennent, au cours de la nuit, leurs emplacements d'alerte.

Le lendemain, rien ne faisant supposer une attaque imminente et de grande envergure, la consigne précédente est levée.

A partir du 10, des signes évidents de fatigue se font jour dans tout le régiment et se traduisent par de très nombreuses évacuations. L'effort considérable demandé depuis le 10 mars, la tension nerveuseont épuisé les hommes.

11 avril. — L'abri de combat fait l'objet, depuis plusieurs jours, de tirs systématiques avec des obus de 210 et de 380; en quelques points, il menace de s'écrouler. En conséquence, le chef de corps transporte son. P. C. à la Fontaine de Tavannes et donne l'ordre de ne pas occuper l'abri jusqu'à nouvel avis.

Relève du régiment par le 44<sup>e</sup> R. I. Au repos à Villotte-devant-Saint-Mihiel. — 13 avril. — Du 13 au 15 avril les bataillons sont relevés dans des conditions analogues à celles du 29 mars. Un itinéraire unique est fixé pour se rendre des premières lignes au cantonnement (par la Fontaine de Tavannes, la batterie du Mardi-Gras, la route n° 18, le Tillat).

Chaque bataillon, dès sa relève terminée, est transporté en autos-camions à Villotte-devant-Saint-Mihiel (ou à Levoncourt).

En fin de mouvement, la 53<sup>e</sup> brigade, l'É.-M. du 75<sup>e</sup>, les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> bataillons, la 1<sup>re</sup> C. M. cantonnent à **Villotte**. Le reste du régiment et la compagnie de mitrailleuses de brigade sont à **Levoncourt**.

Les trains et échelons ont été mis en route en temps voulu sur ces cantonnements après avoir prévu le ravitaillement des unités non relevées.

21 avril. — Les éléments stationnés à Levoncourt vont cantonner à Dagonville.

Le même jour, le colonel **PUTOIS** est nommé au commandement de la 53<sup>e</sup> brigade en remplacement du général **FAËS** (partant en congé). Le chef de bataillon **PIERLOT**, promu lieutenant-colonel, prend le commandement du régiment.

**28** avril. — Le 75° est transporté en autos-camions, **de Rumont**, à **destination de Belleray** où il doit être mis à la disposition du général **LEBRUN** commandant un groupement de la rive droite. Débarqué à la Queue de Mala (10 kilomètres ouest de Dugny), il fait une halte-repas et se porte à **Belleray**. Le 3° bataillon et la 3° C. M. poussent **jusqu'à la caserne Bevaux**. Les équipages se sont rendus, en deux colonnes, aux cantonnements respectifs des bataillons.

*1er mai*. — Une brigade étant mise à la disposition du groupement **LEBRUN** et devant débarquer ce jour à la Queue de Mala, il y a lieu de lui faire place. Ordre est reçu d'aller cantonner à **Senoncourt**, et d'avoir dépassé **les grottes de La Faloise** (**nord-est de Dugny**) à 7 heures. A **Senoncourt**, une partie du régiment doit être bivouaquée par suite de l'exiguïté des cantonnements.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015



**Relève du 52**<sup>e</sup> dans le secteur de Damloup. — Le 4 mai, parvient l'ordre général de relève de la 54<sup>e</sup> brigade par la 53<sup>e</sup>. La relève sera cette fois facilitée, chaque unité devant, en principe, prendre l'emplacement qu'elle occupait en avril. Cependant, le lieutenant-colonel juge bon de faire alterner deux bataillons (1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup>).

Ces opérations doivent s'effectuer en trois jours, savoir :

#### Du 6 au 7 mai:

3<sup>e</sup> bataillon en réserve à La Laufée ;

3° C. M. au sous-secteur de gauche (Damloup).

#### Du 7 au 8 mai:

 $1^{er}$  bataillon au sous-secteur E (Damloup);

1<sup>re</sup> C. M. au sous-secteur **D** (Dicourt).

## Du 8 au 9 mai:

2<sup>e</sup> bataillon à Dicourt;

2<sup>e</sup> C. M. en réserve.

En conséquence, le 3<sup>e</sup> bataillon et la 3<sup>e</sup> C. M. font mouvement **le 4 mai sur Haudainville** ; **le 6**, tous les éléments du régiment y sont réunis.

A 19 heures, le bataillon et la C. M. qui doivent relever montent en ligne **par le boyau de la Moselle**, **qui relie le Tillat à la batterie du Mardi-Gras**. Les opérations de relève ont été réglées avec le même détail que précédemment. Celle du 1<sup>er</sup> bataillon s'effectue assez difficilement.

Quelques changements ont été apportés au dispositif d'avril. Ils concernent les emplacements

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

précédemment occupés par les 8° et 11° compagnies. Lorsque la 3° compagnie arrive en ligne pour prendre position à la batterie de Damloup, elle constate que la batterie n'est plus occupée que par une section et que le gros de la compagnie s'est reporté dans le boyau de la Doller au sud du bois de La Laufée (à la suite d'un bombardement très intense de la batterie). La relève est effectuée par la 3°, suivant ce dispositif. Mais, dès le 8 mai, le lieutenant-colonel donne l'ordre au commandant de la 3° compagnie de pousser progressivement une section à l'abri de combat (en partie détruit depuis la dernière relève), et deux sections à hauteur de l'angle est du bois de La Laufée. Cette occupation est réalisée complètement le 12.

Au sud de Damloup, la compagnie de gauche du sous-secteur D (7<sup>e</sup>) a poussé deux sections à Damloup.

*14 mai*. — Une modification importante est apportée dans l'organisation du commandement : **le secteur du fort de Vaux** est rattaché à **celui de Damloup**, sous le commandement unique du colonel commandant la 53<sup>e</sup> brigade.



La période d'occupation, exempte d'attaque ennemie, n'est marquée que par la réaction d'artillerie habituelle, et la physionomie du secteur est semblable à celle qui a été décrite pour l'occupation d'avril.

On peut signaler une reconnaissance d'officier (14 mai) poussée sur le chemin Dicourt—bois Feuilla, qui fait connaître que le carrefour à la route d'Ornes est occupé par un poste ennemi. Le même jour, un de nos petits postes, installé à la route, dans le fond de Beaupré, disperse à la grenade une forte patrouille ennemie.

Relève du régiment. A Haudainville. — 18 mai. — La relève des trois bataillons s'effectue par deux bataillons du 52<sup>e</sup> dans les conditions suivantes : la densité d'occupation reste la même pour le soussecteur de Damloup. Celle de Dicourt est réduite à deux compagnies, une entre le fond de Dicourt et le fond de Beaupré, la deuxième du fond de Beaupré au fond de la Gayette.

Deux autres compagnies du bataillon constituent la réserve de régiment à l'ouvrage de La Laufée (une compagnie et P. C.) et à l'emplacement de la 9<sup>e</sup> compagnie du 75<sup>e</sup>.

Tout le régiment est rassemblé à **Haudainville dès le 20 mai** <sup>1</sup> où il passe en réserve de la 124<sup>e</sup> D. I. tenant le front **devant Douaumont**.

Alerte du régiment. Affaires des 3 et 4 juin devant Fleury. — 1<sup>er</sup> juin. — Alors que la division, pour être regroupée et mise au repos vient de recevoir l'ordre de se rendre à Villotte-devant-Saint-Mihiel, le régiment est subitement alerté téléphoniquement par les soins du général commandant la 124<sup>e</sup> D. I. Ordre de se tenir prêt à partir avec quatre jours de vivres et quatre-vingts cartouches supplémentaires.

Peu après, un ordre particulier prescrit que deux bataillons doivent se mettre en marche de manière à présenter leur tète à la batterie immédiatement à l'est du fort Saint-Michel, à 0 h.30, où ils recevront des ordres du général PONT, commandant le secteur de Souville. Le 3<sup>e</sup> bataillon se

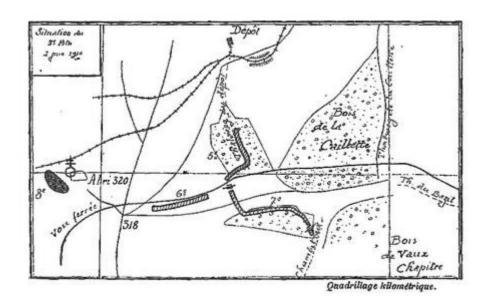
<sup>1</sup> Une prise d'armes a lieu le 23 à l'occasion d'une remise de décorations.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

portera à la caserne Bevaux, prêt à recevoir un ordre téléphoné et à exécuter un mouvement ultérieur vers l'avant. Le lieutenant-colonel doit en outre se trouver de sa personne auprès du général PONT, à la tourelle du fort de Souville.

A la nuit, les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> bataillons avec chacun une compagnie de mitrailleuses (2<sup>e</sup> et 1<sup>re</sup>), une équipe de liaison et une équipe sanitaire, font mouvement et se présentent en formation échelonnée au point fixé. Le 1<sup>er</sup> bataillon, la 3<sup>e</sup> C. M. et le gros de la C. H. R., se portent à **Bevaux**.



2 juin. — Les guides, qui doivent se trouver à la batterie du fort de Saint-Michel, n'arrivent qu'à 1 h.30. Ils dirigent le 2<sup>e</sup> bataillon sur Fleury-village, le 3<sup>e</sup> bataillon sur le bois de Fleury. A 2 h.45, le commandant du 2<sup>e</sup> bataillon a reçu, au P. C. de la 12<sup>e</sup> brigade, du lieutenant-colonel commandant le 75<sup>e</sup>, l'ordre de combler un vide qui s'est produit dans les lignes françaises, face au ravin de la Caillette, au sud du dépôt, à cheval sur la voie ferrée. En ce point, une forte attaque allemande vient de nous faire perdre le ravin de la Caillette, le Signal et une partie du ravin de Bazil. Un vide complet existe entre le dépôt et l'appendice nord-ouest du bois de Vaux-Chapitre.

Le commandant du bataillon est prévenu que sa droite sera vraisemblablement aux prises avec l'ennemi au ravin Chambitoux.

A Fleury, les compagnies du 2<sup>e</sup> bataillon prennent une formation diluée pour échapper au bombardement. De Fleury aux emplacements de combat, le mouvement a lieu au lever du jour, par la voie ferrée conduisant à l'abri 320, sous le feu des mitrailleuses ennemies. Chaque unité, en utilisant le terrain et les trous d'obus, se porte à son emplacement, savoir : la 7<sup>e</sup> au sud de la voie ferrée, la 5<sup>e</sup> au nord, la 6<sup>e</sup> en réserve le long de la voie ferrée, la 8<sup>e</sup> compagnie momentanément à l'ouest de l'abri 320.

Le croquis ci-dessus, reçu par le lieutenant-colonel le 2 juin à 9 heures, indique les emplacements occupés par le 2<sup>e</sup> bataillon et la 2<sup>e</sup> C. M.

A ce moment, aucune liaison n'est obtenue ; à droite, elle doit être réalisée avec le 119<sup>e</sup>, à gauche avec le 5<sup>e</sup> R. I. dont le P. C. est à **l'abri 320** avec celui du commandant du 2<sup>e</sup> bataillon.

Pendant ce temps, le groupement du 3<sup>e</sup> bataillon s'est installé **au bois de Fleury** où il est arrivé à 3 heures du matin. Les 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> compagnies **dans le ravin au sud-ouest de la cote 318**, la 9<sup>e</sup> **au sud** 

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

de « Cotes », la 12° contre le talus de la voie ferrée, dans le même ravin que la 9°, la C. M., au sud du petit bois, à l'entrée du ravin de la Poudrière. Entourées de batteries, ces unités sont fortement canonnées et subissent des pertes.

La 10<sup>e</sup>, en particulier, doit se déplacer plus à l'est.

Le P. C. du lieutenant-colonel est à la Poudrière, dans le ravin du même nom. A midi, cet officier supérieur reçoit un ordre général d'opérations du général PONT, prescrivant une attaque menée par quatre bataillons, dont un du 75°, à gauche, ayant pour but la reprise du terrain perdu entre le ravin de la Caillette et le ravin de la Fosse-Cote.

Le bataillon du **bois de Fleury** devra être porté **sur Fleury-village** et celui de **Bevaux au bois de Fleury**.

Immédiatement, ordre est donné d'effectuer les reconnaissances à Fleury; les emplacements à occuper seront les suivants: boyau allant de Fleury au fort de Souville, entre la station et la route de Vaux (une compagnie) village de Fleury (une compagnie et P. C.); abords ouest du centre de Fleury (une compagnie); boyau partant de l'église et se dirigeant vers le nord-est (une compagnie). La C. M. répartie.

Le dispositif d'attaque (reçu à 14 heures) pour le 2° bataillon du 75° est fixé par le général commandant la 11° brigade ¹. Ce dispositif doit être le suivant :

Deux compagnies en première ligne formant chacune deux vagues à 300 mètres de distance.

Axe de marche : chemin passant par le signal de la Caillette orienté sud-ouest-nord-est.

Objectif : signal de la Caillette, en liaison avec l'attaque de droite ; tranchée des Chasseurs.

La position de départ doit être gardée par une compagnie. La 4<sup>e</sup> compagnie, partant du **P. C. 320**, prendra comme objectif la tranchée des Chasseurs à sa rencontre avec la tranchée Pierron <sup>2</sup>.

Deux sections de mitrailleuses avec les compagnies d'assaut.

Une compagnie de Fleury (celle du nord-est) viendra remplacer la compagnie de réserve sur la voie ferrée, à l'est de 318.

Ravitaillement assuré par le bataillon du bois de Fleury.

15 heures. — Le général **PONT** prescrit pour la tombée de la nuit les mouvements prévus par son ordre d'opérations, sauf pour la compagnie qui devra se porter **de Fleury sur la voie ferrée**, laquelle unité ne fera mouvement que peu avant le jour.

Ordre est donné immédiatement. par le lieutenant-colonel, aux 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> bataillons, d'exécuter ces mouvements.

Le 1<sup>er</sup> bataillon, parti de **Bevaux**, arrive à son emplacement **au bois de Fleury** à 23 h.30. Le 3<sup>e</sup> bataillon prend position **à Fleury**, prêt à pousser une compagnie **à l'est de 320**, peu avant l'attaque prescrite.

Attaque du 3 juin. — Elle est fixée pour 2 heures. Dans la nuit du 2, le lieutenant-colonel a reçu l'ordre de pousser deux compagnies au lieu d'une sur la voie ferrée, l'une de ces compagnies (12°) prendra l'emplacement de départ de la 7° et organisera, de concert avec la compagnie de réserve du 2° bataillon (6° compagnie), une ligne de soutien passant à la lisière est du petit bois au sud du dépôt, et se reliant au sud-est avec les tranchées du bois de Vaux-Chapitre. Le 3 au soir, la C. M. de Fleury étaiera cette ligne de soutien.

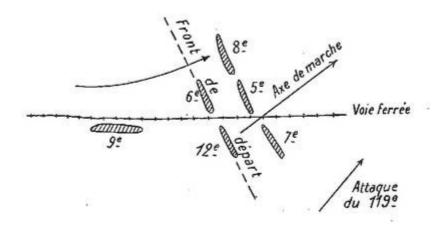
<sup>1</sup> Le 2<sup>e</sup> bataillon est sous les ordres directs, au point de vue tactique, du colonel commandant le 5<sup>e</sup> R. I.

<sup>2</sup> Les plans actuels n'indiquent pas l'emplacement de ces deux tranchées. Il est vraisemblable de les situer à l'est du dépôt, **entre la voie étroite et le signal de la Caillette**.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Le schéma ci-dessous indique le dispositif à réaliser après l'heure H.



Au cours de la nuit, la 8<sup>e</sup> compagnie se porte sur ses emplacements de départ, à gauche de la 5<sup>e</sup> compagnie et légèrement plus en avant. Le commandant du bataillon quitte **l'abri 320** et vient installer son P. C. à hauteur de sa compagnie de réserve, **contre la voie ferrée**. Les 9<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> sont envoyées **de Fleury à la voie ferrée**.

A 2 heures, dès que les compagnies de première ligne essaient de progresser au delà de la lisière des petits bois sud du dépôt, elles sont accueillies par des tirs de mitrailleuses partant du signal de la Caillette, de la corne sud du bois de la Caillette et de l'appendice nord-ouest du bois de Vaux-Chapitre. La 7<sup>e</sup> compagnie est arrêtée net; elle est sans liaison à droite. Toute progression demeure impossible. A gauche, la 8<sup>e</sup> compagnie n'est pas en liaison directe avec la 6<sup>e</sup>, qui est venue prendre les emplacements de départ de la 5<sup>e</sup> compagnie, et, de ce fait, vient renforcer cette compagnie par prolongement à droite et à gauche. De même, la 12<sup>e</sup>, qui doit remplacer la 7<sup>e</sup>, renforce celle-ci et la prolonge vers la droite. La 9<sup>e</sup> compagnie venue en réserve à la voie ferrée s'engage bientôt elle-même, à la droite de la 12<sup>e</sup> sans pouvoir toucher le 119<sup>e</sup> dont on ignore encore l'emplacement dans le bois de Vaux-Chapitre.

Compte rendu ayant été fait de cette situation au commandement, le lieutenant-colonel commandant le 75° est prévenu, à 5 h.45, d'avoir à reprendre la direction du 2° bataillon et de coordonner son action avec celle du 3°.

La mission assignée aux troupes d'attaque est toujours d'atteindre le signal de la Caillette, la bordure ouest du ravin de la Caillette, et d'obtenir la liaison avec la gauche du 119<sup>e</sup>.

L'attaque doit être reprise à 9 heures par infiltration : la compagnie de réserve du 2<sup>e</sup> bataillon (6<sup>e</sup>) a pour mission de progresser entre la 5<sup>e</sup> et la 7<sup>e</sup> compagnie, **en direction du ravin du Bazil**, pour faire tomber les résistances et faciliter en particulier le mouvement de la 7<sup>e</sup> compagnie.

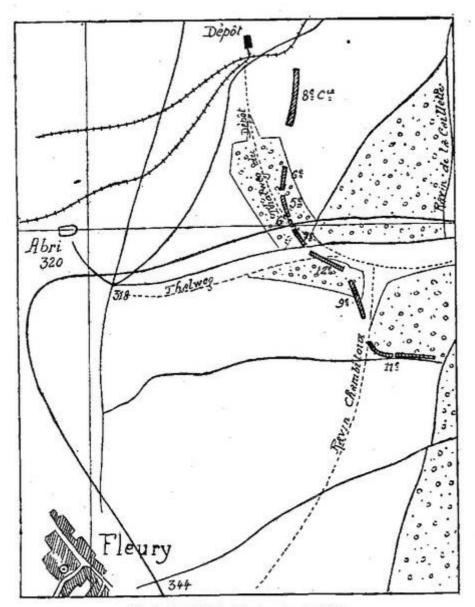
Toute avance est rendue impossible par les mitrailleuses citées plus haut et par des pièces qui se sont révélées en action à l'éperon 31.00 du bois de la Caillette. Nos troupes sont violemment canonnées; le chef de bataillon commandant le 2° bataillon est tué.

Nécessité est d'attendre la nuit pour réaliser la liaison cherchée et tenter une progression. A cet effet, la 11<sup>e</sup> compagnie, partant de **Fleury** et remontant **le bois de Vaux-Chapitre**, se raccorde à la gauche du 119<sup>e</sup>, s'infiltre vers l'appendice dont elle occupe la lisière sud, puis sud-ouest, faisant rétrograder avant le jour les éléments ennemis qui l'occupaient, et réalisant enfin, à la vue (100

## Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

mètres), la liaison avec la 9<sup>e</sup> compagnie.



Situation des Unités le 4 juin (croquis au 1/10000\*).

**4 juin**. — En résumé, la situation **au matin du 4 juin** est la suivante : à gauche, la 8<sup>e</sup> compagnie est en liaison, **au dépôt PIERRON** (P. C. de la 8<sup>e</sup>) avec le 5<sup>e</sup> R. I. ; à droite, vers la lisière est du bois sud du dépôt, des fractions de la 6<sup>e</sup>, puis la 5<sup>e</sup> compagnie ; une autre fraction de la 6<sup>e</sup> prolonge la 5<sup>e</sup> à la voie ferrée ; au sud, la 7<sup>e</sup>, puis les 12<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> compagnies.

La 2° C. M. a deux sections de mitrailleuses en ligne, la 1<sup>re</sup> C. M. étaie la ligne du 3° bataillon.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Dès la veille, le 1<sup>er</sup> bataillon **au bois de Fleury** avait été avisé d'avoir à faire ses reconnaissances **sur Fleury-village**, en vue d'un remplacement éventuel des compagnies du 3<sup>e</sup> bataillon. Puis, **le 3 au soir**, ordre avait été donné, par le général commandant la 12<sup>e</sup> brigade et par l'intermédiaire du lieutenant-colonel, de relever un bataillon du 5<sup>e</sup> R. I. à la ferme Thiaumont par deux compagnies disponibles du 75<sup>e</sup> (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> compagnies désignées), une compagnie occupant la ferme de Thiaumont et ses abords <sup>1</sup>, l'autre constituant une troupe de soutien un peu en arrière. A la tombée de la nuit, ces compagnies étaient endues, avec une section de mitrailleuses (C. M. 3), à l'abri 320, d'où elles étaient conduites à leurs emplacements de combat devant Thiaumont.

La journée du 5 se passe donc sans essai d'offensive ; on se borne à améliorer les positions.

Relève du régiment. A Villotte-devant-Saint-Mihiel. — Dès le 4 des ordres avaient été donnés pour la relève de la 6° D. I. par la 52° D. I. Le front étant discontinu en beaucoup de points, il ne s'agira pas de relever unité par unité mais bien de faire relever, par bataillon, une partie du front avec toutes les unités qui s'y trouvent ; aussi, chaque section relevante doit être conduite par un guide sur les emplacements à occuper.

**Du 4 au 5**, les compagnies de **Thiaumont** sont relevées par des unités du 347<sup>e</sup> R. I.; elles se rendent. provisoirement. à leur emplacement du **bois de Fleury** d'où elles partiront, avec leur bataillon, **dans la nuit du 7**, **pour Haudainville**.

**Du 5 au 6**, un bataillon du 348<sup>e</sup> relève les unités tenant le front un peu à l'ouest du dépôt jusqu'à 150 mètres au nord de la voie ferrée (8<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> compagnies). Une compagnie de ce bataillon s'établit en soutien à la lisière ouest du petit bois au sud du dépôt.

Dans la même nuit, les 5<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> et la 1<sup>re</sup> C. M. sont relevées par des éléments du 348<sup>e</sup>, elles se rendent **à Haudainville** avec la C. H. R. et vont passer la nuit **à Landrecourt**.

Il reste en secteur, le 1<sup>er</sup> bataillon, la 11<sup>e</sup> compagnie et la 2<sup>e</sup> C. M. Ces unités sont relevées la nuit suivante, la 11<sup>e</sup> par extension vers la gauche du bataillon occupant **le bois de Vaux-Chapitre**.

Le 8 au matin, tout le régiment embarque à 11 heures, à la Queue de Mala, à destination de Villotte-devant-Saint-Mihiel.

**Du 7 au 30 juin**, le régiment est au repos et se reconstitue suivant une nouvelle organisation résultant de la formation du dépôt divisionnaire. Dès lors, chaque bataillon a sa compagnie de mitrailleuses et trois compagnies d'infanterie. Les 4<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> compagnies sont détachées définitivement au D. D.

Aux Éparges. — 1<sup>er</sup> juillet. — Le repos prend fin. En deux étapes, le régiment se dirige sur les Hauts de Meuse, à hauteur de Dieue, pour se préparer à une relève dans le sous-secteur des Éparges. Toute l'infanterie de la D. I., d'ailleurs, fait mouvement dans cette direction. A l'issue de la marche du 1<sup>er</sup> juillet par Pierrelitte et Courouvre, on cantonne à Récourt, d'où l'on repart le lendemain pour Sommedieue. Toute cette région étant dans la zone dangereuse d'artillerie, les mouvements sont exécutés par sections échelonnées et par groupes de quatre ou cinq voitures. Le T. R. reste à Récourt.

Avant d'effectuer la relève du 415<sup>e</sup> aux Éparges, deux bataillons sont mis à la disposition de la 28<sup>e</sup> D. I. pour des travaux à exécuter dans la région du Tillat (tranchées de deuxième ligne faisant cloisonnement). Les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> bataillons, désignés pour remplir cette mission, se transportent, le 4 juillet, sur la croupe au nord-ouest de Belrupt, à la lisière ouest du bois de Sommedieue, par le fort de Rozellier, et s'installent au bivouac.

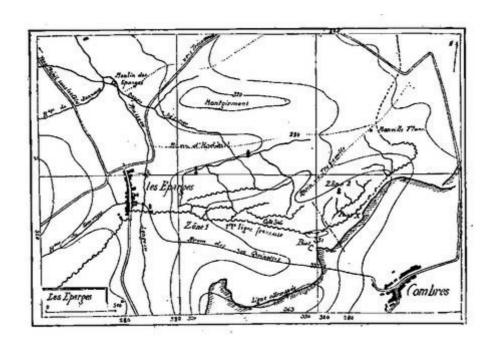
<sup>1</sup> La 1<sup>re</sup> compagnie.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

La relève. — Dès le 6 juillet les unités du Tillat commencent à rejoindre Sommedieue pour les reconnaissances à exécuter dans le secteur au nom fameux des Éparges. Situé sur le rebord oriental des Hauts de Meuse, il fait face à la fois au sud et à l'est.

Partant du village et de sa vallée, les premières lignes françaises remontent, en direction de l'est, les pentes de la croupe 346, dominant le ravin des Quenottes, pour aboutir à la cote 351 (cote 346 sur la carte au I /80000°) dénommé « point C » ; à partir de là elle suit, à contre-pente, mais près de la crête, la même croupe 351 qui s'infléchit vers le nord-est et s'abaisse brusquement sur la plaine de la Woëvre. La première ligne, en cet endroit, est dénommée « point X » ¹. Elle remonte ensuite vers le nord, pour rejoindre la lisière nord du village de Trésauvaux, en longeant les dernières pentes de Montgirmont. Dans cette partie, la ligne n'est guère constituée, d'ailleurs, que par de rares éléments de tranchée qui jalonnent une ligne de petits postes.



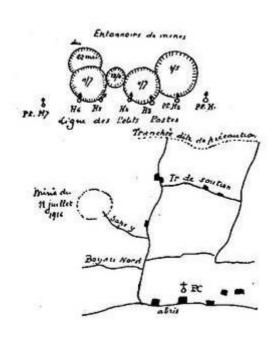
Le front qui fait face au sud présente seul une organisation défensive de longue date. Il concentre toute l'activité du sous-secteur et exige une garnison permanente de deux bataillons. La droite, attenante au village, est très calme ; seuls **les points** C ² et X supportent le dur régime qui fait aux Éparges sa réputation bien méritée. Rien ne leur est épargné, ni les obus de gros calibre, ni les minens énormes, ni les explosions souterraines. Dominé en grande partie par les lignes allemandes, situées à très faible distance, vu des observatoires de **la Woëvre**, pris de flanc par les batteries ennemies, ce quartier est tenu en haleine jour et nuit et la garnison paie lourdement de sa peine et de son sang. Aux points C et X la tranchée de première ligne est entièrement bouleversée, et c'est dans des trous d'obus ou aux rebords des entonnoirs de mines que veillent les petits postes avancés, à l'effectif de trois ou quatre hommes chacun, commandés par un gradé.

<sup>1</sup> Exactement en 354 sur la carte au 1 / 20000e.

<sup>2</sup> Le point C appartient au quartier de droite (zone 1), le point X au quartier de gauche (zone 2).

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

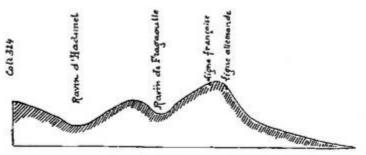


Ci-contre le détail de l'organisation en un point de la ligne.

Sur le front est le calme renaît subitement. Dans la plaine herbeuse et marécageuse de Woëvre les lignes allemandes et françaises ne sont qu'ébauchées et très distantes les unes des autres. Cette particularité est due au repli ordonné par le commandement en février 1916 lors de l'attaque ennemie sur Verdun. Des petits postes, fournis par une compagnie du bataillon de Montgirmont (en réserve) marquent seuls l'activité et l'occupation sur le rebord oriental des Hauts de Meuse.

Les tranchées allemandes, éloignées des nôtres de près de 1 kilomètre devant les Éparges et le ravin des Quenottes, s'en rapprochent progressivement en passant par le mamelon 363, d'où elles nous dominent nettement. Par le col de la cote 332, elles viennent au contact presque immédiat des nôtres qui, de dominantes à la cote

**351**, sont rapidement dominées plus à l'est. Les coupes de terrain faites en ces différents points montrent la valeur relative des deux positions ennemies en ce qui concerne leur relief.



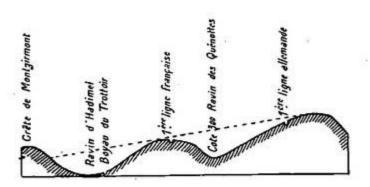
Coupe du terrain de la côte de Montgirmont à l'église de Combres.

C'est sur ce terrain et dans les conditions prescrites par l'ordre de relève que le mouvement du 75° s'effectue. **Du 7 au 8 juillet**, le 1<sup>er</sup> bataillon et la 2° C. M., passant **par le carrefour des Trois-Jurés**, la route de la Fontaine Sainte-Brice, la route du Mesnil aux Éparges, .jusqu'au boyau principal (B. Dessirier), montent en ligne respectivement aux quartiers de droite (zone I) et de gauche (zone 2). **Du 8 au 9**, le 2° bataillon se porte à la zone 2, la 3° C. M. à la zone 1 et la 1<sup>re</sup> C. M. en réserve à Montgirmont (zone 3).

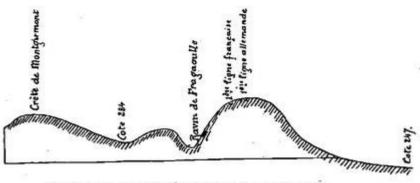
Deux ouvrages du sous-lieutenant Eugène **PIC**, du 75°, mort pour la France, peuvent être lus avec beaucoup d'intérêt : *Figures et choses du front* et *Dans la tranchée*. Ces ouvrages, couronnés par l'Académie française, contiennent des impressions et descriptions qui complètent heureusement cet historique

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015



Coupe de terrain de la crête de Montgirmont au ravin des Quenottes Échelle des longueurs 1/20000°. Les hauteurs sont exagérées.



Coupe de la crête de Montgirmont à l'issue est de Combres. (Elle passe par le point X.)

**Du 9 au 10**, le 3<sup>e</sup> bataillon vient en réserve <sup>1</sup>.

Aux quelques explications précédentes qui donnent une idée d'ensemble de l'activité particulière à ce secteur, nous n'ajouterons que peu de détails.

Nos petits postes sont fréquemment attaqués, en plein jour même, par des détachements qui, revolver au poing et grenades en mains, essaient de faire des prisonniers. Trois fortes tentatives de ce genre sont faites par l'ennemi, d'ailleurs sans résultat, durant l'occupation du régiment.

En huit journées, **du 9 au 16 juillet**, le chiffre des pertes est de 13 tués, 66 blessés, 11 présumés tués <sup>2</sup> ; **du 21 juillet au 1**<sup>er</sup> **août**, il est de 13 tués et 55 blessés.

Le 30 juillet, il tombe, entre les points X et C: 108 torpilles, 124 bombes et 183 obus. Le 11, une mine allemande saute, à 2 h.15, en arrière de nos petits postes, creusant un entonnoir de 50 à 60 mètres de diamètre, bouleversant notre tranchée de soutien, obligeant quatre de nos petits postes à se replier. Les travaux de réfection se poursuivent activement et permettent rapidement une réoccupation normale.

Des patrouilles sont faites chaque nuit dans le ravin des Quenottes et à l'est de la ferme Monville jusqu'à la route Trésauvaux—Combres. Elles rapportent de menus renseignements sur l'organisation de la première ligne ennemie. L'une d'elles disperse, le 12 juillet, une forte reconnaissance allemande qui se dirigeait vers nos lignes.

<sup>1</sup> Le dispositif, en ligne, est le suivant : au quartier de droite trois compagnies en ligne, au quartier de gauche deux compagnies en ligne et une en réserve, accrochée **aux pentes du ravin de Fragaoulle**.

<sup>2</sup> Dont 1 officier tué et 1 officier blessé.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

**Du 15 au 17 juillet**, le régiment est relevé par le 140<sup>e</sup> dans des conditions très semblables à celles du 6. Les unités se rassemblent à **Sommedieue** où deux bataillons passent en réserve de groupement et

un en réserve de division.

**Du 22 au 25**, les bataillons et l'É.-M. remontent en ligne, le 3<sup>e</sup> dans la zone 2, le 1<sup>er</sup> dans la zone 1, le 2<sup>e</sup> en réserve de régiment.

Enfin, du 30 juillet au 2 août, le 75<sup>e</sup> est définitivement relevé du sous-secteur des Éparges et se rend à Sommedieue.

Affaire de Retègnebois (8 août 1916). — Le 2 août, retour des Éparges, tout le régiment est rassemblé à Somtnedieue. Dès le 3, un ordre préparatoire alerte le 75°, qui doit se tenir prêt à quitter ses cantonnements à 17 heures, pour Haudainville.

Échelonné par sections et passant sur l'un des chemins de terre du **bois de Tremblay**, le régiment fait mouvement dans l'ordre 2-3-1, C. H. R., le convoi de voitures passant **par Rattentout**.

4 août. — Par ordre particulier du général commandant le groupement E. F., le 75° est mis à la disposition de la 154° D. I. L'ordre particulier n° 10 de cette division prescrit qu'un bataillon du 75° doit prendre ses dispositions pour relever, dans la nuit du 4, un bataillon du 65°, en réserve à la batterie de l'Hôpital.

En avant de cette position, les premières lignes passent à moins de 1 kilomètre nord-est du fort de Souville, dans le bois de Retègnebois; elles suivent, à droite, les parties sud des bois Chênois et de la Laufée, à 1 kilomètre environ, à vol d'oiseau, du fort de Tavannes. A gauche, à partir de la route stratégique passant à l'est du fort de Souville, en direction du fort de Vaux, la ligne s'infléchit vers le nord à la Haie-Renard et dans le bois de Vaux-Chapitre, pour redescendre sur la chapelle Sainte-Fine.

Les positions occupées dans la nuit du 4 par le 2<sup>e</sup> bataillon du 75<sup>e</sup> avec la 2<sup>e</sup> C. M. se trouvent sur deux lignes : celle des retranchements au nord de la batterie de l'Hôpital, appelée « ligne intermédiaire » (1 compagnie et 1 C. M.), l'autre à contre-pente au sud de la batterie de l'Hôpital et dénommée « 2<sup>e</sup> position » (2 compagnies).

Le bataillon de la ligne intermédiaire et de la 2<sup>e</sup> position constitue une réserve des deux bataillons de première ligne. Les limites de ces bataillons sont : à droite, le chemin nord-sud (exclus) qui vient se greffer sur la route de l'ouvrage de la Laufée. Limite entre les deux bataillons : le méridien de la cote 359 ; à gauche, la route Souville—fort de Vaux.

La liaison est obtenue à l'est avec le 43<sup>e</sup> colonial, à l'ouest avec le 65<sup>e</sup> R. I.

Le dispositif à réaliser en première ligne, après relève, est le suivant : le bataillon de droite doit avoir au moins une compagnie en soutien à la branche nord du V de la route stratégique du fort de Vaux. Celui de gauche, au moins une compagnie et une C. M. en soutien vers la tranchée Ferrari. Ce dispositif n'était pas réalisé avant la relève par les unités en ligne (414<sup>e</sup>) dont les effectifs ont été très réduits.

**Dans la nuit du 5 au 6 aoû**t le 2<sup>e</sup> bataillon et sa C. M. relèvent le bataillon de gauche du 414<sup>e</sup> suivant le schéma indiqué (5<sup>e</sup> à droite, 7<sup>e</sup> à gauche, 6<sup>e</sup> en soutien, 4 sections de mitrailleuses en ligne).

Ce bataillon est immédiatement remplacé par le 1<sup>er</sup> et sa C. M., venu d'**Haudainville**, auquel s'est joint la 3<sup>e</sup> C. M. Celle-ci vient occuper **la tranchée Ferrari**, en soutien du 2<sup>e</sup> bataillon.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

*6 août*. — Le 1<sup>er</sup> bataillon et sa C. M. relèvent, dans la nuit, le bataillon de droite du 414<sup>e</sup>, pendant que le 3<sup>e</sup> bataillon (moins sa C. M.) prend position en réserve.

**7** *août*. — Le lieutenant-colonel commandant le 75<sup>e</sup> prend le commandement du secteur tenu par son régiment (**tranche Contant**).

Par ordre du général commandant le groupement E F, une attaque doit être exécutée sur une partie du front de la 154° D. I., ayant pour but de reprendre les tranchées de première ligne et de soutien allemandes sur le front compris entre les carrières du Chénois à droite, et le point 3785 à gauche.

Sous le commandement du colonel commandant la 53<sup>e</sup> brigade les troupes d'attaque comprennent : le 75<sup>e</sup> régiment d'infanterie, un bataillon du 43<sup>e</sup> colonial et une compagnie et demie du génie.

**Dès la nuit du 6 au 7**, les troupes de première ligne doivent évacuer les positions de tranchées situées à moins de 100 mètres de l'ennemi, afin de permettre la préparation de l'artillerie. La progression doit être appuyée à droite par les feux du 43<sup>e</sup> colonial, à gauche par les tirs de mitrailleuses du 65<sup>e</sup> R. I.

La soudure avec le 65<sup>e</sup> sera faite par ce régiment avec des éléments d'infanterie et de mitrailleuses (<sup>1</sup> et <sup>2</sup>).

Deux bataillons du 52<sup>e</sup> R. I. seront placés, **du 7 au 8**, sur la deuxième position, en réserve de division.

L'ordre d'attaque du colonel commandant la 53<sup>e</sup> brigade contient, entre autres, les dispositions suivantes :

Une compagnie du génie marche avec le 75<sup>e</sup>.

Le bataillon de réserve doit être en mesure d'appuyer, par deux compagnies, les unités d'attaque, la 3<sup>e</sup> compagnie et la C. M. restant à la disposition du chef de corps le plus longtemps possible <sup>3</sup>.

Le dispositif d'attaque sera tel qu'une première vague ait pour objectif la tranchée de soutien allemande, une deuxième vague étant chargée du nettoyage de la première tranchée ennemie, chaque ligne ayant des outils de parc en quantité suffisante.

L'ordre d'attaque du chef de corps fixe les zones d'attaque des bataillons (déjà connues) avec le dispositif à adopter, soit : dans chaque bataillon, deux compagnies en ligne formant une vague ayant pour mission d'aller occuper d'un bond la ligne de soutien allemande. Une compagnie en soutien, à 20 mètres de distance, occupera la première ligne ennemie.

Les commandants de bataillon disposent d'équipes optiques et de colombophiles.

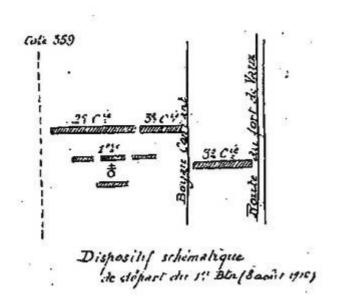
<sup>1</sup> Ce point de soudure, le plus rapproché du **fort de Souville**, est un point délicat, sur lequel le colonel attire l'attention du chef de bataillon de gauche; « Nécessité absolue d'être en liaison intime avec le 65°, poste mixte, entente avec compagnie .de gauche, etc. Il y a là une zone de soudure qui est au point le plus rapproché du fort de Souville et qui, de ce fait, est signalée comme propre à tenter l'ennemi en cas d'attaque. »

<sup>2</sup> Le chef de bataillon de gauche (2<sup>e</sup> bataillon) est blessé **le 6**. Un lieutenant (le commandant de la 7<sup>e</sup> compagnie) a pris le commandement du bataillon qui a été passé, à la nuit, au capitaine commandant la 3<sup>e</sup> C. M.

<sup>3</sup> En réalité, la C. M. du bataillon de réserve est en soutien à la tranchée Ferrari, à la disposition du 2<sup>e</sup> bataillon ; un peloton de cette compagnie a déjà relevé, le 7, deux sections très éprouvées de la 2<sup>e</sup> C. M.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015



Le bataillon de réserve pousse une compagnie à la tranchée Ferrari (10°) une compagnie à la branche nord du V (9°). La 3° compagnie reste à la partie ouest de la position intermédiaire (11°). Chacune des 9° et 10° compagnies occupera, dès l'attaque déclenchée, le front de départ des troupes d'assaut et aura pour mission spéciale de contre- attaquer au cas où l'ennemi reprendrait une partie du terrain enlevé.

Une C. M. de position tiendra la position intermédiaire.

L'organisation des travaux à exécuter avant et pendant l'attaque pour la création ou le maintien des communications, ainsi que l'utilisation du peloton du génie mis à la disposition de chaque bataillon fait l'objet d'un ordre complémentaire du chef de corps (prolongement vers l'ennemi des **boyaux de** 

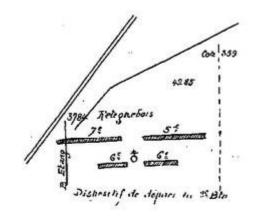
## l'Étang et Contant).

L'attaque doit avoir lieu **le 8 août** à 5 h. — x h (x = 5).

A 3 h.45, les troupes prennent leur dispositif d'attaque indiqué par les schémas ci-contre :

Dans chaque bataillon le peloton du génie est réparti en trois groupes : deux avec chacune des vagues, le troisième ayant pour mission de prolonger les boyaux de communication vers l'avant.

Exécution de l'attaque <sup>1</sup>. — « Le 8, dès 3 h.45, tout le dispositif d'attaque est en place, à une cinquantaine de mètres en arrière de notre tranchée de première ligne, qui, du reste, n'est qu'ébauchée. Les troupes n'ont eu que la nuit du 7 au 8 pour organiser leurs emplacements de



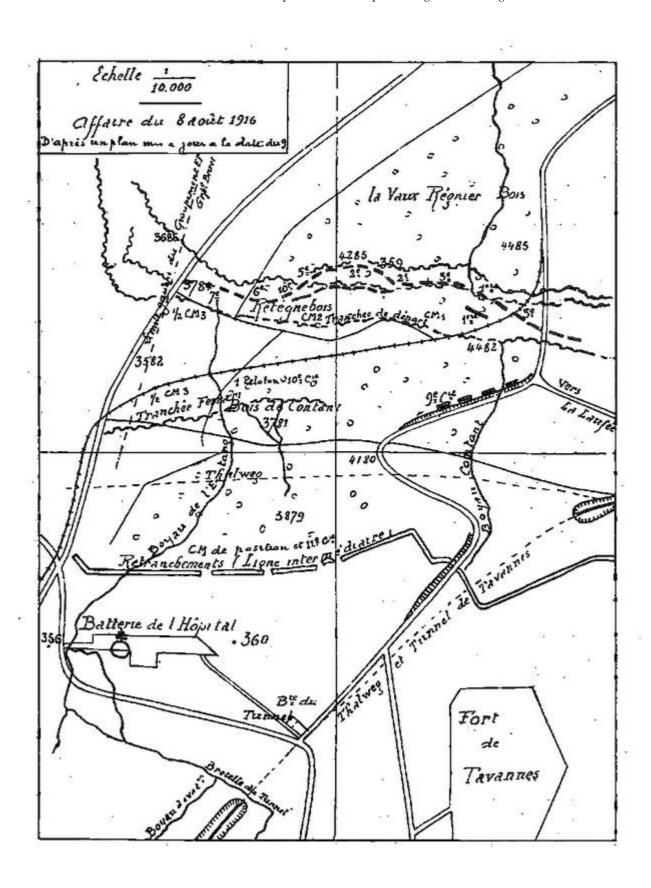
départ : l'organisation est donc à peu près nulle. De nombreux coups courts de notre artillerie lourde, aussi bien que de notre artillerie de campagne ont été signalés dans la journée du 7 et le sont encore dans la matinée du 8 <sup>2</sup>. Les mitrailleuses restent très actives dans la matinée du 8 ; elles sont repérées sur le front de chaque compagnie. En particulier, la compagnie de gauche signale qu'elle a deux mitrailleuses ennemies sur un front et deux sur sa gauche qui la battent d'enfilade. Ce dernier renseignement semble incompréhensible, car le 65° R. I., en liaison avec la gauche du 75° vers 3683, nous est donné comme se redressant au nord à partir de ce point et tenant la corne sud

<sup>1</sup> Le texte qui suit est extrait du compte rendu fait par le chef de corps au colonel commandant la brigade.

<sup>2</sup> Les pertes par obus de 75 sont les suivantes : 1 officier tué, 1 officier blessé, 1 adjudant chef blessé, avec 6 hommes.

# Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015



Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

#### du bois de la Haie-Renard <sup>1</sup>.

« A 9 h.30, je reçois le compte rendu suivant du commandant **GIRAUDEAU** (1<sup>er</sup> bataillon) : « Les avions ennemis volent très bas et ont certainement vu notre dispositif de départ. Au fur et à mesure que l'heure s'avance nous avons de moins en moins de chances de succès. » Je ne transmets pas ce compte rendu, l'heure est trop avancée pour changer quoi que ce soit aux dispositions prises et aux ordres donnés.

- « L'attaque est donnée à 10 heures.
- « Le 1<sup>er</sup> bataillon se porte d'un bloc sur son objectif. Dès que les hommes se lèvent, un avion ennemi lance une fusée-signal : un tir de barrage très nourri est déclenché par les Allemands. il fait peu de mal aux troupes d'attaque, qui ont déjà quitté la position de départ, mais il fait de nombreuses victimes à la 9<sup>e</sup> compagnie, qui se place en soutien à la tranchée nord du V. En même temps, les mitrailleuses allemandes crépitent. Les balles sifflent d'abord par-dessus la tête des vagues d'attaque ; puis, ces vagues, au fur et à mesure qu'elles s'approchent de la crête, entrent dans la zone dangereuse. Le 1<sup>er</sup> bataillon enlève une première ligne allemande en deçà de la crête. Il y a abordage. Nous faisons une trentaine de prisonniers et prenons deux mitrailleuses. L'attaque, désunie, ne peut déboucher de la crête pour enlever la tranchée continue qui se trouve à 40 ou 50 mètres environ au delà.
- « A gauche, cependant, un peloton de la 2<sup>e</sup> compagnie, sous le commandement du commandant de la compagnie, après avoir dépassé **la cote 359** de 50 mètres environ, parvient dans une tranchée allemande, en liaison, à gauche, avec un peloton de la 5<sup>e</sup> compagnie. Ces deux pelotons, très en pointe, complètement isolés du reste de l'attaque, s'organisent dans la tranchée allemande bouleversée et pleine de cadavres et y subissent pendant toute la journée des contre-attaques ennemies
- « Au cours de l'attaque du 1<sup>er</sup> bataillon, le commandant **GIRAUDEAU** est tué par une balle à 10 mètres de la tranchée ennemie. Le capitaine commandant la 3<sup>e</sup> compagnie est jeté à terre par l'éclatement d'un obus ; en se relevant, il est tué d'une balle au cœur <sup>2</sup>.
- « La 1<sup>re</sup> compagnie a poussé sur la crête ; la chaîne présente, après l'attaque, de la droite à la gauche : un peloton 3<sup>e</sup> compagnie, 1<sup>re</sup> compagnie, un vide, un peloton de la 3<sup>e</sup> compagnie, un vide, un peloton de la 2<sup>e</sup> compagnie en liaison avec le bataillon de gauche. »

# Attaque du 2<sup>e</sup> bataillon. — « A I 0 heures, le 2<sup>e</sup> bataillon se porte à l'attaque.

- « A droite, le peloton de droite de la 5° compagnie dépasse **la cote 359**. Il s'empare des lignes allemandes situées au delà de la crête et s'y maintient jusqu'au soir, en liaison à droite avec un peloton de la 3° compagnie, repoussant dans la journée plusieurs contre-attaques à la grenade. Ce peloton s'empare de deux mitrailleuses (dont une mitrailleuse française) et de 15 prisonniers environ. Un lieutenant de ce peloton est tué vers 12 heures dans la tranchée allemande, d'une balle tirée à bout portant au cours d'une de ces contre-attaques.
- « Le peloton de gauche de la 5° compagnie est accueilli, dès le passage de la crête, par des feux de mitrailleuses partant de devant le front de la 7° compagnie. Il est arrêté à environ 20 mètres de la tranchée allemande, par un barrage nourri de grenades et un violent feu de mousqueterie.
- « La 7<sup>e</sup> compagnie, dès le commencement de son mouvement, échappe au tir de barrage qui s'est déclenché 30 secondes avant l'attaque, mais tombe immédiatement sous un feu violent de

<sup>1</sup> Ce renseignement parait moins incompréhensible si l'on remarque que le régiment de gauche n'est intervenu à aucun moment par ses feux et que, de ce fait, l'ennemi n'a été nullement inquiété sur ce point.

<sup>2</sup> Perles : 30 tués et 90 blessés environ.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

mitrailleuses <sup>1</sup> (5 de front, 2 sur le flanc gauche). Le chef de la 2<sup>e</sup> section (un sergent) est tué, celui de la 3<sup>e</sup> section disparaît, probablement tué, celui de la 4<sup>e</sup> est blessé. La ligne est arrêtée devant le barrage à la grenade fait par l'ennemi, et se terre dans les trous d'obus. Les hommes qui tentent de reprendre le mouvement sont tués ou blessés.

- « A gauche, le 65°, se trouvant en potence en arrière, au lieu d'être en potence en avant, ne peut couvrir notre aile ni par ses feux, ni par son mouvement. Notre aile gauche est donc complètement en l'air.
- « Vers 10 h.30, un parti ennemi d'environ 40 hommes débouche derrière notre gauche par surprise et nous fait une vingtaine de prisonniers.
- « La 6<sup>e</sup> compagnie (deuxième vague) bouche le trou <sup>2</sup> qui s'est produit entre 5<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> et appuie la ligne de la 7<sup>e</sup> compagnie.
- « La gauche de la chaîne se replie, à la nuit, sur la ligne de départ <sup>3</sup>. »

Au cours de l'après-midi, deux compagnies de soutien (9° à droite, 10° à gauche) ainsi que la 3° C. M. (à gauche) sont mises à la disposition respective des deux commandants de bataillon en vue « d'appuyer la progression si possible et, en tout cas, de rétablir la continuité de la ligne, dès le soir venu » et d'assurer, en particulier, la liaison avec le 65° R. I.

En aucun cas le peloton de la 5<sup>e</sup> compagnie ne devra abandonner la position conquise, par ordre du chef de corps ; mais cet ordre n'arrive qu'à la nuit au commandant du groupement de gauche (II), et, déjà, les deux pelotons avancés des 5<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> compagnies, après entente entre eux, avaient légèrement reculé, faisant la soudure des deux groupements sur une ligne intermédiaire.

A droite, le 1<sup>er</sup> bataillon, qui occupait la 1<sup>re</sup> tranchée allemande, a dû se reporter en arrière d'une vingtaine de mètres pour se soustraire à la violence du bombardement ennemi ; la première ligne allemande devient neutre.

La nuit du 8 au 9 est consacrée au regroupement des unités. Les trous existants sont bouchés par des éléments de renfort, à droite par la presque totalité de la 9° compagnie, à gauche par un peloton de la 10°, partie entre la 5° et la 6°, partie entre la 7° et le 65° R. I. Il ne reste au groupement de droite aucun élément réservé. Demande est faite au chef de corps d'un peloton de la 11° compagnie en vue de l'installer sur la branche nord du V.

Mais le colonel ne peut se démunir de sa seule fraction en réserve de régiment. Il ne peut envoyer que quelques pionniers et bombardiers pour se joindre à la poignée d'hommes disponibles de la 9<sup>e</sup> compagnie.

**9 août**. — A 9 h.45, le chef de corps prescrit au commandant du groupement I d'avoir à exécuter, pendant la nuit, une attaque ayant pour but de prendre pied définitivement dans la tranchée ennemie devant le front de la 1<sup>re</sup> compagnie et plus à gauche, devant la 2<sup>e</sup> compagnie.

Mais cet ordre est rapporté dans la nuit. Le lieutenant-colonel juge qu'une avance de 20 mètres environ ne changerait guère la situation et que, bien plus, les unités installées dans une tranchée repérée et garnie de cadavres, seraient dans une situation défavorable.

10 août. — On se borne donc a organiser le terrain sur place, à rétablir les communications, à

<sup>1</sup> Aucun appui par le feu n'est donné par le régiment de gauche, pourtant bien placé pour prendre d'enfilade les tranchées allemandes.

<sup>2</sup> La 6<sup>e</sup> compagnie est presque totalement engagée quelques minutes après le départ pour l'assaut. Le commandant de compagnie et quelques hommes dépassent même la première ligne française, entre la 5<sup>e</sup> compagnie et la 7<sup>e</sup> compagnie, se trouvent subitement isolés entre les lignes sans pouvoir bouger jusqu'à la nuit.

<sup>3</sup> Pertes approximatives : 40 tués, 60 blessés, 60 disparus dont 20 prisonniers, 20 blessés faits prisonniers, 20 présumés tués.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

constituer une position de soutien sur deux lignes jalonnées par les tranchées françaises de départ, et la tranchée Ferrari jusqu'au coude du V.

Les travaux de première ligne, **jusqu'à hauteur de 37.81 .et 41.80** sont confiés aux groupements I et. II (**boyau de l'Étang et boyau Contant**, dans cette zone). La compagnie de réserve travaille, entre cette limite et la ligne intermédiaire, aux boyaux précités. Enfin, 150 travailleurs du 52<sup>e</sup> R. I. établissent une tranchée de tir **de 37-81 à 41-80**. Les tirs de barrage <sup>1</sup> ennemi et la nervosité du secteur retardent ce travail et en gênent considérablement l'exécution.

## ENCADREMENT DU RÉGIMENT A LA DATE DU 8 AOÛT 1916

*Lieutenant-colonel* **PUTOIS**, chef de corps.

Chef d'escadrons FOURN, adjoint (détaché hors du corps du 8 au 14 août).

Médecin-chef **DUBOIS**, Méd.-maj. de 2<sup>e</sup> cl.

Capitaine adjoint

Officier payeur

Officier d'approvisionnement

GARNIER.

*Pionnier* **GOUTTEBARON**, sous-lieutenant.

TéléphonisteGONDRET, sous-lieutenant.Porte-drapeauBURTIN, sous-lieutenant.

#### 1er bataillon

Chef de bataillon	GIRAUDEAU. <sup>2</sup>	Médecin	SOMEN.	
1 <sup>re</sup> compagnie.		3º compagnie.		
Capitaine	ARGOD.	Capitaine	GIROD.	
Sous-lieutenant	LE CANN.	Lieutenant	CHASSARD.	
_	CASTERA.	Sous-lieutenant	<b>GUILHERMET</b>	
		<del></del>	LARAT.	
2 <sup>e</sup> compagnie.		<b>C.</b> ]	<b>M.</b> 1. <sup>3</sup>	
Capitaine	CHIPPAUX.	Sous-lieutenant	DUMOLLARD.	
Lieutenant	MARET.	<del></del>	BOUTET.	
Sous-lieutenant	<b>BOISSERANC.</b>			

<sup>1</sup> Les tirs d'artillerie, tant français qu'allemands, sont peu précis sur les premières lignes en raison de la fragilité et de la mobilité mêmes de ces lignes. Les nombreux coups trop courts, signalés à maintes reprises, ont ému le commandement, qui a ordonné, à partir du 11, des tirs de réglage contrôlés par l'infanterie elle-même à des heures fixées à l'avance.

Ces tirs de contrôle, exécutés deux jours de suite, donnent de bons résultats. Ils sont suivis de tirs d'efficacité qui nécessitent, pour la première ligne française, un retrait a 150 mètres environ de la ligne allemande et, comme conséquence, l'établissement d'une nouvelle tranchée de soutien. A cette hauteur, la moitie de l'effectif travaille à cette ligne, sous la protection des postes placés plus en avant, sur les tranchées récemment conquises.

<sup>2</sup> Tué au cours de l'attaque. Le commandement. du bataillon est pris par le capitaine ARGOD.

<sup>3</sup> Ancienne C. M. 75.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

#### 2<sup>e</sup> bataillon

Chef de bataillon	DUPUY. 1		Médecin	BERTRAND.	
5° compagnie.			7° compagnie.		
Lieutenant	ARBOUSSIER.		Lieutenant	De MONGOLFIER.	
Sous-lieutenant	GOUTTEBARON.		Sous-lieutenant	MONTSERRET.	
_	MINET.			CHAS.	
_	BÉGIS.			PIC.	
_	REYMOND.				
6 <sup>e</sup> compagnie.			C. M. 2.		
Lieutenant	BOUCHE.		Lieutenant	HAREL.	
Sous-lieutenant	MONIAT.		Sous-lieutenant	TERRADE.	
	PARADIS.			REYNAUD.	
_	MIAILLE.				
	3	<sup>e</sup> bataillon			
Chef de bataillon	FERRAND, capit.		Médecin	KROUCH.	
9 <sup>e</sup> compagnie.			11 <sup>e</sup> compagnie.		
Lieutenant	JOUANIS.		Lieutenant	GRANGEON.	
Sous-lieutenant	MONOD.		Sous-lieutenant	LAMIOT.	
				BECT.	
10° compagnie.			C. M. 3.	2	
Capitaine	DUMAS.		Capitaine	JUILLARD.	
Sous-lieutenant	DOYEN.		Sous-lieutenant	BARILLET.	
	MÉJANEL.				

Relève par le 140° R. I. — La relève s'effectue en deux jours, du 11 au 12 pour le 2° bataillon, du 12 au 13 pour le reste du régiment. Des dispositions sont prises pour qu'après relève le dispositif suivant soit réalisé : deux compagnies et une C. M. de première ligne, et une compagnie de soutien dans chaque quartier. Une compagnie et une C. M. sur la ligne intermédiaire ; deux compagnies en seconde ligne.

Ordre est donné pour qu'il n'y ait aucun ralentissement dans le travail malgré les mouvements, et qu'il soit tenu compte du dispositif transitoire à réaliser pendant l'établissement de la tranchée de soutien dont il est parlé dans la note 1 de la page précédente.

<sup>1</sup> Évacué avant l'attaque à la suite d'une commotion par obus. Le commandement du 2<sup>e</sup> bataillon est exercé par le capitaine **JUILLARD**, puis, **le 13 août**, parle capitaine **de BAICRIS**.

<sup>2</sup> Ancienne C. M. de brigade.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

En fin de mouvement les unités cantonnent à **Haudainville** et aux péniches du canal (2<sup>e</sup> bataillon). Un recensement d'effectifs donne comme bilan de pertes, **du 5 au 13 août**, les nombres suivants :

	Officiers	Troupe
Tués	6	122
Blessés	6	467
Disparus		84

Le butin se monte à 42 prisonniers et 4 mitrailleuses.

Derniers jours sur l'arrière-front de Verdun (18 août-3 septembre 1916). — Le 18 août, le régiment quitte la région de Verdun où il a laissé beaucoup de son sang, montré sa capacité de résistance et son esprit de sacrifice. Sans perdre un pouce de ce terrain si cher de la rive droite de la Meuse, aux moments les plus critiques, il a, chaque fois, rétabli une situation délicate et monté la garde aux points les plus exposés.

Débarqué le 2 mars 1916, il va ré-embarquer le 3 septembre, faisant ainsi un dur stage d'épreuve de six mois, sans une défaillance, sans une plainte, sur cet austère et lugubre front de mort.

**De Rambluzin**, où il passe **la nuit du 18 août**, le régiment se rend avec toute la division, dans sa zone de rafraîchissement, **à Érize-la-Grande** (3<sup>e</sup> bataillon T. R.), **Marats-la-Grande** (É.-M., 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> bataillon), **Marats-la-Petite** (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> C. M.), où il stationne **jusqu'au 28**. Le Q. G. 27 est **à Chaumont-sur-Aire**.

Puis le régiment se rapproche de la voie ferrée où se prépare l'embarquement. Il séjourne **jusqu'au 3 septembre à Naives devant Bar. Dès le 2 septembre**, l'ordre de départ est reçu.

L'embarquement a lieu le 3, en quatre trains (y compris l'É.-M. de la brigade), à Longeville (sudest de Bar-le-Duc). La mise en route sur Fismes et Jonchery s'effectue sans retard ni incidents.

120 / 256

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

#### **CHAPITRE V**

1916 - 1917

# A CORMICY, BERRY-AU-BAC ET SAPIGNEUL L'OFFENSIVE FRANÇAISE DE MARS 1917 DEVANT ROYE

En secteur devant Berry-au-Bac, Sapigneul, la cote 108.

Débarqués à Fismes, Jonchery et Muizon, les quatre éléments du 75<sup>e</sup> venus de la Meuse stationnent le 4 septembre à Prouilly (É.-M. et 2 bataillons) et Pévy (1 bataillon).

La division, qui s'est concentrée en entier dans la région de Fismes, est mise à la disposition du 37° C. A. pour relever, avant le 9, la 22° D. I., qui occupe sur le front, les sous-secteurs de Cormicy et d'Hermonville. Les opérations de relève doivent être exécutées de telle sorte qu'au nord de la ligne Le Faite—Bouvancourt—Vaux—Varennes—Luthernay—col de Trigny, aucun mouvement de troupe n'ait lieu entre 4 h.30 et 20 heures. L'exécution des travaux sera poursuivie suivant le plan déjà établi, sans y apporter aucune modification (ordre d'opérations n° 114 du 37° C. A.).

Conformément aux ordres donnés, le 75<sup>e</sup> relèvera le 19<sup>e</sup> R. I. dans la nuit du 5 au 6, au soussecteur de Cormicy. Le sous-secteur est limité à gauche par le canal latéral à l'Aisne, à hauteur de Berry-au-Bac; à droite il s'étend jusqu'à l'écluse de Sapigneul.

Les lignes françaises sont un peu au delà du canal de l'Aisne à la Marne, à une distance de ce canal variant de 200 à 600 mètres. Les lignes allemandes, assises sur les deux points d'appui principaux de la cote 101 à gauche, du mont de Sapigneul à droite (cote 91), dominent nos tranchées jusqu'à hauteur de Cormicy, dont les cotes environnantes, au nord et à l'est, ne dépassent pas 83 mètres (moulin de Cormicy) <sup>1</sup>.

Le sous-secteur, traversé par la grande route nationale n° 44, de Saint-Quentin à Reims, est divisé en deux quartiers : la cote 108, Sapigneul. Dans chacun l'occupation en ligne est assurée par deux compagnies, la 3<sup>e</sup> étant en réservé de bataillon ou de régiment. Deux compagnies de mitrailleuses gardent Sapigneul, une compagnie est à 108 et Moscou.

Le bataillon disponible du régiment (moins sa C. M.) est en réserve de division à Guyencourt.

*Exécution de la relève*. — *6 septembre*. — Le 1<sup>er</sup> bataillon est désigné pour l'occupation de la cote **108**, le 3<sup>e</sup> pour celle de **Sapigneul**.

<sup>1</sup> Une meilleure zone française d'observation se trouve à l'ouest de Cormicy (cotes 180 et 186).

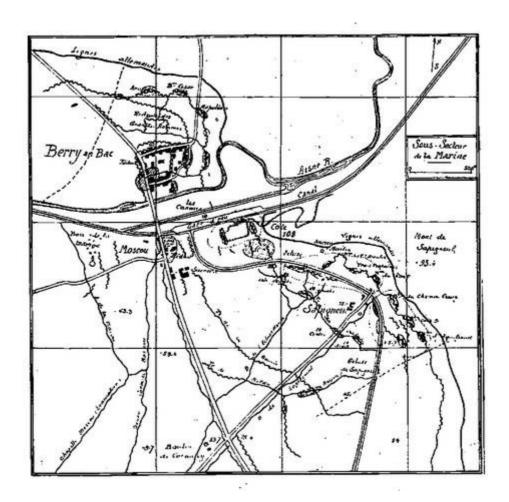
# Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015



Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015



A partir de 19 heures, la compagnie de tête du 1<sup>er</sup> bataillon franchit la ligne Luthernay—Vaux—Varennes. L'échelonnement est tel que la dernière compagnie du bataillon franchit la même ligne à 19 h.50. Les unités se rendent en secteur par les Grandes Places <sup>1</sup>, le boyau Chapelle-Moscou. Dès 20 heures, le 3<sup>e</sup> bataillon s'écoule avec le même échelonnement, par les Grandes Places, Cormicy, le boyau de Sapigneul. Les itinéraires par boyau sont fixés, pour chaque compagnie, jusqu'en première ligne.

Dans la même nuit, les compagnies de fusiliers du 2<sup>e</sup> bataillon se rendent **à Guyencourt** avec les T. C. des bataillons et du régiment. Le train régimentaire stationne **à Bouvancourt**.

La relève s'effectue sans incident. Le P. C. du régiment fonctionne à l'intersection de la route nationale n° 44 avec la route Cormicy—Sapigneul, le poste de secours. est à Cormicv.

<sup>1</sup> Camp situé vers le dernier U de Guyencourt (1/80000°) sur le chemin à un trait allant de Châlons-le-Vergeur à Cormicy. Ce chemin a été transformé en route carrossable.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits: Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

# Ci-dessous la répartition détaillée des unités :

## **Bataillon Sapigneul** (3<sup>e</sup> bataillon):

P. C.: boyau Sapigneul à environ 200 mètres, au sud de la Corde.

Front de droite : 10<sup>e</sup> compagnie :

P. C.: sud du bastion du Marais;

1 demi-section au bastion d'Aguilcourt;

1 demi-section au bastion du Marais;

1 demi-section au bastion 91;

1 demi-section au bastion du Chemin-Creux;

2 sections à la tranchée du canal.

Front de gauche : 11<sup>e</sup> compagnie :

P. C. à la tranchée du canal;

1 demi-section au bastion du Pont ;

1 demi-section au bastion du Vieux-Moulin (qui sera abandonné par la suite et parcouru chaque nuit par des patrouilles);

1 demi-section au bastion Écluse-Nord :

2 sections et demie à la tranchée du canal.

## Compagnie de soutien : 9<sup>e</sup> compagnie à la tranchée de la Corde :

PC. au point d'appui du centre ;

1 escouade **au poste des péniches (nord)**;

1 section au point d'appui de droite;

1 section au point d'appui du centre ;

1 section au point d'appui de gauche ;

3 escouades au point d'appui d'extrême gauche.

## **Bataillon 108** (1er bataillon):

P. C.: canal de l'Aisne à la Marne, près l'entrée du tunnel.

Compagnie de gauche (Champignon) : 2<sup>e</sup> compagnie :

P. C. à la Carrière, sous l'éperon;

1 section à la cimenterie, près la gare d'eau (première ligne) ;

1 section à l'Éperon (ouest de 108) (première ligne);

1 section à la tête de pont (canal) (première ligne);

1 demi-section en soutien de la cimenterie :

1 demi-section au réduit de Moscou <sup>1</sup>.

Compagnie de droite (Butte) : 3<sup>e</sup> compagnie :

P. C.: boyau de l'observatoire;

3 sections en 1<sup>re</sup> ligne;

1 section en soutien.

Compagnie de soutien (Moscou) : 1<sup>re</sup> compagnie :

P. C. à Moscou, près de la Sucrerie ;

2 sections sont à la disposition du chef de bataillon;

2 sections sont en réserve de régiment à la route 44.

Elle détache une escouade de liaison avec le 140° au poste des canaux, entre l'Aisne et la gare d'eau, à hauteur de l'éperon de la cote 108.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Sont en outre, sous le commandement du colonel commandant le sous-secteur, 2 compagnies du 65e R. I. T.

```
1 compagnie répartie dans le boyau C (3 sections et P. C.) et dans l'ouvrage de Mittau (1
      section);
```

1 compagnie au moulin de Cormicy.

```
Compagnie de mitrailleuses :
```

```
a) Quartier Sapigneul (C. M. 2 et C. M. 3):
       2<sup>e</sup> compagnie de mitrailleuses :
               1 section au point d'appui de droite :
               1 section à la pile du pont de Sapigneul;
               1 section au bovau C:
               1 section au moulin de Cormicy (sud-est).
       3<sup>e</sup> compagnie de mitrailleuses :
               1 section au point d'appui d'extrême gauche ;
               1 section au point d'appui de gauche :
               1 section à l'ouvrage de Mittau;
               1 section au moulin de Cormicy (nord-ouest).
b) Quartier Moscou:
       1<sup>re</sup> compagnie de mitrailleuses:
               1 section:
                       1 pièce à la compagnie de droite ;
                       1 pièce à l'écluse, près la gare d'eau;
               1 section:
                       1 pièce à la compagnie de gauche ;
                       1 pièce au canal, près le P. C. du chef de bataillon (de nuit, près la
                                      cimenterie);
                       1 section, est de la sucrerie (réduit de Moscou) ;
```

1 section à Guyencourt (réserve de brigade).

Physionomie du secteur. — Le relevé des pertes pour une période de six jours (4 tués et 9 blessés, tous en première ligne, par éclats de bombes ou de torpilles) indique une activité moyenne d'infanterie et très faible d'artillerie. Il y a lieu de signaler cependant que nos premières lignes, au delà du canal, sont dans une situation délicate, très en vue et fortement torpillées <sup>1</sup>. Chaque jour, des éléments de tranchée sont complètement bouleversés et doivent être réparés, tant bien que mal, la nuit. Ce n'est que par une judicieuse répartition des forces et par l'évacuation au moment opportun des points particulièrement battus, qu'est réalisée l'économie des forces indiquée par le chiffre peu élevé des pertes. Il tombe dans le sous-secteur, en moyenne, par vingt-quatre heures, de 100 à 150 torpilles ou minens.

A la cote 108, l'activité prodigieuse de la guerre de mine crée une situation particulièrement délicate. Le profil de la cote 108 est partiellement modifié par les explosions sans nombre qui en ont labouré les flancs. Les équipes du génie, renforcées par de l'infanterie, travaillent jour et nuit, souvent dans la boue visqueuse, à conserver la supériorité sur l'adversaire. Les galeries de mines sont éclairées à l'électricité et l'évacuation des terres assurée par des wagonnets sur rails. Du côté de l'ennemi le travail paraît organisé de semblable façon avec un outillage perfectionné.

Trois canons de tranchée de 58 sont affectés au secteur de 108 pour la riposte.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Une forte mine allemande explose, le 23 septembre, occasionnant des dégâts considérables dans nos tranchées de première ligne (entre le point dénommé « Champignon » et la cote 108). Nous avons quatre tués et cinq blessés <sup>1</sup>.

Par suite d'une modification dans la répartition des troupes du corps d'armée, le 75° reçoit l'ordre de relever, par son deuxième bataillon, **dans le quartier de Berry-au-Bac**, un bataillon du 140° R. I. et de transporter le P. C. du régiment à l'emplacement de celui du 140°, **au bois de la Marine**. Une compagnie territoriale mise à la disposition du sous-secteur occupera **le moulin de Cormicy** (un peloton) **et le bois de la Marine** (1 peloton).



La relève a lieu dans la nuit du 16 au 17 septembre. Le lendemain, la 2<sup>e</sup> compagnie de mitrailleuses quitte ses emplacements de Sapigneul pour venir étayer le quartier de Berry. La 3<sup>e</sup> C. M. tient alors à elle seule le front de Sapigneul en opérant les déplacements de pièces nécessaires pour réaliser un dispositif rationnel, de défense.

Berry-au-Bac, tête de pont importante, reliée à Moscou par un pont et deux passerelles sur l'Aisne, un pont et une passerelle sur le canal, et, plus à l'ouest, par deux autres séries de passages, constitue lui aussi, un point délicat par le fait de sa position en pointe, le dos à l'Aisne. En cette période particulièrement calme, l'occupation ne présente aucune difficulté.Les passages

sur l'Aisne ne sont pas battus par l'artillerie. A la nuit seulement, des tirs directs et indirects de

mitrailleuses arrosent les ponts et la grande route de **Reims**, gênant les ravitaillements qui se font à **Berry** même pour le 2<sup>e</sup> bataillon, sur la route 44 pour les bataillons de **Sapigneul** et de **Moscou**. **Le quartier de Berry**, disposé en arc de cercle, comprend : une première ligne (et son soutien) fractionnée en bastions ; un noyau central, **la Redoute des Grands Hommes** ; un réduit à la tête de pont, moitié ouest du village.

La face est du front est tenue par une compagnie (6°), la face nord et les « **Grands** Hommes » par une



Le 10, l'explosion d'une mine vers le Champignon ensevelit 9 sapeurs, tue 1 homme, en blesse 2.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

compagnie (5°). Une compagnie de soutien (7°) occupe **le Réduit**. Le P. C. du bataillon est à la partie sud du village, près du pont.

Chaque nuit, les patrouilles explorent le terrain compris entre les lignes dans le but de reconnaître les organisations ennemies et les situer (largeur du réseau allemand, petits postes, mitrailleuses, travaux nouveaux, activité de l'infanterie, etc.).

*Relève par le 140<sup>e</sup> (10 octobre).* — La relève s'exécute dans les conditions suivantes :

Du 10 au 11, le 1<sup>er</sup> bataillon (moins sa C. M.) va cantonner à Trigny et le 12 à Champfleury.

**Du 11 au 12**, la 1<sup>re</sup> C. M. se rend, après relève, à **Trigny** puis à **Champfleury**.

**Du 13 au 14**, le 2<sup>e</sup> bataillon (moins sa C. M.) va bivouaquer **aux Grandes Places et Cormicy**, puis rejoint **Villers-aux-Nœuds le 17**.

Du 14 au 15, la 2° C. M. se porte aux Grandes Places, puis le 16 à Villers-aux-Nœuds.

**Du 18 au 19**, le 3<sup>e</sup> bataillon (moins sa C. M.) va stationner **aux Grandes Places et Cormicy** où il vient rejoindre sa C. M. relevée la veille <sup>1</sup>.

Deux compagnies du 1<sup>er</sup> bataillon ont relevé, du 14 au 15, dans le quartier de Ludes, devant La Pompelle.

Les unités cantonnées à Villers-aux-Nœuds et Champfleury (2° bataillon, 3° compagnie, 1<sup>re</sup> compagnie de mitrailleuses) sont en réserve de corps d'armée. Le bataillon des **Grandes Places** est en réserve de division.

Pendant la période de repos, le 2<sup>e</sup> bataillon est à l'instruction; les compagnies de **Champfleury** participent à des travaux d'organisation, ainsi que la C. H. R. Le bataillon des **Grandes Places** fournit également des travailleurs à la 27<sup>e</sup> D. I.

Dans la nuit du 29 au 30 octobre, les 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> compagnies rentrent à Champfleury et sont remplacées à La Pompelle et au bois des Zouaves par les 5<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> compagnies, puis, le 20 novembre, celles-ci sont relevées par les 1<sup>re</sup> et 3<sup>e</sup> compagnies.

Nouveau séjour en secteur devant Berry. — En exécution de l'ordre particulier n° 1 de l'I. D./27 <sup>2</sup> le 3<sup>e</sup> bataillon du 75<sup>e</sup> doit relever le bataillon de **Sapigneul**, dans la nuit du 27 au 28 novembre. Après avoir cantonné le 27 à Hermonville, le 1<sup>er</sup> bataillon moins sa C. M. montera en secteur à Moscou, le 29 au matin, avant 5 heures. Quittant Villers-aux-Nœuds le 4 décembre, pour Hermonville, le 2<sup>e</sup> bataillon relèvera à Berry-au-Bac, le 6 au matin, le mouvement des compagnies de mitrailleuses ne s'effectuant qu'un jour après leur bataillon respectif.

Cet ordre est exécuté dans la mesure du possible, avec quelques modifications par suite de la présence, à La Pompelle, de deux compagnies du 1<sup>er</sup> bataillon.

L'occupation normale dans les trois quartiers n'est réalisée de ce fait que le 7 décembre.

Le secteur a sa physionomie habituelle. A titre d'exemple, ci-dessous les comptes rendus succincts de deux journées :

10 décembre. — A Berry, 12 obus de 77 sont tombés sur la route 44 et dans la direction du bois de la Marine. Le quartier a reçu 198 bombes. A Moscou, 80 torpilles ; à Sapigneul, 78. Une mine française explose, vers 14 h.50, à 30 mètres au nord du petit poste n° 4 (Moscou).

<sup>1</sup> L'É.-M. et la C. H. R. sont descendus de secteur dans la nuit du 16 au 17. Au repos le P. C. fonctionne à Champfleury.

<sup>2</sup> La dénomination de brigade d'infanterie est supprimée provisoirement ; les régiments des 53° et 54° brigade forment l'I. D. 27 avec les 75°, 140° et 52° R. I. Le 415°, de la 54° brigade, est affecté à une autre formation. Le colonel **PUTOIS**, commandant la 53° brigade, appelé à d'autres fonctions, sera remplacé à l'1. D. 27 par le colonel **HUSBAND**.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

**L'abri du minen 722** a été démoli, vers 15 h.30, par nos mortiers de 58. Le dépôt de munitions a sauté.

Les mitrailleuses de la cote 208, de 91 et du Vélodrome ont été assez actives.

Le projecteur de la cote 108 éclaire, à 19 h.20, l'écluse nord et le bastion du Vieux-Moulin.

Pertes de la veille : 3 tués et 3 blessés.

Pertes du jour : néant.

14 décembre. — Sur Berry-au-Bac, 57 obus de 77 et 57 torpilles ; sur Moscou,

78 torpilles; à Sapigneul, 5o.

Les Boches placent un drapeau allemand au sommet de la cheminée de la cimenterie.

Un de nos 58 provoque, **au sommet de la cote 108**, un incendie accompagné d'explosions, une forte colonne de fumée est visible jusqu'au soir. Mitrailleuses et projecteurs habituels.

Patrouille faite sur le front de la 10<sup>e</sup> compagnie. Rien à signaler.

Pertes: néant.

Relève définitive par le 4<sup>e</sup> R. I. — 2 janvier 1917. — Relevés par deux bataillons du 4<sup>e</sup> R. I., les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> bataillons du 75<sup>e</sup> vont cantonner à **Prouilly le 2 janvier.** Le reste du régiment est relevé le lendemain et se rend aussi à **Prouilly**.

Mouvements exécutés à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1917 jusqu'à l'engagement du régiment en mars 1917 devant Roye.

4 janvier. — Le régiment fait mouvement vers le sud et se rend au camp de Ville-en-Tardenois pour une période d'instruction de la division. Les unités sont cantonnées à Sarcy et à Rouleuse (1<sup>er</sup> bataillon).

**Jusqu'au 14 janvier**, par un temps alternativement pluvieux et neigeux, les unités de la division exécutent des manœuvres de division.

*15 janvier.* — La 27<sup>e</sup> D. I. fait mouvement **dans la région de Mareuil-le-Port** <sup>1</sup>. Les cantonnements assignés au régiment sont :

**Mareuil-le-Port** É.-M. et 3<sup>e</sup> bataillon.

**Leuvrigny** 2<sup>e</sup> bataillon. **Port-à-Binson** 1<sup>er</sup> bataillon.

Le Q. G. est à Damery.

16 janvier. — La division, suivant le cours de la Marne, se déplace vers l'ouest. L'étape du 16 janvier l'amène à Chierry <sup>2</sup> et le régiment à :

**Fossoy** É.-M. et 2<sup>e</sup> bataillon.

Les Évaux 1<sup>er</sup> bataillon.

Blesmes 3<sup>e</sup> bataillon.

<sup>1</sup> Voir la carte au 1/200000e de Châlons,

<sup>2</sup> Près Château-Thierry.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Quittant la vallée de la Marne, le régiment prend comme direction la vallée de l'Ourcq à hauteur de La Ferté-Milon. Une étape intermédiaire le porte, le 17 janvier, à ;

**Brumetz** 1<sup>er</sup> bataillon.

**Gandelu** É.-M. et 6<sup>e</sup> compagnie.

**Éloup** 2e bataillon. **Neuilly-la-Poterie** 3e bataillon.

*18 janvier*. — **Dans la vallée de l'Ourcq**, le régiment stationne deux jours pour y prendre un repos nécessaire après les trois étapes de la veille, à :

**Marolles** É.-M. et 2<sup>e</sup> bataillon.

**Précy-à-Mont** 1<sup>er</sup> bataillon. **Bournéville** 3<sup>e</sup> bataillon.

**21 janvier.** — La série des étapes vers l'ouest n'est pas achevée; bien qu'un froid très rigoureux sévisse, la marche s'effectue dans d'excellentes conditions : elle ne prendra fin qu'à Méru, à moins de 25 kilomètres au nord de Pontoise. Les cantonnements intermédiaires occupés avant l'arrivée à destination sont

**Villers-Saint-Frambourg** <sup>1</sup> É.-M. et 3<sup>e</sup> bataillon.

**Ognon** 2<sup>e</sup> bataillon.

**Balagny-sur-Aunette** 1<sup>er</sup> bataillon, le 22 janvier.

et:

**Cires-lès-Mello** É.-M. et 1<sup>er</sup> bataillon.

Mello

**Maysel** 2<sup>e</sup> bataillon.

Saint-Vaast-lès-Mello 3<sup>e</sup> bataillon, le 23 janvier.

Enfin, l'étape du **24 janvier** conduit la division dans sa zone de concentration où le régiment occupe :

AndevilleÉ.-M.Lardières2º bataillon.Anserville1ºr bataillon.Mortefontaine3º bataillon.

Une semaine de repos, entrecoupée d'exercices, par un froid très vif, et le régiment est appelé en secteur, **devantFouquescourt**, à quelques kilomètres au sud de son ancien secteur de **1914-1915**.

En secteur calme devant Fouquescourt. — L'ordre général n° 12 de la 27<sup>e</sup> D. I. fixe les conditions du mouvement. Pendant que les équipages feront étape par voie de terre les 1<sup>er</sup> et 3 février, l'infanterie de la division sera transportée en camions automobiles les 2 et 3 février, les compagnies de mitrailleuses emportant avec elles leurs mitrailleuses et les caisses de premier approvisionnement. Le 1<sup>er</sup> février, des éléments de reconnaissance de deux bataillons (2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>) partent pour Le Plessier-Rozainvillers (où se trouve le Q. G. de la 132<sup>e</sup> D. I.) et de là en première ligne.

Embarquent le 2 février : le 2<sup>e</sup> bataillon et la C. H. R. à Andeville ; le 3<sup>e</sup> bataillon à

<sup>1</sup> Au nord de Senlis, en lisière de la forêt d'Halatte.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Mortefontaine. Ces unités débarquent respectivement au Quesnel et à Fresnoy-en-Chaussée <sup>1</sup>. Le 3 février, le 3<sup>e</sup> bataillon est à son tour embarqué et conduit à Fresnoy-en-Chaussée.

Dans le secteur de la 132° D. I., où se font les reconnaissances, les trois régiments de la division tiennent les lignes avec chacun deux bataillons. Le sous-secteur affecté au 75° est celui de **Rouvroy**, au centre du dispositif. Il comprend deux quartiers : à gauche **Ney** (303° R. I.), à droite **François** (366°). Un bataillon est au repos **au Quesnel**.

La relève en première ligne a lieu **le 3**, à partir de 21 heures, pour le bataillon de gauche (2<sup>e</sup> bataillon) et la C. M. du bataillon de droite (C. M. 3), et **le 4**, à la même heure, pour le bataillon de droite (3<sup>e</sup> bataillon) et la C. M. du bataillon de gauche (C. M. 2).

L'É.-M. et la C. H. R. se portent le 3 à Rouvroy; le 1<sup>er</sup> bataillon, en réserve au Quesnel, détache une compagnie à Rouvroy et une à Beaufort.

Le P. C. de l'I. D. est à Hangest-en-Santerre jusqu'au 3 février, à

Plessier-Rozainvillers à partir du 5.

Le secteur de Rouvroy est calme dans son ensemble ; l'activité de l'aviation, de l'artillerie et de l'infanterie sont moyennes de part et d'autre. Chaque nuit, de notre part, des patrouilles et des reconnaissances sont faites dans le but de tendre des embuscades ou d'obtenir des renseignements sur l'organisation ennemie. La plupart des résultats obtenus sont négatifs ou sans grande importance.

*14 février*. — Le 1<sup>er</sup> bataillon relève le 3<sup>e</sup> dans le quartier François. A partir du 21, le bataillon de réserve évacue Le Quesnel et occupe les points suivants :

1 compagnie à Rouvrov (10<sup>e</sup>);

1 compagnie à Warvillers (9e);

2 compagnies à Beaufort (11e et C. M.).

Le croquis ci-après donne le schéma de l'occupation <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Voir la carte au 1/200000<sup>e</sup> d'**Amiens**.

<sup>2</sup> Il n'existe plus, aux archives du Service géographique, de plan indiquant le tracé des tranchées françaises de cette région; l'assemblage photographique ci-joint permet cette reconstitution à la date du 6 août 1916, pour le quartier de gauche (Ney). Les travaux faits depuis cette date jusqu'en février 1917 ne modifient nullement le tracé des lignes.

Le quartier Ney est traversé par la route de Rouvroy à Fouquescourt. En haut et à droite de la photographie, sont les premières lignes allemandes, aux lisières ouest de Fouquescourt; on peut remarquer le soin apporté à la construction de la première tranchée qui présente des saillants et des rentrants très nets, permettant le flanquement (tranchée des Oliviers). On voit très nettement trois petits postes avancés : P. P. de la cote 84, de 93.06 et de 93.03.

Plus à l'ouest sont les tranchées françaises, composées de quatre parallèles successives : la première, dont le tracé parait rudimentaire, est une avant-ligne établie **au cours de 1916** pour servir de parallèle de départ. Devenue par la suite sans objet, elle a été progressivement abandonnée, tout en demeurant exclusivement française.

Vient ensuite la tranchée de première ligne occupée par la moitié de l'effectif de chaque compagnie, et dont les abris, situés un peu en arrière et a proximité des boyaux, sont très visibles. La tranchée de soutien, légèrement à contre-pente, doublée immédiatement en arrière par un boyau de circulation, abrite le reste de l'effectif et les P. C. des compagnies. Un pointillé indique la zone affectée a chacune des unités et un signe conventionnel marque l'emplacement de ces P. C.

La dernière tranchée constitue la ligne intermédiaire, située sur une partie dominante du terrain. (Les différences de niveau sont très peu marquées dans cette **plaine du Santerre** : **Fouquescourt** est à 90 mètres, la ligne intermédiaire est à 92 mètres **sur le chemin de Rouvroy**.) C'est la région des observatoires et des positions de mitrailleuses.

Le P. C. du bataillon est sur une ligne de réduits située plus en arrière, qu'on voit à la partie gauche de l'assemblage.

# Campagne 1914 – 1918 - Historique du $75^{\rm e}$ Régiment d'Infanterie

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015



Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

**Relève par les troupes britanniques** (24 février). — Nos troupes sont relevées par le 16<sup>e</sup> Battalion Lancashire Fusiliers (quatre compagnies) et par le 1<sup>er</sup> bataillon Dorset. L'ordre de relève donne des prescriptions minutieuses en vue d'éviter toute surprise. En particulier, les commandants de bataillon et de compagnie restent en ligne trente-six heures après le départ de leur unité; les mitrailleurs, téléphonistes, observateurs, agents de liaison, vingt-quatre heures après.

Le code de signaux reste en vigueur jusqu'à la fin de la relève de l'artillerie, et son exécution demeure assurée par un détachement français de liaison. Pendant les reconnaissances, les officiers anglais ont été invités à porter un casque et une capote français.

Quatre compagnies du 16<sup>e</sup> bataillon britannique relèvent, **dans la nuit du 21 au 25**, les 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> compagnies du 75<sup>e</sup>. Le 1<sup>er</sup> bataillon Dorset relève, **du 25 au 26**, les 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> compagnies du 75<sup>e</sup> et la compagnie de gauche du 52<sup>e</sup>.

Deux compagnies du 15<sup>e</sup> bataillon de Lancashire et le 16<sup>e</sup> bataillon Northumberland relèvent les 9<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> C. M. **dans la nuit du 24 au 25**. Les mitrailleuses britanniques entrent en secteur en même temps que leur unité.

La relève est rendue très pénible à cause du dégel ; elle s'exécute néanmoins sans incident notable. Au lendemain de la relève nos troupes doivent être embarquées en auto ; mais l'ordre ne peut être exécuté ; le tableau suivant indique les lieux occupés **pendant les 25, 26 et 27 février** <sup>1</sup>

	<u>1<sup>er</sup> bataillon</u>	2 <sup>e</sup> bataillon	3 <sup>e</sup> bataillon	<u>C. M. 1</u>	<u>C. M. 2</u>
Le 25	Quartier François.	Arvillers.	Sauvillers.	En secteur.	Plessier.
<b>Le 26</b>	Plessier-Rozainvillers.	Sauvillers.	Paillart.	Plessier.	Sauvillers.
Le 27	Paillart.	Esquennoy.	Paillarl.	Paillart.	Esquennoy.

**Préparatifs de l'attaque devant Roye** (27 février). — Bien que relevée d'un secteur de la III<sup>e</sup> armée, la 27<sup>e</sup> D. I. reste à la disposition du général **HUMBERT** commandant cette armée. Depuis quelque temps déjà il se prépare, **en direction de Chaulnes**, **Lassigny**, **Noyon**, une offensive de grand style. La zone de l'arrière est en pleine activité : les munitions et le matériel y affluent ; des voies ferrées, des camps d'aviation se créent.

Jusqu'à l'attaque de mars la division va exécuter un mouvement de va-et-vient dans cette zone arrière de la III<sup>e</sup> armée. Les étapes commencent le 1<sup>er</sup> mars, en direction de l'ouest. A Beaudéduit et Lavacquerie (2<sup>e</sup> bataillon) le régiment stationne jusqu'au 2. Le 3, il repart en direction de Marseille-en-Beauvaisis, cantonne à :

**Therines et Le Plv** É-M., C. H. R. et 3<sup>e</sup> compagnie.

**Saint-Deniscourt** 1<sup>er</sup> bataillon. **Morvillers** 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> bataillons.

où il reste jusqu'au 6 mars.

7 mars. — La division revient sur ses pas dans la direction de Breteuil.

Les cantonnements assignés au régiment pour les journées des 7 et 8 mars sont :

**Le 7 mars**: **Thieuloy** É.-M.

Cempuis1er bataillon.Grez2e et 3e bataillons.

132 / 256

<sup>1</sup> Voir carte de **Paris** au 1/200000<sup>e</sup>.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

**Le 8 mars**: **Villers-Vicomte** É.-M.

**Esquennoy** <sup>1</sup> 2<sup>e</sup> bataillon. **Fléchy** 3<sup>e</sup> bataillon.

**Ebeillaux** C.M.

14 mars. — Le régiment est porté sur la Noye, à Paillart et à La Faloise (2° bataillon) puis, le 15, à Warsy-Guerbigny.

A hauteur de sa zone d'action, et prête à intervenir conformément au plan d'engagement du 14° C. A., la 27° division a déjà élaboré ses ordres en vue de l'offensive <sup>2</sup> qui va s'effectuer **devant Roye** et amener le régiment **jusqu'aux abords de Saint-Quentin**.

## Opérations du 75<sup>e</sup> de Roye à Saint-Quentin (mars 1917).

A Warsy-Guerbigny le régiment est à pied d'œuvre devant son secteur d'attaque. Au jour J, qui sera fixé ultérieurement, la 27° D. I. doit attaquer en direction de l'est, au nord de l'Avre, en liaison, à droite, avec la 28° D. I. à gauche avec la 62°, enlever le village de Villers-lès-Roye, déborder par le nord les défenses organisées dans les ravins et les pentes au nord de l'Avre.

L'attaque fait partie d'une action offensive à grande envergure dans laquelle l'on se propose la rupture du front ennemi **entre l'Oise et l'Avre** (**front Roye—Lassigny—Noyon**).

En ce point du front, l'organisation ennemie comprend trois positions successives :

- a) *Une première position*, partie face à l'ouest, composée de trois lignes de tranchées (**tranchées du Yucca**, **d'Attila**, **des Goths**), partie face au sud formée par deux lignes de tranchées (**Marwitz-Grab**):
- b) Une deuxième position, face au sud-ouest (tranchées de Milly et de Zanzibar);
- c) Une troisième position, tranchée de Siegmund.

Menée à fond, l'attaque doit avoir atteint une première ligne située immédiatement à l'est de Villers-lès-Roye, à H + 2 heures (Batterie 90.33—moulin de la cote 87—batterie 92.22 sur l'Avre). Elle doit reprendre, à H + 3 heures, sur un deuxième objectif situé sur la troisième position allemande (tranchée de Hagen—batterie 06.29). Le deuxième objectif doit être atteint à H + 4. Au delà, la progression ne sera reprise que sur l'ordre du général commandant l'armée.

L'attaque doit être exécutée par le 75° à droite et le 52° à gauche (le 140° R. I. étant en réserve de D. I.), sous le commandement du colonel commandant l'I. D./27.

Zone d'action du régiment. — Au sud, l'Avre ; au nord, la ligne <sup>3</sup> **B 3-Grab—lisière nord du Bois Alberick—cote 87—03.27**.

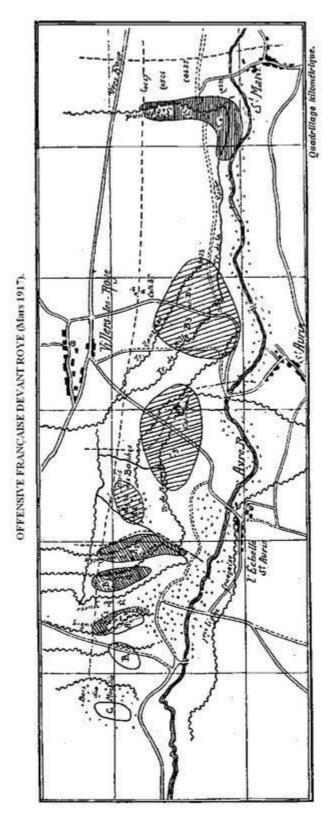
<sup>1</sup> Où se trouve un important camp de bombardement et une annexe de la réserve générale du matériel d'aviation. Sur la demande du commandant du 2<sup>e</sup> bataillon, une conférence est faite à ses officiers sur le bombardement, ses moyens, sa méthode, ses résultats.

<sup>2</sup> Le plan d'engagement du 14° C. A. est du **2 mars**, celui de la 27° D. I. est du **12 mars**. Un ordre d'opérations y relatif date du **11 février**.

<sup>3</sup> Voir croquis ci-joint.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015



Idée de manœuvre. — Le plan d'engagement de la division indique l'idée de manœuvre en précisant la mission de chaque bataillon et les objectifs successifs à atteindre. Pendant que le 52<sup>e</sup> attaque Villers-lès-Rove par l'ouest avec un bataillon et le déborde par le nord et par le sud avec 2 bataillons, le 75<sup>e</sup>, avec ses trois bataillons en profondeur (C B A), attaque sur le front qui lui est assigné. L'unité A conquiert le bois des Boches, le nettoie ainsi que les pentes de l'Avre, en se rabattant vers le sud. Par un franchissement de ligne, le bataillon B marche sur le premier objectif (cote 87, batterie 92.22) en abordant les tranchées par le nord-ouest. Enfin le bataillon C conquiert le deuxième objectif (tranchée Siegmund).

Notons aussi que deux objectifs intermédiaires sont fixés <sup>1</sup> :

## a) La tranchée de Haye (de 70.28 à l'Avre); b) L'Écheller-Weg, moulin Saint-Aurin.

Le premier objectif *intermédiaire* doit être enlevé d'un seul élan par les deux bataillons de tête, qui s'y portent simultanément, afin d'éviter le barrage. L'échelonnement n'est pris qu'à partir de là.

La progression doit être faite sans considération d'alignement et en suivant le tir d'accompagnement d'artillerie (un groupe pour le 75°)

Une compagnie d'infanterie et une compagnie de mitrailleuses du 24° R. I. T. sont mises à la disposition du régiment, sous réserve de n'employer la première qu'a la défense de notre ligne de départ, et la seconde à des ravitaillements en vivres et munitions, ou à des travaux à l'ouest de Roye.

**16 mars**. — Par ordre général n° 21 la division communique les renseignements et ordres suivants: « L'ennemi ne paraît pas oser tenir nos préparatifs d'attaque; devant conséquence, il s'agit d'exploiter ce succès par une action vivement menée ne laissant pas aux Allemands le temps de se rétablir. La nature de résistance à prévoir rend inutile la

<sup>1</sup> Lignes pointillées du croquis.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

l'engagement de gros effectifs d'infanterie, puisqu'il ne s'agit que de refouler des arrière-gardes. » L'attaque doit avoir lieu le 17 mars, atteindre ce jour le premier objectif à l'est de Villers-lès-Roye, et pousser des reconnaissances jusqu'à la tranchée Siegmund.

**Exécution de l'attaque.** — Les reconnaissances ont lieu **le 16**. Y prennent part : les chefs de bataillon et adjudants-majors, les commandants de compagnies doublés d'un officier, des agents de liaison. D'après certains renseignements, la première position ennemie aurait déjà été évacuée ; la 28° D. I. occuperait **la tranchée de la Polaire** (3° tranchée en arrière de la première ligne allemande). Plus au sud, le corps colonial serait entré **dans Beuvraigne**, sans combat. Le 3° bataillon du 52° a occupé deux premières tranchées allemandes et a mission d'occuper la troisième.

**Dès le 16 après-midi** le 2<sup>e</sup> bataillon (A) occupe le front de départ et doit progresser **sur le bois des Boches** en liaison à droite avec le 22<sup>e</sup> R. I. et à gauche avec le 52<sup>e</sup> R. I. Le 3<sup>e</sup> bataillon (B), en arrière du 2<sup>e</sup> bataillon, a pour mission de l'appuyer. Tous les éléments restants : 1<sup>er</sup> bataillon (C), compagnies territoriales, une section du génie, se tiennent prêts à suivre au premier signal.

Le bois est occupé sans d'autres difficultés que la traversée des réseaux barbelés. Deux Allemands, maintenus en ligne pour simuler une occupation, sont faits prisonniers.

Malgré l'occupation effective du bois et les protestations des occupants, il faut se reporter en arrière, cette zone devant être battue par l'artillerie française.

17 mars. — L'heure H est fixée à 7 heures. Au point du jour, le bataillon A (2°) est à la lisière du bois des Boches, le bataillon B (3°) à la tranchée Attila, le bataillon C (1°) à la première ligne allemande. Jusqu'au premier objectif tout se passe comme il est prévu au plan d'engagement. La résistance ennemie est nulle. A 10 h.10, la progression sur le deuxième objectif s'effectue normalement (3° bataillon). Dès 9 h.45 le P. C. du régiment fonctionnait à la Carrière au sud-ouest du bois d'Alberick.

A 12 h.30 la situation est la suivante : le bataillon B, ayant atteint le premier objectif (**cote 87**, **Zanzibar**), a poussé un peloton de reconnaissance sur le deuxième objectif (**Siegmund**). Le 1<sup>er</sup> bataillon (C), qui devait normalement pousser sur le deuxième objectif, a reçu l'ordre, à 11 heures, de s'installer à la Carrière. Le 2<sup>e</sup> bataillon est stationné à la lisière est du bois des Boches.

A droite, la progression est rapide : la 28<sup>e</sup> D. I. a atteint le faubourg sud de Roye (Saint-Gilles). En conséquence, le lieutenant-colonel PIERLOT donne ordre au 3<sup>e</sup> bataillon d'occuper la tranchée Siegmund, de pousser une reconnaissance sur la tranchée des Baraques (abords ouest de Roye) et de se mettre en liaison avec les éléments occupant Saint-Gilles. En même temps, le 1<sup>er</sup> bataillon est poussé sur le premier objectif (90-24, 90.22) et le 2<sup>e</sup> bataillon à la Carrière ainsi que la compagnie territoriale.

14 h.10. Ordre est donné au 1<sup>er</sup> bataillon de se porter **dans Siegmund** et au 2<sup>e</sup> de prendre l'emplacement du 1<sup>er</sup> avec la compagnie territoriale, laquelle passe aux ordres du bataillon de queue. Le 3<sup>e</sup> bataillon est **à la tranchée des Baraques**; le poste de commandement **à Siegmund**, sur le chemin de Roye.

En fin de journée, le régiment, qui devait primitivement se rassembler au bivouac dans les tranchées aux abords ouest de Roye, stationne en cantonnement d'alerte :

A la sucrerie de Saint-Médard (3<sup>e</sup> bataillon); Au faubourg Saint-Médard (1<sup>er</sup> bataillon); Au Pigeonnier, en réserve (C. H. R. et 2<sup>e</sup> bataillon).

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

A la tombée de la nuit, par ordre du colonel commandant l'I. D., les avant-postes sont pris en direction du nord-est, sur la ligne : **chemin de fer—cote 88—carrefour 42.40** <sup>1</sup>. Dans chaque bataillon, une compagnie est en grand'garde. Rien n'est à signaler au cours de la nuit.

18 mars. — Vers 11 heures le commandant du 3<sup>e</sup> bataillon reçoit l'ordre de se porter sur Carrepui occupé par le 22<sup>e</sup> colonial; son capitaine adjudant-major signale que la zone Gruny, Thilloy, Rethonvillers, Marché-Allouarde, est occupée par le 140<sup>e</sup> R. I., en liaison, à gauche, avec la 19<sup>e</sup> D. I.

Avant que le mouvement du 3° bataillon soit exécuté, le régiment est prévenu d'aller cantonner à *Moyencourt* avec deux groupes d'artillerie de campagne. Cette localité étant occupée, le 75° s'arrête à Biarre, où il stationne le 20°.

**21** mars. — Départ à 6 heures **en direction de Jussy**, pour entrer en ligne. Après un arrêt à **Villeselve** la marche se poursuit **sur Flavy-le-Martel** où s'arrête le 1<sup>er</sup> bataillon. Le 3<sup>e</sup> bataillon va relever le 41<sup>e</sup> colonial **au delà du canal de Saint-Quentin** où deux passerelles ont été construites par le génie. Le front, en arc de cercle, est jalonné par **la ferme Camas**, à gauche, **la cote 82**, **le calvaire de la route de Montescourt**, **les abords ouest de la cote 87**, le passage de la voie ferrée sur le canal.

Le front est tenu par la 11<sup>e</sup> compagnie à droite, la 9<sup>e</sup> à gauche. Une compagnie est en réserve (10<sup>e</sup>) dans les maisons de Jussynord. Trois sections de mitrailleuses défendent les abords immédiats de Jussy-nord. La 4<sup>e</sup> section est chargée d'assurer le flanquement du bataillon à gauche; elle est en position sur le canal, au sud de la ferme Camas.

Le 2<sup>e</sup> bataillon est en deuxième ligne, **au sud du canal**. La 6<sup>e</sup> compagnie occupe **la cote 90** (S.-S.-O. de Jussy) avec le chef de bataillon ; la 7<sup>e</sup> tient **les abords du cimetière**, la 5<sup>e</sup> **la rive sud du canal**.

Cette tête de pont doit être tenue à tout prix en cas d'attaque, et élargie dans toute la mesure du possible. La mission assignée au 3° bataillon est de gagner au plus tôt la ligne 81 (sud-est de Clastres), 87 (nord-est de Lizerolles), 90 (mi-chemin Montescourt-Revigny), cette progression n'ayant lieu qu'en se conformant à un mouvement analogue des unités de droite.

Dans la nuit du 21 au 22, deux escadrons de cavalerie et un groupe cycliste passent le canal et franchissent notre première ligne en direction de Montescourt. Si ces éléments légers ne



rencontrent pas de résistance, toute une brigade de cavalerie, avec son artillerie, doit passer les lignes, au matin, vers 5 heures.

Cyclistes et cavaliers ont occupé **Montescourt-Lizerolles**. Vers 6 h.30 un fort parti ennemi se jette sur eux et cherche à les bousculer. Les mitrailleuses du détachement des cyclistes et cavaliers s'enrayent; une panique s'ensuit et tous les éléments avancés refluent vers l'arrière. Ils sont

<sup>1</sup> Plan directeur au 1/20.000<sup>e</sup>.

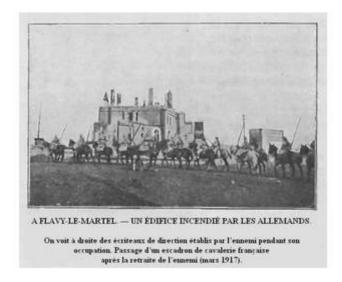
Toute la région traversée porte les traces de la barbarie allemande. Les arbres fruitiers sont sciés ; des villages entiers sont incendiés ; les routes sont coupées par des entonnoirs de mines, les ponts détruits.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

recueillis par le 3° bataillon. Le commandant de ce bataillon les maintient à sa disposition (150 cavaliers environ et 25 cyclistes). Une forte poussée ennemie est à prévoir dans la journée. En effet la compagnie de droite (11° compagnie) est bientôt attaquée et menacée (5 heures) par de forts détachements ennemis qui, venant du nord-est, franchissent la voie ferrée et abordent résolument nos lignes, pendant que, sur la gauche, s'esquisse un mouvement d'infiltration.

D'urgence, l'ordre de renforcement des lignes est donné à tous les échelons, les trois sections de mitrailleuses disponibles se portent en avant et étayent le front; en même temps, la compagnie de réserve (10°) renforce, par section, les points les plus menacés, à la gauche de la 11° compagnie, trois sections à droite de la route, une section à gauche. Ce mouvement est appuyé bientôt par le passage **sur la rive nord** de deux pelotons du 2° bataillon (5° et 7° compagnies) et de la 2° C. M.



En ligne, la lutte est chaude ; la droite et la gauche refluent légèrement.

Mais grâce à l'attitude énergique des chefs, au bon moral de la troupe, aux feux nourris et précis des sections de mitrailleuses, la situation est rétablie <sup>1</sup>.

En même temps, le 140°, à gauche, subissait, lui aussi, une poussée et perdait **la ferme La Motte**. Une contre-attaque, menée par ce régiment, doit être appuyée par le 3° bataillon, mais, **au delà du thalweg 73**, très marécageux, la liaison est difficilement réalisable. Toute progression est arrêtée.

A 16 heures, le lieutenant-colonel prescrit au commandant du 2<sup>e</sup> bataillon <sup>2</sup> de pousser toutes ses fractions **au nord du canal**. Ces

fractions se composent de deux pelotons des 5° et 7° compagnies et de la 6° compagnie en entier. Le mouvement commence aussitôt et se termine vers 17 h.30.

Dès le lendemain, le secteur doit être tenu par deux bataillons. Le plan ci-joint donne les limites assignées au régiment.

23 mars. — A 11 heures, la division doit attaquer, en direction du nord-est, avec ses trois régiments de front, le 75<sup>e</sup> au centre, le 52<sup>e</sup> à droite, le 140<sup>e</sup> à gauche.

La zone d'action du 75<sup>e</sup> est limitée :

A droite, par une ligne à 200 mètres à l'est du chemin de terre Jussy-Montescourt, joignant le cimetière de Montescourt.

A gauche, une ligne mi-chemin ferme Camas—82 et issue nord-ouest de Clastres.

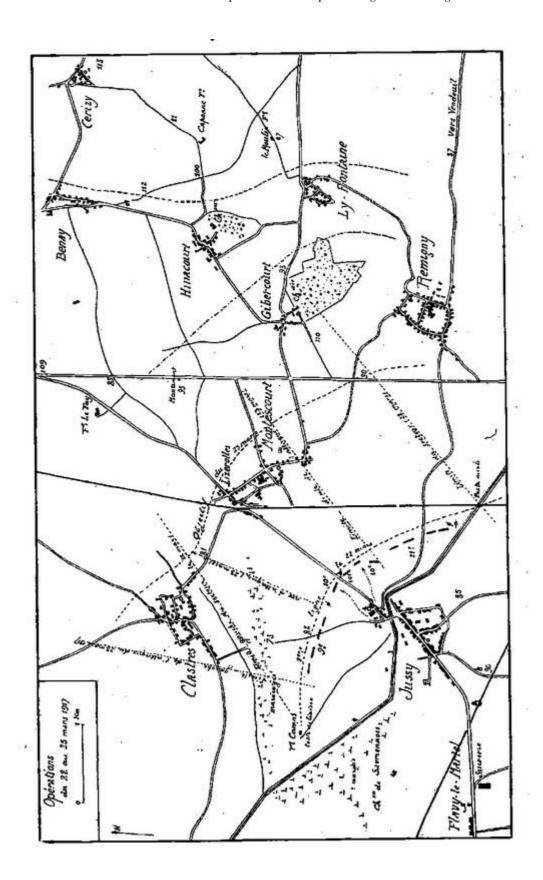
Deux bataillons d'attaque se partagent la zone ; à droite, le 1<sup>er</sup> bataillon marche **sur Montescourt-Lizerolles** et ses abords ouest ; à gauche, le 2<sup>e</sup> bataillon marche **sur Clastres**, en appuyant sa droite à la cote 81.

<sup>1</sup> Une section de la 10<sup>e</sup> compagnie sera citée à l'ordre du corps d'armée pour sa belle conduite en cette affaire. Un officier est tué d'une balle au cours de l'action, étant à la tête de sa section.

<sup>2</sup> Le commandant **BESSE**, blessé dans la matinée, est évacué à 15 heures. Il sera remplacé, le lendemain, par le capitaine **De GENTIL-BAICHIS**.

# Campagne 1914 – 1918 - Historique du $75^{\rm e}$ Régiment d'Infanterie

Imprimerie Berger-Levrault – Paris Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015



Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Chacun d'eux a deux compagnies en ligne sur deux vagues et une compagnie en renfort. L'attaque, préparée par l'artillerie, de 10 h.30 à 11 heures, est accompagnée par un barrage roulant à l'allure de 100 mètres en 3 minutes.

Avant l'attaque, les éléments de droite du bataillon ont progressé **jusqu'à la voie ferrée**, à hauteur de la route de Remigny. Des patrouilles sont poussées en avant pour reconnaître si l'ennemi ne s'est pas dérobé.

A 11 heures, l'attaque est déclenchée ; les unités atteignent leurs objectifs sans rencontrer de résistance : **Clastres et Montescourt** ont été abandonnés par l'ennemi depuis peu. L'attaque ennemie du **22** n'était qu'un coup de boutoir donné par une forte arrière-garde dans le but de retarder notre avance <sup>1</sup>.

Le 23, dans l'après-midi les bataillons s'organisent sur leurs objectifs, devant Clastres et Montescourt; mais le 2<sup>e</sup> bataillon reçoit l'ordre avant la nuit, d'aller relever, à l'est de Montescourt, les unités du 52<sup>e</sup> R. I. qui se trouvent entre le 1<sup>er</sup> bataillon et la ligne 110-90.

Cette relève a lieu sans incidents. En liaison avec la 21° D. I., à droite, le bataillon a pour mission de prendre pied **dans Gibercourt** et de l'occuper avec, au moins, un peloton mais seulement si les unités de droite ont pu progresser **sur le Vert-Chasseur**.

**24** mars. — Une attaque d'ensemble est reprise en direction de l'est-nord-est. Encadré par le 40<sup>4</sup> à droite, par le 140<sup>4</sup> à gauche, le régiment a sa zone d'action limitée : à droite, par les lisières sud du bois de Gibercourt et du village de Ly-Fontaine, à gauche, par le Monument (95) et l'église de Benay.

Les deux bataillons de tête attaquent, en liaison entre eux, sur la ligne : cimetière de Montescourt, château d'Hinacourt, avec mission d'atteindre la lisière est du bois de Gibercourt et le petit bois à 200 mètres est de la cote 95.

Après une préparation d'artillerie d'une demi-heure, et sous la protection d'un tir d'accompagnement, les bataillons attaquent à 13 heures et atteignent leurs objectifs <sup>2</sup>.

Peu avant l'heure de l'attaque, deux ordres complémentaires ont assigné, l'un, une nouvelle limite d'action à gauche (Monument de la cote 95, à Calvaire sud de Benay), l'autre, un deuxième objectif à atteindre : lisières est de Ly-Fontaine, d'Hinacourt et Calvaire de Benay.

Établi **sur la zone d'observatoires 120, 117, 113**, l'ennemi, qui apresque terminé son repli **sur la ligne Hindenburg**, commence à réagir fortement par son artillerie, laquelle repère avec précision tous nos mouvements. Grâce à la discipline et aux bonnes dispositions prises, les pertes sont réduites au minimum et l'attaque bien menée. A droite et à gauche, la liaison est difficile à obtenir ; pour se garder, le 1<sup>er</sup> bataillon adopte un dispositif en échelon. A droite, le 2<sup>e</sup> bataillon marche **sur Ly-Fontaine** avec deux compagnies en première ligne (6<sup>e</sup> à gauche, 5<sup>e</sup> à droite).

A 18 heures, le lieutenant-colonel rend compte que son régiment a atteint ses objectifs et que son P. C. est à l'issue ouest de Gibercourt.

Pour réaliser la liaison et combler un vide qui s'est produit entre les deux bataillons, un peloton de la  $10^{\rm e}$  compagnie est poussé **entre Hinacourt et Ly-Fontaine**. A droite, la liaison est bien établie avec le  $404^{\rm e}$ , mais nos troupes ne sont en contact qu'avec des éléments légers, dont le gros est bien en arrière sur la ligne : **110**, **Remigny**. Cette situation est signalée au commandement. A gauche, la liaison avec le  $140^{\rm e}$  ne sera rendue effective que dans la nuit.

<sup>1</sup> Effectif d'un régiment environ.

A **Gibercourt**, toutes les maisons sont rasées ; une seule cave n'a pas sa voûte effondrée. Du château, il ne reste que quelques pans de mur. Tous les arbres du bois ont été sciés. Seuls, des arbres isolés aux carrefours ont été épargnés et choisis pour le repérage.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

C'est sur ces positions, organisées défensivement, qu'on stationne tout en poussant des reconnaissances sur le Moulin, Cappoue et au delà. Quelques mitrailleuses restent encore sur la route de Saint-Quentin et à l'ouest.

Le 24 au soir, le P. C. du régiment se reporte à Montescourt où le bataillon de réserve s'organise sur la lisière est (cotes 90 à 87).

**27 mars**. — Le 1<sup>er</sup> bataillon est relevé **dans le quartier d'Hinacourt** par le 3<sup>e</sup>.

Provisoirement, le secteur se stabilise <sup>1</sup>, les unités en ligne ayant pour mission de garder le contact, de s'organiser et de résister sur place, en cas d'attaque. Le bataillon de réserve défend la ligne de protection d'artillerie. Un demi-bataillon territorial, chargé des travaux **en avant de Montescourt**, tient **la ligne 87-90**.

Relève du régiment du secteur de Montescourt (28 mars). — Les deux bataillons de Ly-Fontaine et d'Hinacourt sont relevés, dans la nuit du 28 au 29, par le 352<sup>e</sup>, et vont cantonner à Villeselve. Le 1<sup>er</sup> bataillon est relevé le 30.

Ainsi se termine, pour le régiment, l'opération offensive menée depuis le 17 mars devant Villerslès-Roye jusqu'aux approches de l'Oise. Il ne quittera cependant la région sud de Saint-Quentin qu'en mai, puis en septembre de la même année, pour prendre part à la garde du Chemin des Dames et à l'offensive de La Malmaison.

Mouvements et occupation de secteurs dans la région Saint-Quentin—Noyon—Chauny, d'avril à septembre 1917.

Cette période sera très brièvement exposée, car elle ne comporte que des mouvements et repos à l'arrière, alternant avec l'occupation de secteurs relativement calmes.

*I<sup>er</sup> avril*. — La division est groupée **dans la région est de Noyon**. En une étape, le régiment se porte à **Appilly** <sup>2</sup> **et Grandru** (3<sup>e</sup> bataillon) où il stationne **jusqu'au 9 avril**.

*9 avril.* — Dislocation provisoire du régiment, dont les bataillons sont mis à la disposition des divisions en secteur **sur le front Tergnier**—**Moy**.

- a) 3° bataillon à Mennessis et bois à l'est de la ferme des Francs-Bois (É.-M. et C. M.), 1 compagnie à la voie ferrée, 2 compagnies à Vendeuil, à la disposition du colonel commandant l'I. D. 53 à Rouez;
- b) 2<sup>e</sup> bataillon à Gibercourt, à la disposition du général commandant la 65<sup>e</sup> D. I. à Remigny;
- c) Le 1<sup>er</sup> bataillon à **Tergnier**, à la disposition de l'I. D. 53;
- d) L'É.-M. à Chauny.

<sup>1</sup> D'autres unités, terminant l'avance, pousseront jusqu'à Moy et l'Oise.

<sup>2</sup> **Sur l'Oise**, à **l'est de Noyon**. Les rails de la voie ferrée ont été enlevés par l'ennemi, mais en peu de temps la voie est rétablie

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

A Tergnier, les travaux consistent, pour la 3<sup>e</sup> compagnie et la compagnie de mitrailleuses, dans l'exécution d'une ligne intermédiaire passant par la ferme Canlers, la ferme Rouge, la Frette, pour les 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> compagnies, en des travaux sur les routes Tergnier—Quessy, cote 110, cote 64, Fargniers.

Le 2<sup>e</sup> bataillon, installé au bivouac, à la lisière ouest du bois de Gibercourt, au nord de l'allée principale du château, travaille à la ligne intermédiaire, à hauteur du bois à l'est de Benay et de la cote 112.

Le 3<sup>e</sup> bataillon exécute des travaux **aux abords du fort de Vendeuil**.

*13 avril*. — Le régiment est rassemblé en réserve du corps d'armée, à **Montescourt** (É.-M. et 1<sup>er</sup> bataillon), **Jussy**, au nord du canal (1<sup>er</sup> bataillon) et parc de Gibercourt (2' bataillon). Il est mis à la disposition du 35<sup>e</sup> corps, pour le travail en deuxième ligne.

**16 avril**. — Ordre au 3<sup>e</sup> bataillon de retourner à ses anciens emplacements de **Mennessis-Vendeuil**. **A Montescourt**, le 1<sup>er</sup> bataillon travaille pour le génie 35 ; **à Gibercourt**, le 2<sup>e</sup> est toujours aux ordres du général commandant la 61<sup>e</sup> D. I.

En secteur devant Neuville-Saint-Amand <sup>1</sup>. — 23 avril. — La 27<sup>e</sup> division est mise à la disposition du 13<sup>e</sup> corps à partir du 24, pour relever la 26<sup>e</sup> division, en secteur devant Neuville-Saint-Amand et Le Pire-Aller. Après relève, le dispositif doit être le suivant : deux régiments de première ligne (à droite le 140<sup>e</sup>, à gauche, le 52<sup>e</sup>) ayant chacun deux bataillons en première ligne et un en réserve. Le troisième régiment (75<sup>e</sup>) est en réserve à Artemps et Grand-Seraucourt.

Le Q. G. est à Ollezy, le P. C. de l'I. D. à Artemps, celui du régiment de réserve, à Grand-Seraucourt.

Mouvement le 23, pour les régiments de première ligne ; le 75° ne se déplace que le 27, se portant à Grand-Seraucourt, Artemps (3° bataillon) et ferme La Motte (train de combat). Ce mouvement est exécuté à partir de 20 heures, les compagnies échelonnées.

**28 avril**. — Installation dans les cantonnements. A la nuit, les unités de **Grand-Seraucourt** vont au travail **au nord-est d'Essigny-le-Grand**, à l'est de la voie ferrée allant sur Saint-Quentin (creusement d'un boyau piqueté par le génie).

29 avril. — Reconnaissance du secteur du 140° en vue de la relève qui doit s'effectuer dans les nuits du 30 au 31 et du 1° au 2 mai. Le 1° bataillon occupera le quartier de droite, le 2° celui de gauche. Le 3° est en réserve. Sur la route d'Essigny-le-Grand à Saint-Quentin, et à 200 mètres au nord du carrefour 88, se trouve le P. C. du colonel. Les unités font mouvement de telle sorte que le 1° bataillon arrive à 21 heures sur la route Urvillers—Castres, le suivant, à 22 heures, et le dernier à 24 heures (2° bataillon).

La relève s'effectue sans incidents ni pertes, bien que l'artillerie ennemie, qui est active, fouille les ravins et batte les plateaux de la 2<sup>e</sup> position. Retranché sur une ligne bien préparée depuis plusieurs mois (**ligne Hindenburg**), et fortement défendu par un réseau très dense de filsde fer, à l'abri sous des retranchements bétonnés, l'ennemi manifeste peu d'activité par son infanterie et se tient sur une stricte défensive. Par contre, les batteries françaises sont systématiquement prises à partie dès qu'elles se révèlent; elles éprouvent dans cette région de fortes pertes.

<sup>1</sup> Carte et croquis page 156 et 158.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

L'aviation est nombreuse ainsi que les ballons d'observation <sup>1</sup>.

Le quartier de droite est fort éloigné des tranchées adverses, qui sont à la lisière de Neuville-Saint-Amand. Le quartier de gauche est au contact même de la ligne Hindenburg <sup>2</sup> et soumis au feu régulier des minens de gros calibre. Le 3<sup>e</sup> bataillon, accroché aux pentes sud-ouest de la cote 121, est bien placé pour intervenir en tous sens, sans avoir à franchir la dépression battue par l'artillerie et les mitrailleuses, dépression qui s'étend de la cote 62 à la ferme Pontchu.

Chacun des quartiers comprend une première ligne et une tranchée de soutien.

Une ligne de réduits sillonne **le plateau 108—Urvillers**; elle est tenue par la compagnie de mitrailleuses du bataillon de réserve et par les canons de 37.

Relève par le 16° R. I. — Du 8 au 9 mai, le régiment est relevé par le 16° régiment d'infanterie, avec le même dispositif d'occupation. Chaque section relevée se rend isolément à Grand-Seraucourt où se fait le



groupement par compagnie. De là, chaque compagnie se porte à Jussy où les bataillons se forment, au sud du canal, pour se rendre à leurs cantonnements respectifs :

**Beaumont-en-Beine** 3° bataillon, É -M. et C. H. R. **Cugny** 1<sup>er</sup> et 2° bataillons.

Le lendemain, une étape conduit le régiment à Grandru (par Ugny, Commenchon, Crépigny) d'où il doit être embarqué en camions automobiles, pour le Chemin des Dames.

Nos ballons sont l'objet d'attaques incessantes de l'ennemi.

142 / 256

\_

<sup>2</sup> La gauche de notre première ligne pénètre même dans le réseau allemand.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

#### **CHAPITRE VI**

1917

# LE CHEMIN DES DAMES (MAI – JUIN 1917) — AU CAMP DE LASSIGNY EN SECTEUR DEVANT ITANCOURT (JUILLET – AOÛT 1917)

« Nous allons prendre la garde au point le plus exposé du Chemin des Dames, au point ou le commandement s'attend à une attaque du Boche. Pour de telles missions on ne choisit que des régiments d'élite. Après le régiment d'infanterie coloniale du Maroc qui conquit la fourragère en enlevant le fort de Douaumont, le va défendre le plateau d'Hurtebize, à l'endroit même où, il y a cent trois ans, les soldats de Napoléon ont battu les Prussiens.

« La 2° division bavaroise peut monter à l'assaut. Nous l'attendons ».

> (Ordre n° 143 du **16 mai 1917**. Lieutenant-colonel **PIERLOT**.)

L'affaire d'Hurtebise (20 mai 1917).

Embarquement du régiment à Grandru (12 mai 1917). — Le régiment, qui cantonne le 10 mai à Grandru (est de Noyon), reçoit l'ordre de s'embarquer en camions automobiles le 12 au matin, pour Fismes. Le convoi régimentaire part dès le 11, fait colonne par voie de terre et se rend à destination en deux étapes (cantonnement intermédiaire à Ressons-le-Long).

L'embarquement du 75° se fait sur la route de Grandru à Babœuf. L'itinéraire est le suivant : Noyon, Cartepont (on traverse les anciennes lignes à Moulin-sous-Touvent), Vic-sur-Aisne, vallée de l'Aisne par Soissons, jusqu'à Sermoize, vallée de la Vesle par Braisne et Bazoches jusqu'à Fismettes, faubourg nord de Fismes, où se fait le débarquement.

Les cantonnements, **pour la journée du 12**, sont les suivants : **à Serval** les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> bataillons, **à Barbonval** l'É.-M. et le 3<sup>e</sup> bataillon (**6 km. nord de Fismes**).

La division et l'infanterie divisionnaire sont à Revillon. Le corps d'armée à Merval <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Voir carte au 1/80000°.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Les 13, 14 et 15 mai, aucun mouvement. La troupe est d'ailleurs fatiguée par le long déplacement en camions sur une route très poussiéreuse.

Relève dans le secteur d'Hurtebise. — L'ordre de relève parvient le 15. A cette date, les troupes françaises occupent le plateau du Chemin des Dames et ont des vues sur toute la vallée de l'Ailette. En maints endroits, les tranchées de première ligne suivent le rebord septentrional du plateau. La situation est avantageuse au point de vue de l'observation, fort gênante pour l'artillerie, laquelle éprouve de grandes difficultés à battre les contre-pentes.



QUARTIER DU MONUMENT D'HURTEBISE

La tranchée de la Creute et le plateau
du Chemin des Dames
transformé en désert (mai 1917).

Les troupes à relever occupent, par deux bataillons : la ferme Hurtebise jusqu'à 400 mètres environ à l'est de cette ferme (bataillon A), le monument d'Hurtebise et l'éperon situé entre le monument et la ferme (bataillon B).

De la gauche à la droite, la tranchée borde le monument, s'allonge en forme de doigt **sur l'Éperon** et suit le rebord du plateau en avant et à l'est de la ferme. **Au col d'Hurtebise**, le plateau n'a pas plus de 200 mètres de largeur. Pour l'ennemi, une avance de quelques centaines de mètres lui rendra toutes les vues qu'il a perdues à la suite de l'attaque d'avril 1917.

D'où l'importance qu'il attache à ce point qui lui permettrait de voir les positions d'artillerie de **Vassogne**, **Jumigny**, **Moulin-Rouge**, **Cussy**, ainsi que **la vallée de l'Aisne**, à 8 kilomètres au sud, et les pentes qui bordent la rive gauche de cette rivière.

Des .considérations analogues montrent la valeur du **Chemin des Dames**, au point de vue français. Elles justifient l'ordre du régiment n° 143 du **16 mai**.

La relève (16-17 mai). — Dans la nuit du 16 au 17 mai, le 3<sup>e</sup> bataillon relève sans incident les troupes du quartier A. Il s'était porté la veille aux creutes de Champagne, situées à 800 mètres au sud-ouest de Vassogne.

La même nuit, le reste du régiment se porte à **Pargnan** et va relever **du 17 au 18** : le 1<sup>er</sup> bataillon dans le quartier B, l'É.-M., la C. H. R. et le 2<sup>e</sup> bataillon **au village Nègre**.

Dans chaque quartier deux compagnies sont en ligne, une compagnie en soutien, à hauteur du P. C. du commandant de bataillon.

Le bataillon en réserve de régiment a deux compagnies, installées **au village Nègre** (P. C. du colonel) ; ce sont la 7<sup>e</sup> compagnie et la 2<sup>e</sup> C. M.

La 5° compagnie est **au Trou d'Enfer**, à la disposition du quartier B, la 6° est détachée **au P. C. du Ressaut** (500 N. d'Oulches, cote 152,5).

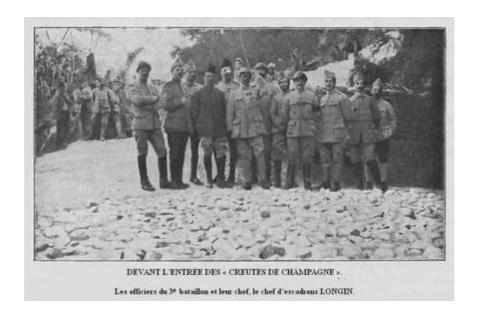


Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Au village Nègre, la position des deux compagnies en réserve est défavorable pour une manœuvre éventuelle. En cas d'intervention sur un point quelconque du front, ces compagnies doivent franchir le fond de la vallée Foulon, toujours battu par le barrage ennemi et empoisonné de gaz asphyxiants. Aussi, dès le 19, le P. C. du bataillon se transporte à la tranchée du Ressaut. Il est d'ailleurs rejoint par la 6<sup>e</sup> compagnie, venant du Trou d'Enfer.

La 7<sup>e</sup> compagnie et la 2<sup>e</sup> C. M. restent **au village Nègre**, à la disposition du colonel.



Dispositif des troupes dans le quartier B. — Le P. C. du bataillon est à la tranchée de la Creute, dominant la vallée Foulon. La 1<sup>re</sup> compagnie tient la partie nord-ouest de l'Éperon et le monument. La 2<sup>e</sup> compagnie tient le nord et l'est de l'Éperon. La 3<sup>e</sup> compagnie est en réserve de bataillon à la tranchée de la Creute.

Les sections de mitrailleuses sont ainsi réparties : une à l'extrémité nord de l'Éperon, deux en soutien, la quatrième en réserve.

Attaque du 20 mai. — Jusqu'au 18 mai inclus, le secteur est relativement calme, du moins en ce qui concerne l'infanterie. L'artillerie, et surtout l'aviation, sont très actives.

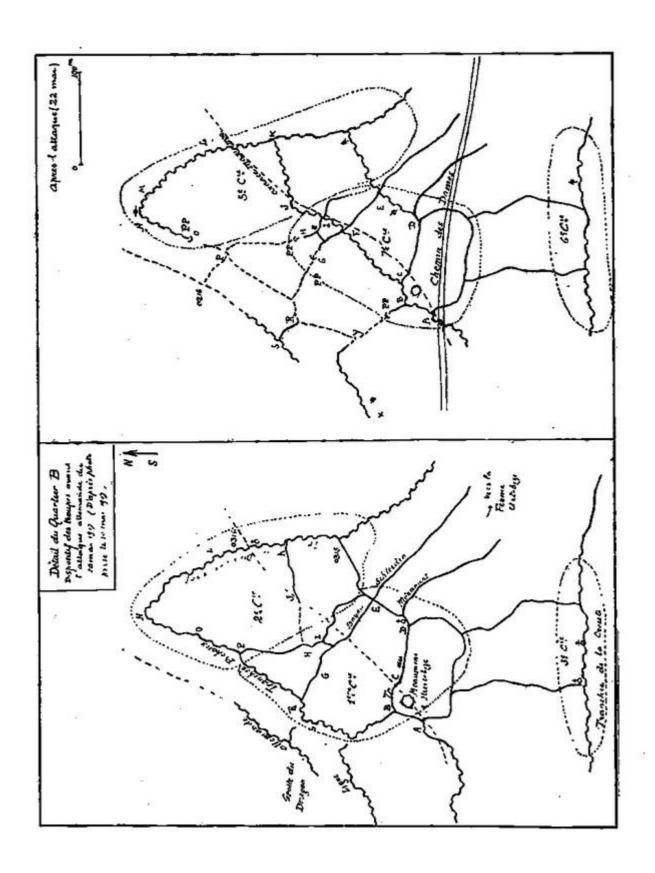
Le 19, l'activité de l'artillerie augmente progressivement et devient très intense. Les observateurs signalent des mouvements inaccoutumés sur le plateau au nord de l'Ailette, en particulier à l'est du château de la Bove. De 21 heures à minuit, l'artillerie ennemie concentre ses feux dans la région du monument et d'Hurtebise. Les batteries françaises du fond de Vassogne sont prises à partie.

Tout fait prévoir une attaque imminente sur ce point du Chemin des Dames. Il n'y a rien à changer aux dispositions prises pour l'occupation et le déclenchement des contre-attaques éventuelles, le bataillon de réserve est en entier à la tranchée du Ressaut; les mouvements d'approche sont ainsi réduits au minimum.

# Campagne 1914 – 1918 - Historique du $75^{\rm e}$ Régiment d'Infanterie

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015



Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

De 5 heures à 7 h.30 (20 mai) le bombardement atteint toute son intensité. Deux avions ennemis survolent le plateau à très faible hauteur. A partir de 7 heures, les minenwerfers de gros calibre prennent à partie l'Éperon ; la tranchée ouest (tranchée Pichoux) est complètement nivelée.

L'attaque allemande. — Les unités d'assaut ennemies se portent à l'attaque à 7 h.30 sur les pentes est, ouest et nord de l'Éperon.

Les assaillants de l'est sont arrêtés net par les tirs de V. B. des occupants (**tranchée de Dusseldorf**) et par les feux du quartier A. La garnison de première ligne de ce quartier a pu suivre les phases de la préparation de l'attaque et prêter en temps voulu un appui efficace, sans être trop inquiétée par le bombardement.

En particulier, une section de mitrailleuses de gauche du 3<sup>e</sup> bataillon (A), en liaison avec le quartier B, dirige un feu nourri **sur les pentes est de l'Éperon**, et interdit toute progression.

**Au nord et à l'ouest de l'Éperon**, les Allemands pénètrent dans notre tranchée de première ligne. Les survivants des 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> compagnies sont tous restés à leur poste. Une section de mitrailleuses, hardiment installée à la pointe de l'Éperon, est submergée, bien que les mitrailleurs valides aient défendu leurs pièces à la grenade.

La portion nord-ouest de l'Éperon est perdue (B S R P O N L) (Voir croquis). L'infiltration commence dans le boyau Schleiden et la tranchée de Dusseldorf (8 heures).

Ordre est donné aussitôt par les commandants d'unités de tenir partout et de contre-attaquer. Le monument, un instant débordé, est repris. Une section de la 1<sup>re</sup> compagnie contre-attaque à gauche dans la portion S R; son chef est tué.

*Manœuvres et contre-attaques du 20 mai*. — Le 1<sup>er</sup> bataillon est fortement éprouvé dès 9 heures du matin. A ce moment, l'ennemi a réalisé son avance maximum <sup>1</sup> et ne semble pas vouloir poursuivre son effort au delà. Au 1<sup>er</sup> bataillon, toutes les unités sont engagées, la compagnie de réserve (3<sup>e</sup> compagnie) a fourni ses éléments pour nourrir la première ligne en grenadiers et pour le transport des munitions. Il devient nécessaire d'avoir recours à des unités fraîches pour la reprise du terrain perdu.

Le commandant du bataillon de réserve, dès le début de l'attaque, a' envoyé par coureur chercher des renseignements auprès du commandant du quartier B.

Vers 9 heures, il est prévenu de la situation critique du 1<sup>er</sup> bataillon.

Ordre est donné à un peloton de la 5<sup>e</sup> compagnie de se mettre à la disposition du commandant du 1<sup>er</sup> bataillon. Vers 9 h.30, ce peloton est rendu au P. C. après avoir suivi approximativement **la courbe 150**.

Mission est donnée au commandant du peloton de reprendre, avec ses grenadiers, **la portion L N O**. **Le point O** est atteint dès 11 heures ; un barrage y est établi. Partout ailleurs, l'ennemi, bien approvisionné en grenades, doté de mitrailleuses légères, occupe des points non loin de **B G H et P**. Le renforcement en unités fraîches se complète dans l'après-midi, par l'arrivée du 2<sup>e</sup> peloton de la 5<sup>e</sup> compagnie et de la 6<sup>e</sup> compagnie en entier. Ce mouvement, exécuté en plein jour, s'effectue d'une façon parfaite, malgré les pertes (3 officiers blessés).

La 5<sup>e</sup> compagnie occupe **la tranchée de Dusseldorf et la tranchée J K**. La 6<sup>e</sup> se juxtapose à la 3<sup>e</sup> compagnie.

<sup>1</sup> Soit de 50 à 80 mètres (Voir croquis, ligne pointillée).

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

*Nuit du 20 au 21 mai*. — Les unités du 1<sup>er</sup> bataillon sont fatiguées. L'engagement de tous les éléments du 2<sup>e</sup> bataillon devient nécessaire.

A 23 h.30, le lieutenant-colonel **PIERLOT**, commandant le sous-secteur, donne l'ordre suivant : « L'ordre du général commandant la division de reprendre coûte que coûte le terrain perdu, n'ayant pu être exécuté complètement **le 20**, l'attaque sera reprise à la fin de la nuit, sous la direction du commandant **SIMON**, commandant le groupement B. Il dispose à cet effet des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> bataillons, sauf un peloton de la 2<sup>e</sup> C. M. »

#### ENCADREMENT DU RÉGIMENT A LA DATE DU 20 MAI 1917

Lieutenant-colonel PIERLOT, chef de corps. Chef d'escadrons LONGIN, adjoint.

Médecin-chef MAYRAC, Méd.-maj. de 1<sup>re</sup> cl.

Capitaine adjoint BRIAL, capitaine.
Officier payeur CURTOZ, lieutenant.

Officier d'approvisionnement BOISSERANC, sous-lieutenant.

Porte-drapeau

Téléphoniste
Canon de 37

BURTIN, sous-lieutenant.

GONDRET, sous-lieutenant.

BÉGIS, sous-lieutenant.

Chef de musique LOUÉ.

#### 1er bataillon

Chef de bataillon	SIMON.	Adjudant-major	CHIPPAUX, cap.
•	Médecin	SOMEN.	-
1 <sup>re</sup> compagnie.		3° compagnie.	
Lieutenant	<b>GUILHERMET</b> .	Lieutenant	BERNÈRE.
_	GARNIER.	Sous-lieutenant	BEAUDE.
Sous-lieutenant	GRENIER.	_	LARAT.
2º compagnie.		C. M. 1.	
Lieutenant	LE CANN 1.	Capitaine	LOUDET.
_	GILLET.	Sous-lieutenant	THARAUD.
Sous-lieutenant	FILLAT.	<del>_</del>	BOUTET.
_	GIRARD.		

<sup>1</sup> Lieutenant **CHASSARD** en permission.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

#### 2<sup>e</sup> bataillon

Chef de bataillon	De BAICHIS, cap.	Officier adjoint	JUILLARD G., lieut.	
	Médecin	BERTRAND.		
5° compagnie.		7° compagnie.		
Lieutenant	RECOURA.	Lieutenant	<b>DUMOLLARD</b> .	
_	FOURESTIER.	<del>_</del>	PELLAT.	
_	PUIG.	Sous-lieutenant	MONTSERRET.	
6 <sup>e</sup> compagnie.		C. M. 2.		
Capitaine	COMITI.	Lieutenant	TERRADE.	
Sous-lieutenant	MIAILLE.	Sous-lieutenant	GACHON.	
_	PARADIS.			
_	GUIBLIN.			
	•	3º bataillon		
Chef de bataillon	FERRAND	Adjudant-major	MASSIÉE, cap.	
, and the second	Médecin	MIGNEN.	, 1	
9 <sup>e</sup> compagnie.		11 <sup>e</sup> comp	11 <sup>e</sup> compagnie.	
Capitaine	JOUANIS.	Capitaine -	GOUIN.	
Sous-lieutenant	BÉRANGER.	Sous-lieutenant	BARNAY.	
_	BOMMER.	<del>_</del>	LAMIOT.	
$10^{\circ}$ compagnie.		C. M. 3.		
Capitaine	DUMAS.	Capitaine	JUILLARD M.	
Lieutenant	ARBOUSSIER.	Sous-lieutenant	BARILLET.	
Sous-lieutenant	KLING.	<del>-</del>	THOUMIEUX.	

**Journée du 21 mai**. — Au petit jour, le reste du 3° bataillon (7° compagnie et un peloton de la 2° C. M.) se porte au quartier B. Le projet d'attaquer par surprise au matin est abandonné, par suite de l'arrivée un peu tardive de la 7° compagnie, dont deux groupes de combat doivent attaquer en progressant à la grenade par le nord et par le sud. La progression, commencée à 7' h.30, est arrêtée net par les mitrailleuses légères et les grenadiers allemands.

Un projet de coup de main, dans la nuit du 21, est aussi abandonné.

Le 22, à 8 heures, le commandant du 3<sup>e</sup> bataillon prend le commandement du quartier B. Il conserve à sa disposition la 3<sup>e</sup> compagnie, en réserve de quartier. Le 1<sup>er</sup> bataillon s'est porté, dans la nuit du 21 au 22, à l'emplacement du bataillon de réserve (tranchée de Ressaut). Avant de quitter ses emplacements, la 1<sup>re</sup> compagnie amorce de nuit la tranchée C F.

Situation des troupes dans la journée du 22. — Eu résumé, après relève, la 5° compagnie occupe la portion nord-est de l'Éperon ; la 7° compagnie tient le Monument, la tranchée C F et la portion de

terrain immédiatement en arrière. En réserve, la 6<sup>e</sup> compagnie est à la tranchée de la Creute.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Opérations du 22 mai. — Ordre est donné au commandant du quartier de reprendre avec un peloton l'élément de tranchée R Y, en liaison avec un peloton de gauche (140° R. I.), qui doit enlever l'élément X Y, et en profitant de l'attaque d'une division française sur le plateau de Californie (à l'est de la ferme Hurtebise). Une préparation doit être faite par du 58 dont l'emplacement est au « Trou d'Enfer ». L'artillerie de tranchée doit battre, en particulier, la grotte du Dragon. On est prévenu de l'existence possible, dans cette région, d'orifices pouvant communiquer avec cette grotte. Il est rappelé qu'à plusieurs reprises, depuis le 16 avril, l'ennemi a pu déboucher en arrière de notre première ligne par de tels orifices non reconnus et non gardés.

Vers 10 heures, il est observé que le tir du 58 n'est pas dirigé exactement sur l'entrée de la grotte. Quelques torpilles effleurent nos propres tranchées, mais n'atteignent pas les objectifs assignés (X Y S R P), objectifs d'ailleurs trop rapprochés de nos positions pour qu'un tir de ce genre puisse être fait.

A 13 heures, le colonel reçoit notification de l'heure de l'attaque (16 h.20). Il rend compte à 13 h.30 de la préparation manquée et demande l'intervention de l'artillerie lourde. La préparation demandée n'a pas lieu.

A l'heure fixée (16 h.20), l'assaut est donné par un peloton de la 7<sup>e</sup> compagnie, accueilli par un violent feu de mitrailleuses et d'artillerie ennemie.

Exécutant malgré tout l'ordre donné, l'officier en tête, et quelques fusiliers mitrailleurs et grenadiers se portent en avant. Au delà des points G et H le terrain est à découvert, tout homme qui s'y engage est frappé. L'officier et quelques braves paient de leur vie cette expérience ; l'objectif ne peut être atteint.

Au courant du résultat de l'opération et de ses difficultés d'exécution, le colonel commandant le régiment prescrit l'établissement des postes en G et en H et le creusement d'un boyau partant de J et se dirigeant vers O. Il insiste pour qu'une ligne solide soit organisée sans retard sur ABCF et qu'un cloisonnement soit fait suivant I J K. Il donne enfin les directives suivantes :

Progression vers l'avant par les antennes G H et O, et occupation permanente de ces points.

Relève du 2<sup>e</sup> bataillon (nuit du 26 au 27). — Cette tâche est menée à bien par des troupes éprouvées et fatiguées. Une relève s'impose. Reste le 3<sup>e</sup> bataillon qui occupait, jusqu'au 23, le quartier A. Ce bataillon, relevé par le 1<sup>er</sup>, est en réserve de sous-secteur au Ressaut.

**Dans la nuit du 26 mai**, le 3<sup>e</sup> bataillon relève le 2<sup>e</sup> **au quartier B**. Les compagnies relevantes prennent le même dispositif que celles du 2<sup>e</sup> bataillon (11<sup>e</sup> compagnie à gauche : **ouest de l'Éperon et Monument** ; 9<sup>e</sup> compagnie à droite : **Éperon et tranchée Dusseldorf** ; 10<sup>e</sup> compagnie en soutien).

Le bataillon en ligne poursuit activement l'organisation du secteur qui comporte l'aménagement des boyaux et tranchées, complètement bouleversées depuis l'attaque du **20 mai**, le cloisonnement de **l'Éperon**, l'établissement d'un réseau de fil de fer.

A un calme relatif succède, **le 28 mai**, à partir de 21 heures, un tir des plus violents d'obus de gros calibre, de minenwerfers, de bombes à fusil : un fort coup de main ennemi se prépare. En effet, à 22 heures, le tir est suivi d'une attaque d'infanterie, qui est accueillie par nos feux et nos grenades : l'ennemi ne peut progresser et disparaît.

Les journées suivantes sont plus calmes ; néanmoins, l'artillerie ennemie est toujours active, elle repère et bat une à une nos batteries de Vassogne, Jumiqny, Moulin-Rouge.

Un important dépôt de munitions du village Nègre saute le 30 sans causer d'accidents.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Relève par le 144<sup>e</sup> R. I. — Dans la nuit du 31 mai au 1<sup>er</sup> juin, le bataillon B et la C. M. (A) sont relevés par le 144<sup>e</sup>; le reste du régiment est relevé le lendemain sans incident. Les points de stationnement sont les suivants :

É.-M. Ferme Bellevue.

1<sup>er</sup> bataillon **Pargnan**.

*I'' juin*. — Après la relève, les bataillons sont à la disposition du colonel commandant, l'I. D. (bataillon de Champagne.) et du général de division, pour les travaux à exécuter **sur le plateau de Paissy**. Depuis la relève par le 144<sup>e</sup> **dans les quartiers A et B**, ce secteur est passé dans la zone du corps d'armée de droite.

7 juin. — Nouveau séjour en secteur, immédiatement à gauche du Monument, dans les quartiers C et D, dont le front s'étend devant la grotte du Dragon et le village d'Ailles. Le dispositif est le même que celui adopté devant Hurtebise, deux bataillons sont en première ligne (3° à droite, 2° à gauche), l'autre en réserve (1er bataillon) au sud du Chemin des Dames. La C. H. R. et le P. C. du colonel sont au village Nègre (9 juin).

Il règne toujours dans ce secteur une grande activité de jour et de nuit et particulièrement au quartier de droite, où tombent en abondance les bombes à ailettes et où nous ripostons énergiquement. Aussi, le 17, le bataillon de réserve vient-il relever les unités fatiguées de ce quartier.

19 juin. — Après douze jours de secteur, le 140° vient relever le 75° dans les nuits du 19 au 20 et du 20 au 21 juin. Chaque groupe relevant est constitué par les compagnies d'infanterie d'un quartier et la compagnie de mitrailleuses du quartier voisin. En fin de relève, le 2° bataillon occupe les creutes de Champagne, les 1° et 3° bataillons, les creutes de l'Yser. Le P. C. du lieutenant-colonel est à la ferme Bellevue.

#### Relève de la division. — Au camp de Lassigny.

**27** *juin* **1917**. — La division a donné son effort en ce point délicat du front. Elle est relevée et va se transporter au camp de Lassigny.

Dans la nuit du 28 au 29, l'Aisne est traversée par compagnie à hauteur de Bourg-et-Comin. Rassemblé au sud du canal, chaque bataillon se rend à son cantonnement (Dhuizel et Vieil-Arcy) où il cantonne en attendant l'ordre d'embarquement.

En quatre étapes, les équipages du régiment se rendent au camp pendant que la colonne à pied est embarquée en camions à l'issue sud-ouest de Dhuizel. Elle est débarquée au nord de Compiègne, entre Ressons-sur-Matz et Lassigny et cantonne :

**A Riquebourg**: É.-M. et 2<sup>e</sup> bataillon, **La Berlière**: 1<sup>er</sup>, 3<sup>e</sup> bataillons et T. R.

<sup>1 800</sup> mètres ouest-sud-ouest de Vassogne.

<sup>2</sup> Sur les pentes nord-ouest de la ferme de Cuissy (sud de Jumigny).

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Durant ce séjour à l'arrière le régiment exécute, avec les autres éléments de la D. I., des exercices de cadres sur les anciennes positions allemandes de **Lassigny**, enlevées à l'ennemi **en mars 1917**. **Le 8 juillet**, le lieutenant-colonel **PIERLOT** quitte le régiment. Il est remplacé par le lieutenant-colonel **FLYE SAINTEMARIE**, qui prend son commandement à la date du 14juillet. La Fête nationale est célébrée comme il convient, dans la joie et les divertissements les plus variés.



Qui a exercé le commandement du régiment de juillet 1917 à février 1918. A gauche, le chef d'escadrons LONGIN, adjoint au chef de corps.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

#### En secteur devant Itancourt.

Dix jours après, la division est appelée à monter en ligne et à retrouver aux abords sud-ouest de Saint-Quentin un secteur très voisin de celui qu'elle a occupé en avril.

Le mouvement s'exécute le 25, par voie de terre, en trois étapes. A l'issue de la première étape, le régiment cantonne à Vauchelles (ouest de Noyon) et Salency (1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> bataillons). Le 26, les bataillons stationnent à Neufflieux (É..-M. et C. H. R.), Béthancourt (1<sup>er</sup> bataillon), Château de Villette (2<sup>e</sup> bataillon) et Caumont (3<sup>e</sup> bataillon). Ces villages ont été incendiés par l'ennemi pendant sa retraite. Il ne reste qu'un pan de mur du Château de Villette (est de Caumont).

Dans la nuit du 26 au 27, l'É.-M. et le 1<sup>er</sup> bataillon se rendent à Clastres par Villequier-Aumont et Jussy. Le 3<sup>e</sup> bataillon fait mouvement la même nuit et se porte à 200 mètres sud de la station d'Essignv-le-Grand, contre les talus de la voie ferrée en déblai.

Le 2<sup>e</sup> bataillon ne se déplace que le lendemain pour se porter **à Jussy** (**camp Angleterre**) par une étape de nuit.

Déjà, le régiment est à pied d'œuvre, pour l'exécution de la relève qui se prépare dans le secteur de la 121° D. I., limité à gauche par la ferme Pontchu, à droite par le village de Moy.

Ce secteur comprend trois sous-secteurs tenus par chacun des régiments de la division avec deux bataillons en première ligne. Au 75<sup>e</sup> revient le sous-secteur nord avec ses deux centres de résistance A et B, dénommés C R A et C R B, en avant d'Urvillers, face à Itancourt (Voir croquis).

Les reconnaissances sont effectuées le 28, par l'É.-M., les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> bataillons. A 22 heures, le 1<sup>er</sup> bataillon se présente à la ferme le Fay, passe par le ravin des Saules (P. C. du sous-secteur centre), le boyau d'Angleterre, le boyau de Russie et relève, dans le C R B, le 2<sup>e</sup> bataillon du 36<sup>e</sup> R. I. Le 3<sup>e</sup> bataillon passe à 23 heures à la Bascule, à l'ouest d'Essigny, continue par le boyau de France et relève dans le C R A, le 1<sup>er</sup> bataillon du 36<sup>e</sup>, en liaison à gauche avec le 64<sup>e</sup> R. I.

L'I. D. est à Benav, la division a un élément avancé à Jussy-nord ; le reste à Flavy-le-Martel.

**Dans la nuit du 28**, le 2<sup>e</sup> bataillon est venu occuper les emplacements laissés par le 3<sup>e</sup> bataillon à la station d'Essigny. Le P. C. du bataillon s'installe à la ferme Bourgie (ancien poste de commandement de l'I. D.) avec une section.

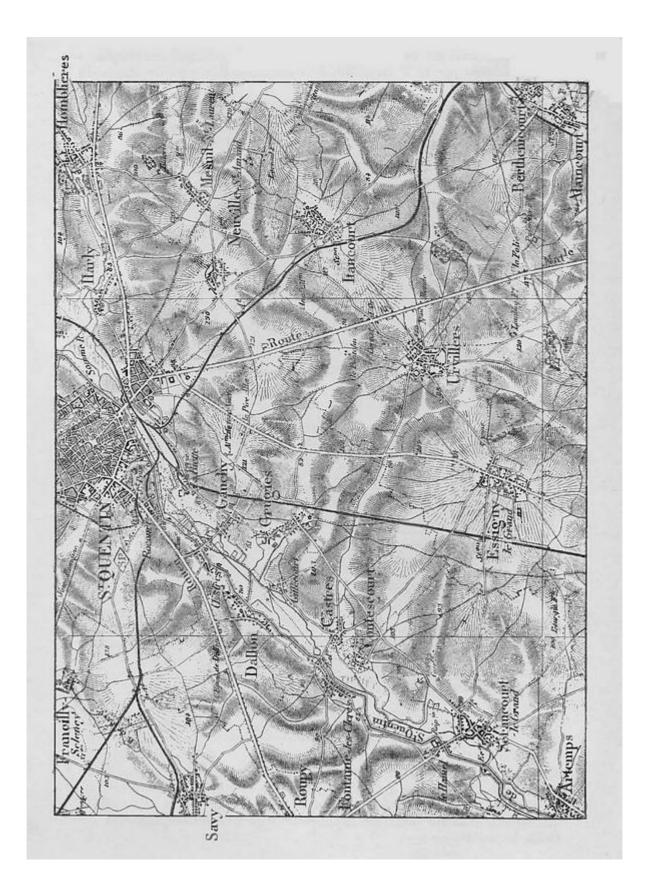
En secteur, rien d'anormal ; l'activité est faible ; nos patrouilles qui sortent chaque nuit ne rapportent que des renseignements de faible importance.

4 août. — Dans la nuit du 3 au 4 août, le bataillon BESSE (2°) relève sans incident le bataillon SIMON (1er) dans le C R B, puis, dans la nuit du 8 au 9, le 1er bataillon relève te 3° (bataillon de BAICHIS). Du 14 au 15, ce dernier relève le bataillon BESSE.

17 août. — Le bataillon de réserve est chargé du transport de bouteilles à gaz dans le sous-secteur. Les compagnies Z ont préparé le terrain en vue d'une émission prochaine sur tout le front de la 27° D. I. et celui de la division de gauche. Dès le 22 tout est en place, il reste à attendre un vent favorable. L'émission doit être suivie de reconnaissances offensives menées par la division voisine, devant le Pire-Aller et d'un bombardement par obus incendiaires sur Neuville-Saint-Amand, Mesnil-Saint-Laurent et Itancourt. L'émission a lieu le 24, à partir de 1 h.30; elle est accompagnée d'un bombardement de notre part. A la nuit, nos patrouilles signalent la nervosité de l'ennemi dont les mitrailleuses et l'artillerie entrent maintes fois en action.

# Campagne 1914 – 1918 - Historique du $75^{\rm e}$ Régiment d'Infanterie

Imprimerie Berger-Levrault – Paris Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015



Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

De nombreux incendies sont constatés, néanmoins le calme renaît vite et la relève du bataillon **SIMON** par le bataillon **BESSE** peut s'effectuer sans incidents ni pertes.

Relève du régiment. — Ce séjour devant Itancourt sera le dernier dans la région de Saint-Quentin; toute la division va se porter vers Noyon, puis se diriger par étapes sur Soissons, en vue de coopérer à l'offensive qui se prépare sur le plateau de La Malmaison et de Laffaux.

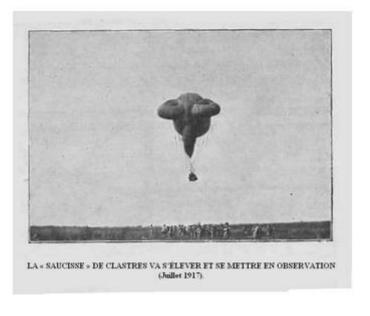
Le régiment est relevé par le 262° R. I. (81° D. I.) **à partir du 27 jusqu'au 29**, par bataillon. Chacun d'eux se rend **à Flavy-le-Martel** et fait mouvement, le

lendemain, sur Salency. L'É.-M. se porte, le 30,

à Salency, où vont stationner également le Q. G. et l'I.D./127.

Le stationnement se prolonge à Salency jusqu'au 12 septembre pour le 2° bataillon qui, à cette date, est désigné pour aller s'entraîner en liaison avec les chars d'assaut, pendant une semaine, au camp de Champlieu, à la lisière sud de la forêt de Compiègne.





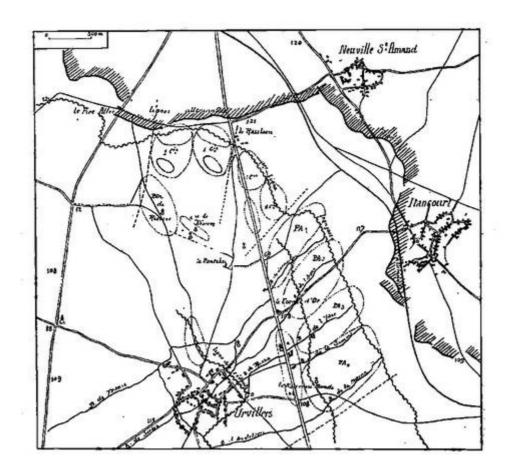
Enlevé en autos-camions, le bataillon **BESSE** débarque à **Gilocourt** où il cantonne. Les manœuvres combinées avec les chars d'assaut sont suivies par tous, avec un intérêt d'autant plus vif que l'on sait qu'à la prochaine attaque les tanks seront de la partie.

15 septembre. — Le gros du régiment se porte à Trosly-Breuil (sud de l'Aisne), par Pontoise, Carlepont, Tracy-le-Mont, puis le 17, à Saint-Bandry (ouest de Soissons).

19 septembre. — La division est mise à la disposition de la VI<sup>e</sup> armée (général MAISTRE) et vient installer son Q. G. à Crouy; L'I. D. va stationner à Vregny.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015



A 21 heures, l'É.-M., les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> bataillons font mouvement pour se rendre à Crouy (É.-M. et 3<sup>e</sup> bataillon) et à Bucy-le-Long (1<sup>er</sup> bataillon). A partir du passage à niveau à hauteur d'Osly-Courtil, les compagnies s'échelonnent à 100 mètres de distance. Le même jour, à 18 heures, le 2<sup>e</sup> bataillon débarque à Pommiers venant de Gilocourt par autos-camions.

Dès lors, le régiment est prêt à participer aux préparatifs et à s'entraîner en vue de l'attaque de La Malmaison.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

#### **CHAPITRE VII**

1917

# L'ATTAQUE DES MONTS DE LAFFAUX ET DES CARRIÈRES DE FRUTY (23 OCTOBRE)

« Le régiment s'est montré le 23 octobre ; il peut être fier de ce qu'il est et de ce qu'il a fait. » ( 24 oct. 1917. Lieut.-colonel PFLYE SAINTE-MARIE.)

La VI<sup>e</sup> armée (général MAISTRE), dont le front s'étend des lisières sud de la haute forêt de Coucy, à gauche, jusqu'au Chemin des Dames, à hauteur de Courtecon, à droite, a reçu pour mission de rompre les lignes allemandes sur la plus grande partie de ce front.

Dans le secteur du 14<sup>e</sup> corps d'armée, la première position ennemie forme un saillant dans nos lignes, **vers le moulin de Laffaux**. Elle est située, dans son ensemble, sur une série de hauteurs, la plupart non dominantes par rapport aux lignes françaises, mais ayant une valeur incontestable et représentant une organisation formidable : **hauteurs de Vauxaillon** (**cote 137**), **hauteurs de la route de Maubeuge, au sud-est d'Allemant, hauteurs de La Malmaison** (à un autre C. A.).

Ce qui caractérise la première position, c'est la présence de vastes et solides carrières, appelées creutes dans la région, et qui constituent des abris naturels très sûrs. Elles ont généralement plusieurs entrées, à flanc de coteau, à quelques mètres au-dessous du niveau moyen du plateau. La principale de ces creutes est celle de **Fruty** <sup>1</sup>.

Corps d'armée de gauche de la VI<sup>e</sup> armée, le 14<sup>e</sup> corps a pour mission d'enlever trois objectifs successifs :

- a) Objectif intermédiaire passant par les Gobineaux, les pentes nord du grand et du petit mont de Laffaux, le château de La Motte.
- b) Premier objectif. Ferme Saint-Guilain, carrefour 103, mamelon 156,6.
- c) Deuxième objectif. Batterie 11,56 et portion sud de la tranchée de la Girafe.

Le corps d'armée est à quatre divisions, dont deux en première ligne (division E à droite : 27<sup>e</sup> D. I. Division F. à gauche : 28<sup>e</sup> D. I.)

La carrière de Fruty s'ouvrait, 'en 1914. à 10 mètres de la route de Maubeuge, par une entrée de plain-pied praticable aux voitures. L'épaisseur de la voûte n'est d'abord que de 3 mètres, mais elle augmente progressivement. La galerie principale se compose de plusieurs branches qui se prolongent vers le nord, sous la cote 170. La carrière mesure environ 400 mètres de longueur et 500 mètres de largeur.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

La 27° D. I. a pour mission d'enlever les trois objectifs clans la zone qui lui est assignée (le croquis ci-après donne les limites de la division E ainsi que les objectifs).

# ENCADREMENT DU RÉGIMENT A LA DATE DU 23 OCTOBRE 1917

Lieutenant-colonel	FLYE SAINTE-MARIE, chef de corps.
Médecin-chef	GALLET.
Capitaine adjoint	BRIAL.
Officier payeur	CURTOZ.
Officier d'approvisionnement	BOISSERANC.
Chef de musique	LOUÉ.
Officier téléphoniste	GONDRET.
Canon de 37	BÉGIS.
Officier de renseignements	GUIBLIN.
Officier pionnier	GOUTTEBARON.
Porte-drapeau	BURTIN.

### 1er bataillon

Chef de bataillon SIMON.

1 <sup>re</sup> compagnie.		3 <sup>e</sup> compagnie.	
Lieutenant	<b>GUILHERMET</b> .	Lieutenant	CHASSARD.
_	GARNIER.	Sous-lieutenant	BERNÈRE.
Sous-lieutenant	FILLAT.	<del>_</del>	ROUX.
_	BONTEMS.	<del>_</del>	FLANDRY.
2 <sup>e</sup> compagnie.		C. M. 1.	
Capitaine	RICHARD.	Capitaine	LOUDET.
Lieutenant	MORVAN.	Sous-lieutenant	THARAUD.
Sous-lieutenant	CORNET.		
_	BIAUT.		
		2 <sup>e</sup> bataillon	
Chef de bataillon	BESSE.	Officier adjoint	JUILLARD, lieut.
·	Médecin	BERTRAND.	
5° compagnie.		7° compagnie.	
Lieutenant	RECOURA.	Lieutenant	<b>DUMOLLARD</b> .
_	FOURESTIER.	Sous-lieutenant	LASNIER.
_	PUIG.	<del></del>	MILLIEX.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

6° cor Capitaine Sous-lieutenant —	mpagnie. COMITI. FAVROT. PIRAS.	C. M. 2. Lieutenant Sous-lieutenant —	TERRADE. REYNAUD. GACHON.	
	3° bataillon			
Chef de bataillon	<b>De GENTIL BAICHIS</b>	Capitaine Adjmaj.	DUMAS.	
9° compagnie.		11 <sup>e</sup> compagnie.		
Capitaine	JOUANIS.	Capitaine	GOUIN.	
Lieutenant	DOYEN.	Lieutenant	BECT.	
Sous-lieutenant	GOUJON.	Sous-lieutenant	BARNAY. 1	
_	BOMMER.	_	LAMIOT. 1	
		_	DOMEJEAN. 1	
10° compagnie.		C. M. 3.		
Capitaine	De LAVALETTE.	Capitaine	JUILLARD.	
Lieutenant	DAPOIGNY.	Sous-lieutenant	BARILLET.	
Sous-lieutenant	LECLÈRE.	_	MANGE.	

Préparation de l'attaque. — Une préparation d'artillerie de quatre jours doit détruire systématiquement les batteries ennemies et toutes les organisations existantes.

A cet effet, des moyens formidables sont à la disposition de l'armée, moyens qui, certainement, n'ont pas été dépassés au cours de la campagne.

Des obusiers de 400, de 370, de 270 et de 220 sont chargés de la destruction des creutes principales.

Pour l'attaque, la division dispose ses trois régiments en ligne :

A droite: le 140<sup>e</sup> a ses trois bataillons en profondeur;

Au centre: le 75<sup>e</sup> a deux bataillons en ligne (bataillons A et B), et un bataillon chargé de l'investissement de la creute de Fruty (bataillon C);

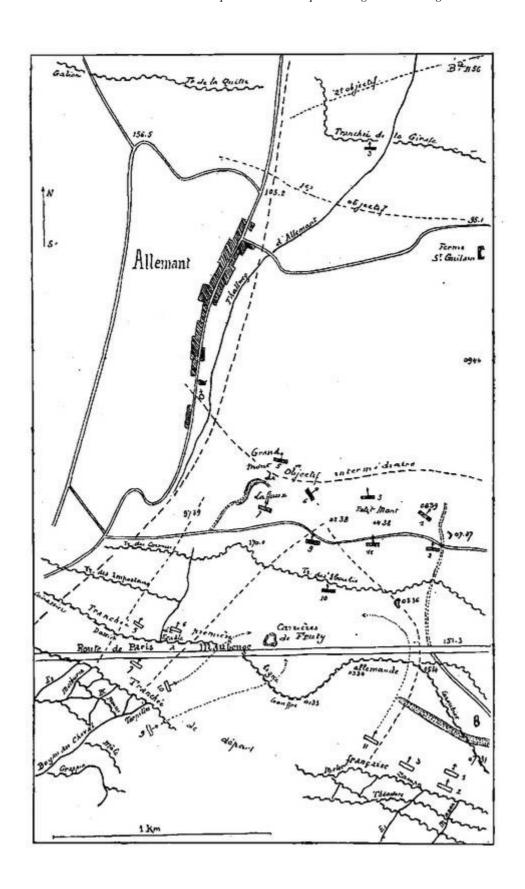
A gauche: le 52<sup>e</sup> a un bataillon d'assaut, un bataillon en réserve de division, le 3<sup>e</sup> en réserve de l'infanterie de la division.

159 / 256

Grièvement blessés en reconnaissance le 19 octobre.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015



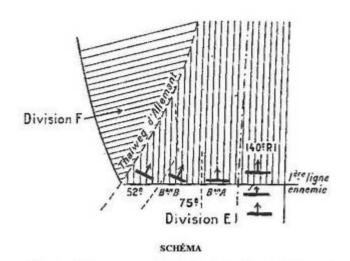
Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

L'attaque doit se déclencher au jour J, à l'heure H, simultanément sur tout le front de l'armée et conduire d'un bloc les unités sur l'objectif intermédiaire, à la vitesse de 100 mètres en trois minutes, l'artillerie accompagnant l'attaque et suivant un horaire bien déterminé.

Il est convenu que les tirs d'accompagnement de la division F s'arrêteront au thalweg d'Allemant, en même temps que s'arrêtera dans cette direction l'infanterie de la division F, et ceci en raison de la particularité du front sur ce point (Voir schéma).

Cette même particularité explique d'ailleurs l'idée de manœuvre et le dispositif des troupes.



Le thalweg d'Allemant marque la limite d'action d'artillerie de la division F, en raison du saillant formé par les lignes allemandes, vers le moulin de Laffaux.

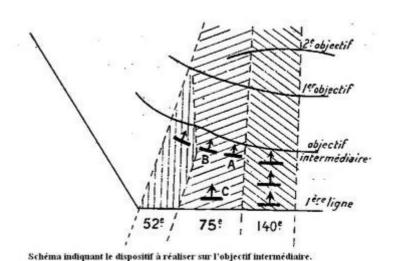
Elle explique enfin l'arrêt définitif, sur l'objectif intermédiaire, d'un certain nombre d'unités d'assaut de la division E.

Dès l'arrivée sur l'objectif intermédiaire, les compagnies doivent pousser derrière le barrage roulant des détachements chargés de reconnaître et de fouiller le terrain.

L'assaut, sur l'objectif intermédiaire, pourra être éventuellement aidé par les chars d'assaut <sup>1</sup>.

Le nettoyage des tranchées, abris, boyaux, doit être fait par des unités constituées.

A H + 1 heure, l'attaque doit être reprise sur le *premier objectif*. Menée surtout par l'aile droite (140°), elle est accompagnée etprotégée par les feux de l'aile gauche (bataillon B du 75°) et suivie ultérieurement par un détachement de liaison du bataillon A du 75°.

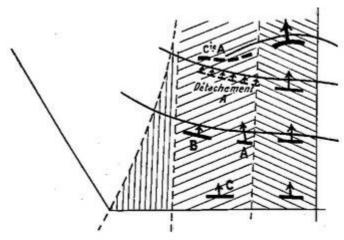


Un groupe de chars d'assaut est mis à la disposition de la 27° D. I. Il a pour mission principale : a) de soutenir l'infanterie sur le front Moulin de Laffaux—Les Gobineaux pour l'enlèvement de la cote 170, en l'encerclant par l'est et l'ouest ; b) d'encercler la carrière de Fruty ; c) de repousser par le feu toutes les contre-attaques éventuelles.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

 $A\ H+4\ heures$ , l'attaque est poussée sur le deuxième objectif, à l'allure de 100 mètres en six minutes. Elle est. faite par le  $140^{\rm e}$  R. I. couvert à gauche par un détachement de liaison du bataillon A.



DISPOSITIF A RÉALISER SUR LES PREMIER ET DEUXIÈME OBJECTIFS.

L'annexe n° 2 au plan d'engagement de la division E fixe en outre la mission du *bataillon C du 75*°, qui est d'attaquer et de nettoyer **la creute de Fruty**, la Deutschehôhle <sup>1</sup>, et autres creutes secondaires.

Le plan d'engagement de l'infanterie de la division E, en date du **10 octobre 1917**, donne les précisions suivantes :

- a) Zone d'action des régiments (Voir croquis);
- b) Le détachement de liaison du 75<sup>e</sup> sur le premier objectif sera divisé en petits postes ;
- c) Le détachement de liaison du 75<sup>e</sup> sur le deuxième objectif sera constitué par une compagnie ;
- d) L'emplacement des bataillons au départ (Voir croquis n° 2 et 3);
- e) La *formation d'attaque des bataillons*. Deux compagnies en première ligne avec détachements de nettoyeurs, une compagnie en deuxième ligne ;

Les deux premières vagues sur un rang, à quatre ou cinq pas d'intervalle, les compagnies de deuxième ligne sur deux rangs, en ligne de colonne d'escouade ;

- f) L'emplacement et la composition de détachements de liaison entre régiments ;
- g) Exploitation du succès. Reconnaissances poussées au delà du deuxième objectif.

Il est à remarquer que les plans d'engagement entrent dans de minutieux détails, et que déjà, à l'échelon division, les missions sont précisées par bataillon.

Le *plan d'engagement du régiment* perd ainsi quelque peu de son intérêt. Il y est prescrit que des mitrailleuses doivent être placées à l'aile droite pour les éléments de gauche, et à l'aile gauche pour les éléments de droite.

La mission initiale des canons de 37 est de surveiller, et éventuellement de battre **le promontoire du Gouffre**, par la gauche avec une pièce, par la droite avec deux pièces. Le canon de gauche a pour mission ultérieure de battre **les pentes à l'ouest d'Allemant** et de porter secours s'il y a lieu au

<sup>1</sup> Ancienne marnière où les Allemands ont creusé des abris peu profonds.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

bataillon C. Les canons de droite, qui doivent se porter respectivement en 0238 et 0737, doivent battre les pentes des Monts et celle des Gobineaux.

Les *onze appareils Schilt* mis à la disposition du régiment sont fractionnés en deux groupes, l'un marchant avec le bataillon C **sur les carrières de Fruty**, l'autre avec le bataillon B **sur 9739** où l'on présume qu'il existe **une sortie de la creute de Fruty**.

*Une compagnie Z*, mise à la disposition du bataillon C, reste sur place (**boyau du Mousse**) en attendant des ordres du chef de bataillon.

Trois canons Stokes marchent avec le bataillon A et ont pour objectif principal la carrière 0737.

Il est à remarquer que la *liaison* a été minutieusement étudiée et préparée. Chaque bataillon dispose d'un poste émetteur de téléphonie par le sol (T. P. S.). Le régiment a à sa disposition : un poste émetteur de T. S. F. pour communiquer avec le commandement, un poste récepteur pour recevoir les messages de l'aviation, un poste récepteur de T. P. S.

Les unités disposent de bengales pour le jalonnement des lignes. Les chefs de bataillon et le colonel ont le panneau de commandement pour se faire reconnaître à l'avion de la division . 1

*Récit des faits.* — A partir du 20 septembre, la 27<sup>e</sup> division stationne dans la région de Crouy (près Soissons) pour les préparatifs d'attaque.

Les bataillons du 75<sup>e</sup> sont ainsi cantonnés :

```
L'É.-M., la C. H. R., le 3<sup>e</sup> bataillon à Crouy;
Le 2<sup>e</sup> bataillon à Pommiers (ouest de Crouy, camp n° 4);
Le 1<sup>er</sup> bataillon à Bucy-le-Long (est de Crouy).
```

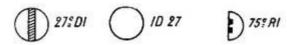
Le 22 septembre, le 2<sup>e</sup> bataillon part à 18 heures pour aller stationner à Vregny <sup>2</sup> et se mettre à la disposition du colonel HUSBAND, commandant l'I. D. 27, pour des travaux à exécuter. Ils consistent dans l'aménagement de boyaux d'accès dans la zone Nanteuil-la-Fosse—Vauveny—château de Quincy. Une compagnie du 1<sup>er</sup> bataillon se joint, le 26, au 2<sup>e</sup> bataillon, à Vregny.

Les travaux sont menés à bien et poursuivis **jusqu'au 3 octobre**, puis il convient de donner un repos aux unités qui, prochainement, vont donner l'assaut.

Un mouvement est exécuté le 4, amenant les bataillons dans les cantonnements suivants :

```
3° bataillon à Saint-Bandry;
2° bataillon à Pommiers (camp n° 4);
1° bataillon à Bois-Roger (camp n° 3).
L'É.-M. et la C. H. R.restent à Crouy.
```

1 Panneaux utilisés :



Le jalonnement de la ligne par panneaux individuels et par artifices doit être fait :

- a) automatiquement à l'arrivée sur les objectifs ;
- b) automatiquement à H + 45 minutes et H + 3h.30;
- c) sur la demande de l'avion.
- 2 4 kilomètres au sud de Laffaux.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Le repos dure jusqu'au 18 octobre <sup>1</sup>.

Néanmoins, les compagnies de mitrailleuses ont dû fournir le matériel et le personnel nécessaires pour l'exécution de tirs indirects **dans le secteur de Laffaux**.

Une batterie de 24 pièces a été installée à l'ouvrage de l'Amiral, dans la tranchée du Grappin. Des tirs y sont exécutés journellement. Des dispositions sont prises pour accompagner éventuellement l'attaque par allongement de tir.



Les emplacements de batterie seront alors occupés par les compagnies de mitrailleuses des deux divisions de deuxième ligne.

Une batterie analogue a été installée à proximité de la carrière Saint-Blaise (anciennes carrières au nord de Nanteuil-la-Fosse).

A partir du 18 octobre, ont lieu les reconnaissances du secteur d'attaque. Le 19, le 3<sup>e</sup> bataillon vient stationner à Bucy-le-Long.

Enfin, dans la nuit du 20 au 21, les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> bataillons vont en secteur, porteurs de la tenue d'attaque. En passant à Crouy, ils prennent les vivres, munitions et artifices nécessaires pour le jour J.

Le 1<sup>er</sup> bataillon occupe les tranchées situées sur la croupe à l'ouest de la ferme Mennejean; le 2<sup>e</sup> bataillon, celles à l'est et sud-est du moulin

de Laffaux. L'occupation du secteur se fait normalement, par relève régulière, et par conséquent avec un dispositif différant légèrement de celui prévu pour l'assaut.

La préparation d'artillerie, qui a commencé **depuis le 18**, s'accentue chaque jour. Des reconnaissances quotidiennes sont poussées jusqu'aux lignes allemandes pour s'assurer que l'ennemi occupe toujours ses tranchées.

Le colonel du 75<sup>e</sup> <sup>2</sup> prend le commandement du secteur (poste de commandement à l'ouvrage de l'Amiral), le 22 octobre, qui doit être le jour J, mais celui-ci est remis au lendemain par ordre du général commandant l'armée.

**Le 23**, à partir de 0 heure, les bataillons de ligne prennent le dispositif d'occupation prévu pour l'assaut (bataillon A : 1<sup>er</sup> bataillon, bataillon B : 2<sup>e</sup> bataillon). Le 3<sup>e</sup> bataillon quitte **Bucy-le-Long** pour gagner son emplacement de départ (bataillon C).

<sup>1</sup> Au cours de ce repos ont lieu des exercices d'attaque sur des terrains spécialement choisis et des exercices d'investissement de creutes.

De nombreuses causeries faites aux hommes sur la certitude du succès, les préparatifs formidables qui sont en cours, le terrain qu'ils auront à parcourir, les obstacles qu'ils devront vaincre, font que chacun sait le rôle qu'il jouera à l'attaque, et que la confiance est entière.

Un plan en relief à grande échelle (actuellement déposé à la salle d'honneur du régiment) figure remarquablement le terrain et les objectifs.

Une conférence, faite par un officier d'artillerie de l'É.-M. de la D. I., fait connaître aux officiers et sous-officiers les moyens d'appui dont nous disposons.

<sup>2</sup> Le lieutenant-colonel FLYE SAINTE-MARIE.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Dans la même nuit, le P. C. du colonel se transporte à la tranchée Escudié (dans la zone sud du bataillon A).

A 3 heures du matin, les mouvements sont terminés. La préparation d'artillerie bat son plein. La réaction ennemie est faible.

*L'attaque*. — L'heure H a été fixée à 5 h.15. La pointe du jour est à peine venue; un peu de brouillard accroît d'ailleurs l'obscurité.

L'ennemi, qui semble se douter de l'imminence de l'attaque, réagit par son artillerie, mais mollement.

Sans un retard, d'un élan superbe, les troupes d'assaut impatientes gagnent rapidement les lignes ennemies.

Les boussoles sont réglées, mais leur usage en est presque impossible. La marche dans l'obscurité s'effectue tant bien que mal, chacun allant droit devant soi. Il fait à peine jour quand la route nationale est atteinte.



**Progression du 2**<sup>e</sup> bataillon. — A gauche, le 2<sup>e</sup> bataillon, ayant comme point de direction **la cote 170**, marche sur ses objectifs, après avoir subi, au départ, des pertes dues au barrage ennemi. La 6<sup>e</sup> compagnie est à droite, la 5<sup>e</sup> à gauche, la 7<sup>e</sup> en réserve. Trois sections de mitrailleuses suivent de près les compagnies de tête, une section est en réserve avec la 7<sup>e</sup> compagnie.



A la tranchée du Dattier, la 5° compagnie et quelques fractions de la 6° se heurtent à un groupe de grenadiers allemands qui n'a pas quitté son poste de première ligne; l'arrêt dure quelques secondes; il y a des morts et quelques blessés à la 5° compagnie. La ligne du Dattier franchie, le jour paraît; sans difficulté et sans même arrêter le mouvement, les sections se regroupent autour de leur chef. Sur le plateau tout est vide; le bombardement a tué ou a fait fuir tous les occupants; nombre d'abris ont dû être écrasés avec leur garnison. A la cote 170, un observatoire bétonné a été retourné par un obus de très gros calibre.

La 6<sup>e</sup> compagnie se dirige rapidement sur le balcon du Grand Mont (bordure est),

suivie de très près par une section de mitrailleuses. Arrivée sur le bord, elle est accueillie de tous côtés par un violent tir de mitrailleuses ennemies. Notre section, rapidement en batterie, riposte par

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

un tir de plein fouet sur les objectifs visibles. Son chef, debout, donnant des ordres, est tué net d'une balle au cœur.

Prudemment, mais audacieusement, des patrouilles s'avancent sur les pentes, malgré le tir rapproché des mitrailleuses, qui cause quelques pertes douloureuses, fusiliers-mitrailleurs en tête dirigent un tir en marchant et abattent des Allemands sur leurs pièces ; traqués et menacés de toutes parts, ceux-ci commencent à se rendre.

La zone d'abris à contre-pente est atteinte à peu près au même moment par la 5° compagnie, qui, à gauche, par son mouvement rapide et sûr, a prévenu tout essai de défense.

Revolver au poing, fusils mitrailleurs menaçants, grenadiers prêts à agir, les sommations sont faites devant les abris et les creutes. Tout tremblants, des centaines d'ennemis sortent de ces repaires et se constituent prisonniers, ainsi que leurs chefs.

Arrivés de la veille pour renforcer la ligne, ils semblent atterrés devant le spectacle de cette journée. Leurs colonnes par quatre se forment spontanément et se laissent docilement conduire vers l'arrière par un ou deux de nos hommes.

Quatre cents prisonniers sont ainsi dénombrés.

La prise de possession des creutes s'effectue sans autre incident. Les mitrailleuses s'installent et s'étagent sur le rebord est et ouest du Grand Mont. De nombreux tirs s'effectuent sur des isolés ou des groupes qui s'enfuient par le fond de la vallée d'Allemant et surtout par les pentes à l'ouest d'Allemant.

Des groupes qui résistent à l'effort de la 28° D. I. se voient nettement sur ces pentes ; des tirs nourris sont dirigés sur eux. Le canon de 37, demandé pour appuyer cette action, arrive tardivement. Le chef de section a été tué net, sur le plateau, au moment où il réglait un tir sur une mitrailleuse en action, mitrailleuse qui fut détruite.



ATTAQUE DES CARRIÈRES DE FRUTY ET DES MONTS DE LAFFAUX (23 octobre 1917). Trois heures après l'attaque : dans la tranchée de soutien allemande (3º bataillon).

Alors commence l'organisation du terrain, sous la protection des patrouilles poussées jusqu'au bas des pentes. Les 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> compagnies font des tranchées **sur le pourtour du Grand Mont**, à mipente.

La 7<sup>e</sup> compagnie, qui s'est installée plus en arrière, n'a pas eu à intervenir. Elle s'organise sur ses emplacements.

Un matériel considérable reste sur le terrain (7 mitrailleuses, des minenwerfers, des munitions, des vivres, du matériel de secteur, etc.).

Le chiffre des pertes pour le 2<sup>e</sup> bataillon est de 12 tués, 54 blessés, 13 présumés tués.

**Progression du 1**<sup>er</sup> bataillon. — Le 1<sup>er</sup> bataillon rencontre au départ les mêmes difficultés passagères de direction que le 2<sup>e</sup> bataillon.

Les compagnies, échelonnées en profondeur au départ, se sont portées en bloc sur la tranchée du Caroubier, puis sur la route nationale.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Marchant franchement au nord, la compagnie de tête (1<sup>re</sup> compagnie) se porte sur son objectif, **la carrière 0737**. La compagnie suivante (3<sup>e</sup> compagnie), par un mouvement oblique, se porte rapidement à hauteur de la première en se dirigeant **sur la partie ouest du Petit Mont de Laffaux**. Enfin, la 2<sup>e</sup> compagnie en réserve, après avoir nettoyé les tranchées de première ligne, suit la compagnie d'attaque de droite.

Les mitrailleuses flanquent le dispositif, à droite et à gauche, légèrement en arrière.

Arrêt sur le balcon. par suite des tirs efficaces qui viennent des **pentes du Grand et du Petit Mont**. Pertes assez sensibles. Mais l'aide réciproque des deux bataillons et la progression sur la droite du 140<sup>e</sup> permettent, comme au 2<sup>e</sup> bataillon, la marche des patrouilles vers le bas des pentes.

Pendant ce temps, **la carrière 0737** était encerclée. Les occupants sont décidés à se défendre jusqu'à la mort. Il ne faut pas moins de trois heures de combat pour réduire la creute. Voyant sa résistance inutile, la garnison se rend.

Les prisonniers se dénombrent par centaines (300 environ). Un chef de bataillon, 2 officiers d'artillerie, 3 capitaines, 10 officiers d'infanterie sont capturés. Un matériel considérable est dénombré (6 mitrailleuses, des minens, des armes et des munitions).

Au bas des pentes, un sérieux obstacle est encore rencontré ; quatre mitrailleuses défendent une creute occupée par 150 à 200 hommes. Le centre de résistance est entouré ; après plusieurs heures de lutte, les défenseurs mettent bas les armes. Il est 11 heures.

Ainsi, la résistance a duré, en ce point, plus que ne le prévoyait l'horaire de l'ordre d'engagement.

Une section de la 3<sup>e</sup> compagnie est envoyée en liaison sur le premier objectif <sup>1</sup>, mais elle est arrêtée par le tir continu de notre artillerie sur la tranchée de la Girafe. Ce tir dure jusqu'au 24. La section de liaison occupe cependant la tranchée dans la nuit du 23 au 24, après avoir chassé la garnison qui s'apprêtait à l'évacuer. Le 24 à midi, la 3<sup>e</sup> compagnie en entier occupe le deuxième objectif.

En fin de journée, le 1<sup>er</sup> bataillon tient, avec la 1<sup>re</sup> compagnie, les pentes est du Mont de Laffaux, avec la 2<sup>e</sup> compagnie, les pentes ouest, avec la 3<sup>e</sup> compagnie, la tranchée de la Girafe et son prolongement jusqu'à la route d'Allemant à Pinon.

Les pertes sont de 28 tués, dont 2 officiers ; 71 blessés, dont 4 officiers ; 50 disparus présumés tués.

**Progression du 3<sup>e</sup> bataillon.** — Non sans quelques difficultés de placement. les compagnies de gauche (9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> compagnies) occupent leurs emplacements de départ et partent en même temps que les compagnies d'assaut.

La 10<sup>e</sup> compagnie en tête a pour mission de nettoyer les tranchées de l'Érable et du Gouffre et d'encercler rapidement la creute de Fruty. Dès le départ, elle s'étend en largeur, arrive aux tranchées de première ligne qu'elle nettoie, puis encercle sans difficultés la grande creute dont les défenseurs sont surpris et mis hors d'état d'organiser une résistance. Cette mission terminée, la 10<sup>e</sup> compagnie va s'installer dans la tranchée des Éboulis vers 02-36 et 04-36.

La 9<sup>e</sup> effectue le nettoyage du **boyau du Figuier**, passe **à la cote 170** sans incident et prend position **entre 170 et 02-38**, en soutien du 2<sup>e</sup> bataillon.

Partie avec le 1<sup>er</sup> bataillon, la 11<sup>e</sup> compagnie nettoie le terrain dans toute la zone qui lui est assignée, puis s'installe en soutien du 1<sup>er</sup> bataillon, **à l'ouest de 07-37**.

En fin d'opération <sup>2</sup>, c'est pour le 3<sup>e</sup> bataillon un glorieux butin qui est dénombré : 400 prisonniers

<sup>1</sup> L'ordre d'attaque prévoyait son envoi le 23 octobre à 9 h.15.

<sup>2</sup> Il est à noter que les tanks n'ont pu apporter aucun appui aux troupes d'assaut par suite des difficultés de déplacement dans un terrain complètement bouleverse par l'artillerie. Les chars d'assaut eussent pu, sans ce retard, intervenir efficacement dans la réduction de la creute 0737.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

dont un chef de bataillon avec ses trois commandants de compagnie, et un matériel très important, dont cinq mitrailleuses.

Les pertes pour la journée sont de 7 tués, 27 blessés, et 9 disparus présumés tués.

Ainsi, pour tout le régiment, le 23 octobre marque une glorieuse journée. On sait combien elle fut glorieuse aussi pour la VII<sup>e</sup> armée, sur tout le front d'attaque. Le 75<sup>e</sup> doit recevoir un peu plus tard sa récompense par une citation à l'ordre de l'armée et la fourragère.

Exploitation du succès. — Ce succès espéré vaut qu'on l'exploite ; l'ennemi n'occupe plus qu'une bande étroite de terrain au sud de l'Ailette et du canal de l'Aisne. L'avance réalisée sur tout le front donne lieu de croire a un repli et à l'abandon prochain de Pinon et de la forêt.

Le 24 marque cependant un temps d'arrêt dans l'offensive.

Le 25, elle est. reprise et menée surtout par des unités ayant coopéré à l'attaque du 23 que d'une façon secondaire (52° R. I.). En liaison avec la division de gauche, l'attaque est menée sur Pinon et la forêt de Pinon, en direction du nord.

Sans prendre directement part à l'attaque, le 75<sup>e</sup> détache une compagnie de liaison qui se portera en avant, en même temps que les éléments de droite. Cette compagnie (la 1<sup>re</sup>), partant de **la tranchée de la Girafe**, progresse **jusqu'aux abords de Pinon**, pendant que ses éléments avancés pénètrent dans le village qu'ils trouvent abandonné par l'ennemi (8 heures).

A 9 heures, le colonel (dont le poste de commandement est à la tranchée du Gouffre) est prévenu que la liaison est effective entre la 27<sup>e</sup> et la 28<sup>e</sup> division.

En fin de journée les unités se trouvent ainsi réparties :

1 compagnie à Pinon;

Bataillon A 1 compagnie à la Girafe;

1 compagnie au Petit Mont de Laffaux.

Bataillon B **Sur le Grand Mont**.

Bataillon C En réserve, à la ferme Saint-Guilain.

A la tombée de la nuit, le 3<sup>e</sup> bataillon se portait à la ferme du Grand Vivier à la disposition du lieutenant-colonel commandant le 52<sup>e</sup> R. I.; il effectuait, la même nuit, une reconnaissance dans la forêt de Pinon (mission de nettoyage).

Tous les résultats attendus de l'offensive du 23 sont acquis : l'ennemi a évacué complètement la rive sud de l'Ailette et nos troupes tiennent les passages du canal de l'Aisne et de l'Ailette.

La 27<sup>e</sup> D. I., qui a un régiment en ligne, tient un secteur limité :

A droite, par le méridien 15 (quadrillage Lambert), se raccordant plus au sud avec l'ancienne limite fixée par le plan d'engagement ;

A gauche, par la route d'Anisy-le-Château à Pinon jusqu'au Pavier (à la 28° D. I.), le méridien 01,5, la cote 88,6 et la route Pinon—Allemant (à la 28° D. I.).

Les deux autres régiments de la division sont échelonnés en profondeur, soit :

Un régiment à Nanteuil-la-Fosse, carrières Saint-Blaize (deuxième ligne) ;

Un régiment à Vregny (en réserve, au repos).

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015



Le régiment qui est en secteur est disposé en profondeur suivant le schéma ci-contre :

- 1° le Bataillon de première ligne :
  - a) 2 compagnies en ligne sur le canal;
  - b) 1 compagnie en soutien à l'allée Ernest;
- 2° Bataillon de **Pinon**:
  - a) 1 compagnie et 2 S. M. à l'Orangerie;
  - b) 2 compagnies et 2 S. M. au Grand Vivier, sur les pentes de la croupe à l'est du Grand Vivier, entre cette croupe et la route Pinon—Vaudesson;
- 3° Bataillon de **Saint-Guilain**:
  - a) Tranchée du Lézard;
  - b) Saint-Guilain.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015



REMISE DE DÉCORATIONS SUR LE CHAMP DE BATAILLE (24 octobre 1917).

- « ...Et là, dans ce décor héroïque, sous cette terre bouleversée, quatre hommes s'avancent, s'alignent devant leur chef. Pas de clique, ni de ban, pas de mise en scène. Entre des troncs d'arbres déchiquetés qui furent un bois elles restes tordus d'une ligne de chemin de fer, sous la menace des obus boches qui tombent de temps en temps, la cérémonie atteint à la plus émouvante grandeur.
- « Le colonel a reculé de quatre pas, il regarde longuement ses quatre héros casqués et boueux, et je vois trembler sa lèvre. Il tousse et, d'une voix forte, il profère :
- « Sergent MOULIN! En vertu des pouvoirs qui me sont dévolus, je vous donne la médaille militaire!...
- « Il s'avance, agrafe la médaille sur la poitrine du sergent, et il l'embrasse... Ah ! il l'embrasse comme un père embrasserait un fils retrouvé !...
- « Adjudant PETIT!
- « Le colonel remet de la même manière une deuxième médaille militaire. Sa lèvre tremble un peu plus.
- « Sous-lieutenant BONTEMS!
- « C'est un petit homme trapu, aux grand yeux candides, qui reçoit la croix de guerre avec citation à l'ordre de l'armée.
- « Aspirant PELISSE!
- « C'est presque un enfant, au visage imberbe, il n'a pas vingt ans, mais ses traits sont énergiques. En l'embrassant, il semble que le colonel ne tremble pas que de la lèvre. C'est un Celte sec et nerveux. Il tressaille de tout son être.
- « Il se recule, va parler, tousse, se ressaisit et d'une voix forte :
- « Mes enfants,... mes petits,... je ne peux pas vous lire vos citations, je ne les ai pas sur moi.
- « Mais je puis vous dire d'un seul mot (la voix recommence à trembler) :
- « Vous êtes des braves !...

(Eugène TARDIEU, Écho de Paris du 28 octobre 1917.)

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

**25** octobre. — Le **25** octobre, à 14 heures, le lieutenant-colonel commandant le 75° prend le commandement du secteur. Son P. C. est à proximité de la ferme du Grand Vivier.

Par ordre n° 50 de l'I. D./27, le 75<sup>e</sup> relève les fractions du 52<sup>e</sup> et du 140<sup>e</sup> qui sont en ligne. Le 3<sup>e</sup> bataillon devient unité de première ligne, le 2<sup>e</sup> bataillon vient occuper **la zone de Pinon**, le 1<sup>er</sup> **celle de Saint-Guilain**.

Dans le secteur de la division les avant-postes sont ainsi établis :

a) Pour les compagnies de première ligne. —Quatre postes de section sur le canal au sud de l'étang. Chaque section est installée sur la rive sud, avec un poste de 8 hommes sur la rive nord. Les autres

sections sont en soutien sur la laie forestière.

La compagnie de réserve du bataillon aux avant-postes est à l'allée Ernest.

b) Le bataillon de deuxième ligne est en réserve d'avant-postes, il est appelé à se porter en avant par des itinéraires reconnus ; il s'organise sur place défensivement.

L'artillerie ennemie réagit fortement sur toute la forêt, le village et le château de Pinon, ainsi que sur les routes. L'aviation est très active de part et d'autre. Notre infanterie fait des patrouilles et des reconnaissances pour déterminer les positions exactes de l'ennemi (Les postes allemands sont à proximité immédiate de la rive nord du canal).

Extension du front de la division. — 29 octobre. — Le 29 octobre, à 16 h.45, ordre parvient au commandant du 1<sup>er</sup> bataillon d'effectuer la reconnaissance du secteur s'étendant à l'est de celui de la division, limité à l'est par la ferme Rosay (exclue) et le chemin qui en part vers le nord.

Cette reconnaissance est faite **le 30 au matin** et la relève exécutée **dans la nuit du 30 au 31**. En première ligne, deux compagnies du 1<sup>er</sup> bataillon relèvent respectivement, à gauche une compagnie du 21<sup>e</sup> B. C. P., à droite une compagnie du 21<sup>e</sup> R. I. La 3<sup>e</sup> se porte **sur l'allée Ernest**, à **l'est de 73,7**. En outre, une compagnie du bataillon de deuxième ligne (6<sup>e</sup> compagnie) est envoyée, la même nuit, **dans la zone 1875-2474-1872** <sup>1</sup>.

*Relève du 75<sup>e</sup>.* — Dans la nuit du 2 au 3 novembre le régiment est relevée par le 140<sup>e</sup> R. I. <sup>2</sup> et occupe les points de stationnement suivants :

É.-M., 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> bataillons

Crouy.

2<sup>e</sup> bataillon

La Perrière (1.500 mètres nord-est de Crouy).

Ce mouvement indique la première phase de la relève de toute la division dont les éléments sont remplacés par ceux de la 22<sup>e</sup> D. I., dans les nuits du 6 au 7 et du 7 au 8 novembre 1917.

Plan directeur au 1/20000<sup>e</sup>.

<sup>2</sup> Le 1<sup>er</sup> novembre avait été marqué par la visite en secteur de M. CLÉMENCEAU, président de la Commission de l'armée. Il s'enquiert des besoins des troupes, constate son excellent moral et sa bonne humeur. Il voit en détail le château de Pinon et le Grand Vivier, puis est reçu à déjeuner dans l'abri du lieutenant-colonel commandant le 75<sup>e</sup> R. I.

M. CLÉMENCEAU a fait paraître, quelques jours plus tard, dans l'*Homme libre*, ses impressions sur sa visite à **Pinon et dans la région d'Allernant**.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

6 novembre. — Le 75<sup>e</sup> fait mouvement et va cantonner à :

Villers-la-Fosse É.-M. et 2<sup>e</sup> bataillon. Vauxrezis. 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> bataillons.

Il y stationne jusqu'au 12 novembre.

10 novembre. — La croix de guerre avec palme est remise au drapeau du régiment, à la suite de sa citation à l'ordre de la VI° armée <sup>1</sup>. La cérémonie a lieu à Soissons (abords sud-ouest) où sont réunis les délégations de tous les régiments de la VI° armée et les drapeaux. Le 2° bataillon représente le régiment avec une délégation des militaires ayant le plus grand nombre de citations. Le colonel est présent pour recevoir là croix de guerre et la fourragère du drapeau. Après la présentation des troupes par le général MARJOULET (commandant le 14° C. A.) au général PÉTAIN et après la remise des insignes, a lieu le défilé imposant des drapeaux et des troupes. A l'issue du défilé, le général commandant en chef réunit tous les officiers et leur fait une brève allocution.

Sur cette heure d'apothéose, la division va quitter **la région du Soissonnais** où elle vient de faire une œuvre glorieuse.

Nous allons suivre rapidement maintenant le régiment à travers les régions très diverses où il est appelé à se reposer, à se refaire et à s'instruire.

<sup>1</sup> Voir citation du régiment et ordres du jour.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

#### **CHAPITRE VIII**

1917 - 1918

## MOUVEMENTS EXÉCUTÉS PAR LE RÉGIMENT DU 10 NOVEMBRE AU 16 DÉCEMBRE 1917

EN SECTEUR A L'EST DE BELFORT (FÉVRIER - AVRIL 1918)

DANS LES FLANDRES, AU MONT NOIR (MAI – JUIN)

Séjour de la 27<sup>e</sup> D. I. dans les régions de Senlis, de Louvres et Vic-sur-Aisne. — Avec la brillante revue du 10 novembre 1917, prend fin le séjour de la division dans la région du Soissonnais. A partir du 11, tous les éléments à pied de la 27<sup>e</sup> D. I. sont transportés, par camions automobiles, dans la région de Senlis (zone 24 du G. A. N.). Le tour du régiment arrive le 12. Embarqués à Vauxrezis, les bataillons et l'É.-M. sont débarqués à Mont-l'Évêque (3<sup>e</sup> bataillon et É.-M.), Rully (2<sup>e</sup> bataillon), Barbery (1<sup>er</sup> bataillon), après avoir traversé Villers-Cotterêts et Crépy-en-Valois.

Le quartier général de la division est à Chamant <sup>1</sup>.

Dans les cantonnements confortables, le régiment passe, **jusqu'au 19 novembre**, d'excellentes journées d'une complète détente, puis, par ordre n° 166 de la 27<sup>e</sup> D. I., il fait mouvement **en direction de Paris**.

**20 novembre**. — L'étape du **20 novembre** amène le régiment, **par Fontaine-les-Corps-Nuds et Saint-Witz**, à :

**Louvres**. É.-M., C. H. R., 2<sup>e</sup> bataillon.

**Villeron et Chennevières Vémars et Choisy-aux-Bœufs**3° bataillon.
1° bataillon.

On y séjourne.

Pendant cette période de repos est célébrée la fête du régiment, le 2 décembre.

<sup>1</sup> Tous ces villages se trouvent **aux environs de Senlis**.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015



Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

**2** décembre. — Une revue est passée sur le terrain à **200** mètres nord-est de Louvres. A cette occasion, le lieutenant-colonel remet les croix de guerre aux militaires cités pour leur belle conduite à l'attaque du **23** octobre. Après le défilé ont lieu des jeux divers et des réjouissances, qui se terminent par une soirée artistique.

**7 décembre**. — La division repart dans la direction du nord-est pour installer son Q. G. à Vic-sur-Aisne. Le régiment se porte dans cette région en quatre étapes, savoir :

1<sup>re</sup> étape, pour occuper les cantonnements ci-après :

**Ève** E.-M., C. H. R. et 3<sup>e</sup> bataillon.

**Ver** 1<sup>er</sup> bataillon. **Beaumarchais et Othis** 1 2<sup>e</sup> bataillon. 2<sup>e</sup> étape **le 8 décembre**. Le régiment stationne à :

**Boissy-Fresnoy** É.-M. et 1<sup>er</sup> bataillon.

**Péroy-les-Gombries** 2<sup>e</sup> bataillon. **Villers-Saint-Genest** 2 3<sup>e</sup> bataillon.

*3<sup>e</sup> étape* le 9 décembre. Le régiment occupe Crépy-en-Valois.

4º étape le 10 décembre. Ses unités arrivent dans leurs cantonnements définitifs :

**Haute-Fontaine** É.-M. et 2<sup>e</sup> bataillon.

**Chelles** 3<sup>e</sup> bataillon et 2 compagnies du 1<sup>er</sup> bataillon.

Saint-Étienne <sup>3</sup> 2 compagnies du 1<sup>er</sup> bataillon.



Le stationnement dans cette région dure jusqu'au 16 décembre date à laquelle parvient l'ordre d'embarquement pour le camp de Mailly.

Au camp de Mailly (du 18 décembre 1917 au 10 janvier 1918). — Embarqués en quatre trains le 17 décembre, les éléments du régiment arrivent le lendemain à Mailly-le-Camp et Arcis-sur-Aube, d'où ils se dirigent sur les baraquements du camp Sainte-Tanche <sup>4</sup>. La division et l'infanterie divisionnaire sont à Lhuître. Le camp, préparé pour recevoir deux régiments (52° et 75° R. I.), est bien

aménagé; aussi l'installation se fait dans les meilleures conditions. Malheureusement, il fait très froid, et, malgré le chauffage intensif, on a peine à se réchauffer, surtout la nuit.

L'instruction du régiment est reprise. De nombreux exercices sont faits dans le cadre du bataillon, du régiment, de la division.

<sup>1</sup> A 15 kilomètres environ sud-est de Senlis.

<sup>2</sup> A 10 kilomètres environ au sud de Crépy-en-Valois.

<sup>3</sup> Région au sud d'Attichy et de Vic-sur-Aisne.

<sup>4</sup> A 4 kilomètres de Lhuître, sur la route Lhuitre—Saint-Ouen. Lhuître est à 10 kilomèires sud de Mailly-le-Camp.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Aux fêtes de la Noël et du jour de l'An, le régiment trouve l'occasion de manifester sa bonne humeur et sa gaîté. Il est heureux de voir le général **GOURAUD**, venu jusqu'au camp, à la demande du lieutenant-colonel commandant le régiment.

A l'issue d'une représentation donnée en son honneur, et au cours de laquelle le commandant de la IV<sup>e</sup> armée prononce une allocution, un cri spontané de : « *Vive le général GOURAUD!* » sort d'un grand nombre de poitrines, puis la séance prend fin au cri de : « *Vive la France!* »

Embarquement à Mailly-le-Camp (10 janvier 1917). Sur le territoire de Belfort. — La division fait mouvement par voie ferrée. Le déplacement du 75° a lieu sans incidents malgré les difficultés d'embarquement dues à la neige, aux routes glissantes, au froid très vif. Le retard des trains au départ est considérable (de 8 à 10 heures). A Aillevillers <sup>1</sup>, point d'arrivée, le régiment cantonne sur place : Aillevillers (É.-M. et 2° bataillon), Fleurey-lès-Saint-Loup (3° bataillon), La Vaivre (1er bataillon). Il y séjourne jusqu'au 15.

Une cérémonie militaire et religieuse est organisée avec le concours de la population civile, à la mémoire des morts du régiment et de ceux d'Aillevillers.

A partir du 16, la division se déplace par voie de terre pour se rendre à l'est de Belfort, dans la zone de Chèvremont et se mettre à la disposition du 33<sup>e</sup> corps.

Ci-dessous les étapes successives du régiment pour s'y rendre :



AU CAMP DE SAINTE-TANCHE — BARAQUEMENT POUR OFFICIERS.

**16 janvier**: **Raddon** <sup>2</sup> É.-M., C. H. R., 3<sup>e</sup> bataillon.

**Breuchotte** 2e bataillon. **Amage et La Bruyère** 1er bataillon.

**17 janvier**: **Mélisey** <sup>3</sup> E.-M. et 1<sup>er</sup> bataillon.

**Saint-Germain** 3e bataillon. **Froideterre** 2e bataillon.

18 janvier : Champagney.

**21 janvier**: Chalonvillars <sup>4</sup>

**Cravanche** 1<sup>er</sup> bataillon.

<sup>1</sup> Point de bifurcation important, à la naissance de la vallée de Plombières.

<sup>2</sup> Dans la vallée de Luzeuil et Faucogney, l'une des voies d'accès dans la haute vallée de la Moselle, en aval du Thillot.

<sup>3</sup> Sur la haute vallée de l'Ognon ; en amont de Lure, sur la route de Lure au Thillot, par Servance.

<sup>4</sup> Ouest de Belfort.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

**22 janvier** : **Chèvremont** É.-M. et 6<sup>e</sup> compagnie.

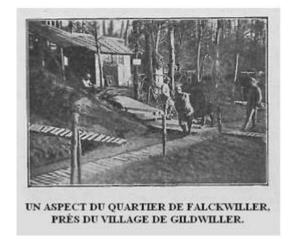
**Vézeloise et Méroux** 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> bataillons.

Montreux-le-Château, Montreux-Vieux,

**Foussemagne**. 3<sup>e</sup> bataillon.

Relève dans le secteur sud de la 70° D. I. à Falckwiller <sup>1</sup> et Balschwiller. — Au cantonnement de Chèvremont est reçu l'ordre de relève de la 70° D. I. par la 27° D. I. Aussitôt, les mouvements préparatoires sont exécutés.

Le 3<sup>e</sup> bataillon se porte à Traubach-le-Bas, le 24, pour relever, le lendemain, dans le centre de résistance de Balschwiller.



Le 1<sup>er</sup> bataillon stationne à Foussemagne et Montreuxle-Château le 24, à Traubach-le-Bas le 25, et monte en secteur, dans la nuit, au centre de résistance de Falckwiller.

De Vézelois le 2<sup>e</sup> bataillon va à Foussemagne et Montreux-le-Château, puis, le 26, à Traubach-le-Bas, en réserve.

Parti de Chavanne-sur-l'Étang, l'É.-M. se rend à Falckwiler le 26.

Le sous-secteur sud, où s'est fait la relève, comprend deux centres de résistance : à droite, celui de **Balschwiller**, à gauche, celui de **Falckwiller**. Dans chacun des quartiers, deux compagnies sont en première ligne, une en soutien.

Le 26 janvier, l'occupation des unités est la suivante :

É.-M. et C. H. R. à Falckwiller :

1<sup>er</sup> bataillon au C. R. de Falckwiller:

A gauche, la 2<sup>e</sup> compagnie;

A droite, la 3<sup>e</sup> compagnie;

En soutien, la 1<sup>re</sup> compagnie (au village de Falckwiller).

3<sup>e</sup> bataillon au C. R. de Balschwiller:

A gauche, la 9<sup>e</sup> compagnie;

A droite, la 11<sup>e</sup> compagnie;

En soutien, la 10<sup>e</sup> compagnie (à Uberkümen).

2º bataillon en réserve à Traubach-le-Bas, moins la C. M. cantonnée à Wolfersdorff.

Les trains de combat sont à Wolfersdorff et Traubach, le train régimentaire à Fontaine. L'ensemble de la position de première ligne comprend :

Une zone de surveillance protégée par un épais réseau de fils de fer (postes : 6 bis, 4 bis, Waffier, A6, A4, Pointe Dargent, A 3 bis, A 2);

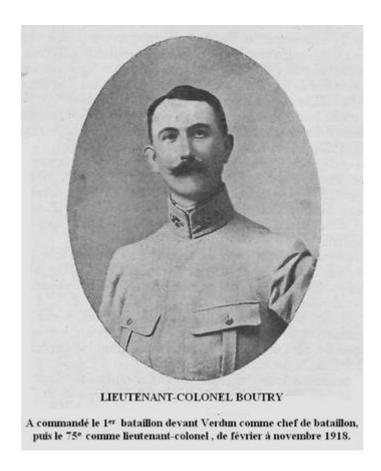
<sup>1</sup> A 5 kilomètres nord de Dannemarie et 10 kilomètres nord-ouest d'Altkirch.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Une ligne de résistance (lisière du Holz-Berg, A5, A3; lisières est de Balschwiller); Des ouvrages isolés (R5, R4, R3, R2); une tranchée de repli à la lisière est du Harnist-Berg. En grande partie à l'abri des bois, le quartier de gauche occupe une portion dominante du terrain (cote 345). Le 3<sup>e</sup> bataillon appuie sa droite au canal de la Marne au Rhin.

Tous les villages sont occupés par la population civile, tant du côté français que dans les lignes ennemies. **A Gildwiller**, par exemple, chaque dimanche l'église réunit sous son toit un grand nombre de fidèles qui viennent aux offices religieux. Aussi, les artilleries adverses tirent peu sur les villages.



Pendant l'occupation du régiment, le sous-secteur est calme, particulièrement **jusqu'au 3 mars**, où l'artillerie ennemie ne s'est guère manifestée que par des tirs d'obus toxiques sur nos batteries d'appui et par des coups dispersés sur les deux quartiers.

Les relèves intérieures du régiment ont pu s'effectuer sans difficultés (relève du 3<sup>e</sup> bataillon par le 2<sup>e</sup>, le 3 février; du 1<sup>er</sup> par le 3<sup>e</sup>, le 14; du 2<sup>e</sup> par le 1<sup>er</sup>, le 20; du 3<sup>e</sup> par le 2<sup>e</sup>, le 1<sup>er</sup> mars). Les deux aviations sont d'habitude actives.

Nos patrouilles et reconnaissances rapportent des renseignements d'ordre secondaire. A maintes reprises, des détachements allemands s'approchent de nos lignes ; ils sont chaque fois disloqués et poursuivis par nos patrouilles.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

5 mars. — **Du 4 au 5 mars**, l'activité de l'ennemi s'accroît considérablement, faisant présager un coup de main ou une reconnaissance offensive. Cette manifestation d'activité est relatée dans le rapport ci-dessous, des événements de **la nuit du 4 au 5**, adressé par le chef de corps <sup>1</sup> à l'infanterie divisionnaire :

- « Vers 1 heure du matin, un tir très violent de gros et moyen calibre a été déclenché par les batteries ennemies sur les pentes à l'est de Falckwiller et dans la vallée du Sulzbach, le point moyen à l'entrée du boyau de Coulmiers, dans le bois. Ce tir s'est poursuivi par rafales jusque vers 3 heures, allongé peu à peu, encadrant le village, mélangé d'obus toxiques.
- « A 4 h.10, le bombardement s'est porté sur nos premières lignes, accompagné de gros minen, **depuis A2**, **jusque vers A5**, **et sur Waffier nord**, puis s'est localisé rapidement **dans le saillant A2**. Vers 5 heures, il s'est allongé **sur le village de Balschwiller**. La ligne de surveillance a été évacuée sur le front du bataillon de droite, sur l'ordre donné par le chef de bataillon commandant le centre de résistance (1<sup>er</sup> bataillon), dès le début du bombardement. Le repli s'est fait à des heures variables suivant l'heure d'arrivée de l'ordre et de l'intensité du barrage sur les boyaux (de 4 h.30 à 4 h.50).
- « Les petits postes ont été réoccupés vers 6 h.20, heure à laquelle notre ligne de surveillance était rétablie normalement. Vers 5 heures, quelques hommes prétendent avoir vu des Allemands dans nos fils de fer les plus avancés sur la route de Balschwiller à Enschingen, et entendu distinctement des détonations de grenades qui explosaient dans le saillant A2.
- « Au moment de la réoccupation des P. P. une forte patrouille a été poussée **sur A2** ; elle a trouvé des traces récentes de pas, des passages fraîchement cisaillés dans les réseaux et des indices de fouilles des anciens abris abandonnés.
- « L'artillerie, prévenue dès le début de l'action, a contrebattu les lignes ennemies et déclenché, à 5 heures, un barrage sur une demande téléphonique du chef de bataillon de droite, quand il perçut très nettement l'allongement du tir boche. »

Le lieutenant-colonel signale la belle conduite d'un sergent de la 3° compagnie, qui a fait exécuter sans précipitation le repli ordonné, et a été blessé grièvement au moment où, après avoir assuré ce repli, il quittait le dernier **le P. P. d'Eberfeld** sous un violent bombardement.

Il constate aussi, par une visite en première ligne, l'excellent état moral des troupes qui n'ont été nullement émues par le violent bombardement, et ont pris avec le plus grand calme leurs emplacements de combat.

Relève du régiment (14 avril). — Dans des conditions normales, le 4° R. I. relève le 75°. Le 14 avril, le 2° bataillon quitte Traubach et va cantonner à Montreux-le-Château. Le 1° bataillon, disponible le 16 au matin, se porte à Elbach, puis, le 15 au soir, à Petit-Croix.

Le 3<sup>e</sup> bataillon, relevé **le 16 au matin**, va **à Traubach-le-Haut**, puis en part à 20 heures **pour Novillars**. La C. H. R. quitte **Falckwiller le 15 au soir** et stationne **à Montreux-le-Château**. **Jusqu'à Traubach**, tous ces mouvements sont exécutés par sections échelonnées.

<sup>1</sup> Le lieutenant-colonel **BOUTRY** a pris le commandement du 75° le 12 février, en remplacement du lieutenant-colonel **FLYE SAINTE-MARIE**, appelé à un autre commandement.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

# ENCADREMENT DU RÉGIMENT A LA DATE DU 23 OCTOBRE 1917

Lieutenant-colonel Chef d'escadrons Médecin-chef Capitaine adjoint Officier payeur Officier d'approvisionnement Chef de musique Officier téléphoniste Officier pionnier Peloton de 37 Officier de renseignements Porte-drapeau		BOUTRY, chef de corps. LONGIN, adjoint au chef de corps. GALLET. BRIAL. CURTOZ. BOISSERANC. LOUÉ. GONDRET. GOUTTEBARON. BÉGIS. BONTEMPS. BURTIN.	
Pharmacien		BARBASSAT.	
1 <sup>er</sup> bataillon			
Chef de bataillon	SIMON.	Adjudant-major	NATEY.
·	Médecin	BARBIER.	
1 <sup>re</sup> compagnie.		3 <sup>e</sup> compagnie.	
Lieutenant	GARNIER.	Capitaine	CHASSARD.
_	PETIT.	Lieutenant	GRIALOU.
Sous-lieutenant	DUFFÈS.	Sous-lieutenant	BIAUT.
		_	PELISSE.
2º compagnie.		C. N	М. 1.
Capitaine	RICHARD.	Lieutenant	LECHÈRES.
Lieutenant	MORVAN.	Sous-lieutenant	THOUMIEUX.
_	PELLAT.	<del>-</del>	ROUX.
Sous-lieutenant	CORNET.		
	2 <sup>e</sup> b	ataillon	
Chef de bataillon	MOULIN, capitaine.	Adjudant-major	BADEL.
v	Médecin	SAINTAIN.	
5 <sup>e</sup> compagnie.		7º compagnie.	
Capitaine	RECOURA.	Lieutenant	<b>DUMOLLARD</b> .
Lieutenant	ARBOUSSIER.	<del>_</del>	PUECH.
Sous-lieutenant	MIALLE.	Sous-lieutenant	COULON.
_	LIVOIR.	<del>_</del>	MILLIEX.
6° co	mpagnie.	C. M. 2.	
Capitaine	COMITI.	Lieutenant	TERRADE.
Sous-lieutenant	FAVROT.	Sous-lieutenant	GACHON.
	DADADIC		T A CNITTED

PARADIS.

PIRAS.

LASNIER.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

#### 3<sup>e</sup> bataillon

Chef de bataillon	<b>De GENTIL BAICHIS</b>	Adjudant-major	JUILLARD M.
	Médecin	PINTARD.	
9 <sup>e</sup> compagnie.		11 <sup>e</sup> compagnie.	
Capitaine	LAMOTHE.	Capitaine	GOUIN.
Lieutenant	DOYEN.	Lieutenant	DAPOIGNY.
Sous-lieutenant	GOUJON.	Sous-lieutenant	BECT.
_	BOMMER.	<del>_</del>	<b>GUINAND</b> .
10° compagnie.		C. M. 3.	
Capitaine	De LAVALETTE.	Capitaine	LOUDET.
Lieutenant	BOUCHE.	Sous-lieutenant	BARILLET.
_	GRANGEON.	<del>_</del>	MANGE.
Sous-lieutenant	LECLÈRE.		

**20 avril**. — Le régiment se porte à Chalonvillars et Échavanne (3° bataillon). En attendant son départ, qui est proche, le 75° a, en cas d'alerte, une mission définie par l'ordre suivant, en date du **20 avril 1918**:

I. — En cas d'alerte générale, la 27<sup>e</sup> D. I. duit se rassembler dans la région Petit-Croix, Montreux-le-Château, Fontaine en formant 3 groupements.

Le groupement sud doit comprendre :

Le 75<sup>e</sup> R. I.,

Le 2<sup>e</sup> groupe du 2<sup>e</sup> R. A. C.,

Le 2<sup>e</sup> bataillon du 8<sup>e</sup> R. I. T.,

sous les ordres du lieutenant-colonel commandant le 75° R. I.

II. — En conséquence, dès la réception de l'ordre d'alerte :

A) Le 75<sup>e</sup> R. I. se portera sur Petit-Croix, en suivant l'itinéraire Belfort, Pérouse, Chèvremont, carrefour au nord de Fontenelle, et dans l'ordre : 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, C. H. R., 3<sup>e</sup> bataillon ;

Le 3<sup>e</sup> bataillon rejoindra isolément, s'il n'a pas pu arriver sur la grande route, **à hauteur de Chalonvillars**, au moment du départ des autres unités ;

Chaque bataillon sera suivi de son T. C., celui du régiment marchera derrière celui du 2e bataillon ;

A l'arrivée à **Petit-Croix**, les bataillons se placeront en lisière du village, en s'abritant des vues des avions sous les vergers, 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et C. H. R. à la lisière nord, le 3<sup>e</sup> à la lisière sud, toutes les voitures en dehors de la route ;

Le lieutenant-colonel se tiendra au carrefour de l'Église;

Le T. R. restera jusqu'à nouvel ordre à la forêt;

B) Le 2<sup>e</sup> groupe du 2<sup>e</sup> R. A. C. cantonné à Frahier suivra le mouvement du 3<sup>e</sup> bataillon cantonné à Échavanne; s'il est prêt avant lui, il vient s'intercaler dans la colonne derrière la C. H. R., à hauteur de Chalonvillars;

Le commandant du groupe enverra un officier à l'avance reconnaître un emplacement défilé où les batteries pourront se placer en formation de rassemblement **aux abords de Petit-Croix** ; à défaut, le groupe restera en colonne sur le côté droit de la route, la tète à l'entrée ouest du village ;

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

C) Le 2° bataillon du 8° R. I. T. se portera **de Cravanches sur le fort des Barres** et se rassemblera sur le glacis le long de la grande route, il attendra le passage de la colonne dont il prendra la queue, il s'installera à l'arrivée sous les vergers du village de **Fontenelle** et enverra un agent de liaison au lieutenant-colonel **à Petit-Croix**.

III. — Les divers mouvements indiqués ci-dessus sont exécutés sans nouveaux ordres, dès la réception du télégramme d'alerte.

Cet ordre n'est pas suivi d'exécution.

Le 23 avril au matin, la division téléphone : « Se tenir prêt à faire mouvement. » Puis l'ordre d'embarquement parvient, prescrivant l'enlèvement du régiment à Belfort, le 24 avril, ainsi que de tous les éléments de la D. I. Il est prévu des vivres de chemin de fer pour quatre périodes de douze heures et des vivres de débarquement pour deux jours.

#### Dans les Flandres. — Au mont Noir.

Après un voyage de cinquante-deux heures, en moyenne, pour chaque train, la division est transportée à la frontière franco-belge. Le succès de l'offensive allemande **dans les Flandres** et la gravité de la situation ont amené le commandement à faire intervenir sur ce front des divisions françaises constituées en détachement d'armée, sous le commandement du général **de MITRY**. Déjà **le mont Kemmel** a été pris et dépassé. Plusieurs divisions françaises sont intervenues et l'ennemi paraît contenu.



**27 avril**. — Néanmoins, la 27<sup>e</sup>, aussitôt débarquée <sup>1</sup>, peut être appelée à s'engager d'un moment à l'autre sur un terrain nouveau, où peu de tranchées ont été creusées. Les dernières attaques allemandes se sont révélées très violentes, très nourries, précédées par un bombardement formidable.

Aussi les directives du commandement indiquent qu'il faut adopter pour la défense un dispositif largement étalé en profondeur, avec de fortes réserves, l'effectif de première ligne étant réduit.

L'attention de tout chef est attirée sur la nécessité :

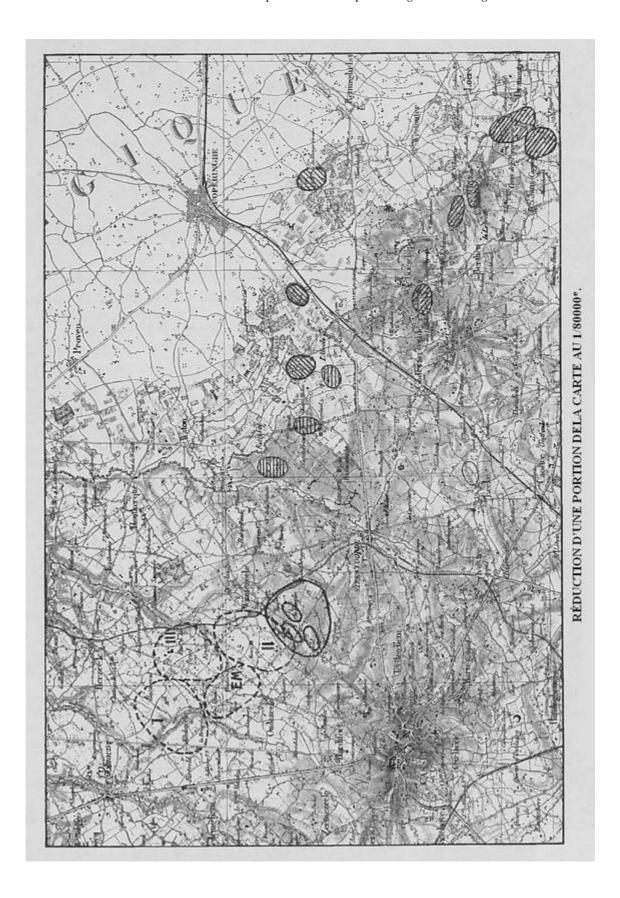
1° de couvrir ses flancs :

2° d'assurer et de maintenir la liaison par tons les moyens; cette obligation est d'autant plus impérieuse que les troupes françaises pourront avoir à combattre au milieu d'unités britanniques; que le pays est plat, coupé en tous sens, avec des vues très limitées; que le temps est fréquemment brumeux.

<sup>1</sup> Le débarquement a lieu les 26 et 27 à Rexpoede. Le 75<sup>e</sup> cantonne à Herzeele (É.-M., C. H. R., 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> compagnies), à la Maison Bleue (3<sup>e</sup> et 1<sup>re</sup> C. M.), à Gayenest et le Nouveau Monde (2<sup>e</sup> bataillon), à Gallois et Braene (3<sup>e</sup> bataillon).

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015



Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Chaque bataillon peut être appelé à agir isolément en direction de l'est et du sud-est. Aussi des reconnaissances d'officiers à bicyclette sont prescrites et effectuées dans les directions suivantes :

Herzeele—Vinnezeele—Steenworde—Godwaersvelde;

Herzeele—Houtkergue—Watou—chemin nord-est par Watou-France—

Godwaersvelde;

Watou—l'Abeele—Reninghelst;

Watou—Poperinghe—Reninghelst;

Watou—Poperinghe—Elverdinghe;

Watou—Poperinghe—Woesten.

Le terrain en dehors de ces routes est examiné au point de vue des facilités de parcours.

28 avril. — Ordre téléphonique est reçu de la division, à 22 heures, de se tenir prêt à faire mouvement. Confirmation en est faite le lendemain par ordre particulier à l'infanterie et à l'artillerie. La division doit se porter immédiatement, en formation ouverte, à l'ouest de Steenworde, face à l'est. La position assignée au régiment est située vers le Temple (sud de Vinnezeele), entre le thalweg de Haendebecque et Honnebecque.

Ordre est donné par le chef de corps, de se porter au plus tôt, **par la route Herzeele-Vinnezeele**, aux emplacements suivants :

- 1<sup>er</sup> bataillon **au Temple**;
- 2º bataillon entre le carrefour du Temple et Rweld;
- 3<sup>e</sup> bataillon à cheval sur la route SteenwordeWormoudt, à l'ouest du carrefour du **Temple** (P. C. du colonel à ce carrefour).

Le mouvement commence vers 10 heures. Seules, les voiturettes de mitrailleuses, de 37, les voitures à munitions et les cuisines sont emmenées. Le reste des convois est stationné à Herzeele.

La mise en place s'effectue entre 13 et 14 heures, toutes les routes étant dégagées. Le P. C. de la D. I. se transporte à **Steenworde**, celui de l'I. D. à proximité.

Dès l'arrivée sur les emplacements de rassemblement, des détachements d'avant-garde sont poussés vers l'est et au nord de la route Steenworde—Poperinghe, jusqu'à hauteur d'une tranchée construite par le génie, sur la ligne générale: Caestre, Queue de Vache, carrefour nord de Godwaersvelde. Ces détachements poussent eux-mêmes des éléments pour reconnaître les cheminements en direction de Godwaersvelde. A la nuit, les unités restent en cantonnement-bivouac et se gardent dans la zone qui leur a été assignée.

30 avril. — La situation meilleure du front permet de prélever un bataillon de chaque régiment de la D. I. pour les travaux d'organisation de terrain sur la ligne du génie (troisième position). Le 3<sup>e</sup> bataillon du 75<sup>e</sup>, aligné à 500 travailleurs, se porte sur son chantier, entre la Queue de Vache et la route de Poperinghe. Après le travail, il va cantonner à Steenworde. Toutes dispositions sont prises pour qu'un ordre d'alerte soit transmis rapidement et que les unités soient prêtes à faire mouvement quinze minutes après réception de l'ordre.

L'amélioration de la situation permet encore un élargissement de la zone des cantonnementsbivouacs **jusqu'à Oudezeele**. Les trois quarts de la troupe sont cantonnés.

Le Q. G. s'établit à Herzeele.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

**Relève dans le sous-secteur du Mont Noir.** — **2 - 3 mai**. — La relève est prescrite sur le front de la 34° D. I., devant Dranoutre-Bailleul, avec deux régiments en ligne (à droite le 52°, à gauche le 75°), chacun ayant un bataillon en réserve.

Afin de faciliter ce mouvement de relève, le régiment se porte le 2 mai, à partir de midi, par sections échelonnées, au nord de Godwaersvelde, à l'ouest de la voie ferrée Poperinghe—Hazebrouck, en utilisant la route Steenworde—l'Abeele. Il prend une position de rassemblement très ouverte, défilée aux vues de l'aviation.

Le même jour, les reconnaissances sont exécutées, pour le 1<sup>er</sup> bataillon, dans le quartier de droite (**Croix de Poperinghe**), pour le 2<sup>e</sup> à gauche (**château de Locre**). Le 3<sup>e</sup> bataillon reconnaît ses emplacements, en réserve de sous-secteur.

La relève du 83°, **la nuit du 2 au 3 mai**, s'effectue sans incidents. Les unités du 83° étant fort réduites, le dispositif adopté par le 75° permet un échelonnement plus grand en profondeur : une compagnie en soutien par bataillon et une section, au minimum, en renfort, par compagnie.

La question des guides et des itinéraires de relève avait été particulièrement étudiée afin d'éviter absolument toute erreur de direction.

Le sous-secteur du Mont Noir, ou de la Croix de Poperinghe, fait face au sud-est, devant les lignes ennemies de Vleugel-Hock, ferme Hille, cabaret Westvlaanderen, est de la ferme Koutkot, bois au sud de Locre.

Les points dominants sont situés sur les monts: Noir (130 mètres), Vidaigne (135 mètres), Rouge (140 mètres). Du Mont Noir prennent naissance deux croupes descendantes qui s'étalent vers l'ennemi et dont les lignes de faîte sont suivies respectivement par le chemin de la Croix de Poperinghe au Mont Noir et par le chemin de terre en direction du sudest, passant par la cote 91. A l'est de ces croupes se creuse le thalweg de la Douve, marquant la frontière franco-belge, puis sur sa rive gauche, en bordure et à l'ouest du chemin d'Ypres, le château de Locre et son parc. Au delà, une nouvelle croupe, qui descend du Mont Rouge, est dans le secteur de la division voisine.

A proximité de la première ligne, et au sud de la ferme Koutkot, une dépression est-ouest limite une

Croix de Poperinghe Hille la Croix de Poperinghe à la ferme Thalweg Sud de la Ferme Koutkot de terrain de Position de départ française

légère croupe, au nord de la ferme Hille. Une coupe de terrain entre la Croix de Poperinghe et la ferme Hille indique le tracé ci-contre :

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Ce profil permettra de comprendre et d'expliquer aisément les résultats de l'opération offensive exposée plus loin.

Après relève, l'emplacement des unités est indiqué par le croquis ci-après.

La mission de la division est contenue dans l'ordre n° 229 du **3 mai** : observer « *une vigilance de tous les instants* », ne pas céder un pouce de terrain à l'ennemi, et lui en arracher le plus possible.

3 mai. — Le 75<sup>e</sup> est prévenu qu'il sera exécuté, sous peu, une série d'opérations de détail ayant pour but de porter le front sur la ligne : Halgdorn, ferme Hille, croupe sud de la ferme Koutkot, par le minimum d'infanterie et énergiquement appuyées par des tirs de mitrailleuses et d'artillerie. Cette indication étant communiquée aux commandants des bataillons de première ligne, ordre leur est donné d'étudier la préparation d'une opération sur la ferme Hille (1<sup>er</sup> bataillon) et sur la croupe sud de Koutkot (2<sup>e</sup> bataillon).

Dans l'après-midi, les précisions suivantes sont données par le lieutenant-colonel commandant le régiment :

L'exécution de l'attaque est confiée au 1<sup>er</sup> bataillon, qui sera appuyé par le 2<sup>e</sup> bataillon et par deux batteries de mitrailleuses. L'attaque est prolongée sur la gauche, où le 122<sup>e</sup> R. I. prend comme objectif **la lisière du bois allongé au sud de Locre**.

Le commandant du quartier de gauche étudie avec son voisin du 122°, les modalités de cet appui ; il prend en même temps ses mesures pour assurer sa liaison avec les troupes d'attaque de droite et de gauche. L'exécution de l'attaque, fixée **le 4 mai**, à 4 h.30, fait l'objet du compte rendu suivant, adressé par le chef de corps à l'autorité supérieure :

**Exécution**. — **Le 3 mai**, vers 21 heures, les deux bataillons reculaient leur première ligne à environ 400 mètres en arrière pour permettre la préparation par l'artillerie lourde. **Le 4 mai**, à 1 h.30, ils la reportaient à 200 mètres en avant ; à 4 h.30, les compagnies de première ligne s'élançaient à l'attaque.

*I<sup>er</sup> bataillon*. — A gauche, la 2<sup>e</sup> compagnie abordait résolument la tranchée allemande **sur la croupe au sud de Koutkot** et gagnait la crête (son objectif), en faisant une vingtaine de prisonniers. A droite, la 1<sup>re</sup> compagnie <sup>1</sup> marchait **sur la ferme Hille**, mais, gênée dans sa progression par le tir des mitrailleuses ennemies et découverte sur son flanc droit par le 52<sup>e</sup> R. I. qui avait des difficultés à déboucher, ne pouvait dépasser la crête et devait s'arrêter à environ 100 mètres en arrière de la ferme.

2<sup>e</sup> bataillon. — A la même heure, des éléments de la 7<sup>e</sup> compagnie, qui occupaient les abords de la ferme Koutkot, se portaient en avant, une section à gauche chargée d'assurer la liaison dans le ravin de la Douve, à hauteur de la lisière sud du bois, avec le bataillon SALVAT, du 122<sup>e</sup>. (La liaison était maintenue, au départ, par la 6<sup>e</sup> compagnie au château de Locre.) Mais ce bataillon ayant été arrêté dans sa progression par un tir de barrage et des rafales de mitrailleuses, la jonction ne put se faire à l'endroit convenu, et les éléments de la 7<sup>e</sup> compagnie, se trouvant trop en flèche, revinrent à leurs emplacements de départ, à l'est de la ferme Koutkot.

La 1<sup>re</sup> compagnie part à l'assaut avec deux sections en première ligne et deux en soutien. Dès qu'elle se porte en avant, la 3<sup>e</sup> compagnie, qui occupe une position d'attente dans le thalweg, vient occuper les positions de départ de la 1<sup>re</sup> compagnie. Les sections de première ligne débouchant à la crête sont reçues par un violent feu de mitrailleuses qui interdit toute progression. A droite, la section du 52<sup>e</sup>, qui est en liaison avec la 1<sup>re</sup> compagnie, est arrêtée immédiatement par des feux et perd tout son effectif sauf trois hommes.

Le chiffre des pertes de la 1<sup>re</sup> compagnie est suffisant pour que le commandant du bataillon fasse renforcer la ligne par la compagnie de réserve.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Depuis ce moment, la situation n'a pas subi de modifications, les 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> compagnies restant accrochées au terrain, en liaison en arrière et à droite avec le 52<sup>e</sup> au nord-ouest de la ferme Hille, à gauche au sud-est de la ferme Koutkot, avec la 7<sup>e</sup> compagnie du 2<sup>e</sup> bataillon; ce dernier est luimême en contact avec le 122<sup>e</sup> R. I. sur la route de Bailleul au village de Locre, à hauteur du chemin creux qui longe au nord-est le parc du château.

Tout le plateau au nord-ouest des fermes Bille et Koutkot est battu par des feux de mitrailleuses et des rafales d'artillerie interdisant tout mouvement.

Le capitaine commandant le 1<sup>er</sup> bataillon, blessé au côté d'une balle de mitrailleuse, meurt sur le terrain; un brancardier qui voulait le relever meurt à ses côtés.

Les pertes totales, non encore établies exactement, peuvent s'élever à environ 15 à 20 tués, 70 à 80 blessés dont m officier.

Les compagnies engagées se sont fort bien comportées.

On profite de la nuit pour remettre de l'ordre dans les unités qui ont pris part à l'attaque, assurer les liaisons, commencer les travaux sur la ligne conquise.

7 *mai*. — La 5<sup>e</sup> compagnie relève la 6<sup>e</sup> **au château de Locre**, fortement bombardé par obus de gros calibre.

**Du 7 au 8 mai**, le 3<sup>e</sup> bataillon relève le 1<sup>er</sup> dans le quartier de droite. Depuis l'attaque, l'activité des deux artilleries a redoublé, surtout la nuit, où de nombreux barrages sont exécutés de part et d'autre. De notre côté, afin de s'assurer du bon fonctionnement des liaisons, des exercices de barrage sont faits par l'intermédiaire de l'optique, de la T. P. S. et, de la T. S. F.

*En réserve*. — *12 - 16 mai*. — **Dans la nuit du 11 au 12**, le 75<sup>e</sup> est relevé sur ses emplacements par le 140<sup>e</sup> et se rend à ceux précédemment occupés par le régiment relevant :

La Montagne2e bataillon.Ferme Pudefort et environs3e bataillon.Mont Noir1er bataillon.Ferme à 300 mètres à l'est de la ferme WleninckloveÉ.-M. et C. H. R.

En secteur. — 17 mai. — Du 16 au 17 mai, le 2<sup>e</sup> bataillon relève le bataillon de réserve du 140<sup>e</sup>, puis du 17 au 18 mai les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> bataillons montent en ligne, le 1<sup>er</sup> à droite, le 3<sup>e</sup> à gauche. L'ensemble du dispositif de la division est quelque peu modifié, mais sans changement pour le 75<sup>e</sup>. Le secteur a son activité habituelle. Pour en donner une idée succincte, voici, résumés, les événements de deux journées d'activité moyenne.

#### **22** *mai*. — Journée assez active.

Tirs de harcèlement ou de contre-batterie sur le col du Mont Noir, les carrières de Luxembourg, le château de Locre, le P. C. du bataillon de droite, le ravin de la Douve, les pentes nord du Mont Noir, la ferme Koutkot. (Environ 200 obus de petit calibre, 200 de moyen calibre, 150 de gros calibre.)

Infanterie ennemie vigilante et agitée le 23 mai au matin.

Un coup de main a été exécuté par une section de la 2<sup>e</sup> compagnie **sur le cabaret Westvlaanderen**, à 3 heures, sans résultat. Pertes : 2 blessés.

Aviation ennemie très active pendant la journée et une partie de la nuit.

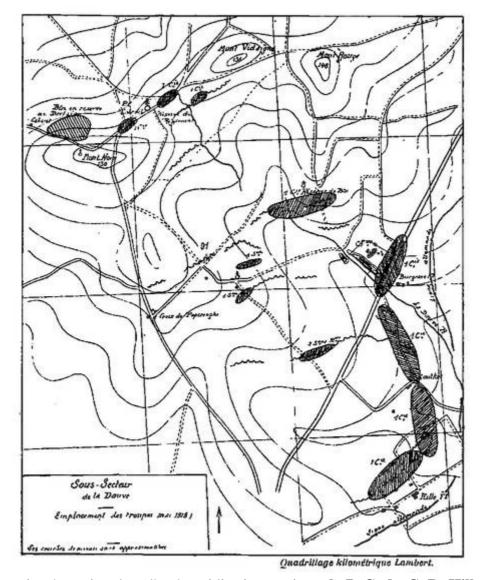
Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Pertes totales: 4 blessés, 11 évacués dont 4 intoxiqués.

**25 mai.** — Infanterie française : deux patrouilles sont faites en avant de nos lignes **vers la ferme Hille et le cabaret**. Une mitrailleuse légère et un fusil allemands sont rapportés par la patrouille opérant **dans la région de la ferme Hille**.

Infanterie ennemie vigilante ; elle lance fréquemment des fusées de différentes couleurs. Une embuscade ennemie vers le cabaret est dispersée par notre patrouille.



Artillerie ennemie très active dans l'après-midi : tir nourri sur le P. C. du C. R. Hille par obus de 150 ; tirs de harcèlement et de contre-batterie habituels ; tirs d'obus à gaz dans la nuit du 25 au 26, sur la carrière de Luxembourg et le ravin nord des pentes du Mont Noir (environ 500 obus de gros calibre, 400 de moyen, 1.000 de petit calibre).

Aviation ennemie active ; vols fréquents, pendant toute la journée, d'une ou plusieurs escadrilles, à très faible hauteur, mitraillant nos lignes.

Pertes: 3 blessés, 6 évacués.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Le 24 mai, le 3<sup>e</sup> bataillon relève le 2<sup>e</sup> dans le quartier de Locre.

Par ordre de la division, et pour fixer une terminologie, les dénominations suivantes sont adoptées : Le secteur de la D. I. est nommé : **secteur du Mont Noir**, le sous-secteur de droite : **sous-secteur de la Douve** (75<sup>e</sup>). Les centres de résistance de ce dernier sous-secteur comprennent :

Les centres de résistance de Hille (à droite), du château de Locre (à gauche), de l'est de la Croix de Poperinghe (en arrière).

*En réserve*. — Dans la nuit du 31 mai au 1<sup>er</sup> juin le 75<sup>e</sup> est relevé par le 140<sup>e</sup> et va stationner aux points suivants :

É.-M. et C. H. R. Fermes au nord-est de la gare de Godwaersvelde.

1<sup>er</sup> bataillon **Au nord-est d'Ecke** (en réserve de C. A.).

2<sup>e</sup> bataillon **Région Purgatoire—Pudefort**.

3<sup>e</sup> bataillon **La Montagne**.

Ces deux derniers emplacements sont fortement pris à partie par l'artillerie ennemie, qui envoie surtout des obus toxiques et incendiaires ; la plupart des fermes isolées sont brûlées.

**Relève de la division.** — Différents indices et renseignements donnent tout lieu de croire à la fin des attaques allemandes dans cette région. Il n'est plus nécessaire d'y maintenir une aussi forte densité de troupes.

Aussi, par extension du front des divisions qui encadrent la 27°, celle-ci est relevée. Le 75° est retiré du front dans la nuit du 6 au 7 juin. Il se rend dans la zone comprise entre Herzeele, Vinnezeele et Oudezeele, et occupe les fermes dispersées dans cette région :

Looqe-Kocke et Queker-HockÉ.-M. et C. H. R.Kieken Pat et Boemval1er bataillon.Briel et rue d'Ypres3e bataillon.Mont-Ho et environs2e bataillon.

Au repos, la division est à la disposition du général commandant le D. A. N., qui met immédiatement un régiment à la disposition du 14° C. A. à Watou. Ce régiment doit occuper les zones de Vinnezeele (É.-M. et 1 bataillon), Saint-Éloi 1 (1 bataillon) et Rattekot, à l'ouest de la frontière belge (1 bataillon). Puis, la modification suivante est apportée : chaque régiment de la D. I. fournit un bataillon pour occuper l'une des zones mentionnées plus haut.

En conséquence, le 3<sup>e</sup> bataillon est désigné pour se porter à l'ouest de Rattekot et s'établir au cantonnement. Il se porte sur cet emplacement le 15 juin et s'installe entre la frontière et la rivière Ey Becque, à 2 kilomètres au sud du bois de Warande Bosch, en se reliant téléphoniquement avec la 27<sup>e</sup> D. I.

En cas d'alerte, tout le régiment, y compris le bataillon avancé, prend les armes et se dirige vers l'est, en s'échelonnant, de manière à occuper les trois positions suivantes, au centre du dispositif de la division :

3<sup>e</sup> bataillon : **centre de résistance du Moulin de la Hooge-Grave** <sup>2</sup>.

2<sup>e</sup> bataillon : **entre la route de Poperinghe et la voie ferrée, au delà d'Abeele**.

1<sup>er</sup> bataillon : au nord-ouest d'Abeele.

<sup>1</sup> **Ferme Waningeland** sur la carte française.

<sup>2</sup> Au nord-ouest de Reninghelst.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Des itinéraires sont reconnus en évitant de passer par Abeele, qui, en cas d'attaque, serait certainement bombardé.

Les positions sont étudiées au point de vue de l'occupation, de la défense et des contre-attaques.

*19 juin*. — En vue de rapprocher de la deuxième position les bataillons avancés, il est prescrit à ces unités un mouvement **en direction d'Abeele**. Pour le 3<sup>e</sup> bataillon du 75<sup>e</sup> la zone de stationnement est fixée **à l'ouest d'Abeele**. Arrivé à destination, ce bataillon est mis à la disposition du colonel commandant le génie de l'armée, pour des travaux à exécuter.

Le plan d'action de l'infanterie en cas d'alerte n'est pas mis à exécution. Les unités au repos se remettent aux exercices et aux manœuvres <sup>1</sup>.

**24** *juin*. — Le 3<sup>e</sup> bataillon est relevé par le 1<sup>er</sup> bataillon. Les sections échelonnées à 500 mètres se rendent à destination, **par Vinnezeele et la ferme de la Clochette**. Chacun des deux bataillons fait reconnaître la nouvelle position qu'il aura à occuper en cas d'alerte.

Départ de la division. — 26 juin. — Les corps et services de la division font mouvement par voie de terre pour aller s'embarquer dans la région de Saint-Omer. Par Oudezeele et Cassel le régiment se porte à Ebblinghem et les Six Rues, à 10 kilomètres à l'est de Saint-Omer, où il fait une longue halte.

Embarqué en autos-camions sur la route de Poperinghe, le 1<sup>er</sup> bataillon rejoint le gros du régiment, qui embarque à Arques, le 26, à partir de 16 h.30 (deux trains) et le 27 (deux trains).

Chaque bataillon part au complet avec sa compagnie de mitrailleuses. La C. H. R. et l'É.-M. sont répartis sur l'ensemble des quatre trains.

<sup>1</sup> Un exercice de cadres est exécuté par les 75° et 140° réunis en vue d'étudier : le rassemblement des régiments face à leur objectif, le dispositif d'attaque et la couverture des flancs.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

#### **CHAPITRE IX**

1918

# EN CHAMPAGNE (JUILLET – AOÛT)

# L'ATTAQUE ALLEMANDE DU 18 JUILLET

Embarqué dans les Flandres, le régiment est transporté par voie ferrée dans la région sud-est de la grande banlieue parisienne. Le débarquement a lieu à Marles et l'on cantonne, le 27 juin 1918, à La Houssaye, La Houssiette, Nesles-la-Gilberte.

Les cantonnements définitifs du régiment sont à Vaux et Mauperthuis, au sud de Coulommiers ; il s'y porte, le 29, par bataillon. Le stationnement a lieu dans les localités suivantes

Vaux É.-M. et C. H. R. Limosin, ferme de La Loge, Le Mée, Le Puits 3° bataillon. Mauperthuis (partie sud-ouest) 1er bataillon. Saussoy, L'Oursin, Esse, Bordes, Moulin-Bréart 2° bataillon.

*I*<sup>er</sup> juillet. — Ordre est reçu de préparer l'embarquement du régiment en camions, suivant un type spécial permettant le transport des cuisines roulantes, des canons de 37, d'un premier approvisionnement en munitions, et d'un certain nombre de voiturettes de mitrailleuses (Type d'embarquement A. Note du G. Q. G. du 26 mai 1918).

Six groupes de camions embarquent, **le 2 juillet** de 15 à 17 heures, sur des emplacements choisis à proximité relative des cantonnements :

- a) Le campement ;
- b) Les chevaux et voitures du régiment avec les équipes d'embarquement correspondantes ;
- c) Les éléments à pied de chaque bataillon et C. H. R. (4 groupes).

Les équipages non embarqués font mouvement par étapes.

Marchant toute la nuit, les camions arrivent le matin du 3 juillet à partir de 5 h.30, entre Épernay et Mourmelon, au point de débarquement, sur la route d'Ambonnay à Trépail <sup>1</sup>.

On se porte aux abords de Trépail et l'on bivouaque. A la nuit, le régiment repart pour aller cantonner dans les baraquements du camp de Châlons, au sud de Mourmelon-le-Grand.

Tous les corps et services de la division ont rallié, le 3 juillet, la région de Bouy et Mourmelon.

<sup>1</sup> Sur les pentes sud-est de la Montagne de Reims.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

En attendant l'arrivée des convois, le ravitaillement est assuré par la 132<sup>e</sup> D. I. **à la gare des Grandes-Loges** où des camions emportent les vivres dans les cantonnements <sup>1</sup>.

Au point de vue de l'emploi tactique, le régiment, qui se trouve sur le territoire de la IV<sup>e</sup> armée, est mis à la disposition de la 132<sup>e</sup> D. I.

Sur la deuxième position et la position intermédiaire. — Le commandant sait, par toutes ses sources de renseignements, que l'ennemi doit attaquer en force, sur un très large front, en mettant en œuvre des moyens formidables.

Prolonger vers l'est l'offensive qui l'a mené jusqu'à Château-Thierry et la Marne, faire tomber Reims et prendre Châlons, tel est son but.

Il va s'attaquer à un secteur dont la défense a été minutieusement étudiée et dont les travaux d'organisation en font un obstacle des plus sérieux. Il va trouver surtout devant lui un adversaire décidé à ne pas reculer et animé d'un superbe moral.

Sur ce front où le régiment va être engagé, la défense est constituée par trois positions successives :

a) *Une première position*, formée d'un réseau de tranchées et de boyaux sur une profondeur variant de 2 à 3 kilomètres.

Elle englobe le « Téton », le Mont sans Nom, la cote 91 et Aubérive-sur-Suippe ;

- b) *Une position intermédiaire*, située **parallèlement à la chaussée romaine et à environ 1 kilomètre au nord de cette voie**, et qui se compose, dans son ensemble, de deux lignes de tranchées dont la première surtout est fortement protégée par un épais réseau et est pourvue de nombreux abris ;
- c) Une deuxième position, à 3 kilomètres au sud de la voie romaine, à hauteur du fort Saint-Hilaire. Parfaitement bien étudiée, elle est précédée d'un réseau inextricable de fils de fer, et comprend trois parallèles successives sur une profondeur de 800 mètres.

Dès le 5 juillet le régiment est appelé à se tenir prêt à occuper la deuxième position et à fournir un bataillon sur la position intermédiaire. Le lieutenant-colonel commandant le 75<sup>e</sup> <sup>2</sup> prend le commandement des troupes qui doivent occuper la deuxième position dans le secteur de la 132<sup>e</sup> D. I. <sup>3</sup>, savoir :

```
3 bataillons du 75<sup>e</sup> R. I.;
```

2 bataillons du 34<sup>e</sup> R. I. T.;

6 compagnies de marche du C. I. D. 132;

1 C. M. territoriale de position.

L'occupation de la deuxième position est prévue pour un effectif de 8 bataillons, chacun d'eux tenant un centre de résistance avec deux compagnies en ligne et une en réserve. Ces C. R. sont dénommés de la gauche à la droite : **Ouvrages Blancs**, **Aix**, **Dieppe**, **Yvetot**,

Cherbourg, Rethel, Rocroi, Vouziers.

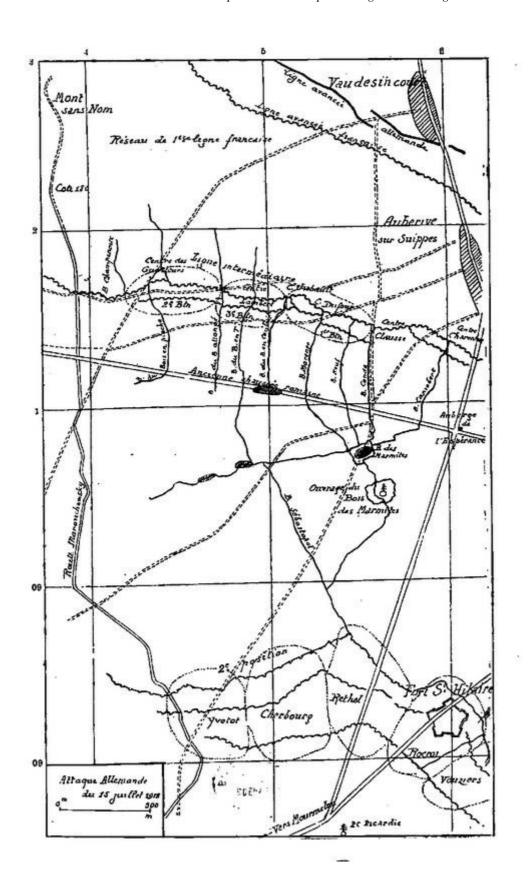
<sup>1</sup> Tous les transports et mouvements sont faits de nuit.

<sup>2</sup> Le lieutenant-colonel ÉBERLÉ, en l'absence momentanée du lieutenant-colonel BOUTRY.

<sup>3</sup> Désigné sous le nom de secteur « Normandie ».

# Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015



Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Les centres de droite sont affectés au 75° et les reconnaissances pour l'occupation se font dans la journée du 5 à Vouziers et Rocroi, pour le 1er bataillon, Rethel pour le 2e et Cherbourg pour le 3e Le chef de bataillon le plus ancien prend le commandement du groupement et a reconnu son P. C. près du carrefour des routes Mourmelon—Aubérive et Mourmelon—Saint-Hilaire (P. C. Picardie). Celui du lieutenant-colonel est à 1 kilomètre sud-sud-ouest de ce dernier (P. C. Rennes). Chaque commandant de centre de résistance a deux ou trois compagnies sous ses ordres, chacune des tranchées de première ligne, de doublement et de soutien étant effectivement occupée. Les troupes se portent sur leurs emplacements de combat par un itinéraire défilé et en évitant la traversée de Mourmelon-le-Grand.

A peine installé, le commandant du 2<sup>e</sup> bataillon reçoit l'ordre d'aller reconnaître **le 6 juillet**, dans le secteur du 366<sup>e</sup> R. I. <sup>1</sup>, un emplacement pour son bataillon <sup>2</sup> au *Centre des Guetteurs*, sur la position intermédiaire. Des guides du 366<sup>e</sup> viennent à la rencontre des reconnaissances et les conduisent par un itinéraire défilé aux vues, jusqu'au P. C. du colonel commandant le 366<sup>e</sup>, **au village Gascon**, **au sud de la voie romaine**, **vers 43-12**.

Toutes instructions nécessaires étant prises, les reconnaissances poussent jusqu'au P. C. au nord du Bois 17. Le Centre des Guetteurs, occupé par deux compagnies du 366<sup>e</sup>, est réparti entre les trois compagnies d'infanterie du 75<sup>e</sup> sur le front compris entre le boyau du Bois Allongé et le boyau Champenoux inclus. La 5<sup>e</sup> compagnie s'installera à droite, la 7<sup>e</sup> à gauche, la 6<sup>e</sup> au centre, à cheval sur le boyau du Bois en Pioche. La compagnie de mitrailleuses aura trois sections sur la position intermédiaire, une section en arrière, dans le boyau du Bois en Pioche.

Les guides du 366° retournent à « **Rethel** » et dirigent les compagnies du 2° bataillon, en plein jour, par un itinéraire défilé, jusqu'en ligne où se fait sans difficultés la relève, malgré une chaleur étouffante. Les unités relevées du 366' vont occuper d'autres emplacements à la cote 180.

Sur la deuxième position, le 2<sup>e</sup> bataillon est remplacé par un bataillon du 52<sup>e</sup>, dont le chef de bataillon prend le commandement du groupement (1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> bataillons du 75<sup>e</sup>, 1<sup>er</sup> bataillon du 52<sup>e</sup>).

Dès le 7 juillet est reçu l'ordre du jour du général commandant la IV<sup>e</sup> armée, prévenant chacun de l'imminence d'une formidable bataille.

Nous pouvons être attaqués d'un moment à l'autre ; vous sentez tous que jamais bataille défensive n'aura été engagée dans des conditions plus formidables. Vous combattrez sur un terrain que vous avez transformé, par votre travail opiniâtre, en forteresse redoutable, forteresse invincible si tous les passages sont bien gardés.

Le bombardement sera terrible, vous le supporterez sans faiblir. L'assaut sera rude, dans un nuage de poussière, de fumée et de gaz.

Mais votre position et votre armement sont formidables ; dans vos poitrines battent des cœurs braves et forts d'hommes libres.

Personne ne regardera en arrière, personne ne reculera d'un pas. Chacun n'aura qu'une pensée : en tuer, en tuer beaucoup, jusqu'à ce qu'ils en aient assez.

Et c'est pourquoi votre général vous dit : « Cet assaut, vous le briserez, et ce sera un beau jour. »

<sup>1</sup> La 132<sup>e</sup> D. I., qui tient le front **devant le Mont sans Nom et Aubérive**, comprend les 330<sup>e</sup>, 366<sup>e</sup> et 166<sup>e</sup> R. I., général de division **HUGUENOT**.

<sup>2</sup> Un bataillon de chacun des 52° et 140° a reçu une mission analogue.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Toutes mesures sont prises ; chaque soir les troupes sont alertées, prêtes à recevoir l'attaque. Les travaux de défense sont perfectionnés, **du 8 au 14**, sur la **ligne intermédiaire** où le commandement a porté la majeure partie de ses forces et où il veut livrer la bataille. Les défenses accessoires sont renforcées, les voies de communication vers l'avant (boyaux et pistes) prêtes à être obstruées par des monceaux de fils de fer.

Aucun trou n'est laissé dans cette ligne, qui est formée d'îlots de résistance fermés, avec une garnison d'une demi-section dans chaque îlot.

Cette position doit être intangible, aussi le mot d'ordre est de ne reculer à aucun prix. Sur la ligne de soutien, une section de chaque compagnie a la même consigne.

La confiance est absolue. Les unités qui tiennent la première position ont une mission toute de sacrifice; réparties sur tout le secteur, elles doivent signaler l'attaque d'infanterie en lançant des fusées, se défendre jusqu'à la dernière limite pour désorganiser les colonnes d'assaut, ypériter les abris abandonnés.

L'artillerie doit être prévenue de la progression ennemie sur la première position par des fusées de couleur très nette, au fur et à mesure de l'avance. Toute l'artillerie de renforcement a pris position, sans se dévoiler, et de minutieuses précautions sont observées pour ne créer aucune piste révélatrice.

Tous ordres sont donnés pour pouvoir retirer du front l'infanterie de renfort au cas où il serait urgent de la transporter ailleurs. L'embarquement en camions est lui-même étudié.

Le 14 juillet, le général HUGUENOT, commandant la 132<sup>e</sup> D. I., indique une dernière fois la mission des unités d'infanterie dans la défense.

La composition des éléments occupant la deuxième position venant d'être modifiée par suite de l'arrivée de trois bataillons de la 27° D. I., le général commandant la 132° D. I. et **le secteur de** « **Normandie** » tient à préciser le rôle de chacun dans la défense de la position. La bataille, ainsi que l'a répété maintes fois le général commandant l'armée, doit se livrer sur la position intermédiaire ; c'est donc sur cette position qu'a été concentrée la presque totalité des forces de la 132° D. I.

Si, au cours des fluctuations de la bataille, un trou se produit, il devra être immédiatement bouché, d'abord par les compagnies disponibles **au sud de la voie romaine**, ensuite, s'il est nécessaire, par des unités portées de la deuxième position sur la position intermédiaire, mais seulement sur l'ordre du général commandant la 132<sup>e</sup> D. I.

Au cas où, par impossible, la position serait submergée, l'ennemi devra être arrêté à tout prix sur la deuxième position, dont l'occupation solide et les défenses perfectionnées à loisir permettront une résistance victorieuse.

Il doit donc être bien compris de tous qu'aucune fraction de la deuxième position ne se portera sur la position intermédiaire sans un ordre du général commandant la D. I.

Dans le cas particulier où une menace se dessinerait sur notre flanc droit (découvert par un repli quelconque d'unités voisines à notre droite), le général prescrit que la bretelle Bois des Marmites <sup>1</sup>, ouvrage des Marmites — R 95 — R 94 — fort de Saint-Hilaire — bois 52, serait occupée par une compagnie de chacun des bataillons des centres de résistance de Vouziers, Rocroi, Rethel, Cherbourg, soit trois compagnies au total. Mais cette occupation n'aurait lieu également que sur un ordre du général.

<sup>1</sup> Cette bretelle passe à l'est de la cote 137. coupe la route d'Aubérive à Mourmelon et rejoint les abords est du fort Saint-Hilaire (Voir carte au 1/80000°).

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Si l'ennemi n'attaque pas cette nuit (**nuit du 14 au 15**), le colonel commandant l'I. D./27 <sup>1</sup> prescrira dès demain matin les reconnaissances nécessaires.

# ENCADREMENT DU RÉGIMENT A LA DATE DU 23 OCTOBRE 1917

**BOUTRY**, chef de corps.

Adjudant-major

Sous-lieutenant

Lieutenant

7<sup>e</sup> compagnie.

SAINTAIN.

BADEL, capit.

JUILLARD.

NADAU.

MILLIEX.

Lieutenant-colonel

Chef de bataillon

Lieutenant

Sous-lieutenant

Méd	ecin-chef	GALLET.		
Capitaine adjoint		SENTIS.		
Officier payeur		VIENNOIS, sous-lieutenant.		
Officier d'approvisionnement		BOISSERANC.		
Chef de musique		LOUÉ.		
Officier téléphoniste		GONDRET, lieutenant.		
Officier pionnier		GOUTTEBARON, lieutenant.		
Peloton de 37		BÉGIS.		
Officier de renseignements		<b>BONTEMPS</b> , sous-lieutenant.		
Pharmacien		BARBASSAT.		
	1 <sup>er</sup> l	bataillon		
Chef de bataillon	JUILLARD, capit.	Adjudant-major	RICHARD, capit.	
v	Médecin	BARBIER.	, 1	
1 <sup>re</sup> compagnie.		3 <sup>e</sup> compagnie.		
Lieutenant	GARNIER.	Capitaine	CHASSARD.	
_	PETIT.	Lieutenant	GRIALOU.	
_	FILLAT.	_	PELLAT.	
Sous-lieutenant	MICHEL.	Sous-lieutenant	PELISSE.	
2º compagnie.		C. M. 1.		
Lieutenant	MORVAN.	Lieutenant	LECHÈRES.	
_	LECHEVALLIER.	Sous-lieutenant	ROUX.	
		_	CORNET.	
	2° h	oataillon		

De GUIBERT, capit.

5<sup>e</sup> compagnie.

**BOUCHE**.

MIALLE.

LIVOIR.

**DUMAS**.

Médecin

<sup>1</sup> Le colonel commandant l'I. D./27 prend, le 14 juillet à 18 heures, le commandement de l'infanterie de la deuxième position du secteur de Normandie. Le lieutenant-colonel commandant le 75° reprend le commandement de son régiment. Le 15 juillet, le lieutenant-colonel BOUTRY rejoint le régiment.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

6° compagnie.		C. M. 2.				
Capitaine	COMITI.	Lieutenant	TERRADE.			
Sous-lieutenant	PARADIS.	Sous-lieutenant	GACHON.			
		_	LASNIER.			
3 <sup>e</sup> bataillon						
Chef de bataillon	<b>De GENTIL-BAICHIS</b>	Adjudant-major	LOUDET, capit.			
9 <sup>e</sup> compagnie.		11° compag	11 <sup>e</sup> compagnie.			
Capitaine	LAMOTHE.	Capitaine	GOUIN.			
Lieutenant	BOMMER.	Lieutenant	ANDRÉ.			
Sous-lieutenant	FARGE.	Sous-lieutenant	PLONQUET.			
10° compagnie.		C. M. 3.				
Capitaine	De LAVALETTE.	Capitaine	MARITON.			
Sous-lieutenant	LECLÈRE.	Lieutenant	BECT.			
	REY.	Sous-lieutenant	GODEMER.			

L'attaque allemande du 15 juillet 1918. — Le 14 juillet, vers 20 heures, une compagnie du 366 fait avec le groupe franc de ce régiment, une reconnaissance offensive à l'ouest de Vaudesincourt; après une courte préparation d'artillerie le détachement se jette sur les lignes ennemies jusqu'à une profondeur de 600 à 800 mètres <sup>1</sup>. Elle ramène 27 prisonniers qui, interrogés aussitôt et séparément, annoncent tous que l'attaque allemande aura lieu le 15 juillet au matin et que la préparation d'artillerie commencera à minuit.

A 22 heures, le 2<sup>e</sup> bataillon est prévenu. Sur la 2<sup>e</sup> position, les troupes bivouaquées à proximité de leurs emplacements, sont immédiatement à leur poste. Sur chaque ligne, les voies d'accès vers l'avant sont clôturées.

A 23 heures, le général commandant l'armée, sur la foi des renseignements obtenus, donne l'ordre à l'artillerie d'exécuter des tirs de contre-préparation offensive; toutes les batteries françaises de C. P. O. se dévoilent et font un feu d'une extrême violence.

A minuit et dix minutes, la préparation d'artillerie ennemie commence, par obus de tous calibres. La position intermédiaire et la deuxième position sont soumises à des tirs beaucoup moins violents que la première : calibres moyens et obus à gaz au Centre des Guetteurs, obus de très gros calibre sur le fort Saint-Hilaire, de 105 et 150 sur la deuxième position.

A 4 h.15, l'infanterie ennemie sort de ses tranchées et se porte à l'assaut, précédée d'un barrage roulant. L'attaque est signalée par les détachements d'observation.

Dans la zone de la 132° D. I. l'ennemi n'avance que péniblement, surtout sur sa droite où il rencontre une sérieuse résistance de la part de mitrailleuses isolées, et une garnison décidée, à la cote 181.

Vers 7 heures, la 5<sup>e</sup> compagnie et la droite de la 6<sup>e</sup> sont aux prises avec l'ennemi. Les tirs de mitrailleuses ont facilement raison des détachements qui se forment pour l'assaut, en terrain découvert. A 8 heures, aucune liaison n'existe plus vers l'avant **par les boyaux du Bois en Pioche et Champenoux**. Toute la ligne intermédiaire est devenue première ligne. Sur le front gauche, la 7<sup>e</sup>

<sup>1</sup> Les nombreux coups de main exécutés dans cette région pour obtenir des renseignements et faire des prisonniers avaient décidé l'ennemi à évacuer les tranchées de première ligne aux premiers indices de coup de main.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

compagnie, avec une section de mitrailleuses, prend à partie toutes les fractions ennemies qui se montrent sur les pentes de la cote 181. Celles-ci se mettent bientôt à l'abri dans les tranchées et sapes, abandonnant toute idée d'attaquer en terrain libre. De nouveaux essais infructueux sont renouvelés sur le front de droite du 2<sup>e</sup> bataillon. Vers 10 heures, des éléments du 366<sup>e</sup>, venus du Mont sans Nom, et ayant réussi à se dégager, rejoignent nos lignes par le boyau Champenoux.

A l'attaque en terrain libre succède bientôt l'essai d'infiltration **par le boyau du Bois en Pioche et le boyau Champenoux**. Entre 12 et 17 heures, nos grenadiers, V. B. et F. M., chargés de la défense de ces voies d'infiltration, sont maintes fois aux prises avec un ennemi résolu à passer. Mais il se heurte à une ligne intacte et non moins résolue. Sortant de la tranchée, quelques grenadiers d'élite, en bras de chemise, poursuivent l'ennemi, et font l'admiration de tous les défenseurs, en particulier des éléments étrangers au 75°.

La nuit du 15 au 16 est relativement calme. Par deux fois cependant, la garnison est alertée : ce sont des coups de sonde, des essais timides d'un ennemi peu sûr de lui.

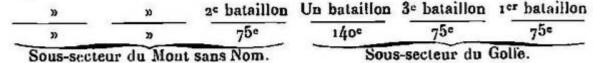
Le 16, vers 8 h.45, une courte mais violente préparation d'artillerie précède un nouvel essai dans les deux boyaux. Les tirs de tous les engins, concentrés sur ces points, anéantissent définitivement les espérances des Allemands. Devant la 5<sup>e</sup> compagnie, plusieurs sections ont essayé, en même temps, de déboucher en terrain découvert : elles sont aussitôt réduites à se terrer pour échapper au feu précis de nos mitrailleuses.

Ainsi, le front du bataillon reste intangible. Une citation à l'ordre du corps d'armée sanctionnera cette glorieuse résistance.

Sur la deuxième position, les bataillons du 75°, alertés, n'ont pas à intervenir. La 9° compagnie exécute, **le 15 juillet**, un transport de munitions **au Bois des Marmites** (près du P. C. du colonel commandant le 330° R. I.), puis occupe avec la 10° compagnie **le centre Rethel**, laissé disponible par le bataillon du 52° appelé à remplir une autre mission.

Dans la matinée du 15, chacune des compagnies des trois bataillons de droite avait exécuté une reconnaissance d'emplacements et d'itinéraires pour se rendre éventuellement sur la bretelle Bois des Marmites—Fort Saint-Hilaire, et l'occuper.

**21** juillet. — Ordre est donné de relever, dans le sous-secteur de droite de la D. I. (sous-secteur du Golfe), le 330° R. I., par deux bataillons du 75° et un du 140°, de sorte qu'en fin de relève la situation des troupes soit schématiquement la suivante :



Un regroupement se fait **dans la nuit du 22 au 23** d'après les données suivantes du colonel commandant l'I. D./27. **Le sous-secteur du Golfe** sera tenu par deux bataillons du 75°; le bataillon du 140°, rendu disponible, relève le 2° bataillon du 75°. Ce dernier vient stationner **au Bois des Marmites**.

Les mouvements d'extension et de relève sont exécutés et le 2<sup>e</sup> bataillon se porte : **le long de la chaussée romaine** (5<sup>e</sup> compagnie et C. M.), **au Bois des Marmites** (6<sup>e</sup> compagnie), **à hauteur des Bois 01 et 04** (7<sup>e</sup> compagnie). Le P. C. du bataillon à P 97. Puis, **le 24 juillet**, la 7<sup>e</sup> compagnie vient rejoindre la 6<sup>e</sup> **au Bois des Marmites**, afin de diminuer la dispersion du bataillon de réserve, dont le P. C. se transporte à proximité de celui du colonel.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

En première ligne, les deux bataillons tiennent **les centres Lambert, Jubault et Dufour** avec 6 compagnies en ligne sur lesquelles sont prélevés des éléments de soutien. Les travaux sont poursuivis en organisant surtout la défense des boyaux, l'expérience de la dernière bataille ayant prouvé que l'ennemi cherchait l'infiltration par tous les moyens. Chaque nuit, un coup de main est exécuté, alternativement, dans les deux quartiers.

A hauteur de la voie romaine, le 2<sup>e</sup> bataillon organise une ligne des réduits. Il reconnaît les itinéraires pour se porter éventuellement en première ligne.

- **26** juillet. Dans la nuit, entre 2 heures et 4 heures, l'ennemi exécute un tir d'obus asphyxiants sur **le Bois des Marmites et à l'est**. Ce bombardement a pour résultat l'évacuation de la presque totalité des 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> compagnies, officiers compris. Le commandement est prévenu et toutes les mesures sont prises pour l'évacuation de la zone ypéritée ainsi que la désinfection méthodique des abris.
- Le compte rendu suivant est fait par le chef de corps :
- « J'ai l'honneur de vous rendre compte que les effets du violent bombardement à ypérite de cette nuit, qui n'ont pas été immédiats, se font de plus en plus sentir sur les unités qui occupent **le Bois des Marmites** (6° et 7° compagnies) et qui n'avaient, en partie, que des abris de fortune.
- « J'estime à 2.500 le nombre des projectiles qui tombèrent de 2 à 4 heures sur cette région... Les 6° et 7° compagnies sont réduites à quelques hommes, eux-mêmes légèrement touchés ; les officiers sont évacués ou malades. Pratiquement, il ne reste, au 2° bataillon, que la 5° compagnie et la C. M., qui était dispersée sur les emplacements de pièces. »
- **27** *juillet*. Sur tout le front de gauche de la D. I., à partir du Centre des Guetteurs inclus, une attaque, préparée depuis l'avant-veille, est menée par un effectif de quatre bataillons (140° et 52°) sur la cote 181 et le Bois du Chien. Elle réussit pleinement. Une compagnie du 2° bataillon, qui devait se tenir prête à occuper le Centre des Guetteurs après l'attaque, ne reçoit pas d'ordre d'exécution.
- 28 juillet. Le front de la 27° D. I., dont la droite était primitivement au centre Dufour, est étendu jusqu'au centre Charenton, compris. Le mouvement d'extension est réalisé dans la nuit du 28 au 29 de la manière suivante :
- a) Le 1<sup>er</sup> bataillon s'étend vers la droite et occupe **le centre Clausse** ;
- b) Le centre Charenton est tenu, après relève du 47° B. C. A., par les compagnies disponibles du 2° bataillon (5° et C. M. 2) et deux sections prélevées sur le 3° bataillon (9° compagnie). A partir du 1° octobre ce groupement est renforcé par un escadron du 9° hussards.
- *4 août*. De nouvelles limites sont assignées et modifient le dispositif. Le 2<sup>e</sup> bataillon passe en réserve, sur la deuxième position.

Relève de la division. — A partir du 5, le régiment est relevé, savoir :

**Du 5 au 6**, le 1<sup>er</sup> bataillon, par un bataillon du 130<sup>e</sup> R. I. Cantonnement à **Saint-Hilaire-au-Temple**. **Du 6 au 7**, l'É.-M., les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> bataillons, par le 130<sup>e</sup>. Ces unités vont cantonner à **Cuperly** (É.-M. et 3<sup>e</sup> bataillon) **et Fagnières** (2° bataillon). Le 1<sup>er</sup> bataillon s'est porté à **Sarry** <sup>1</sup>

Chacun des bataillons fait étape, incorporé dans une colonne comprenant d'autres unités relevées de la 27° D. I.

<sup>1</sup> Au sud de Châlons. Fagnières est à l'ouest de cette ville.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

**Du 7 au 8**, les trois colonnes font un mouvement de nuit et les unités du 75<sup>e</sup> cantonnent à Saint-Amand-sur-Fion (1<sup>er</sup> bataillon), Sarry (É.-M. et 3<sup>e</sup> bataillon), Togny-aux-Bœufs (2<sup>e</sup> bataillon). **Du 8 au 9**, l'É.-M. et le 3<sup>e</sup> bataillon gagnent Saint-Amand-sur-Fion <sup>1</sup> et le 2<sup>e</sup> bataillon Coulvagny. Ces deux derniers villages sont affectés au régiment comme cantonnements définitifs de repos.

14 août. — Une délégation de 3 officiers et 24 hommes <sup>2</sup>, choisis parmi ceux ayant le plus grand nombre de citations, se rend à une prise d'armes qui a lieu au Q. G. de l'armée, à Châlons. Assistent à cette prise d'armes tous les colonels et les délégations des régiments ayant pris part à l'attaque du 15 juillet. A l'issue de cette imposante cérémonie, un repas est offert à tous les officiers et soldats, par le général GOURAUD.

18 août. — Dans la nuit du 18 au 19 le régiment se porte à Saint-Quentin-sur-Coole (1er et 3e bataillons) et Écury-sur-Coole (É.-M. et 2e bataillon), sur la rive gauche de la Marne, au sud de Châlons; du 19 au 20, à Athis et Champigneul-Champagne, entre Châlons et Épernay, et le 21 à Cumières (É.-M. et 2e bataillon), Damery (3e bataillon) et Venteuil (1er).

A partir du 27 août la 27° D. I. est transportée en Lorraine, par voie ferrée. Le 75° embarque à Œuilly, en quatre trains, et débarque le 28 à Moyen, pour aller cantonner, le même jour, à Fontenoy-la-Joûte (É.-M. et 2° bataillon) et Glonville.

<sup>1</sup> A 25 kilomètres sud-est de Châlons.

<sup>2</sup> Dont la garde du drapeau.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

#### **CHAPITRE X**

1918 - 1919

# EN LORRAINE (SECTEUR DE SAINT-CLÉMENT — L'ARMISTICE VERS L'ALSACE ET LA LORRAINE RECONQUISES L'OCCUPATION SUR LA LAUTER ET LE RHIN — A THIONVILLE LE RETOUR

« Je vous laisse un peu de mon cœur...» (15 novembre 1918. Départ du lieutenant-colonel BOUTRY.)

En Secteur devant Ogéviller. — La 27<sup>e</sup> D. I. va relever, en Lorraine, la 61<sup>e</sup>, qui tient les soussecteurs d'Ogéviller, Bénaménil, et Fréménil. Le 75<sup>e</sup> occupera la droite du dispositif, en liaison à droite avec le 148<sup>e</sup> R. I. américain et à gauche avec le 140<sup>e</sup> R. I.

Le sous-secteur d'Ogéviller, à cheval sur la Vezouse, à hauteur du village de Saint-Martin, est établi face au nord-est et au village de Chazelles, occupé par l'ennemi. Il est constitué dans son ensemble par :

Une première position (centre de résistance Auto) dont la ligne de résistance, à hauteur de Saint-Martin, est protégée par des petits postes situés à environ 1.500 mètres plus en avant. Cette position est tenue normalement par un bataillon;

Une *deuxième position*, en arrière de la Vezouse <sup>1</sup>, aux .lisières est des villages d'Ogéviller et de **Réclonville**, tenue par deux bataillons dont une partie occupe ses emplacements de combat ;

Une lígne des réduits, non occupée en permanence, à 1 kilomètre à l'ouest de la précédente.

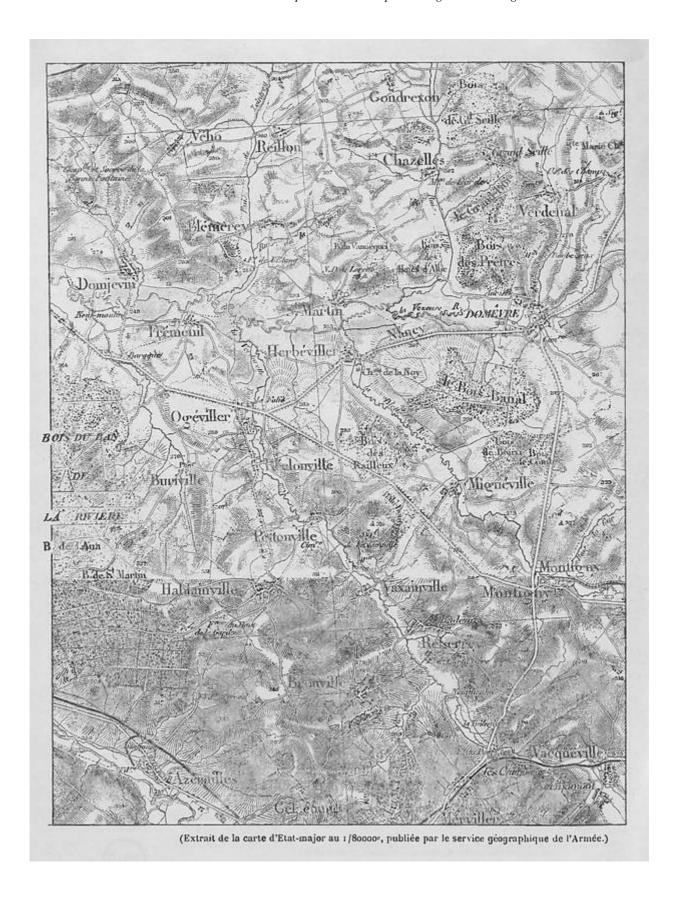
La tranchée correspondant à chaque bataillon de deuxième ligne est dénommée, pour la droite. centre de résistance de Réclonville et pour la gauche, C. R. de Buriville.

A partir du 1<sup>er</sup> septembre, ont lieu les mouvements de relève. Le 1<sup>er</sup> bataillon se porte, dans la nuit du 1<sup>er</sup> au 2, avant le lever du jour, au bivouac dans la forêt de Mondon, à l'est de la route Chenevières—Bénaménil. Il exécute ses reconnaissances pendant la journée au sous-secteur d'Ogéviller, sur la première position, et relève, dans la nuit, le bataillon de ligne du 219<sup>e</sup> R. I.

<sup>1</sup> Rivière très marécageuse, aux nombreux méandres.

# Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015



Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Après reconnaissances, les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> bataillons, partant de **Fontenoy et Glonville**, relèvent, **du 3 au 4**, un bataillon du 219<sup>e</sup> sur la deuxième position. L'É-.M. et la C. H. R. se rendent à **Buriville** et le lieutenant-colonel prend le commandement du sous-secteur **le 4 septembre au matin**.

Les T. C. vont stationner à Azerailles et le T. R. à Flin.

En ligne, le service de surveillance est assuré, de jour, par des guetteurs, de nuit, par des petits postes dont l'emplacement est variable <sup>1</sup>. Des patrouilles de liaison circulent entre les postes, lesquels sont complètement isolés. Sur la ligne de résistance, des sentinelles doubles assurent la garde et alertent les troupes en cas de danger.

De nombreuses patrouilles d'embuscade et reconnaissances sont faites, soit par le groupe franc, soit par des unités de deuxième ligne. La plus intéressante de ces opérations sera seule relatée ici. Elle concerne un coup de main exécuté dans la nuit du 8 au 9 septembre sur le bois de Chazelles. Cidessous l'ordre donné et le compte rendu d'exécution.

Sous-Secteur d'Ogéviller C. R. Auto 1<sup>er</sup> BATAILLON *Groupe franc*.

COUP DE MAIN A LA MUETTE

Nuit du 8 au 9 septembre 1918.

Effectif. — 1 officier <sup>2</sup>, 2 sergents, 12 hommes du groupe franc ; 1 section de soutien de la 3<sup>e</sup> compagnie.

*But.* — Aller prendre position **dans le bois de Chazelles**, avant la nuit, et y attendre l'arrivée du P. P. allemand pour l'enlever.

Itinéraire. — Bois Neutres, corne sud-ouest du bois de Chazelles.

Exécution. — Des bois Neutres, se porter, avant la nuit, et par petits groupes, sur le bois de Chazelles, par les brèches qui doivent exister dans le réseau. Reconnaître les pistes suivies par les petits postes allemands et les emplacements ; se poster à proximité et enlever le petit poste boche lorsqu'il se présentera.

La section de soutien de la 3<sup>e</sup> compagnie se postera **dans les bois Neutres** (lisière nord) avant la nuit et par infiltration. Dès la nuit tombante, elle se rapprochera de **la corne sud-est du bois** pour être à même de prêter main-forte au groupe franc, si l'officier le demande (signal à convenir).

*Heure.* — A partir de 16 (seize) heures. Fin de la mission à 22 h.30.

*Mot.* — Ordener — Orange.

Signaux. — A fixer par le chef du groupe franc, qui les donnera au petit poste du **bois Neutre**, avant de sortir

*Tenue*. — Veste, équipement sans baïonnette, masque autour du cou. Deux grenades OF par grenadier-voltigeur. Deux chargeurs par F. M. pour la section de soutien, qui viendra prendre position en avant du petit poste Z à 20 heures.

Tenue habituelle du groupe franc (pistolet automatique, quatre grenades OF dans les musettes, baïonnette sans fusil).

Brancardiers. —Deux brancardiers de la 3<sup>e</sup> compagnie marchent avec la section de soutien.

Le 8 septembre 1918.

Le Capitaine commandant le 1<sup>er</sup> bataillon et le C. R.

<sup>1</sup> Afin d'éviter le repérage et de déjouer les tentatives des coups de main ennemis.

<sup>2</sup> Le chef du groupe franc du 1<sup>er</sup> bataillon.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

#### Compte rendu d'exécution.

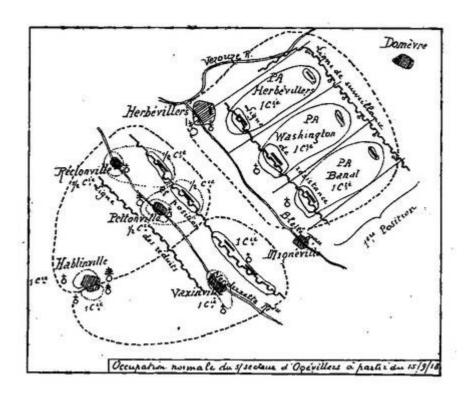
Sortis à 16 h.30 par le poste de gauche du bois Vannequel, nous avons marché sur la corne du bois de Chazelles. Nous avons visité ce bois. On y trouve des tranchées en très bon état, ainsi que de sérieuses défenses accessoires. Impossible de voir des traces de pas à cause de la pluie. Ensuite, nous avons battu les bois à gauche ; derrière le réseau et dans les bois se trouve une ligne de petits postes, à 20 mètres les uns des autres et abandonnés. Sauf à la pointe du bois de Chazelles, les réseaux sont partout en très bon état. Ne recevant aucun coup de fusil, j'ai pris la décision d'aller à Chazelles. Nous avons traversé un marais, trois réseaux très denses de barbelés et une tranchée en très mauvais état qui se trouve en lisière du village.

A l'intérieur du village, des pistes paraissent fréquentées. Nous étions dans l'église, quand une corvée boche, chargée de barbelés, s'amène entre nous et leur tranchée. Ne sachant pas ce qui pouvait encore venir, nous avons lancé une grenade et bondi sur eux. Un Allemand a été tué ; celui qui commandait la corvée a été ramené par nous ; les autres, au moins deux, ont dû se sauver. Vu notre situation, nous avons jugé prudent de ne pas insister. Une mitrailleuse ennemie nous a alors tiré dessus.

Rentrés dans nos lignes à 18 h.45, sans autre incident.

Aux armées, le 8 septembre.

L'Officier chef de patrouille.



Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

13 septembre. — Le sous-secteur d'Ogéviller modifie son occupation en s'étendant à droite par relève du 148° régiment d'infanterie américaine, en cédant les centres de résistance « Auto » et « Buriville » et en évacuant les villages de Buriville et Ogéviller.

Le 2<sup>e</sup> bataillon, relevé du C. R. Auto (Saint-Martin) dans la nuit du 13 au 14 septembre, relève, du 14 au 15, le bataillon de première ligne du 148<sup>e</sup> R. I. U. S. au bois Banal.

Sur la deuxième position, une compagnie de chacun des 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> bataillons relève respectivement un bataillon du 148<sup>e</sup>, dans la nuit du 13 au 14, en même temps que s'opère le regroupement des unités restantes, qui cantonnent désormais à Vaxainville, Pettonville, Hablainville et Réclonville.

En fin de relève le dispositif des unités est indiqué schématiquement ci-dessus.

En première ligne, les compagnies ont chacune un point d'appui dont la ligne de résistance est immédiatement à l'est de la Blette. Le P. C. du bataillon est à Herbéviller. Chaque bataillon de deuxième ligne tient, en cas d'attaque, la deuxième position par deux compagnies et la ligne des réduits par la 3<sup>e</sup> compagnie. Les unités de mitrailleuses ont toutes leurs forces réparties, soit sur la ligne de résistance (1 compagnie), soit sur la deuxième position (2 compagnies). Des sections de position tiennent en outre la ligne des réduits, aux abords ouest de Réclonville, Pettonville et Vaxainville.

**4** octobre. — Une troisième modification a lieu dans le dispositif par suite d'un changement de limite à gauche du sous-secteur. **Une portion du centre de résistance « Auto »** (la moitié environ) est attribuée au 75°, qui doit tenir le nouveau point d'appui avec une compagnie, par extension de front. Ce dispositif est réalisé **le 4 au matin**. 4.500 mètres de la première ligne sont tenus par les trois compagnies du 2° bataillon <sup>1</sup>.

Il y a lieu de remarquer que **le bas-fond de la Vezouse** isole le P. A. de gauche, et qu'en ce point les lignes sont interrompues sur plus d'un kilomètre.

Vers le 12 octobre, le commandement prévient que les Allemands pourraient commencer leur repli. Une attention particulière est recommandée aux éléments de surveillance. Aucun indice de repli n'est signalé devant le front du régiment.

Relève de la division. — Dans les nuits du 26 au 27 et du 28 au 29 octobre, les éléments de la 28 et du 28 au 29 octobre, les éléments de la 28 et du 28 au 29 octobre, les éléments de la 28 et du 28 au 29 octobre, les éléments de la 28 et du 2

Le 26, vers 19 heures, le 2<sup>e</sup> bataillon descend des lignes, remplacé par un bataillon du 51<sup>e</sup> R. I., et va cantonner à Saint-Clément. La nuit du 27 est employée à la relève des unités de deuxième ligne. Le 3<sup>e</sup> bataillon va cantonner à Azerailles, le 1<sup>er</sup> et la C. H. R. à Glonville.

**28** octobre. — Le 2<sup>e</sup> bataillon va cantonner à Saint-Boingt. Il est rejoint le lendemain par l'É.-M. et la C. H. R.

**29** octobre. — Le 1<sup>er</sup> bataillon stationne à Essey-la-Côte, le 3<sup>e</sup> à Vennezey <sup>2</sup>.

Tous les éléments de la 27° D. I. ont rallié **la région sud-ouest de Gerbéviller** et restent affectés à la VIII° armée (**GÉRARD**). Dès leur arrivée, ils s'entraînent à la marche. En prévision d'un repli possible de l'ennemi **sur le front de Lorraine**, l'armée peut être en effet appelée à passer sans retard à la guerre de mouvement.

<sup>1</sup> La faible densité de troupes dans cette région est expliquée par le calme du secteur, par le dispositif identique du côté de l'ennemi, la qualité médiocre de ses troupes et par la nécessité d'économiser des forces utilisées en vue de la glorieuse offensive alliée, qui bat son plein **depuis l'Argonne jusqu'à la Manche**.

<sup>2</sup> A 20 kilomètres environ au sud de Lunéville et à 8 kilomètres de Gerbéviller.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Chaque régiment exécute des marches de 15 à 20 kilomètres, par compagnies échelonnées, toutes précautions devant être prises, le cas échéant, pour se soustraire à l'investigation des avions ennemis.

L'armistice. — 11 novembre 1918. — Dans la nuit du 10 au 11 novembre, la division fait mouvement pour se rapprocher du front. Le 75<sup>e</sup> se porte à Méhoncourt (É.-M. et 3<sup>e</sup> bataillon), Landécourt (1<sup>er</sup> bataillon) et Einvaux 2<sup>e</sup> bataillon), entre Meurthe et Moselle.

**Depuis octobre** des troupes sont concentrées **dans la région de Lunéville** pour mener une vigoureuse offensive **sur la Sarre** en cas de non-acceptation de l'armistice par les Allemands. Les X<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup> armées (généraux **MANGIN** et **GÉRARD**), sous le commandement du général **de CASTELNAU**, sont à pied d'œuvre pour foncer sur l'ennemi. L'attaque est fixée **au 14 novembre**.

Mais **le 11** l'armistice est signé. Au 75°, la nouvelle est apprise dès le matin et, dans les petits villages de **Lorraine**, le son des cloches amplifie les cris de joie de tous les poilus. C'est sur les grandes routes désormais que vont se faire tous les mouvements, et la plus belle marche, la plus glorieuse sera celle qui conduira nos soldats **vers la Lorraine et l'Alsace** délivrées.

13 novembre. — Le 2<sup>e</sup> bataillon se porte à Blainville-sur-l'Eau, par ordre de la 27<sup>e</sup> D. I.

**15 novembre**. — Le lieutenant-colonel **BOUTRY**, rappelé dans le service d'état-major, quitte le régiment.

En marche vers l'Alsace. — La 27<sup>e</sup> D. I., aux ordres du 3<sup>e</sup> corps, fait partie de la colonne qui doit se porter, par Sarrebourg et Saverne, jusqu'à la Lauter. La colonne, composée du 7<sup>e</sup> régiment de chasseurs à cheval, de la 27<sup>e</sup> D. I. et d'autres éléments non endivisionnés, fournit une avant-garde constituée par la cavalerie, un régiment d'infanterie, un groupe d'artillerie de campagne et deux compagnies du génie. Cette avant-garde marche à 2.500 mètres du gros de la 27<sup>e</sup> division. En fin de marche les avant-postes sont réduits au minimum et limités à la garde des cantonnements et des voies de communication. La discipline de marche est rigoureusement observée, tous les villages sont traversés au pas cadencé.

16 novembre. — Le régiment se rend à Thiébauménil, par Xermaménil et Saint-Clément. Une partie seulement du régiment peut cantonner : le 3<sup>e</sup> bataillon occupe des baraquements dans la forêt de Mondon. Tous les hommes non susceptibles de marcher sont groupés et dirigés sur une compagnie de ralliement à Gerbéviller.

17 novembre. — La frontière est franchie à Avricourt. Aux sons de Vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine, le régiment défile devant le drapeau déployé en face du poteau frontière, puis va cantonner dans Avricourt allemand. Le bourg a été presque totalement évacué sous la menace de l'offensive française sur la Sarre. Les quelques habitants qui sont déjà revenus manifestent une joie débordante. Avricourt a peu souffert du bombardement, sauf la gare, mais la plupart des maisons ont été pillées avant le départ des Allemands.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

*18 novembre*. — Par Réchicourt-le-Château et Gondrexange, le lieutenant-colonel BOURET, qui vient de rejoindre le 75<sup>e</sup> pour en prendre le commandement, fait exécuter la troisième étape sur Imling et Bebing (1<sup>er</sup> bataillon).



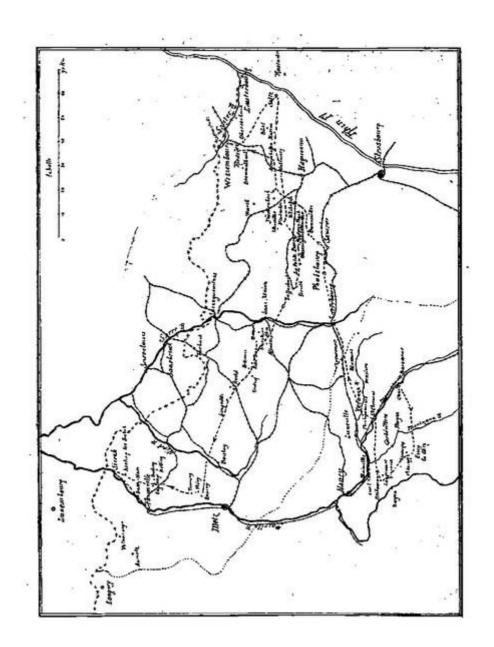
A l'entrée de chaque localité la population est massée, notables en tête. Des inscriptions telles que « Soyez les bienvenus », « Vive la France », « Reconnaissance à nos libérateurs » sont tendues dans les rues et aux carrefours principaux. Des bouquets de fleurs sont offerts aux chefs et aux soldats dont l'attitude impeccable l'ait visiblement impression. Nombre de maires ceignent une vieille écharpe tricolore d'avant l'année terrible. Les objets qui rappellent l'ancienne guerre sont montrés comme des reliques. Les couleurs tricolores flottent partout.

A Sarrebourg ce ne sont que fêtes, réceptions et bals. L'enthousiasme est à son comble. Les habitants racontent que longtemps avant l'armistice, on préparait en Lorraine les cocardes aux couleurs françaises, sous les yeux des soldats allemands découragés.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

**21 novembre**. — La marche est reprise **en direction de l'est**. Après avoir traversé **Sarrebourg** pavoisé, le 75<sup>e</sup> défile dans la vieille cité fortifiée de **Phalsbourg**. Dès l'arrivée, et malgré la fatigue, on se prête volontiers aux démonstrations empressées des habitants et de la municipalité, qui offre un vin d'honneur.



Le 3<sup>e</sup> bataillon est cantonné **au sud de Phalsbourg**, **à Dreihausen**.

22 novembre. — Le régiment continue sa marche vers l'est par la grand'route de Saverne et quitte la Lorraine pour l'Alsace dont il découvre la riche plaine, vue de la bordure orientale des

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

**Vosges**. La colonne évite **Saverne**, descend dans la plaine, et reçoit un accueil des plus enthousiastes. **Par Ottersthal**, **Steinbourg**, **Hattmatt**, **Imbsheim** le 75° va cantonner à **Bueswiller** (É.-M.), **Schalckendorf** (2° bataillon), **Ringendorf** (1er bataillon), **Kirrwiller** (3° bataillon).

**23** novembre. — C'est l'âme encore bien fière, et combien émue, que, pour se rendre à Gunstett (2<sup>e</sup> bataillon), **Biblisheim** (1<sup>er</sup> bataillon), **Durrenbach**, on passe devant le monument français aux morts de **Morsbronn** et sur les champs de bataille mémorables des premières journées de **1870**. Chaque unité présente les armes d'un geste spontané.

A l'étape suivante, le régiment atteint sa zone définitive, sur la Lauter. Par Surbourg, Soultz, Schcenenbourg les bataillons se rendent à Ingolsheim (É.-M. et 1<sup>er</sup> bataillon), Riedselz (2<sup>e</sup> bataillon) et Bremmelbach (3<sup>e</sup> bataillon).



Sur la Lauter. — En approchant de la Lauter et de Wissembourg, on retrouve les derniers contreforts des Vosges, et tous les noms de cette région sont remplis des souvenirs du glorieux combat dont le monument du Geisberg perpétue à jamais la mémoire. Face à la frontière, son coq gaulois qui le surmonte semble lancer un défi à toutes les Allemagnes.

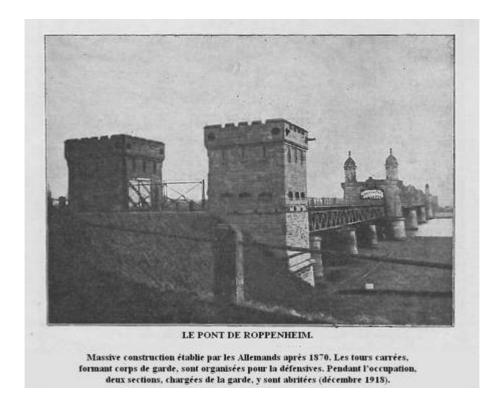
Dès l'arrivée dans les cantonnements l'ordre d'avant-postes est donné par le colonel commandant l'I. D.

La mission est, pour l'infanterie, de surveiller la ligne sud de la Lauter depuis Altenstadt inclus jusqu'à Scheibenhard exclus, à l'ouest de Lauterbourg, et, le cas échéant, de résister à toute attaque, à hauteur d'Altenstadt, du Geisberg et de la voie ferrée Wissembourg—Lauterbourg.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

La zone du 75<sup>e</sup> est limitée à droite par la ligne : **issue nord-ouest d'Oberseebach—carrefour de Schleithal**, à gauche par la ligne : **issues ouest d'Altenstadt et Bremmelbach**. Deux bataillons sont, aux avant-postes : à l'ouest, le 2<sup>e</sup>, qui a deux compagnies et le P. C. à **Altenstadt** et deux à **Riedselz** (dont la C. M.), à l'est le 1<sup>er</sup> bataillon, dont le P. C.et trois compagnies (dont la C. M.) sont à **Riedselz** et une compagnie à **Schleithal**.



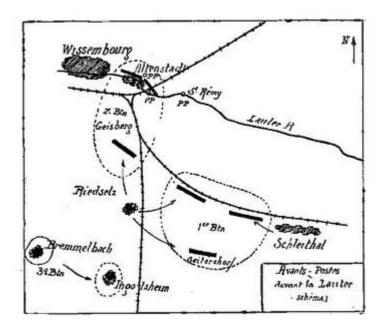
Les compagnies d'Altenstadt fournissent un poste au pont de Saint-Remy, à celui du chemin de fer et à l'issue nord du village; leur mission est d'arrêter tout isolé ou détachement, dans les deux sens, en appliquant, dans chaque cas, des consignes particulières fixées par le commandement <sup>1</sup>. La zone de surveillance du 1<sup>er</sup> bataillon ne comportant aucunpassage sur la Lauter, il n'est pas fourni de postes fixes. Des rondes et des patrouilles sont faites, de jour par l'escadron divisionnaire, de nuit par l'infanterie, en procédant par embuscades en des points et à des heures déterminés. En cas d'attaque les compagnies en grand'gardes résistent sur place. Les deux compagnies d'Altenstadt défendent le village, celles de Riedselz (du 2<sup>e</sup> bataillon) gagnent le Geisberg. A droite (1<sup>er</sup> bataillon), une compagnie de Riedselz s'installe sur la voie ferrée, entre le Geisberg et le point d'appui de la grand'garde de Schleithal. La troisième compagnie se porte en réserve à Geitershof avec deux sections de mitrailleuses, les deux autres sections étayant le front.

Enfin le 3<sup>e</sup> bataillon en entier fait mouvement **sur Ingolsheim** et se met à la disposition du lieutenant-colonel. L'appui d'artillerie est assuré par un groupe d'A. C. stationné **à Birlenbach**, qui a reconnu ses emplacements éventuels de batterie.

<sup>1</sup> En particulier, personne ne peut pénétrer **en Allemagne** sans une autorisation du général commandant l'armée.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015



L'occupation normale et le dispositif de combat sont indiqués par le schéma ci-dessus.

**29 novembre**. — Le front de la D. I. ayant été étendu vers la droite **jusqu'à Mothern**, le 75<sup>e</sup> doit appuyer **vers l'est jusqu'à la route de Schleithal à Bienwalmuhle**, tout en conservant sa gauche **à Altenstadt**. Les mouvements suivants en découlent : **à Oberseebach** viennent stationner 1'É.-M., la C. H. R., le 3<sup>e</sup> bataillon ainsi que le groupe d'appui ; **à Schleithal**, le 1<sup>er</sup> bataillon se rassemble en entier et étend son front d'action jusqu'aux nouvelles limites fixées.

30 novembre. — Le 3° bataillon se porte sur les bords du Rhin à Beinheim pour relever des éléments du 6° corps au pont du chemin de fer de Roppenheim (voie ferrée de Strasbourg à Rastadt). La garde en est assurée par une compagnie, qui tient la partie française du pont, et par deux sections de mitrailleuses.

Le gros du bataillon est en réserve à Beinheim.

*ler décembre*. — Par suite d'une nouvelle modification apportée au secteur d'avant-postes de la division (le nouveau secteur s'étend **devant le Rhin, de Lauterbourg au pont de Beinheim**), le 75<sup>e</sup> reçoit l'ordre de se porter à **Selz** avec l'É.-M. et un bataillon, et à **Niederrdern** avec un bataillon.

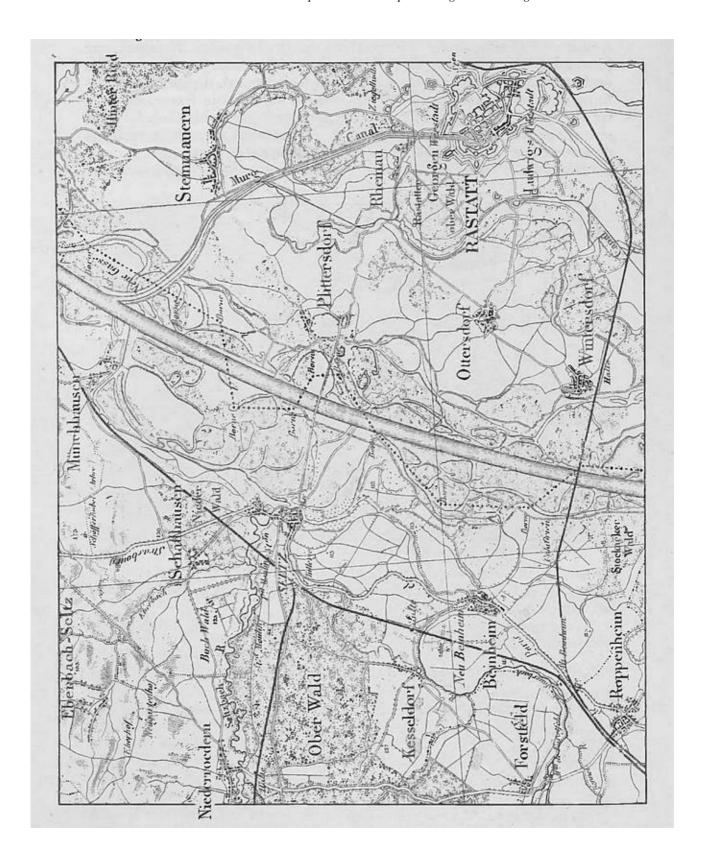
Dès l'arrivée à Selz, le 1<sup>er</sup> bataillon prend les avant-postes au pont de bateaux qui relie la localité précitée à **Plittersdorf**. Le pont est tenu par une compagnie et deux sections de mitrailleuses placées de telle sorte qu'elles peuvent croiser leurs feux en avant de l'entrée est du pont.

Un groupe du 114<sup>e</sup> R. A. L., cantonné **à Kesseldorf**, reconnaît des positions de batterie pour l'interdiction des deux ponts.

La circulation y est assez active ; de nombreux prisonniers alliés se présentent, ainsi que des Alsaciens-Lorrains démobilisés. Une consigne particulière prescrit s'il y a lieu à laisser passer ou .à renvoi.

# Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015



Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

A partir du 6 décembre, du matériel allemand entre en France par le pont de Roppenheim. Une idée de l'activité journalière moyenne est donnée par le compte rendu des événements survenus le 13 décembre :

# Compte rendu des avant-postes du 12 au 13 décembre 1918.

Rondes d'officiers

Pont de Roppenheim, 1 h.10;
Pont de Selz, 6 heures.

Quatre de cavalerie;
Deux de liaison (du 355°).
Trois de surveillance et de liaison (du 75°).

Événements. — Manœuvre du **pont de Selz** à 14 h.30 par le génie <sup>1</sup>.

Deux Alsaciens démobilisés se sont présentés respectivement à 14 h.15 et 17 h.05; ils ont été renvoyés sur le pont de Kehl.

Le chef du 2<sup>e</sup> bureau du corps d'armée est venu **au poste du pont de Selz** s'entretenir avec le pontonnier civil.

Un train venant d'**Allemagne** est passé **sur le pont de Roppenheim** à 14 h.45. Il comprenait : une locomotive, trois wagons de voyageurs <sup>2</sup> et dix wagons de marchandises, plombés, contenant des archives et dossiers.

Au cantonnement, les unités sont installées au mieux et fort bien accueillies. Le 8 décembre, à Selz, la population organise une manifestation patriotique présidée par le général commandant la 27° D. I. <sup>3</sup>. Un vin d'honneur est offert par la municipalité et des discours sont prononcés ; une jeune fille, en costume alsacien, lit une adresse au général ; des vétérans de 1870 montrent fièrement deux drapeaux datant d'avant « leur » guerre.

Relève du régiment sur le Rhin. Étapes vers Thionville. Sur la frontière du Luxembourg et du Palatinat. — La division va quitter le Rhin pour se diriger, par voie de terre, en direction de Thionville. Elle emporte de l'Alsace l'impression inoubliable de l'entrée triomphale dans la terre sœur, de sa riche plaine, de son Rhin majestueux, de Strasbourg, que beaucoup ont pu voir, de ses villages si caractéristiques, de ses habitants enfin, dont l'accueil a été si chaleureux.

Dans la zone du 75° les avant-postes sont pris par le 132° R. I. et en fin de relève, les éléments du régiment cantonnent à **Hatten** (É.-M., C. H. R., 3° bataillon), **Buhl** (1° bataillon), **Rittershoffen** (2° bataillon).

Immédiatement les étapes commencent, alternant avec des repos nécessaires ; ci-dessous les cantonnements occupés en fin de mouvement :

29 décembre
30 décembre
Uhrwiller, Kindwiller et Bitschhoffen;
Niedersulzbach, Obersulzbach et Uttwiller;
Tieffenbach, Struth, Fromuhl, Hinsburg;
Tieffenbach, Altwiller, Bissert;

<sup>1</sup> Un train de bateaux est mobile pour permettre la circulation éventuelle **sur le Rhin**.

<sup>2</sup> Il s'agit du personnel des Postes de **Metz** qui, ayant quitté la ville dès la signature de l'armistice, est rappelé par ordre du généralissime.

<sup>3</sup> Dont le P. C. est à **Hatten**.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

```
7 janvier
8 janvier
9 janvier
11 janvier
12 janvier
Hellimer, Petit-Tenquin, Erstrof, Grenting-Zellen;
Longeville-lès-Saint-Avold;
Volmerange, Condé-Northen, Niederwisse;
Ennery, Flévy, Trémery;
Elzing, Buding, Inglange (É.-M. et 2° bataillon);
Elzange, Basse-Ham (1er bataillon);
Basse-Yutz (3° bataillon).
```

13 janvier. — L'étape de la veille a rassemblé le régiment dans la région de Thionville où le 3<sup>e</sup> bataillon s'installe définitivement à la caserne de Basse-Yutz <sup>1</sup>. Les autres unités se déplacent vers le nord et occupent Hunting (É.-M. et C. H. B.), Beyren (1<sup>er</sup> bataillon) et Sierck (2<sup>e</sup> bataillon), de part et d'autre de la Moselle, face aux frontières luxembourgeoise et allemande, avec mission de relever, comme garde-frontière, deux bataillons de pionniers <sup>2</sup>.

En fin de relève les compagnies d'infanterie occupent chacune un secteur à proximité de la frontière, gardant toutes les voies d'accès par des postes établis sur les routes et aux issues des villages. Ce sont, de l'est à l'ouest, la 5° compagnie à Waldwisse, la 7° à Manderen, la 6° à Apach, la 2° à Basse-Kontz, la 1<sup>re</sup> à Beyren, la 3° à Puttelange. La 2° C. M. est à Sierck, la 1<sup>re</sup> à Gavisse, les postes de commandement de bataillon à Sierck et Beyren.

Le régiment est en liaison à droite et à gauche avec des éléments du 52<sup>e</sup> R. I.

Au point de vue de leur emploi comme garde-frontière, les unités du régiment dépendent des majors de zone. Le chef de bataillon est à la disposition du général commandant le territoire de Thionville pour le service d'ordre et la police de la circulation. Comme commandant d'étapes, il est chargé de transmettre aux municipalités les ordres supérieurs et de recevoir les comptes rendus et demandes émanant de ces dernières ou d'isolés, de faire surveiller les étrangers et de convoquer à des dates fixes les anciens officiers ayant servi dans l'armée allemande, d'assurer les évacuations, etc.

22 janvier. — L'É.-M. et la C. H. R. se portent à Sierck.

**24** *février*. — Le 3<sup>e</sup> bataillon à Basse-Yutz relève le 1<sup>er</sup> bataillon à Beyren du 24 au 26 février.

11 mars. — Afin d'opérer un regroupement des bataillons du 52°, la division prescrit une permutation entre le bataillon de **Kanfen** (52°) et celui de **Sierck** 

La relève s'opère par compagnie de la façon suivante :

La compagnie d'Apach (6°) se rend le 11, après relève, à Mailing, et le 12 à Roussy-le-Village, où elle prend le secteur Hagen—Zoufftgen. La 5° compagnie à Waldwisse, relevée le 13 par une compagnie du 52°, se rend à Kerling-lès-Sierck, puis le lendemain à Volmerange où elle relève une compagnie du 52°. La 7° compagnie de Manderen est relevée le 15; elle se porte à Mailing, puis le 16 à Hettange-la-Grande.

La C. M. 2, qui s'est portée le 11 à Hettange, envoie une section le 16 à Volmerange.

Ce mode d'occupation est d'ailleurs de courte durée car le dispositif de la division va changer à nouveau le 31 mars : le front du 75° s'étend vers l'ouest de manière à libérer un bataillon du 140° dans la région d'Audun-le-Tiche. Par suite, le secteur du régiment est divisé en deux zones limitées au centre par la voie ferrée Thionville—Luxembourg. Le 1<sup>er</sup> bataillon à Basse-Yutz

<sup>1</sup> Aux abords nord-est de Thionville dont il est une sorte de faubourg.

<sup>2</sup> Pour tout ce qui suit, consulter la carte au 1/80000<sup>e</sup>.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

relève le 140° et les fractions du 2° bataillon situées dans sa zone. Le 3° bataillon de **Beyren** s'étend vers l'ouest jusqu'à la voie ferrée.

Les unités d'**Hettange** quittent leur cantonnement sans être relevées et rejoignent à **Basse-Yutz** les compagnies relevées du 2<sup>e</sup> bataillon.



M. MIRMAN prononçant une allocution devant la population de Sierck.

Ces mouvements ont lieu le 31 mars et, en fin de relève, le dispositif réalisé devient :

#### 1<sup>er</sup> bataillon: P. C. à Audun-le-Tiche:

Une compagnie : P. C. à Redange avec deux sections ;

Une section à Russange <sup>1</sup>; Une compagnie à Audun-le-Tiche;

Une compagnie: P. C. à Volmerange avec une section;

Deux sections à Ottange;

Compagnie de mitrailleuses à Aumetz.

# 3<sup>e</sup> bataillon : P. C. à Beyren :

Une compagnie : P. C. à Puttelange ;

Une section à Preiche, une à Altewisse, une à Mondorff;

Une compagnie : P. C. à Roussy-le-Village ;

Une section à Hagen, une à Evrange, une à Zoufftgen.

Une compagnie : P. C. à Beyren avec une section ;

Une section à Basse-Kontz, une à Moulin-Bonnen.

<sup>1</sup> Depuis novembre 1918, les compagnies ne sont plus qu'a trois sections et une section de commandement.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

La relève. Le 75<sup>e</sup> quitte la zone des armées. Le retour. — 22 avril 1919. — Les directives d'aménagement d'effectifs pour l'année 1919 prévoient des régiments de catégories diverses dont les uns sont maintenus à l'effectif de guerre (première catégorie); les autres sont à effectifs réduits (deuxième catégorie) et appelés à rester sur le territoire français en cédant leurs excédents aux régiments d'occupation dans les rangs desquels la démobilisation a fait de nombreux vides.



La 27° D. I. a été classée dans la deuxième catégorie et se prépare à rejoindre la zone de l'intérieur en laissant sur place les classes **1916** et **1917**, ainsi qu'un contingent des classes **1918** et **1919**. Relevés par le 37° R. I. dans les conditions normales d'occupation, les bataillons garde-frontières se rassemblent à **Hayange et Manon** (1<sup>er</sup> et 3° bataillons) pendant que deux compagnies de **Basse-Yutz** se rendent à **Sierck** provisoirement pour y libérer un bataillon du 52°.

L'embarquement a lieu à Thionville et à Sierck (2<sup>e</sup> bataillon) les 23 et 24 avril. Par Metz, Toul, Is-sur-Tille, Dijon, Bourg et Lyon le régiment rejoint la 14<sup>e</sup> région. Il débarque à Givors et va cantonner à Millery et Charly où il dépend du général commandant la subdivision du Rhône pour le service d'ordre. Le régiment n'a d'ailleurs à intervenir à aucun moment pendant son séjour dans la région lyonnaise.

Par suite de la diminution constante des effectifs due à la démobilisation, le 3<sup>e</sup> bataillon est réduit à une compagnie d'infanterie et une C. M. (9<sup>e</sup> et C. M. 3). Il ne subsiste des 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> compagnies qu'un noyau susceptible de les laisser vivre administrativement et d'entretenir le matériel.

**14 juillet.** — Une délégation du régiment (le chef de corps <sup>1</sup>, l'officier porte-drapeau et la garde du drapeau) se rend à **Paris** aux fêtes de la Victoire et participe au plus grandiose défilé qui ait jamais été vu, pour commémorer la plus grande victoire de tous les temps. Le régiment est passé en revue à

<sup>1</sup> Le lieutenant-colonel **BOURET**, réaffecté dans la cavalerie, a quitté **le 26 février** le 75°. A la même date le lieutenant-colonel **ÉBERLÉ** prend le commandement du régiment.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Millery et se présente très brillamment.

A Saint-Chamas et Miramas. — 17 juillet 1919. — Le 75<sup>e</sup> est mis à la disposition de la 15<sup>e</sup> région. Il embarque à Givors et se rend, par voie ferrée, à Saint-Chamas où il occupe des baraquements à proximité de la poudrerie nationale dont il assure la garde. Le 30, un bataillon (1er) est détaché au camp américain de Miramas avec mission de surveiller les stocks importants qui s'y trouvent rassemblés et vont être cédés au Gouvernement français.

5 août. — La 9<sup>e</sup> compagnie est transportée à Marseille par voie ferrée pour y effectuer un service de garde.

14 août. — Le 1er bataillon, à l'effectif de deux compagnies à 100 hommes, est dirigé par chemin de fer sur le camp de Sorgues ; il y assure le service du rapatriement des militaires démobilisés de l'armée d'Orient (rôle sanitaire).

15 août. — Le 2<sup>e</sup> bataillon, à l'effectif d'une compagnie de 150 hommes, embarque pour Saint-Raphaël <sup>1</sup>. Tous les éléments restants du régiment sont rassemblés à Saint-Chamas.

5 septembre. — Le régiment en entier a rejoint Sorgues, la fraction de Saint-Chamas par voie de terre, le détachement de Saint-Raphaël par chemin de fer. Il y remplit la mission primitivement dévolue au 1<sup>er</sup> bataillon.



DÉFILÉ SUR LA PLACE D'ARMES. Le drapeau et sa garde.

30 octobre. — En six étapes le 75<sup>e</sup> rejoint son dépôt à Romans, par Piolenc (24 octobre), Pierrelatte (25 octobre), Montélimar (27 octobre), Loriol (28 octobre), Valence (29 octobre). Parti de cette dernière ville le 30 octobre, le régiment est attendu à Bourg-de-Péage par la municipalité et la population. Les enfants des écoles chantent la Marseillaise. A 13 heures, toute la ville de Romans, massée sur la rive droite de l'Isère au pont de Bourg-de-Péage, revoit son régiment après plus de cinq années d'absence. Des discours sont prononcés au nom de la municipalité et des anciens combattants, auxquels le lieutenant-colonel répond. Puis le défilé commence, à travers les rues de la ville pavoisée, drapeau déployé, au milieu du plus grand enthousiasme, jusqu'à la caserne Bon, que le régiment avait quittée le 4 août 1914 pour parcourir pendant quatre ans et demi le Circuit de la Victoire.

<sup>1</sup> Le bataillon a une mission analogue à celle du 1<sup>er</sup> bataillon.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

#### **ANNEXES**

# I. — CITATIONS COLLECTIVES QUELQUES CITATIONS INDIVIDUELLES

CITATIONS COLLECTIVES OBTENUES AU COURS DE LA CAMPAGNE

Citation à l'ordre de la II<sup>e</sup> armée, n° 40, du 21 octobre 1915.

Le général commandant la II<sup>e</sup> armée cite à l'ordre de l'armée :

Le 75<sup>e</sup> régiment d'infanterie.

Le 25 septembre 1915, sous les ordres de son chef, le lieutenant-colonel ECOCHARD, a donné l'assaut, drapeau déployé, tambours battants, a gagné d'un seul élan près de 4 kilomètres de terrain, pris des canons, fait des prisonniers, et, après un combat de quatre jours et trois nuits, a maintenu définitivement les positions conquises.

......

Citation à l'ordre de la VI<sup>e</sup> armée, n° 529, du 13 novembre 1917.

Le général commandant la VI<sup>e</sup> armée cite à l'ordre de l'armée :

Le 75<sup>e</sup> régiment d'infanterie.

Le 23 octobre 1917, sous les ordres du colonel FLYE SAINTE-MARIE, a exécuté remarquablement une manœuvre d'encerclement très délicate; a réussi à s'emparer de nombreux réduits et des carrières de Fruty où l'ennemi s'était organisé et a fait une résistance acharnée. A capturé plus de 1.100 prisonniers et occupé les positions du Mont de Laffaux malgré une défense désespérée.

Citation à l'ordre du 4° corps d'armée, n° 122, du 7 septembre 1918.

Le général commandant le 4<sup>e</sup> corps d'armée cite à l'ordre du corps d'armée :

Le 2<sup>e</sup> bataillon du 75<sup>e</sup>.

Chargé pendant la bataille de Champagne (juillet 1918) de tenir coûte que coûte un secteur de la position de résistance, a, sous le commandement du capitaine de GUIBERT, rempli pleinement la mission qu'il avait reçue, en conservant intacte, sous un bombardement intense, la ligne fixée par le commandement. A repoussé du 15 au 20 juillet, grâce à ses excellents grenadiers, les attaques répétées de l'ennemi qui s'acharnait sur une partie du front.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

#### Ordre général n° 277 portant citation à l'ordre de l'armée.

#### La 3<sup>e</sup> compagnie du 75<sup>e</sup> régiment d'infanterie.

Aux ordres du lieutenant PION, le 17 décembre 1914, s'est élancée à la pointe du jour sur une tranchée allemande près de Lihu, s'en est emparée, faisant 30 prisonniers.

S'est maintenue sur le terrain conquis, malgré ses pertes, sous un bombardement violent, a repoussé toutes les contre-attaques de l'ennemi et montré les plus belles qualités de courage et de ténacité.

#### Ordre général portant citation à 1'ordre du corps d'armée.

## La 1<sup>re</sup> section de la 10<sup>e</sup> compagnie.

Sous l'énergique impulsion de son chef, le sous-lieutenant KLING, a, dans, des circonstances difficiles, particulièrement contribué a repousser les attaques répétées d'un ennemi supérieur en nombre. N'a pas perdu un pouce de terrain et, finalement, a réussi à se porter en avant.

## QUELQUES CITATIONS PARMI LES PLUS BELLES

MARTINET, classe 1913, sergent-major. « Le 17 décembre, à l'enlèvement d'une tranchée, a fait preuve d'à-propos et de sang-froid en intervenant dans le corps à corps pour protéger son commandant de compagnie blessé, qu'il est parvenu à dégager. » (Ordre de l'armée.)

De LONGEVIALLE (Marie), classe 1907, sergent. « Sous-officier d'une extrême bravoure. Lors de l'attaque de Lihons—Lihu. le 31 octobre 1914, a, pour exalter le moral de ses hommes, et les encourager à se dresser pour tirer plus rapidement sur les Allemands qui avançaient, fait le coup de feu å découvert, au-dessus du parapet, et a été tué d'une balle dans la tête. » (Ordre de l'armée.)

AUDE (Fernand), adjudant. « A toujours fait preuve de beaucoup de courage et d'énergie. Dans un combat de nuit, quoique blessé, a porté sa section en avant d'une section de première ligne soumise à un feu violent. Est tombé épuisé dans les bras de son commandant de compagnie en lui disant : « J'ai fait tout ce que j'ai pu pour venir vous renforcer. » (Médaille militaire.)

TROPENAZ (Gabriel). « Jeune soldat, son instruction militaire terminée, a demandé à venir sur le front où il s'est signalé par son intelligence, sa crânerie et son mépris du danger. Le 17 décembre, lors de l'attaque d'une tranchée allemande, blessé une première fois, est resté à sa place; a été blessé une deuxième fois grièvement. Félicité par son chef de bataillon, a fait cette belle réponse : « Si je meurs, veuillez dire à mon père que je me suis conduit en brave. » (Ordre de l'armée.)

HIOT (Louis), sergent. « Ayant reçu l'ordre d'exécuter une reconnaissance offensive dans une région très dangereuse et à portée des mitrailleuses ennemies, a accompli franchement sa

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

mission malgré un feu intense qui lui a tué trois hommes et blessé deux autres ; a eu lui-même la manche de sa capote traversée ; a continué malgré le feu sa marche en avant qui l'a conduit à 100 mètres des tranchées ennemies à reconnaître. » (Médaille militaire.)

LEYRONAS (Henri). « Caporal conducteur au début de la campagne, nommé sergent le 3 septembre, a pris une part courageuse aux affaires de la Passée du Renard et de la ferme Lihu. Le 25 septembre et dans la nuit du 2 au 3 octobre, entouré dans une tranchée, s'est dégagé à coups de crosse et a rallié sa section. A conduit à plusieurs reprises des reconnaissances dangereuses. » (Médaille militaire.)

MAGNIFICAT (Étienne). « En compagnie de trois autres camarades du 75°, ont fait preuve de crânerie, au cours d'une violente attaque prononcée le 31 octobre 1914 par l'infanterie allemande, en sortant des tranchées malgré un feu intense pour aller faire des prisonniers. Ont réussi à en ramener six. » (Ordre du corps d'armée.)

TROMPARAIN (Charles). « Soldat mitrailleur d'une rare intrépidité. Quoique blessé au bras, a, le 27 septembre 1915, mis sa pièce en batterie a quelques mètres des lignes ennemies sous un feu violent. A refuse d'être évacué. » (Ordre de l'armée.)

BESSET (François). « Soldat d'une intrépidité au-dessus de tout éloge. Chargé d'aller couper les fils de fer d'un réseau ennemi, n'a consenti à revenir à l'abri qu'une fois son travail achevé et sur les ordres réitérés de ses chefs. » (Ordre de l'armée.)

CLAUSTRES (François). « Soldat d'une bravoure et d'un sang-froid merveilleux. Au cours des combats du 25 au 28 septembre 1915, s'est tenu constamment en tête des hommes de sa section ; ayant pénétré le premier dans un fortin allemand solidement organisé, a relancé aux ennemis plusieurs bombes avant. qu'elles n'aient éclaté. » (Ordre de l'armée.)

GORAND (Joannès), 3° compagnie. « Excellent soldat, d'un courage et d'un sang-froid remarquables. A eu la main arrachée par l'explosion d'une bombe tombée dans sa tranchée et qu'il relançait sur les ennemis. A réconforté ses camarades par son énergie et son calme après sa blessure. »

MERCOYROL (Léon). « Depuis le début de la campagne, s'est toujours montré un excellent soldat. A eu une conduite extrêmement brillante au combat du 27 septembre 1915 : est allé seul chercher dans les réseaux de fil de fer de la tranchée ennemie un sergent blessé qu'il a rapporté sur ses épaules malgré un feu violent de mitrailleuses. » (Médaille militaire.)

BUISSON (Marcel), adjudant. « Chef de section incomparable au feu. D'un courage et d'une bravoure à toute épreuve. Toujours en tête avec sa section de mitrailleuses pour renforcer les lignes d'infanterie dans les circonstances difficiles. A contribué de sa personne à l'enlèvement d'une pièce de 77 allemande, en tuant à coups de revolver un artilleur ennemi qui ne voulait pas se rendre. » (Médaille militaire.)

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

GUITTON (Albert). « Soldat très courageux, animé du plus bel esprit de sacrifice, a, le....., avec l'aide de son sergent et d'un de ses camarades, obligé une vingtaine d'ennemis à se rendre, et capturé deux mitrailleuses légères. » (Ordre de l'armée.)

**RICHARD** (Stanislas). Même motif.

**DECAUDIN** (Henri), sergent. « Sous-officier d'une rare intrépidité. A enlevé à la tête de ses hommes une batterie ennemie et fait prisonnier un capitaine d'artillerie. A été très grièvement blessé en se portant à l'assaut d'un réseau de fils de fer. Relevé au bout de plus de quarante-huit heures, n'a cessé de faire preuve de la plus admirable sérénité, ne s'inquiétant que de savoir si la trouée était faite. » (Médaille militaire.)

JOUVENOD (Édouard), sergent. « Sous-officier d'une énergie indomptable, sur le front depuis le début de la campagne. S'est jeté hardiment, le 25 septembre 1915, sur une pièce de 77 dont il s'est emparé après avoir mis hors de combat les défenseurs ; a été grièvement blessé. » (Médaille militaire.)

BORSIER (Albert), caporal. « D'une intrépidité merveilleuse, a marché constamment en tête de sa compagnie au combat du 25 septembre 1915 et a pénétré le premier dans une batterie ennemie, contribuant ainsi largement a la prise de deux pièces et de plusieurs canonniers allemands, dont un officier. » (Médaille militaire.)

**BÉRUX** (Jacques), 12<sup>e</sup> compagnie. « Ayant eu le bras emporté par un éclat d'obus, est revenu, avec le plus grand calme, donner à son commandant de compagnie d'utiles renseignements sur un ouvrage ennemi, provoquant ainsi par son courage l'admiration de ses chefs et de ses camarades. » (Médaille militaire.)

**BUFFAT** (Augustin), 6° compagnie. « A fait l'admiration de tous par sa folle bravoure pendant les attaques du 25 au 28 septembre 1915. A risqué sa vie à de nombreuses reprises pour aller, sous le feu le plus violent, relever les blessés restés dans les fils de fer ennemis. Très grièvement blessé au cours d'une de ces tentatives. » (Médaille militaire.)

**DAMOND** (Alfred), brancardier. « Modèle de bravoure, d'énergie et de dévouement ; s'est particulièrement distingué au cours des combats du 25 au 29 septembre 1915 en se portant en plein jour jusqu'aux fils de fer de la ligne de défense ennemie pour charger sur son dos les hommes blessés et les ramener péniblement en rampant dans nos lignes. Blessé au cours de l'un de ces transports, a plaisanté sur sa blessure qui n'avait fait que le défigurer et a exprimé l'espoir de revenir bientôt sur le front. » (Médaille militaire.)

RATON (Étienne), adjudant,  $10^{\circ}$  compagnie. « Déjà deux fois cité pour des actions d'éclat. Est tombé mortellement frappé au-dessus du parapet en criant : « Aux armes, voila les Boches ! Ils ne passeront pas. »

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

BEAUME (Jean), soldat de 1<sup>re</sup> classe. « Vaillant soldat. Déjà deux fois cité à l'ordre pour sa belle conduite au feu. Vient à nouveau de donner la preuve d'une éclatante bravoure en faisant le coup de feu alors qu'il était complètement isolé dans un élément de tranchée allemande qui venait d'être conquis et en tenant l'ennemi en échec jusqu'à ce que la tranchée ait été solidement occupée. A été blessé et plusieurs fois contusionné au cours de la campagne. » (Médaille militaire.)

LE VOYER (Jean) « Médecin auxiliaire très dévoué et très brave. A fait preuve, pendant une progression de dix jours, du plus complet mépris du danger. Enseveli avec tout son poste de secours dans une cave défoncée par l'artillerie ennemie et très grièvement blessé, n'a consenti à recevoir des soins qu'après que tous les blessés eussent été dégagés et pansés. Déjà deux fois cité à l'ordre » (Médaille militaire.)

SALANON (Jean), 11<sup>e</sup> compagnie. « Soldat d'un courage et d'une audace au-dessus de tout éloge. Le 23 octobre 1917, s'est élancé, avec un absolu mépris du danger, sur une mitrailleuse ennemie en action, dont il s'est emparé après avoir mis les servants hors de combat. » (Médaille militaire.)

SERODES (Jean). « Grenadier d'un allant et d'un courage merveilleux. Faisant partie, le 23 octobre 1917, d'un groupe chargé de tourner un nid de mitrailleuses qui arrêtaient la progression de la compagnie, a entraîné brillamment ses camarades en avant, sous les rafales de l'ennemi, de trou d'obus en trou d'obus, et obtenu, par son attitude résolue et le jet de ses grenades, la reddition de l'ennemi. Une blessure, une citation. » (Médaille militaire.)

CANOLLE (Joseph), soldat de 1<sup>re</sup> classe. « Soldat d'un grand courage, pointeur remarquable de pièce de 37. Le 23 octobre 1917, en batterie sous le feu d'une mitrailleuse ennemie qui causait des pertes autour de lui, a réussi, par un tir précis, à démolir cette mitrailleuse et à mettre ses servants hors de combat. » (Médaille militaire.)

MOIROUX (Émile), sergent, 11° compagnie. « Excellent sous-officier, d'une énergie rare et d'un courage à toute épreuve. A l'attaque du 23 octobre 1917, s'est particulièrement distingué en enlevant de haute lutte avec son groupe de combat, un centre de résistance où il fit 40 prisonniers dont un officier supérieur et s'empara de deux mitrailleuses. Une citation. »

PASCAL (Émile), sergent, 6° compagnie. « Sous-officier d'un dévouement admirable et d'une bravoure superbe. Le 23 octobre 1917, après s'être infiltré audacieusement dans les lignes allemandes et se trouvant devant des abris occupés par de gros effectifs, a forcé à se rendre, par son attitude résolue et énergique, les Allemands qui tentaient de déboucher des sapes, faisant ainsi près de 150 prisonniers. Une blessure, une citation. »

MOULIN (Henri), sergent, 1<sup>re</sup> compagnie. « Excellent sous-officier, admirable d'énergie et de courage. Au cours du combat du 23 octobre 1917, alors que sa section était soumise à un feu violent de mitrailleuses, n'a pas hésité à aller chercher lui-même un support qui manquait à une de ses pièces pour la mettre en batterie. Puis, la pointant contre les mitrailleurs ennemis, les a mis hors de combat, s'emparant de la pièce qui le gênait, et la retournant contre l'adversaire. » (Médaille militaire.)

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

BRINGOUX (Alfred), adjudant, 1<sup>re</sup> C. M. « Très brave sous-officier, d'un dévouement absolu et d'un grand sang-froid. S'est brillamment comporté au cours de l'attaque du 23 octobre 1917. Son unité se trouvant momentanément arrêtée par le feu de mitrailleuses allemandes, a pris énergiquement à partie, avec sa section, les éléments ennemis, puis, à la tète d'un groupe de grenadiers, a attaqué résolument les mitrailleurs qui durent se constituer prisonniers. Une blessure, une citation. » (Médaille militaire.)

SOUCHON (Louis), sergent, C. H. R. « Chef de pièce de canon de 37, compétent et d'un sangfroid incomparable. Au cours de l'attaque du 23 octobre 1917, une mitrailleuse se dévoilant sur le flanc de son bataillon et lui causant des pertes sensibles, n'a pas hésité à mettre sa pièce en batterie et à ouvrir le feu en terrain défavorable. A été tué d'une balle à la tête en réglant son tir. La mitrailleuse a été détruite. » (Médaille militaire.)

GENOUD (Joseph), 6° compagnie. « Gradé d'un dévouement et d'un courage à toute épreuve. S'est particulièrement distingué, le 23 octobre 1917, au moulin de Laffaux, en entraînant ses hommes à l'assaut sous les tirs serrés des mitrailleuses. Grièvement blessé au cours de l'action, a refusé d'être évacué jusqu'à la fin du combat. Deux citations. » (Ordre de l'armée.)

BOSSAVY (Cadet). « Fusilier-mitrailleur d'élite, modeste et plein d'allant. Progressant en faisant du tir en marchant, a obligé une vingtaine d'ennemis à se rendre. Déjà cité. Une blessure. » (Ordre de l'armée.)

GAZANNOIS (René-Désiré). « Dans le coup de main du 10 juin 1918, s'est élancé à la tête d'une poignée d'hommes à l'attaque de plusieurs abris allemands. Après de violents corps à corps, en a chassé les occupants et a réussi, avec des pertes légères, à s'en emparer. » (Ordre de l'armée.)

GAZANNOIS (René), sergent. « Sous-officier grenadier d'élite, d'un allant merveilleux et d'une bravoure légendaire. Lors du déclenchement de l'attaque ennemie du 15 juillet 1918, s'est opposé, à la tète de son groupe, à l'infiltration boche dans un boyau dont il défendait l'accès. A brisé en deux jours huit tentatives ennemies sur ce même point, passant sans hésitation, en plein jour, le parapet de la tranchée pour contre-attaquer à la grenade. » (Ordre de la division.)

« Sous-officier d'un courage et d'une audace incomparables. Au cours d'une reconnaissance offensive, dans la nuit du 11 au 12 octobre 1918, bien qu'une partie des hommes de son groupe fussent mis hors de combat, s'est élancé avec les autres sur un détachement ennemi supérieur en nombre et l'a mis en fuite. » (Ordre du corps d'armée.)

BOSSARD (Louis-Marie). « Soldat d'un courage et d'un entrain magnifiques. Toujours en avant dans les circonstances dangereuses. Au cours d'une reconnaissance offensive dans la nuit du 11 au 12 octobre 1918, blessé une première fois, est resté à son poste; malgré une deuxième blessure grave, ne s'est retiré qu'avec ses camarades, lorsque l'ordre de repli fut donné. » (Ordre du corps d'armée.)

223 / 256

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

#### II. — ORDRES DU JOUR

## QUELQUES ORDRES DU JOUR DU RÉGIMENT

#### Ordre n° 5.

Prise de commandement du lieutenant-colonel AUGERD.

Promu lieutenant-colonel à la date du 17 septembre et affecté au 75<sup>e</sup> d'infanterie, je prends à la date de ce jour le commandement du régiment.

Je salue respectueusement le drapeau où sont inscrits les noms à jamais immortels de **Caldiéro**, **Iéna**, **Austerlitz**, **Kabylie**. Le 75<sup>e</sup> régiment d'infanterie doit, entre tous, se faire remarquer par son énergie au feu, sa discipline et sa belle tenue. Je mettrai toutes mes forces à obtenir ce résultat. Je demande à tous, officiers, sous-officiers, caporaux et soldats de m'aider.

A Courcelles, le 22 septembre 1914.

Le Lieutenant-colonel commandant le régiment, Signé: AUGERD.

Ordre du régiment n° 58.

Prise de commandement du lieutenant-colonel ÉCOCHARD.

Je prends le commandement du régiment à la date du 7 mars midi.

Officiers, sous-officiers, caporaux et soldats du 75<sup>e</sup> je sens tout le prix de l'honneur d'être placé à votre tête.

Vous avez déjà un passé militaire très brillant. Sur ce champ de bataille même, vous avez écrit une des belles pages de l'histoire de cette grande guerre.

Noblesse oblige. Sous mes ordres, j'en suis sûr, vous conserverez intact, vous accroîtrez ce patrimoine de gloire.

Les héroïques camarades qui sont tombés pour le conquérir ont les yeux sur nous. Nous serons dignes d'eux.

Obstinément, ardemment, avec une confiance entière, travaillons à assurer la victoire finale.

Lihu, le 7 mars 1915.

Signé: ÉCOCHARD.

## Salut au drapeau.

Glorieux drapeau du 75°, je me range avec fierté sous ta loi! Je suis prêt à te servir de toute mon âme et de tout mon sang.

Je salue respectueusement les braves qui sont déjà morts pour toi.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Guidé par toi, nous les vengerons, et nous vaincrons.

Lihu, le 8 mars 1915.

Le Lieutenant-colonel commandant le 75<sup>e</sup> d'infanterie, Signé: **ÉCOCHARD**.

## Ordre du régiment n° 59.

Départ du colonel AUGERD.

Réintégré dans le service d'État-major, je quitte à la date du 4 mars le commandement du régiment.

Ensemble nous avons vécu de dures journées de combat, de longues semaines de tranchées ; jamais je n'oublierai votre résistance, votre opiniâtreté, votre abnégation.

Je vous souhaite d'ajouter bientôt une nouvelle victoire à celles déjà inscrites sur votre glorieux drapeau.

Ce drapeau, je le salue très bas et de toute mon âme.

Que Dieu vous garde!

**Amiens, 7 mars 1915**.

Signé: lieutenant-colonel Louis AUGERD.

#### Ordre du régiment n° 84.

Avant le combat d'Hébuterne.

Mes amis, depuis huit mois vous avez fait preuve, dans vos tranchées, d'une persévérance dans l'effort, d'une abnégation admirables, attendant avec confiance l'heure où vous pourriez enfin prendre à la gorge l'Allemand maudit.

J'espère que cette heure ne tardera pas à sonner.

S'il est engagé, je suis certain que le régiment justifiera sa fière devise : « Le 75<sup>e</sup> arrive et bat l'ennemi. »

Que notre valeur hâte la victoire définitive et votre glorieux retour au foyer.

A l'ombre de notre cher drapeau qui nous accompagnera partout, je souhaite ardemment que nous puissions bientôt foncer en avant de toutes nos forces, de tout notre cœur, au cri de « *Vive la France!* »

Signé: ÉCOCHARD.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

## Ordre du régiment n° 85.

Après le combat d'Hébuterne.

# Télégramme du général commandant le corps d'armée au général commandant la 53° brigade.

« Au moment où la 21<sup>e</sup> division a fait reculer les Allemands devant la pointe des baïonnettes, le général commandant le 11<sup>e</sup> corps d'armée tient essentiellement à associer dans ses félicitations admiratives les splendides régiments de la 53<sup>e</sup> brigade qui, sous l'énergique impulsion du général **FAES** ont largement contribué aux succès de ces trois jours ; le commandant du corps d'armée ajoute qu'il se croit pleinement autorisé à associer le général **de CASTELNAU** à l'expression de ses félicitations.

« Signé: BAUMGARTEN. »

« En notifiant les éloges que le commandant du 11° C. A. a bien voulu adresser à ma brigade, je remercie les officiers, tous les cadres et la troupe peur leur dévouement au pays et pour le sentiment élevé du devoir avec lequel ils ont combattu et triomphé. Associons les braves qui sont tombés aux éloges qui nous sont faits, et vengeons-les. Honneur à eux et à la 53° brigade, et mort à nos ennemis!

« Signé : FAES. »

## Ordre du Régiment

Merci, merci à mon tour, mes braves amis ; je suis fier de voir que vous y êtes allés de tout votre cœur. Vous avez chassé l'odieux Boche. Vous avez apporté de la gloire à notre drapeau et bien travaillé pour la patrie.

Je salue avec une grande émotion les héros qui ont généreusement versé leur sang et qui, maintenant, reposent sur la terre reconquise. De là-haut, ils nous aideront à poursuivre victorieusement nos efforts.

P. C., le 10 juin 1915.

Le Lieutenant-colonel commandant le 75<sup>e</sup> R. I., Signé: ÉCOCHARD.

## Ordre du régiment n° 111.

Après l'offensive du 25 septembre 1915, en Champagne.

Braves officiers, sous-officiers, caporaux et soldats du 75°, je salue avec émotion notre vénéré drapeau que vous venez de porter si hardiment sur les retranchements ennemis. Vous lui avez acquis de nouveaux et brillants titres de gloire.

Vous avez aussi donné à votre colonel l'immense fierté de vous conduire une fois de plus à l'assaut. Et dans la mêlée vous avez été plus beaux et plus braves que jamais. Merci, merci du fond du cœur. Infinie reconnaissance, honneur et gloire surtout, aux héroïques camarades qui sont tombés pour la patrie et dont le sang généreux, en arrosant le sol reconquis, vient de faire germer la victoire.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Vive la France!

Aux armées, le 29 septembre 1915.

Le Lieutenant-colonel commandant le 75<sup>e</sup> R. I., Signé : ÉCOCHARD.

## Ordre du régiment n° 120 bis.

Départ du colonel ÉCOCHARD.

L'heure de quitter mon si beau et si brave régiment est hélas arrivée.

A me séparer de notre cher drapeau que vous avez fièrement porté au delà des retranchements ennemis; à me séparer de vous tous, officiers, sous-officiers, caporaux et soldats, que j'ai vus superbes de fougue dans l'assaut, admirables de ténacité dans l'effort, j'éprouve une peine profonde. Depuis plus de neuf mois, par vos solides qualités militaires, par votre confiance dévouée, par votre affection même, vous m'avez donné des joies de commandement que je ne retrouverai jamais. Du fond du cœur : merci, mes amis.

Ma pensée reconnaissante et fidèle restera avec le 75<sup>e</sup>, tandis qu'il suivra, toujours plus glorieux, le chemin de la victoire.

P. C., le 14 décembre 1915.

Le Colonel, Signé : ÉCOCHARD.

## Ordre du régiment n° 122.

Prise de commandement du lieutenant-colonel **PUTOIS**.

A la date de ce jour, je prends le commandement du 75°. Je salue les vaillants qui sont tombés autour de son drapeau pour la défense de la patrie et vous tous, officiers et soldats qui combattez avec moi jusqu'au bout, pour la victoire définitive de la France.

Aux armées, le 23 décembre 1915.

Le Lieutenant-colonel commandant le 75<sup>e</sup> R. I.,

Signé: PUTOIS.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

## Ordre du régiment n° 142.

Prise de commandement du lieutenant-colonel P1ERLOT.

Aujourd'hui, je prends le commandement du glorieux 75°. Je l'aime pour les braves que j'ai vus tomber dans ses rangs et pour les braves qui y sont encore. Je l'aime pour le renom de « *régiment d'attaque* » qu'il s'est acquis et prétend conserver.

Je fais serment de ne rien épargner pour que son drapeau reste invincible et glorieux.

Aux armées, le 25 avril 1916.

Le Lieutenant-colonel commandant le 75<sup>e</sup> R. I., Signé: **PIERLOT**.

#### Ordre.

Nous allons prendre la garde au point le plus exposé du **Chemin des Dames**, au point où le commandement s'attend à une attaque du Boche. Pour de telles missions, on ne choisit que des régiments d'élite. Après le régiment d'infanterie coloniale du Maroc, qui conquit la fourragère en enlevant **le fort de Douaumont**, le 75<sup>e</sup> régiment d'infanterie va défendre **le plateau d'Hurtebise**, à l'endroit même où, il y a 103 ans, les soldats de **Napoléon** ont battu les Prussiens.

La 2<sup>e</sup> division bayaroise peut monter à l'assaut. Nous l'attendons.

Aux armées, le 16 mai 1917.

Le Lieutenant-colonel commandant le 75°, Signé : **PIERLOT**.

## Ordre du régiment n° 215.

Avant l'attaque du 23 octobre 1917 devant le mont de Laffaux.

#### Samedi 20 octobre.

Dans quelques jours, presque dans quelques heures, le 75<sup>e</sup> régiment va de nouveau se mesurer avec le Boche exécré.

Il sait ce que c'est. Le Boche le sait aussi, il l'a souvent appris à ses dépens.

Pour moi, c'est la première fois que j'aurai le grand honneur de conduire à l'attaque mon 75°, ceux que depuis quatre mois je considère comme mes enfants et que j'aime comme tels. D'une seule pensée, d'un seul élan, tous, soldats, officiers et colonel, dans le même sentiment d'amour pour notre cher pays et de haine irréductible pour l'exécrable ennemi qu'il nous faut abattre, nous donnerons notre effort.

Souvenez-vous tous, mes enfants, du magnifique passé militaire de notre régiment, pensez à son glorieux drapeau, pensez à ceux qui nous ont précédés sur les champs de bataille ; pensez à ceux qui y sont tombés, à ceux même qui viennent déjà, ces jours-ci, de verser leur sang en faisant leur devoir.

Pensez-y, pensons-y, non pour nous attendrir sur ces beaux et bons Français, mais bien pour détester et haïr plus fort l'Allemand et pour les venger en tapant dur.

Entre nous tous, du vieux soldat d'Afrique que je suis au plus jeune poilu d'entre vous :

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Confiance, affection, indissoluble solidarité.

Pour l'ennemi, méfiance et haine.

Et puis : en avant !

P. C., le 20 octobre 1917.

Le Lieutenant-colonel commandant le 75<sup>e</sup> R. I., Signé: FLYE SAINTE-MARIE.

#### Après l'attaque du mont de Laffaux.

Mes enfants, vous avez été magnifiques. Tous, des chefs de bataillon au petit poilu, officiers et sousofficiers, vous venez de remporter une victoire éclatante et qui marquera dans les récits de la grande guerre.

Le régiment s'est montré, le 23 octobre ; il peut être fier de ce qu'il est et de ce qu'il a fait.

24 octobre.

Signé: FLYE SAINTE-MARIE.

## Ordre du régiment n° 266.

Officiers, sous-officiers, caporaux et soldats,

Je quitte à la date de ce jour le commandement du régiment.

La peine que j'éprouve à me séparer de vous est rendue plus amère par le regret de ne pouvoir entrer à votre tête dans nos provinces reconquises ou sur le territoire ennemi.

J'ai au moins la satisfaction d'avoir vu la victoire couronner vos efforts et le sacrifice des camarades tombés au champ d'honneur.

Profondément attaché au 75° par les liens de **Douaumont**, de **Damloup**, du **Mont Noir** et de **Champagne**, je vous laisse un peu de mon cœur ; de votre côté, c'est mon vœu le plus cher, j'espère que, plus tard, rentrés dans vos foyers, quand vous parlerez de la grande guerre, vous accorderez de temps à autre un souvenir à celui qui vous a beaucoup aimés et ne vous oubliera jamais.

**Le 15 novembre 1918.** 

Le Lieutenant-colonel commandant le régiment, Signé : **BOUTRY**.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

## Ordre du régiment n° 268.

Prise de commandement.

Je suis heureux et fier, en pleine victoire, de prendre le commandement du 75° régiment d'infanterie. Je connais ses qualités et son brillant passé.

Comptez sur moi pour maintenir haut et ferme l'honneur du régiment.

Je salue son drapeau et je m'incline devant ses morts tombés pour la patrie.

P. C., le 19 novembre 1918.

Le Lieutenant-colonel commandant le 75<sup>e</sup> R. I., Signé: **BOURRET**.

## Ordre du régiment n° 278.

Prise de commandement du lieutenant-colonel ÉBERLÉ.

Appelé au commandement du régiment, je salue le drapeau et j'adresse un souvenir ému aux camarades morts pour la patrie.

Je ne viens pas en étranger me placer à votre tête, ayant déjà eu l'honneur de vous commander devant l'ennemi. J'y ai acquis la conviction que, par votre esprit de discipline, par l'élévation de vos sentiments militaires, vous saurez maintenir haute et ferme la bonne réputation du régiment. Nous y travaillerons ensemble.

S. P. 114, le 28 février 1919.

Le Lieutenant-colonel commandant le 75<sup>e</sup> R. I., Signé: ÉBERLÉ.

## QUELQUES ORDRES DU JOUR DE L'ARMÉE, DU CORPS D'ARMÉE, DE LA DIVISION ET DE LA BRIGADE

Ordre n° 19 de l'I. D. 27 du 28 mars 1917.

Au moment où les trois régiments de la division vont être relevés pour aller prendre un peu de repos, le colonel commandant l'infanterie divisionnaire se fait un devoir d'adresser à tous, officiers, sous-officiers et soldats, ses félicitations pour l'entrain, le mordant et l'endurance dont ils ont fait preuve au cours des combats de poursuite, pendant la période du 17 au 28 mars.

Nous avons encore beaucoup à faire pour chasser définitivement l'ennemi de notre territoire, mais je suis convaincu que l'infanterie de la 27<sup>e</sup> division saura faire son devoir jusqu'au bout, malgré les privations et les fatigues que nous sommes encore appelés à endurer.

Avec des régiments comme ceux de la 27<sup>e</sup> division on peut tout oser, aussi je suis très fier d'être à leur tète.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

J'adresse à nos camarades tombés au champ d'honneur un cordial et fraternel souvenir.

Le Colonel commandant l'infanterie divisionnaire,

Signé: HUSBAND.

## Ordre général n° 64 du 14° C. A. du 28 octobre 1917.

## Attaque des monts de Laffaux et de Fruty.

Le 14<sup>e</sup> C. A. a atteint, dans les journées des **23 et 25 octobre**, tous les objectifs qui lui avaient été assignés; l'élan de l'assaut initial, le mordant de la poursuite n'ont pas permis à l'ennemi de se ressaisir: il a laissé entre nos mains plus de 5.000 prisonniers, 37 canons et un nombre considérable de mitrailleuses et lance-bombes, sans parler d'un important matériel du génie. L'avance dans ses organisations a dépassé 5 kilomètres.

Ces résultats font honneur aux chefs de tous grades, aux soldats de toutes armes et de toutes classes, unités organiques du corps d'armée ou unités de renforcement, qui, chacun dans sa sphère d'action, ont donné le plein de leurs efforts pour justifier la confiance mise en eux et remplir au mieux la mission oui leur avait été tracée.

Ils sont le fruit d'une préparation matérielle et morale poussée aussi loin que possible et mettent en lumière les bienfaits de l'union sacrée des cœurs et des volontés.

A tous ses camarades — du petit au grand — qui ont ajouté un nouveau lustre au renom du 14<sup>e</sup> C. A., le général commandant le corps d'armée est fier et heureux d'adresser ses plus cordiales félicitations; il tient à leur renouveler l'expression de son entière confiance, quelle que soit la tâche que réserve l'avenir aux vainqueurs du moulin de Laffaux, de Fruty, des Gobineaux, d'Allemant et de Pinon.

Signé: général MARJOULET.

#### Ordre n° 158 de la 2° D. I. du 26 octobre 1917.

Mes Camarades.

Au moment de l'assaut, je vous disais : « Élan et confiance absolus. »

Cet élan, vous l'avez eu si complet, si irrésistible, que l'ennemi surpris a été encerclé, écrasé, démoralisé.

Cette confiance, vous l'avez eue si absolue, que vous donnant tout entiers, soutenus par une artillerie admirablement servie, vibrant de patriotisme et d'ardeur, vous avez bousculé en quelques heures les meilleurs soldats de **l'Allemagne** : la Garde, les 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> divisions, divisions d'élite.

Vainqueurs de **Laffaux**, de **Fruty**, de **Saint-Guillain**, de **Pinon**, vous avez enlevé 2.700 prisonniers, 14 canons, plus de cent mitrailleuses, un matériel innombrable.

Votre moral indomptable, votre foi dans la victoire ont tout brisé devant vous.

Je vous en félicite et vous remercie du plus profond de mon âme.

Le Général commandant la 27<sup>e</sup> division d'infanterie, Signé : **ROUX**.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

## Ordre n° 49 de l'I. D. 27 du 24 octobre 1917.

Les objectifs assignés à la division ont été enlevés par les régiments avec un entrain remarquable. Malgré les difficultés nombreuses et la résistance de l'ennemi, les poilus de la 27<sup>e</sup> division ont pu vaincre.

En outre de l'entrain que les hommes ont montré, j'ai constaté le plus grand ordre dans les mouvements exécutés au cours de la progression.

Le Colonel commandant l'I. D. 27, Signé: **HUSBAND**.

## Lettre du général ÉCOCHARD adressée au colonel commandant le 75°.

J'apprends avec une grande joie les brillants succès qui viennent de valoir la fourragère à mon cher 75°

J'adresse à tous mes anciens camarades de combat et à leur chef actuel mes plus chaudes félicitations.

Je me reporte avec émotion aux jours enthousiastes de **septembre 1915** où j'avais l'honneur de les conduire à l'attaque et à la suite desquels notre vénéré drapeau que je salue très bas reçut sa première palme.

Je constate avec beaucoup de fierté que mon vaillant 75° « suit toujours plus glorieux le chemin de la victoire ».

Le Général commandant la 63<sup>e</sup> D. I., Signé: ÉCOCHARD.

#### Ordre n° 39 de la 27<sup>e</sup> D. I. du 29 mai 1918.

Le général commandant la division d'infanterie félicite toutes les troupes sous ses ordres de l'endurance, de la ténacité et de la vaillance qu'elles ont montrées depuis quatre semaines dans un secteur où la température rigoureuse, les travaux continuels, la difficulté de l'alimentation, les bombardements toxiques se sont réunis pour rendre la tâche plus pénible.

Rien n'a arrêté nos beaux régiments; tous ont compris qu'à ce moment de la guerre nul n'a le droit de marchander ses forces à la patrie.

Le général a été très heureux d'accorder toutes les citations qui lui ont été demandées à l'ordre de la division et sera toujours empressé de faire ce qu'il pourra pour reconnaître la valeur de chacun à la division.

Le Général commandant la division d'infanterie, Signé : **ROUX**.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Au Q. G. A., le 16 juillet 1918.

Soldats de la IV<sup>e</sup> Armée,

Dans la journée du 15 juillet, vous avez brisé l'effort de quinze divisions allemandes appuyées par dix autres.

Elles devaient, d'après leurs ordres, atteindre **la Marne** dans la soirée : vous les avez arrêtées net là où nous avons voulu livrer et gagner la bataille.

Vous avez le droit d'être fiers, héroïques fantassins et mitrailleurs des avant-postes qui avez signalé l'attaque et l'avez dissociée, aviateurs qui l'avez survolée, bataillons et batteries qui l'avez rompue, états-majors qui avez si minutieusement préparé ce champ de bataille.

C'est un coup dur pour l'ennemi. C'est une belle journée pour la France.

Je compte sur vous pour qu'il en soit toujours de même chaque fois qu'il osera vous attaquer, et, de tout mon cœur de soldat, je vous remercie.

Signé: GOURAUD.

## Ordre de la 27<sup>e</sup> division du 22 juillet 1918.

Je prends, à partir de ce matin 8 heures, le commandement du secteur.

Je félicite cordialement les éléments de notre division qui ont déjà combattu et travaillé **depuis le 4juillet**. Je sais ce qu'ils ont fait et je l'apprécie hautement.

Certain que nos troupes de toutes armes continueront à assurer victorieusement la défense et à montrer à l'ennemi ce qu'elles valent, je les remercie d'avance de leurs efforts pour prendre sur l'Allemand une supériorité indiscutable par leur vigilance, leur activité et leur mordant.

Signé: ROUX.

#### Ordre de l'I. D. 27.

D'après les renseignements qui m'ont été donnés par les officiers des régiments de la 132<sup>e</sup> division, les bataillons de la 27<sup>e</sup> division (bataillon **PAYRE** du 52<sup>e</sup>, bataillon **de GUIBERT** du 75<sup>e</sup>, bataillon **CHASTANET** du 140<sup>e</sup>) qui occupaient la position intermédiaire **le 15 juillet 1918**, jour de l'attaque boche, ont eu une brillante conduite. Un officier, en parlant d'eux, les a qualifiés de « *troupe d'élite* ».

Je leur adresse à tous mes affectueuses félicitations, et ce n'est pas sans émotion et une grande fierté que j'ai entendu ces paroles de la bouche d'un officier d'une autre division.

A l'occasion, je suis sûr que tous les autres bataillons de la 27<sup>e</sup> division se conduiront de même.

Signé: HUSBAND.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

#### III. — OFFICIERS DU 75° MORTS AU CHAMP D'HONNEUR.



Chef de bataillon **GILLES**. Mort pour la France le 25 août 1914.

« Officier supérieur de la plus haute valeur, remarquablement doué. Nature toute de droiture et de générosité. Merveilleux tempérament de soldat. Après avoir été un très brillant officier d'É.-M., a fait preuve d'une décision et d'une ardeur admirées de tous, à la tète de son bataillon qu'il conduisait bravement à l'attaque le 25 août 1914, lorsqu'il est tombé mortellement atteint. » (Citation à l'ordre de l'armée.)



Capitaine **REYNAUD** (Marie-F.). Mort pour la France le 25 août 1914.

« A fait preuve d'une grande bravoure, de beaucoup d'énergie et de sang-froid au combat du **bois du Fay**, **le 25 août 1914**; a été tué en s'efforçant d'arrêter, par une manœuvre hardie, un ennemi très supérieur en nombre. » (Ordre de l'armée.)



Chef de bataillon **BILOIR**. Mort pour la France le 25 août 1914.

A fait preuve d'un sang-froid et d'une énergie remarquables au début de la campagne. A été tué

d'une balle à la tète en entraînant son bataillon à l'attaque pendant le combat du **bois du Fay**, **le 25 août 1914**. (Ordre de l'armée.)

Sous-lieutenant **AILLOUD** (Marcel). Mort pour la France le 25 août 1914.

« Officier d'une bravoure exemplaire. S'est brillamment conduit dans les combats du début de la campagne. Blessé mortellement à la tête de sa section le 25 août 1914. » (Ordre de l'armée.) Chevalier de la Légion d'honneur à titre posthume.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015



Sous-lieut. **BRAC de LA PERRIÈRE** (André). Mort pour la France le 25 août 1914.

« A été tué glorieusement le 25 août 1914 à la tête de sa section qu'il entraînait avec ardeur dans une charge à la baïonnette. » (Ordre de l'armée.) Chevalier de la Légion d'honneur à titre posthume.

Sous-lieutenant CHAUVIN.

Disparu le 25 août 1914 au bois du Fay.



Sous-lieutenant **DEMICHEAUX** (Hippolyte). Mort pour la France le 31 août 1914.

« Est tombé glorieusement le 11 août 1914 à la tête de sa section en l'entraînant à la poursuite d'un ennemi que son bataillon avait bousculé. » (Ordre de l'armée.)



Lieutenant **ARNAL de SERRES**. Mort pour la France le 28 août 1914.

« A toujours fait preuve d'un courage exceptionnel, d'une énergie calme et ferme, d'un bel ascendant sur ses soldats. N'a cessé de témoigner des plus belles vertus militaires jusqu'au moment où il a été glorieusement tué, le 28 août 1914. » Chevalier de la Légion d'honneur à titre posthume.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015



Capitaine **OUTIN** (Joseph), adjoint au colonel. Mort pour la France le 3 septembre 1914.

« Officier énergique et intrépide. Le 3 septembre 1914, séparé de son colonel par les circonstances d'un violent combat, n'a eu qu'une préoccupation, le rejoindre; sur le point de s'engager sur un terrain très découvert et très battu, averti du danger par un de ses hommes, il lui répondit: « Ne t'occupe pas de moi », et s'élança pour tomber quelques instants après, frappé à mort. » (Ordre de l'armée.) Chevalier de la Légion d'honneur.



Lieutenant **VIVIER** Georges. Mort pour la France le 23 août 1914.

« Chargé, dans l'attaque de **Saales**, de couvrir sa compagnie, et tombant sous le feu des mitrailleuses ennemies qui ouvrirent le feu à courte distance, a fait preuve de beaucoup de sang-froid et d'un mépris absolu du danger ; n'a pas hésité à lancer sa section à l'assaut. Est tombé mortellement frappé. A été cité. » Chevalier de la Légion d'honneur à titre posthume.

Capitaine **BATTANDIER** (Joseph) Mort pour la France le 4 septembre 1914.

« Officier de carrière ayant une haute conception de son devoir militaire. A affirmé, dès les premiers combats de la campagne, sa bravoure et ses qualités de commandement. Tombé glorieusement pour la France à la tête du bataillon qu'il commandait, le 4 septembre 1914. » (Ordre de l'armée.) Chevalier de la Légion d'honneur à titre posthume.

Sous-lieutenant de CLAVIÈRE (Joseph). Mort pour la France le 3 septembre 1914.

« Tombé glorieusement le 3 septembre 1914 à la tète de sa section qu'il entraînait avec ardeur dans une charge à la baïonnette. » (Ordre de l'armée.)

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015



Sous-lieutenant **GRANIER**. Mort pour la France le 13 septembre 1914.

« Prêtre servant avec le grade d'officier, d'une haute valeur morale et ayant pris en quelques jours de combat, par son abnégation, une autorité absolue sur ses hommes. Blessé mortellement au début de la campagne en maintenant en place dans des circonstances critiques sa section très éprouvée par le feu. »



Sous-lieutenant **TRILLES** (Paul). Mort pour la France le 25 septembre 1914.

« Très bon officier plein d'ardeur et d'entrain; s'est particulièrement distingué à la bataille de **Lihons (Somme) le 25 septembre 1914** en entraînant sa compagnie a la défense d'un bois, au cours de laquelle il fut tué. »



Sous-lieutenant **AUBENAS** (Auguste). Mort pour la France le 25 septembre 1914.

« A toujours fait preuve sous le feu de coup d'œil et de sang-froid, payant sans cesse de sa personne. A été tué le 25 septembre 1914 à la tête de sa section. » (Ordre de l'armée.)



Lieutenant **PIALLA** (Francis).

Mort pour la France le 26 septembre 1914. « Jeune officier de la dernière promotion de Saint-Cyr; s'est distingué dès les premiers combats d'août par sa crânerie et son entrain au feu; a pris, le 26 août 1914, le commandement de sa compagnie dont tous les officiers étaient tués ou blessés et l'a conduite avec une énergie remarquable et une calme bravoure, au cours des combats des 3, 4, 5 septembre, dans les Vosges, des 24, 25, 26 septembre à Lihons. A été tué d'un éclat d'obus le 26 septembre. » (Ordre de l'armée.) Chevalier de la Légion d'honneur à titre posthume.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015



Sous-lieutenant OSENDA.

Mort pour la France le 2 octobre 1914

devant Lihons (Somme).

CAPITAINE **PERDIGON** (Rosa). Mort pour la France le 19 octobre 1914.

« Mortellement blessé sur la ligne de feu, le 19 octobre 1914, a conservé jusqu'à la fin toute son énergie et son sang-froid et, pendant qu'on le transportait à l'ambulance où il a succombé, n'a cessé d'encourager ses hommes à tenir jusqu'à la mort. » (Ordre de l'armée).



Sous-lieutenant **MAGNAT** (Albert). Mort pour la France le 20 octobre 1914.

Sous-lieutenant **MARTIN** (Antoine). Mort pour la France le 31 octobre 1914.

« Se trouvant à vingt mètres des tranchées allemandes avec trois sections, est resté pendant quatre jours et quatre nuits à veiller, pendant que ses hommes reposaient. A fait l'admiration de tous ses gradés et a infligé journellement des pertes sensibles à l'ennemi. » (Ordre du corps d'armée.)

« Officier courageux et plein d'entrain ayant donné de nombreuses preuves de sa bravoure et de son sang-froid. Mort pour la France le 31 octobre 1914 devant Lihons. » (Ordre de l'armée.) Chevalier de la Légion d'honneur à titre posthume.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Sous-lieutenant MILION-ROUSSEAU (Pierre).

Mort pour la France le 17 octobre 1914.

« Officier courageux et énergique. Mort pour la France le 17 octobre 1914, devant Rorières. » Chevalier de la Légion d'honneur à titre posthume.

Lieutenant **PION** (René). Blessé grièvement **le 17 décembre 1914**; mort pour la France des suites de sa blessure.

« A conduit sa compagnie à l'attaque d'une tranchée en faisant preuve du plus grand courage. A été grièvement blessé d'un coup de baïonnette en entrant le premier dans l'élément de gauche de la tranchée. » Chevalier de la Légion d'honneur.



Capitaine **COMBAL** (Florian). Mort pour la France le 31 octobre 1914.

« Commandant de compagnie d'une bravoure exceptionnelle, toujours prêt a faire le sacrifice de sa vie ; a su, grâce à son calme et à son sangfroid, sortir sa compagnie d'une situation difficile, le 13 septembre 1914. Tué à son poste de combat le 31 octobre suivant. A été cité. » Chevalier de la Légion d'honneur à titre posthume.



Sous-lieutenant **QUINTRAN** (Louis). Mort pour la France le 27 février 1915.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015



Chef de bataillon **PARISON** (Charles). Mort pour la France le 9 avril 1915.

« A donné pendant huit mois de campagne l'exemple des plus belles vertus militaires : dédain du danger, ardeur au combat, maîtrise absolue de lui-même, inébranlable force morale. Très grièvement blessé en exécutant une reconnaissance de tranchées, a conservé jusqu'à la mort la superbe attitude qu'il avait au feu. » (Ordre de l'armée.)



Capitaine **BOISSEL**. Mort pour la France le 8 juin 1915.

« Modèle de conscience et d'abnégation, n'a cessé pendant les journées des 7 et 8 juin 1915 de donner à ses troupes sous un très violent bombardement le plus bel exemple de sangfroid et de bravoure. Est tombé mortellement frappé à la tête de sa compagnie. » (Ordre de l'armée.) Chevalier de la Légion d'honneur à titre posthume.



« Admirable officier de troupe qui, depuis le début de la campagne, ne cesse de donner des preuves de bravoure et d'énergie. Mortellement blessé en conduisant sa compagnie à l'assaut, le 8 juin 1915 à Hébuterne. A été cité. » Chevalier de la Légion d'honneur à titre posthume.



Capitaine **GUÉRIN** (Raoul). Mort pour la France le 8 juin 1915.

« Officier remarquable par son courage et sa calme énergie. Commandait depuis le début de la campagne une compagnie à. laquelle il avait donné une grande valeur offensive. S'est fait tuer à sa tête dans l'assaut d'une tranchée après avoir dit : Nous avons le point d'appui de gauche, nous nous ferons tuer là jusqu'au dernier. » Chevalier de la Légion d'honneur à titre posthume.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015



Lieutenant **PLANCHE** (François). Mort pour la France au combat d'**Hébuterne** (**8 juin 1915**).

« Jeune officier plein d'ardeur et d'une grande bravoure ; s'est fait tuer bravement en ramenant au feu des fractions dont les chefs étaient tombés. A été cité. » Chevalier de la Légion d'honneur à titre posthume.

Sous-lieutenant **GERANTON** (Jacques). Mort pour la France le 8 juin 1915.

« Officier merveilleux de bravoure et d'entrain, qui s'est glorieusement fait tuer en entraînant sa section à l'assaut d'une tranchée. (Ordre de l'armée.) Deux fois cité.



Lieutenant **JOUBERT** (Henri). Mort pour la France le 8 juin 1915.

« Excellent officier, qui s'est très bravement fait tuer à la tète de sa section au cours d'une attaque de tranchées. » (Ordre de l'armée.)



Sous-lieutenant **REPELLIN** (Charles). Mort pour la France le 8 juin 1915.

« Officier merveilleux d'entrain et de bravoure, qui s'est glorieusement fan tuer en entraînant sa section à l'assaut d'une tranchée, **le 8 juin 1915**. » (Ordre de l'armée.) Chevalier de la Légion d'honneur à titre posthume.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015



Sous-lieutenant **DUMAS** (Louis). Mort pour la France le 8 juin 1915.

« Excellent officier, qui s'est bravement fait tuer à la tête de sa section au cours d'une attaque de tranchées, le 8 juin 1915 à la ferme de Touvent. A été cité. » Chevalier de la Légion d'honneur à titre posthume.

Lieutenant **ROBIN** (Étienne). Mort pour la France le 8 juin 1915.



Sous-lieutenant **BEAUMEVIEILLE** (Joseph). Mort pour la France le 17 juin 1915.

« N'a pas cessé, pendant quatre jours d'un bombardement intensif, du 8 au 11 juin 1915, par sa bonne humeur et sa bravoure, de maintenir au haut degré le moral des hommes qui l'entouraient. A été tué le 17 juin en effectuant une reconnaissance dans la tranchée. » (Ordre de l'armée.) Chevalier de la Légion d'honneur à titre posthume.



Sous-lieutenant **CASTELNAU** (Pierre). Mort pour la France le 10 juin 1915.

« Jeune officier d'une audace, d'une bravoure et d'un sang-froid merveilleux. Conduite admirable au cours des combats des 8 et 9 juin 1915. » Chevalier de la Légion d'honneur.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015



Sous-lieutenant **AUDIÉ** (Pierre). Mort pour la France le 25 septembre 1915.

« Officier incomparable, était véritablement l'âme de sa compagnie, à la tète de laquelle il a été tué en l'entraînant, dans un élan irrésistible, à l'assaut des tranchées ennemies le 25 septembre 1915. Blessé quelques jours avant l'assaut, avait refusé de se laisser évacuer. »

(Ordre de l'armée.) Trois fois cité. Chevalier de la Légion d'honneur à titre posthume, titulaire de la médaille commémorative du Maroc et de la médaille coloniale.



Lieutenant **ANDRÉ** (Louis). Mort pour la France le 3 septembre 1915.

« Officier de grande valeur, qui a fait preuve pendant toute la campagne des plus solides qualités militaires. Commandant de compagnie de premier ordre. Blessé très grièvement à son poste de combat le 3 septembre 1915. » Chevalier de la Légion d'honneur.



Sous-lieutenant **DEMOUGEOT**. Tué glorieusement **le 25 septembre 1915**.

« Officier d'une bravoure et d'une énergie remarquables. S'est fait tuer glorieusement auprès de la position ennemie sur laquelle il avait entraîné sa section malgré un feu violent de mitrailleuses. » (25 septembre 1915.) Légion d'honneur posthume.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015



Sous-lieutenant **CANDY** (Joseph). Mort pour la France le 25 septembre 1915.

« Officier de grande valeur et d'un courage à toute épreuve. A mené sa section de mitrailleuses à l'attaque, le 25 septembre 1915, avec une rare énergie. A été mortellement blessé en reconnaissant un emplacement de batterie en avant de ses pièces. » (Ordre du corps d'armée.)

Sous-lieutenant MICOLLE (Louis). Mort pour la France le 26 septembre 1915.

« Officier très courageux, hautement pénétré du sentiment du devoir ; bien que blessé, a conservé le commandement de sa section, et s'est fait glorieusement tuer en l'entraînant à l'assaut d'une tranchée ennemie. » (Ordre de l'armée.)



Capitaine **GUILLACHE** (Léonce). Tué **le 26 septembre 1916 devant Perthes**.

« Étant en instance de retraite au moment de la mobilisation, s'est engagé volontairement pour la durée de la guerre. Admirablement brave, d'un calme impassible sous le feu, a été tué le 26 septembre, en dirigeant lui-même, debout, en plein jour, sous le feu des mitrailleuses, la destruction des fils de fer ennemis. Avait été, depuis le début de l'action, l'âme des attaques de sa compagnie. » (Ordre de l'armée.)

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015



Lieutenant FALCON de LONGEVIALLE (Robert).

Mort pour la France le 25 septembre 1915.

« Militaire d'une trempe exceptionnelle, a fait à plusieurs reprises l'admiration de tous par sa bravoure et par son calme imperturbable sous le feu le plus violent; a été glorieusement tué le 25 septembre 1915 dans les tranchées ennemies qu'il venait de conquérir à la tète de sa compagnie. » Chevalier de la Légion d'honneur à titre posthume.



Sous-lieutenant **EYMARD** (François). Mort pour la France le 27 septembre 1915.

« Officier d'une bravoure et d'une énergie remarquables. S'est fait tuer glorieusement au pied de la position ennemie sur laquelle il avait entraîné sa section malgré le feu violent des mitrailleuses. A été cité. » Chevalier de la Légion d'honneur à titre posthume. Deux fois cité.



Sous-lieutenant **BLANC** (Georges). Mort pour la France le 27 septembre 1915.

- « Officier d'un entrain et d'une bravoure remarquables. A fait preuve, pendant les journées des **8**, **9**, **10** juin, du plus grand mépris de la mort en restant debout au milieu des rafales pour maintenir sa section dans les positions conquises. Adoré de ses hommes qui ont en lui la plus grande confiance. »
- « Officier d'une bravoure à toute épreuve, d'une droiture et d'un dévouement admirables, hautement estimé de ses chefs, adoré de ses camarades et de ses subordonnés. Glorieusement tombé dans les fils de fer ennemis en enlevant les débris de sa compagnie pour le dernier assaut qui devait la conduire à l'objectif assigné (27 septembre 1915). » Trois fois cité. Chevalier de la Légion d'honneur à titre posthume.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015



Lieutenant **ROGER** (Jean). Mort pour la France le 30 septembre 1915.

« Excellent commandant de compagnie qui a fait preuve, au cours des combats du 25 au 27 septembre 1915, d'une très grande bravoure et de beaucoup de sang-froid en encourageant ses hommes à traverser les réseaux de fil de fer ennemis. Très grièvement blessé. » Chevalier de la Légion d'honneur.



Sous-lieutenant Jacques **de ROMANCE**. Mort pour la France **le 4 octobre 1915**.

« Officier d'une grande bravoure et d'un sangfroid admirable. A été très grièvement blessé après avoir traversé à la tète de sa compagnie une partie du réseau de fil de fer ennemi (27 septembre 1915). » (Ordre de l'armée.)



Lieutenant de ROMANCE (Louis). Mort pour la France le 11 mars 1916.

« Brillant officier, d'un calme imperturbable en toutes circonstances. A fait montre, depuis son arrivée au front, d'un grand courage et d'un réel mépris du danger. Déjà cité à l'ordre pour les combats de **septembre 1915**, s'est de nouveau signalé dans un secteur difficile les **10 et 11 mars 1916**. A été tué **le 11 mars** d'une balle en pleine tète en surveillant l'ennemi. » (Ordre de l'armée.)

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015



Lieutenant PILOUD. Mortellement blessé le 12 mars 1916.

« Excellent officier, énergique, courageux et d'un dévouement à toute épreuve ; a été très grièvement blessé en installant sa compagnie en première ligne dans un secteur particulièrement dangereux et soumis à un bombardement constant d'artillerie lourde. » Légion d'honneur. Deux fois cité.



Sous-lieutenant **BOUCHET-TILLOT**. Mort pour la France le 14 mars 1916.



Sous-lieutenant MOULIN (Georges). Glorieusement tué devant Douaumont le 15 mars 1916.

« Officier d'une bravoure et d'un sang-froid incomparables. A pris le commandement de sa compagnie qui avait été chargée d'une mission difficile et dont le chef avait été tué, et l'a conduite au feu avec un entrain remarquable. Blessé grièvement, est resté à son poste jusqu'à l'épuisement de ses forces. » Chevalier de la Légion d'honneur. A été cité à l'ordre de l'armée à l'occasion de sa mort.

« A conduit avec la plus grande vigueur et une bravoure admirable sa section à l'assaut, dans les combats **du 25 au 27 septembre 1915**. Mis hors de combat, ne s'est laissé évacuer qu'après en avoir reçu plusieurs fois l'ordre de son chef de bataillon. » (Ordre de l'armée.)

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015



Lieutenant **ARPIN** (Louis). Mortellement blessé **le 26 mars 1916**.

« A fait toute la campagne et s'est toujours montré un entraîneur d'hommes remarquable. S'est particulièrement distingué pendant les combats du 25 au 28 septembre 1915 au cours desquels il a conduit sa section à l'assaut à différentes reprises avec un mépris absolu du danger. » (Ordre du corps d'armée.) Deux fois cité. Chevalier de la Légion d'honneur à titre posthume.



Chef de bataillon **THOLLON** (Emmanuel). Mort pour la France le 3 juin 1916.

« Pendant quelques semaines qu'il a passées au montré régiment, s'est actif, intrépide. Commandant un détachement de deux bataillons et ayant à désigner un bataillon pour une attaque, a désigné le sien ; a su lui imprimer une ardeur offensive qui a entraîné le succès. A été tué sur les positions reprises à l'ennemi, alors qu'il donnait ses ordres pour l'exploitation du succès. » (Ordre de l'armée.)



Sous-lieutenant **PILLET** (Léo). Mort pour la France le 10 juillet 1916.

« Officier venu sur sa demande de la cavalerie ; très courageux et très énergique ; a su organiser d'une façon remarquable le secteur de sa section malgré un bombardement violent et continu. A commandé à deux reprises des reconnaissances dangereuses vers un poste ennemi. »(Ordre de la division.) Deux fois cité.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

Sous-lieutenant **BRUN** (Léon). Mort pour la France le 12 avril 19/6. Sous-lieutenant **MÉDUS** (Jean). Mort pour la France (15 juillet 1916).

« Officier d'une grande bravoure et très énergique. S'est à nouveau signalé dans tous les combats depuis le 10 mars 1916. Grièvement blessé le 12 avril 1916. » Chevalier de la Légion d'honneur.

« Blessé au début de la campagne. Revenu au front depuis peu. Tué en opérant bravement luimême la relève de ses petits postes sous un bombardement violent. »



Lieutenant **HAREL** (Georges), du 14<sup>e</sup> hussards, détaché au 75<sup>e</sup>. Mort pour la France (**6 août 1916**). Chef de bataillon **GIRAUDEAU** (René). Mort pour la France le 8 août 1916.

« Commandant d'une compagnie de mitrailleuses, a tenu à diriger lui-même, sous un bombardement intense, la relève d'une section qui venait d'être très éprouvée. Blessé mortellement, ne s'est laissé évacuer qu'après avoir passé minutieusement toutes les consignes. » (Ordre de l'armée.) Deux fois cité à l'ordre de l'armée. Chevalier de la Légion d'honneur à titre posthume. Venu de la cavalerie sur sa demande.

« Tué glorieusement en abordant les tranchées ennemies à la tète de son bataillon. » (Ordre de l'armée.)

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015



Sous-lieutenant **MONIAT** (Joseph). Tué glorieusement **le 9 août 1916**.

Lieutenant **MINET** (René). Mort pour la France le 8 août 1916.

« Le 15 juillet 1916, commotionné par un obus, n'a quitté son poste qu'a la fin de la journée sur l'ordre formel de son commandant de compagnie, et a refusé l'évacuation. Tué glorieusement à l'attaque du 8 août 1916. » (Ordre de l'armée.)

« A enlevé magnifiquement sa section, l'a conduite au delà de l'objectif fixé et s'est maintenu en extrême pointe d'attaque jusqu'à la mort. » Chevalier de la Légion d'honneur.

# Capitaine **GIROD** (Pierre). Mort pour la France le 8 août 1916.

- « Officier d'une grande bravoure et d'une indomptable énergie. Excellent commandant de compagnie. Blessé grièvement à deux reprises, est revenu sur le front à peine guéri ; vient d'être atteint grièvement pour la troisième fois après avoir conduit brillamment sa compagnie à l'assaut du 25 septembre 1915 et l'avoir maintenue pendant plusieurs heures à découvert sur la position conquise sous un feu violent de mousqueterie et de mitrailleuses. » Chevalier de la Légion d'honneur.
- « Admirable officier, cité quatre fois à l'ordre de l'armée, quatre fois blessé, revenu au régiment à peine guéri. Tué glorieusement à l'attaque, le 8 août 1916, après avoir conquis la première ligne ennemie, en enlevant sa compagnie à l'assaut d'une deuxième ligne. » (Ordre de l'armée.)

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015



Sous-lieutenant **NODON** (Albert). Mort pour la France le 22 mars 1917. Médaillé militaire comme sous-officier (quatre citations).

« Tombé glorieusement le 22 mars 1917 pendant une violente contre-attaque alors que debout sur la tranchée pour mieux voir l'ennemi il commandait le feu de sa section. » (Ordre du corps d'armée.)



Sous-lieutenant **PIC** (Eugène).

Mort pour la France le 23 mars 1917.

Auteur de *Figures et choses du front* et *Dans la tranchée*, ouvrages couronnés par l'Académie française.

« Engagé volontaire dès le début de la guerre. Ayant rejoint le front après quelques jours d'instruction seulement n'a cessé de donner les preuves de la plus pure abnégation et d'une élévation morale admirable. Trios fois blessé. Tué glorieusement à la tête de sa section au cours d'une attaque. » (Ordre de l'armée.) Deux fois cité. Chevalier de la Légion d'honneur à titre posthume.



Lieutenant MARET (Henri). Grièvement blessé le 25 mars 1917. Mort pour la France le 3 avril.

« Très brave Officier venant sur sa demandé de la cavalerie, déjà blessé **en Champagne**, quatre fois cité à l'ordre, vient d'être très gravement blessé au cours d'une contre-attaque ennemie. »(Ordre de l'armée.) Chevalier de la Légion d'honneur. Cinq fois cité.

Capitaine MASSIE (Jean). Mort pour la France le 20 mai 1917.

« Officier d'une grande bravoure, ayant toujours eu au feu une belle attitude. Mortellement frappé à son poste de combat au cours d'une attaque ennemie (20 mai 1917). » (Ordre de la division.)

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015



Chef de bataillon **FERRAND**. Grièvement blessé **le 20 mai 1917**; mort des suites de sa blessure.

« officier supérieur d'une bravoure à toute épreuve et d'un imperturbable sang-froid ; s'est brillamment distingué en maints combats depuis le début de la campagne et a été grièvement blessé le 20 mai 1917 à son poste d'observation. Amputé de la cuisse droite. Trois fois cité à l'Ordre. » Officier de la Légion d'honneur.



Sous-lieutenant **GRENIER** (Pierre). Glorieusement tué le 20 mai 1917.

« Assailli dans sa tranchée de première ligne par un ennemi supérieur en nombre, a donné l'exemple du sacrifice en combattant jusqu'à la mort. » (Ordre du corps d'armée.) Chevalier de la Légion d'honneur à titre posthume. Trois fois cité. Venu de la cavalerie sur sa demande.



Sous-lieutenant **GIRARD** (Félix). Grièvement blessé **le 20 mai 1917**; mort des suites de ses blessures.

« Le commandant de compagnie venant d'être blessé très grièvement, a pris le commandement de sa compagnie dans des circonstances difficiles. Exemple de bravoure et de courage pour ses hommes ; a su maintenir ses positions malgré une violente contreattaque déclenchée par l'ennemi. » Venu de la cavalerie sur sa demande.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015



Sous-lieutenant **MONTSERRET** (Jean). Mort pour la France le 23 mai 1917.

« Vaillant officier d'une bravoure et d'un entrain remarquables. A été grièvement blessé **le 20 mai 1917 au Chemin des Dames**, en entraînant sa section à l'assaut. Mort pour la France. » (Ordre de formée.) Chevalier de la Légion d'honneur à titre posthume.



Capitaine **JOUANIS** (Léon). Grièvement blessé le 29 mai 1917; mort des suites de ses blessures.

« Officier remarquable de bravoure et d'abnégation. Deux fois cité à l'ordre pour sa brillante conduite au feu, s'est à nouveau distingué au combat du **29 mai 1917** en résistant victorieusement à une violente attaque ennemie. Grièvement, blessé à la fin de l'action. » Chevalier de la Légion d'honneur.



Médecin aide-major **BERTRAND** (John). Mort pour la France le 24 octobre 1917.

« A fait preuve, depuis le début de la campagne, de qualités exceptionnelles de courage et de dévouement : toujours en première ligne ; blessé le 21 octobre 1917, intoxiqué le 22, a refusé de se faire évacuer pour prendre part à l'attaque du 23 octobre 1917 ; a montré au cours de l'attaque les qualités qui lui étaient coutumières. Le 24 octobre 1917, a été glorieusement tué en cherchant à déplacer le poste de secours de son bataillon. » (Ordre de l'orifice.) Trois fois cité. Chevalier de la Légion d'honneur à titre posthume.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015



Lieutenant **GUILHERMET** (Prudent). Mort pour la France le 27 octobre 1917.

« Commandant de compagnie d'une énergie et d'une bravoure dignes des plus grands éloges. Au cours du combat du **23 octobre 1917** a entraîné ses hommes avec un élan magnifique en marchant en tète de sa compagnie. A été grièvement blessé pendant l'action. » Chevalier de la Légion d'honneur. Cinq fois cité.



Sous-lieutenant **DOMEJAN** (Jules). Mort pour la France le 18 octobre 1917.

« Excellent officier, très aimé de ses hommes, doué d'un courage et d'un dévouement absolus. Grièvement blessé le 18 octobre 1917, au cours d'une reconnaissance. Une blessure antérieure. Déjà cité à l'ordre. » Chevalier de la Légion d'honneur.

Sous-lieutenant **REYNAUD** (Éloi). Mort pour la France le 23 octobre 1917.

« Chef d'une section de mitrailleuses de première vague, d'une rare audace et d'un sangfroid exceptionnel. La première vague d'infanterie étant arrêtée par des feux de mitrailleuses, s'est porté à 50 mètres en avant, afin de reconnaître les objectas et les positions de tir. Est tombé mortellement frappé d'une balle au cœur en donnant des ordres à ses chefs de pièce. » (Ordre de la division.) Deux fois cité. Chevalier de la Légion d'honneur à titre posthume.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015



Capitaine **NATEY**Commandant le 1<sup>er</sup> bataillon du 75<sup>e</sup>. Mort pour la France **le 4 mai 1918**.

« Commandant un bataillon à l'attaque, est tombé mortellement frappé d'une balle de mitrailleuse, en se portant sur la première ligne, pour diriger l'organisation du terrain qu'il venait de conquérir brillamment. » (Ordre de l'armée.) Chevalier de la Légion d'honneur. Trois fois cité.

Imprimerie Berger-Levrault – Paris

Source :B.D.I.C. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015

## TABLE DES MATIÈRES

			Pages
Avant-Propo	os		6
Chapitre	I.	— La Mobilisation. — Les Vosges	8
<u> </u>	II.	— 1914 - 1915. La Somme. — Hébuterne (Juin 1915)	31
	III.	— 1915. L'attaque du 25 septembre devant Perthes-lès-Hurlus.	55
	IV.	— 1916. Sous Verdun. — Au fort de Douaumont. —	
		Aux Éparges. — Affaires du 4 juin et de Retègnebois	
	V.	— 1916 - 1917. A Cormicy, Berry-au-Bac et Sapigneul. —	
		L'offensive française de mars 1917 devant Roye.	121
_	VI.	— 1917. Le Chemin des Dames (mai-juin 1917). — Au camp	
		de Lassigny. — En secteur devant Itancourt	
		(juillet-août 1917)	143
_	VII.	— 1917. L'attaque des monts de Laffaux et des carrières de	
		Fruty (23 octobre)	157
	VIII.	— 1917 - 1918. Mouvements exécutés par le régiment du 10	
		novembre au 16 décembre 1917. — En secteur à l'est	
		de Belfort (février-avril 1918). — Dans les Flandres,	
		au Mont Noír (mai-juin).	173
	IX.	— 1918. En Champagne (juillet-août). — L'attaque allemande	
		du 18 juillet.	191
	X.	— 1918 - 1919. En Lorraine (secteur de Saint-Clément).	
		L'armistice Vers l'Alsace et la Lorraine reconquises. —	
		L'occupation sur la Lauter et le Rhin. — A Thionville. —	
		Le retour.	201
		ANNEXES	
I. —	Citati	ons collectives. — Quelques citations individuelles.	218
II. —	Ordres du jour.		224
III. —	Officiers du 75° morts au champ d'honneur.		234
		1	

